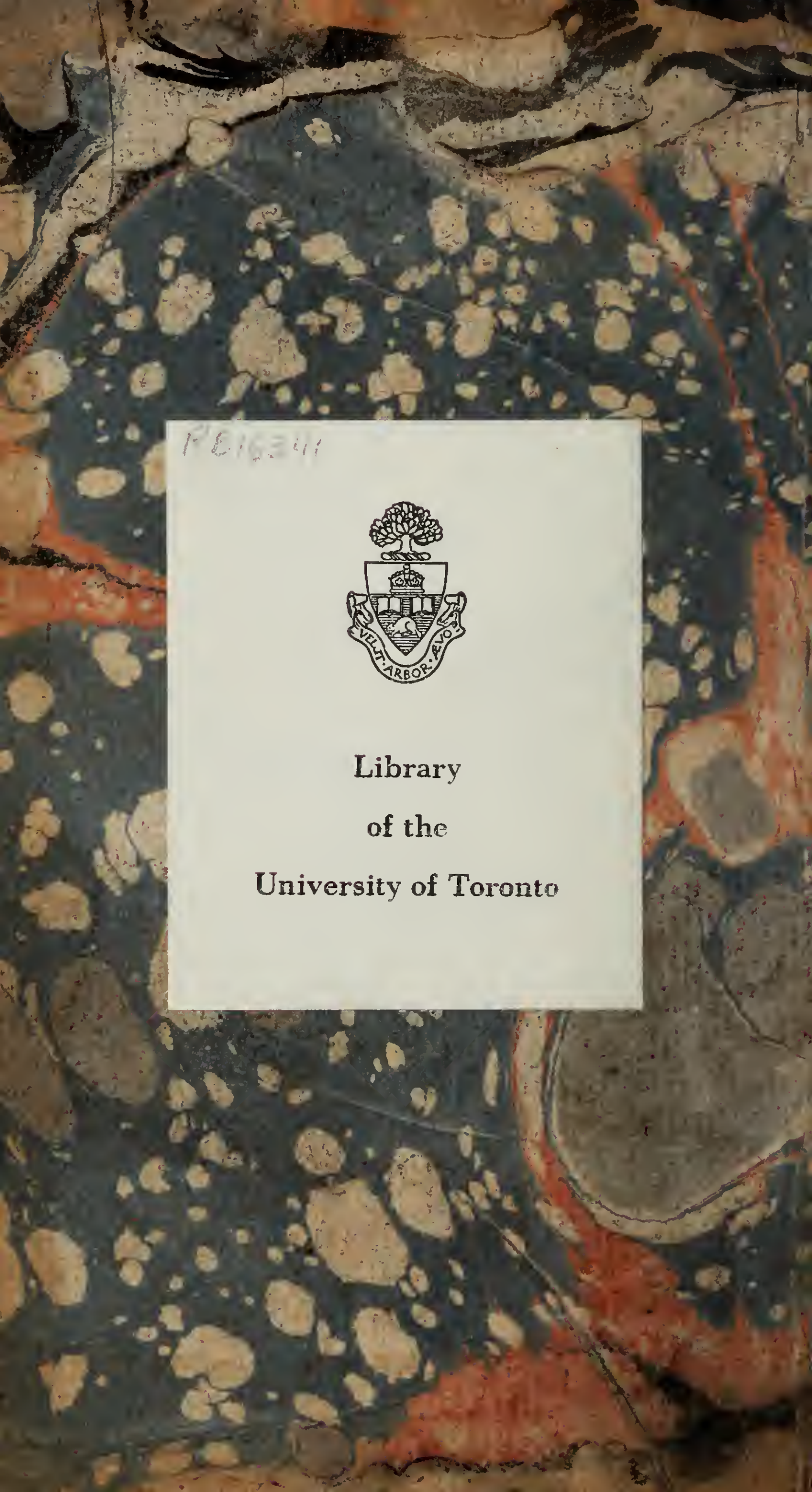
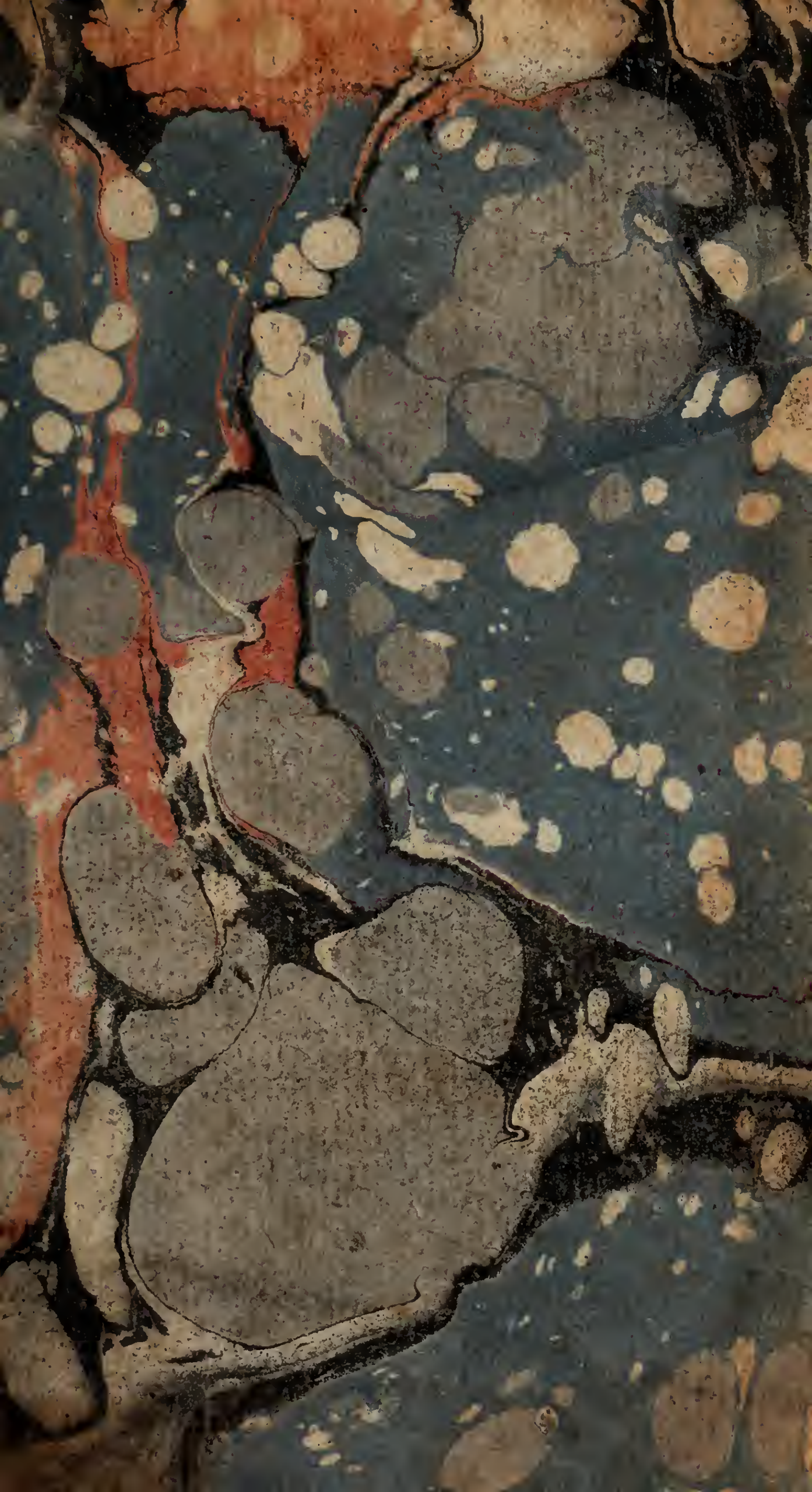



VELUT ARBOR ÆVO





CLARISSE HARLOWE.

TOME SECOND.

ET SE TROUVE A PARIS,

Chez { MOUTARD, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.
MERIGOT le jeune, Libraire, quai des Augustins.

CLARISSE HARLOWE.

Traduction nouvelle et seule complète ;

PAR M. LE TOURNEUR.

Sur l'Édition originale revue par Richardson ; avec figures d'après M. Chodoviecki, de Berlin.

DÉDIÉE ET PRÉSENTÉE

A MONSIEUR,

FRÈRE DU ROI.

—— Humanos mores nosse volenti
Sufficit una domus.

TOME SECOND.



A GENÈVE,

Chez PAUL BARDE, Imprimeur-Libraire.

1788.



HISTOIRE DE CLARISSE HARLOWE.

LETTRE XXXIII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Jeudi, 16 Mars.

VOYANT que j'avois si mal réussi en m'adressant à ma famille, j'ai fait une démarche qui vous surprendra. Ce n'est rien moins que d'écrire à M. Solmes même. Ma lettre est partie, et je viens de recevoir sa réponse. Il faut qu'on l'ait aidé à la faire; car j'ai vu un autre de ses écrits, dont le style étoit assez pauvre, et l'orthographe déplorable. Pour l'adresse, je la crois de lui, et vous la reconnoîtrez, j'en suis sûre, à la formule; car ce misérable est fort sur le cérémonial. Je mets sous mon enveloppe une lettre que j'ai reçue de mon frère, à l'occasion de la mienne à M. Solmes. Je m'étois figuré qu'il n'étoit pas impossible de faire quitter à cet homme-là ses vaines poursuites, et si j'y avois réussi, toutes mes vues étoient remplies. Cette

voie méritoit du moins d'être tentée ; mais vous verrez que rien ne me réussit. Mon frère a trop bien pris ses mesures.

A M. SOLMES.

Mercredi, 15 Mars.

MONSIEUR,

Vous serez surpris de recevoir une lettre de moi, et le sujet vous paroîtra encore plus extraordinaire ; mais je me crois justifiée par la nécessité de ma situation ; ainsi je n'ai pas besoin d'autre apologie.

Lorsque vous avez commencé à vous lier avec la famille de mon père, vous avez trouvé celle qui vous écrit une des plus heureuses filles qui fût au monde, chérie des parens les plus tendres et les plus indulgens, favorisée de l'affection de ses oncles, honorée de l'estime de tout le monde.

Que la scène est changée aujourd'hui ! Il vous a plu de jeter sur moi un œil de faveur ; vous vous êtes adressé à mes parens : vos propositions ont été approuvées d'eux, approuvées sans me consulter, comme si mon goût et mon bonheur devoient être comptés pour rien. Ceux qui ont droit d'attendre de moi tous les devoirs d'une obéissance raisonnable, ont insisté sur une soumission sans réserve. Je n'ai pas eu le bònheur de penser comme eux, et c'est, je crois, la première fois que

mes sentimens ont été différens des leurs. Je les ai suppliés de me traiter avec un peu d'indulgence dans un point si important pour le bonheur de ma vie ; mais, hélas ! sans succès. Alors je me suis cru obligée par l'honnêteté naturelle à vous faire connoître ma pensée, et même à vous déclarer que mes affections sont engagées. Cependant je vois, avec autant de chagrin que d'étonnement, que vous avez persisté dans vos vues, et que vous y persistez encore.

Il seroit trop douloureux pour moi de vous en répéter ici les funestes suites ; et d'ailleurs, elles ne sont que trop connues de vous, qui avez un si libre accès dans toute ma famille. Elles ne le sont que trop pour l'honneur de votre propre générosité et pour ma réputation. Je suis traitée, à cause de vous, comme je ne l'avois jamais été, comme on ne m'a jamais cru digne de l'être, et la dure, l'impossible condition dont ils font dépendre le retour de leurs bonnes graces, est que je préfère à tous les autres hommes celui de tous les hommes à qui mon cœur refuse le plus cette préférence.

Ainsi, disgraciée et malheureuse, le tout à votre occasion et par votre cruelle persévérance ; je vous écris, Monsieur, pour vous redemander la paix de l'esprit que vous m'avez dérobée, pour vous demander l'affection de tant de chers parens

dont vous m'avez privée, et, si vous avez ce fond de générosité qui doit distinguer tout homme, et sur-tout un galant homme, pour vous conjurer de cesser une poursuite qui a attiré tant de disgraces sur une personne que vous faites profession d'estimer.

Si vous avez en effet quelque considération pour moi, comme mes parens veulent me le persuader, et comme vous l'avez déclaré vous-même, n'est-ce pas à vous seul, à votre seul intérêt qu'elle se rapporte ? Et peut-elle être de quelque mérite aux yeux de celle qui en est le malheureux objet, lorsqu'elle produit des effets si funestes et si douloureux pour elle ? Il faut bien qu'elle n'ait que votre intérêt pour but, et non pas le mien ; et vous devez sentir que, de ce côté-là, vous vous trompez encore ; car un homme prudent peut-il vouloir épouser une femme qui n'a point un cœur à lui donner, une femme qui ne sauroit l'estimer, et qui ne peut faire par conséquent qu'une fort mauvaise femme ? Quelle cruauté n'y auroit-il pas à vouloir faire une mauvaise femme d'une personne qui feroit toute sa gloire d'être une bonne et tendre épouse ?

Si je suis capable de quelque discernement, rien ne se ressemble moins que nos caractères et nos inclinations. Toute autre personne de mon sexe vous rendra plus heureux que je ne pourrois faire. Le traitement que j'essuie, et l'opiniâtreté, puis-

qu'on lui donne ce nom, avec laquelle j'y résiste, doivent suffire pour vous en convaincre, quand je n'aurois pas à donner de cette obstination prétendue une aussi bonne raison que l'impossibilité d'accepter un mari que je ne puis estimer.

Mais, Monsieur, si vous ne vous sentez pas assez de générosité pour vous désister de vos poursuites par considération pour moi, souffrez que, pour l'amour de vous-même et de votre propre bonheur, je vous demande la grace de renoncer à moi, et de placer vos affections dans quelque objet qui le mérite mieux. Pourquoi voudriez-vous me rendre misérable sans être vous-même heureux? (¶) Par ce sacrifice, vous ferez tout ce qui dépend maintenant de vous pour me faire rendre l'affection de mes parens, et si ce moyen réussit, vous me replacerez dans l'heureuse situation où vous m'avez trouvée. (b) Vous pouvez dire à ma famille que, n'ayant aucun espoir, si vous avez la complaisance d'employer ce terme, de faire impression sur mon esprit (réellement, Monsieur, il n'y a point de vérité qui soit plus certaine,) vous êtes résolu de ne plus penser à moi, de tourner vos vues d'un autre côté. En vous rendant à ma prière, vous acquerrez des droits à ma reconnoissance, qui m'obligeront d'être toute ma vie,

Votre très-humble servante,
CLARISSE HARLOWE.

A Miss CLARISSE HARLOWE,
de la part de son très-humble serviteur.

TRÈS-CHÈRE MISS,

Votre lettre a produit sur moi un effet tout contraire à celui que vous paroissez en attendre. En me faisant l'honneur de m'apprendre votre disposition, elle m'a convaincu plus que jamais de l'excellence de votre caractère. Donnez à ma recherche le nom d'intérêt propre, ou tout autre nom, je suis résolu d'y persister, et je m'estimerai heureux si, à force de patience, de persévérance et de dévouement ferme et inaltérable, je puis surmonter enfin les difficultés que je trouve devant moi.

Comme vos bons parens, vos oncles et tous vos proches ont décidé absolument que vous n'aurez jamais M. Lovelace, s'ils peuvent l'empêcher, et que je suppose qu'il n'y en a point d'autre dans mon chemin, j'attendrai patiemment la fin de cette affaire. Je vous en demande pardon, très-chère Miss; mais vouloir que je renonce à la possession d'un trésor inestimable, pour rendre un autre heureux, et pour lui faciliter les moyens de me supplanter, c'est comme si quelqu'un venoit me prier d'être assez généreux pour lui donner toutes mes richesses, parce qu'elles seroient nécessaires à son bonheur.

Je vous demande pardon encore une fois, chère Miss; mais je suis résolu de

persévérer, quoique je sois bien fâché que vous ayez à souffrir à mon occasion, comme vous me faites l'honneur de me le dire. Avant le bonheur de vous voir, je n'avois pas encore vu de femme que j'eusse pu aimer; et tant qu'il me restera de l'espérance, et que vous ne serez point à quelque homme plus heureux, je dois être et serai votre fidèle et obéissant admirateur,

ROGER SOLMES.

M. JAMES HARLOWE, à *Miss* CLARISSE.

16 Mars.

La belle imagination qui vous a passé par la tête, d'écrire à M. Solmes pour lui persuader de renoncer à ses prétentions sur vous! De toutes les belles idées romanesques où votre esprit s'est délecté, c'est assurément une des plus extraordinaires. Mais, pour ne rien dire de ce qui nous a tous remplis d'indignation contre vous (j'entends l'aveu que vous faites de votre prévention en faveur d'un infame, et votre impertinence sur mon compte et sur celui de vos oncles, dont l'un, mon enfant, vous a poussé une botte assez vive,) comment pouvez-vous attribuer à M. Solmes le traitement qui vous arrache des plaintes si amères? Vous savez fort bien, petite folle que vous êtes, que c'est votre passion pour Lovelace qui vous attire tou-

tes ces peines, et qu'il falloit vous y attendre, soit que M. Solmes vous fît ou non, l'honneur de penser à vous.

Comme vous ne pouvez nier cette vérité, considérez, jolie petite causeuse, (si votre cœur, tout malade d'amour, vous permet encore de considérer quelque chose) quelle belle apparence vos plaintes de nous, et vos accusations contre M. Solmes ont à nos yeux. De quel droit, s'il vous plaît, demandez-vous à M. Solmes de vous restituer ce que vous nommez votre ancien bonheur (bonheur de nom pour vous; car si vous aviez cette idée de notre amitié, vous vous empresseriez de vous la rendre vous-même,) lorsque ce retour dépend de vous? Ainsi, Miss bel esprit, plus de ces figures pathétiques, ou placez-les plus à propos. Prenez pour principe, que, soit que vous ayez M. Solmes ou non, vous n'aurez jamais les délices de votre cœur, ce vil libertin de Lovelace, si votre père et votre mère, vos oncles et moi nous pouvons l'empêcher. Non, ange tombé, vous ne donnerez point à votre père et à votre mère un fils, ni à moi un frère de cette espèce, en vous donnant à vous-même un si infame débauché pour mari. Ainsi, ne tourmentez plus votre cœur pour lui, et ne tournez plus vos pensées vers cet objet, si vous vous proposez d'obtenir jamais le pardon, les bonnes graces et la moindre estime de votre

famille, et sur-tout de celui qui se dit encore votre frère.

JAMES HARLOVE.

P. S. Je connois les ruses de votre beau talent épistolaire. Si vous m'envoyez une réponse à celle-ci, je vous la renverrai sans l'ouvrir, parce que je ne veux point perdre le tems à disputer avec votre perversité sur des points si clairs. Une fois pour toutes, j'ai voulu vous redresser sur M. Solmes, que je crois fort blâmable de se troubler la tête à votre sujet.

LETTRE XXXIV.

M. LOVELACE à M. BELFORD.

Vendredi, 17 *Mars.*

JE reçois, mes enfans, avec beaucoup de plaisir les joyeuses assurances de votre loyauté et de votre amitié. Que nos principaux amis et les plus dignes de notre confiance, ceux que j'ai nommés dans ma dernière lettre, soient informés de mes sentimens.

Pour toi, Belford, je voudrois t'avoir ici le plutôt qu'il te sera possible. Je crois que je n'aurai pas sitôt besoin des autres; ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent venir chez Milord M..... Je dois m'y rendre aussi, non pour les recevoir, mais pour tranquilliser mon oncle, et l'assurer qu'il

n'y a point de nouveau malheur en campagne qui puisse demander son entremise.

Mon intention est de t'avoir ici constamment auprès de moi, non pas pour ma sûreté : la famille fait beaucoup de bruit, mais n'ose rien de plus. Elle aboie de loin. Mais je veux t'avoir pour mon amusement. Tu m'entretiendras des bons auteurs latins et anglois, pour garantir de léthargie un esprit malade d'amour.

Je suis d'avis que tu viennes dans ton vieil uniforme ; ton valet, sans livrée et sur un pied de familiarité honnête avec toi. Tu le feras passer pour un parent éloigné, à qui tu cherches à procurer de l'emploi par ton crédit là-haut ; à la cour j'entends, tu t'imagines bien que je ne parle point du ciel. Tu me trouveras dans un petit cabaret à bière, (¶) qu'on veut bien appeler ici une auberge, à l'enseigne du cerf-blanc, cruellement blessé, mais uniquement par l'injure du tems (§), dans un mauvais village à cinq milles du château d'Harlowe ; tout le monde connoît ce château d'Harlowe, car il est sorti du fumier, comme Versailles, depuis un tems qui n'est pas immémorial. Tous les pauvres gens le connoissent encore mieux ; mais seulement depuis peu d'années, qu'on y a vu paroître un certain ange parmi les enfans des hommes.

Mes hôtes sont des gens pauvres, mais honnêtes. Ils se sont mis dans la tête que

je suis un homme de qualité qui a quelque raison de se déguiser; et leurs respects n'ont pas de bornes. Il y a dans la maison une vive et jolie petite créature, qui a ses dix-sept ans depuis six jours. Je l'appelle mon bouton de rose. Sa grand'mère (car elle n'a plus de mère) est une bonne vieille femme, aussi agréable qu'on en ait jamais vu remplir un fauteuil de paille dans le coin d'une cheminée, et qui m'a prié fort humblement d'être pitoyable pour sa petite fille. Voilà comme il faut s'y prendre avec moi. Combien de jolies petites créatures me sont passées par les mains, que j'aurois épargnées, si l'on eût reconnu mon pouvoir, et imploré à tems ma clémence! Mais le *debellare superbos* (*) seroit ma devise, si j'en avois une nouvelle à choisir.

Cette pauvre enfant est d'une simplicité qui te plaira beaucoup. Toute humble, toute officieuse, l'innocence même. Je l'aime pour ces deux qualités, et même pour son innocence. Elle fera ton amusement, tandis que je serai à combattre le mauvais tems et à roder furtivement autour des murs et des enclos du château d'Harlowe. Tu auras le plaisir de lire dans son ame simple, tout ce que les femmes du haut étage ont appris à cacher, pour se rendre moins naturelles, et par conséquent moins aimables.

(*) *Dompter les rebelles*, vers de Virgile.

Mais je te charge (et tu ne feras pas ce que je ne me permettrois pas à moi-même pour le monde entier,) je te charge, dis-je, de respecter mon bouton de rose. C'est la seule fleur odoriférante qui se soit épanouie depuis dix ans aux environs de ma demeure, et qui s'y épanouira d'ici à dix ans ; car ma servitude actuelle m'a laissé le tems de prendre de bons mémoires sur le passé et sur l'avenir.

Je ne me souviens pas d'avoir jamais été honnête si long-tems depuis mon initiation. Il m'importe de l'être. On peut découvrir tôt ou tard le lieu de ma retraite, et l'on s'imaginera que c'étoit mon bouton de rose qui m'y avoit attiré. Un témoignage favorable de la part de ces bonnes gens suffit pour établir ma réputation. Car on peut affirmer avec serment que la parenté de la grand'mère avec mon bouton de rose est bien réelle et bien vraie ; et le père est un pauvre et honnête paysan qui n'a de joie que dans son bouton de rose. Ah! Belford! je te le répète, épargne (car je te laisserai souvent seul avec elle,) épargne mon bouton de rose. Observe avec mon bouton de rose, une règle que je n'ai jamais violée, sans qu'il m'en ait coûté de longs regrets : c'est de ne pas ruiner une pauvre fille, (¶) qui n'a d'autre support que que sa simplicité et son innocence, qui n'a qu'une chétive fortune, incapable de la mettre à couvert des mépris insultans de

tant d'ames plus méprisables que la sienne, et des horreurs de l'indigence. Une pauvre infortunée de son espèce ne sait que gémir en secret sur son malheur; et peut-être qu'à la fin, pour se dérober aux traits envenimés des langues médisantes, le désespoir la portera à se précipiter dans quelque torrent homicide, ou à terminer ses infortunes par le nœud fatal de sa jarretière, première tentative, j'imagine, qu'essaya contre ses jours une amante abandonnée. Mon bouton de rose n'appellera point les attaques : elle ne prendra avec toi aucun air de suffisance et de présomption, aucune précaution d'une défiance qui te soupçonne, espèce d'agacerie qui te provoqueroit indirectement à armer contr'elle tout ce que tu peux machiner de fraudes et d'artifices. Sans aucune défiance du danger, la gorge de l'agneau iroit se placer d'elle-même sous le couteau : ah! Belford, ne sois pas le boucher de mon agneau! (b)

Garde-toi de l'être pour une autre raison que je vais te donner. Ce jeune cœur est touché d'amour. Son tendre sein palpite d'une passion dont elle n'a pas encore su trouver le nom. J'ai surpris, un jour, ses yeux suivant un jeune apprenti charpentier, fils d'une veuve sa voisine, qui, pour m'exprimer dans son idiome, demeure à *la petite maison blanche de l'autre côté de la rue*. C'est un assez joli gar-

çon, qui peut avoir trois ans plus qu'elle. (¶) La société de leurs jeux leur avoit caché jusqu'à leurs quinze et dix-huit ans, qu'il se formoit entr'eux un lien plus intime, et sous ce voile, leurs cœurs s'étoient de plus en plus rapprochés, comme à leur insu. (b) Je n'ai pas été long-tems à remarquer que leur amour est réciproque. Voici mes preuves. Un embarras et une révérence qui ne manque jamais à l'instant que le garçon apperçoit sa jolie maîtresse; le soin de se retourner souvent, à mesure qu'il s'éloigne, pour saluer des yeux ceux de la belle, qui le suivent; et lorsqu'il tourne un coin de rue, qui va lui dérober sa vue, la moitié de son corps qui s'avance, encore en se courbant, pour ôter son chapeau et la saluer encore une fois plus bas qu'auparavant. J'étois un jour derrière elle, sans qu'elle m'eût apperçu. Elle lui répondit par une profonde révérence, et par un soupir que Jean étoit trop loin pour entendre. Heureux coquin! dis-je en moi-même. Je me retirai, et mon bouton de rose rentra d'un pied léger, comme si, de l'avoir vu seulement, sans se parler, eût suffi pour la rendre contente, et qu'elle n'eût rien désiré de plus.

J'ai examiné son petit cœur. Elle m'a fait son confident. Jean Barton lui plairoit assez, m'a-t-elle avoué, et Jean Barton lui a dit qu'il l'aimeroit plus que toutes les autres filles du village. Mais, hélas! il n'y

faut pas penser. Et pourquoi, lui ai-je demandé. Elle ne sait pas, m'a-t-elle répondu, avec un soupir ; mais Jean est neveu d'une tante qui lui a promis cent guinées à la fin de son apprentissage ; et son pere à elle ne peut donner que fort peu de chose pour l'établir. Et quoique la mère de Jean dise qu'elle ne sait pas où son fils pourroit trouver une fille plus jolie et de meilleure famille ; cependant, a-t-elle ajouté avec un autre soupir, à quoi servent les discours ? Je ne voudrois pas que Jean fût pauvre et malheureux pour l'amour de moi. Car, quel avantage m'en reviendroit-il ? Monsieur, vous le savez.

Que ne donnerois-je pas, Belford, (car, Dieu me damne ! je crois que mon ange me réformera, si l'implacable folie de ses parens ne nous perd pas tous deux) que ne donnerois-je pas pour avoir un cœur de la même bonté et de la même innocence que celui de Jean ou de mon bouton de rose !

Je sais que j'ai un diable de cœur qui n'est pêtri que de méchanceté, et que j'ai reçu tel de la nature, je crois. Quelquefois à la vérité il s'y éleve un bon mouvement, mais qui expire aussi-tôt. Un amour pour l'intrigue ! une invention pour les noirceurs ! un plaisir d'orgueil à triompher ! une fortune qui encourage et seconde tous mes goûts ! et une force de constitution ! Que sert de le déguiser ? je n'aurois

encore été qu'un vaurien, quand je serois né un valet de charue.

(¶) Mais le diable est dans le sexe : sans cesse il vous égare dans la voie de perdition. Quel homme, après une première faute commise avec lui, recouvra jamais sa vertu ? Et cependant sans la vertu, dont nous autres libertins conspirons sans cesse la ruine, quelle substance y a-t-il même dans les dernières faveurs de ce sexe maudit ? Les attaques et l'attente sont bien une sorte de plaisir : la réflexion et le souvenir en donnent encore, si le cœur est bien endurci contre le remords d'une faute commise ; mais la jouissance, en bonne foi, qu'est-ce que c'est ? Et cependant comme elle est le vœu de la nature, on n'est pas satisfait sans elle. -- Vois quelles graves réflexions produit un sujet innocent. (ꝺ)

Je trouve quelque satisfaction à penser que la réforme ne m'est pas impossible. Mais alors, mon ami, il me faudroit voir un peu meilleure compagnie ; car il est certain que nous ne faisons ensemble que nous endurcir dans le vice. Ne t'alarme pas, mon enfant. Tu auras du tems de reste, toi et tes camarades, pour choisir un autre chef ; et je me figure que tu seras l'homme qui leur convient.

En même-tems, comme c'est ma regle, lorsque j'ai commis une action bien noire, de faire quelque bien par voie d'expiation,

et que je me crois là-dessus fort en arrière, je suis dans le dessein, avant que de quitter ce canton, (j'entends le quitter avec succès, sans quoi, suivant une autre règle, je ferai du mal au double, par voie de vengeance, mais jamais à mon bouton de rose) de joindre aux cent guinées de la tante de Jean, cent autres guinées pour faire le bonheur de ce couple innocent. Ainsi, je te le répète une fois et cent fois, respecte mon bouton de rose.

Je suis interrompu. Mais dans un moment, une seconde lettre, et les deux partiront ensemble.

LETTRE XXXV.

M. LOVELACE à M. BELFORD.

AVEC le secours de mon vigilant espion, je suis aussi bien informé de la plupart des démarches de ma charmante, que de tous les mouvemens du reste de la famille. C'est un plaisir délicieux pour moi de me représenter ce coquin caressé par les oncles et le neveu, et initié dans tous leurs secrets, tandis qu'il ne suit avec eux que *ma ligne de direction*. Je lui ai recommandé, sous peine de perdre la pension que je lui fais chaque semaine, et ma protection pour l'avenir, de se conduire si bien que ni ma charmante, ni personne de la famille ne

puisse le soupçonner. Je lui ai dit qu'il pouvoit avoir les yeux sur elle lorsqu'elle sort ou qu'elle entre, mais seulement pour écarter les autres domestiques du chemin qu'elle prend, et qu'il devoit éviter sa vue lui-même. Il a dit au frère que cette chère créature avoit tenté de l'engager, par un présent (*qu'elle ne lui a jamais offert*) à se charger pour Miss Howe d'une lettre, (*qui ne fut jamais écrite*) avec une incluse, (qui, disoit-il, pouvoit être pour moi) et qu'il s'en étoit excusé ; mais qu'il demandoit en grace qu'elle ne sût jamais qu'il l'eût trahie. Cette fausse confidence lui a valu un misérable scheling, et de grands applaudissemens. Elle a été suivie d'un ordre à tous les domestiques de redoubler de vigilance, dans la crainte que la belle ne trouve quelqu'autre voie pour faire passer ses lettres. Une heure après, on a chargé mon agent de se présenter sur son passage ; et en lui témoignant qu'il se repent de l'avoir refusée, de lui offrir ses services et de porter sa lettre. Alors il rapportera qu'elle a refusé de les lui confier.

Ne vois-tu pas à combien de bonnes fins cet artifice peut conduire? Premièrement, il assure à ma belle, sans qu'elle le sache elle-même, la liberté qu'on lui laisse de se promener seule au jardin ; car voilà tous ses parens convaincus que, depuis qu'ils lui ont enlevé sa servante, il ne lui reste aucun moyen de faire sortir ses let-

tres. Autrement, se seroit-elle exposée à tenter un valet qui n'étoit pas dans son secret? Ainsi sa correspondance avec Miss Howe comme avec moi est parfaitement à couvert.

En second lieu, il me donnera peut-être le moyen de me procurer une entrevue secrette avec elle; et j'y pense fortement, de quelque maniere qu'elle puisse le prendre. J'ai découvert par mon espion, qui peut tenir tous les autres domestiques à l'écart, que chaque jour, matin et soir, elle se rend au bûcher assez éloigné de la maison, sous le prétexte d'aller voir une volière où elle nourrit des pintades, qui lui sont venus de son grand-père et auxquelles elle est, par cette raison, fort attachée. J'ai de bons mémoires sur tous les pas qu'elle y fait; et comme elle m'a confessé elle-même, dans une de ses lettres, qu'elle entretient un commerce secret avec Miss Howe, je présume que c'est par cette voie.

L'entrevue que je médite me fera obtenir, ou je suis trompé, son consentement pour bien d'autres faveurs de la même nature. Si ce lieu où je m'attends à la voir, ne lui plaisoit pas, je suis en état de l'accompagner, lorsqu'elle me l'aura permis, dans une sorte de verger dans le goût Hollandois, qui règne le long du mur. Mon instrument, le susdit Joseph Léman, m'a fourni le moyen de me procurer deux clefs

de la porte du jardin (dont quelques bonnes raisons m'ont porté à lui laisser l'une) laquelle porte ouvre du côté d'un épais taillis, où la tradition du pays, parmi les domestiques, est qu'il revient des esprits, parce qu'on y trouva un homme pendu, il y a environ vingt ans. Cette porte est assurée par un verrouil du côté du jardin ; mais dans l'occasion Joseph lèvera l'obstacle.

Il a fallu lui promettre, sur mon honneur, qu'il n'arrivera de ma part aucun malheur à ses maîtres. Le coquin m'assure qu'il les aime, mais que me connoissant pour un homme d'honneur, dont il sait que l'alliance ne peut qu'être avantageuse pour la famille, comme tout le monde le reconnoîtra, dit-il, lorsque les préjugés seront détruits, il ne fait pas difficulté de me rendre service ; sans quoi, pour le monde entier, il ne voudroit pas se charger d'un tel rôle. Il n'y a point de fripon qui n'ait pour l'être une excuse en réserve à donner à sa conscience. Quel hommage à la probité, de voir que les plus scélérats y prétendent, dans le tems même qu'ils se livrent à des actions qui les feront peut-être passer pour tels aux yeux de tout le monde, et à leurs propres yeux !

Mais que prétend cette stupide famille, en me jetant dans la nécessité d'avoir recours à cette multiplication de machines ? Mon amour et ma vengeance prennent le dessus tour-à-tour. Si l'amour échoue, la

vengeance me consolera. Ils la sentiront, j'en jure par tout ce qu'il y a de plus sacré, fallut-il m'exiler de ma patrie pour le reste de mes jours.

Je me jetterai aux pieds de ma divinité, tentative que j'ai déja voulu essayer deux fois sans succès. Je connoîtrai alors quel fond j'ai à faire sur ses sentimens. Si je n'étois arrêté par cette espérance, je serois tenté de l'enlever. Un si beau rapt est digne de Jupiter même.

Mais je ne veux mettre que de la douceur dans tous mes mouvemens. Mon abord sera tout respect, et le respect ira même jusqu'à l'adoration. Sa main connoîtra seule tout le feu de mon cœur, par l'impression de mes lèvres, de mes lèvres tremblantes; car je suis sûr qu'elles trembleront réellement, quand je ne serois pas résolu de le feindre. Mes soupirs seront aussi doux que les soupirs de mon tendre bouton de rose. Je l'inviterai à la confiance par mon humble soumission. Je ne tirerai aucun avantage de la solitude du lieu. Tous mes soins tendront à dissiper ses craintes, à lui persuader qu'elle peut se reposer à l'avenir sur ma délicatesse et sur mon honneur. Mais je me permettrai quelques légères plaintes, sans la moindre menace contre ceux qui ne cessent point de m'en faire. Mais, Belford! tu te figures bien que c'est pour imiter le lion de Dryden, c'est-à-dire, pour m'assurer la proie de mon

amour, ou lâcher la bride à ma vengeance, sur mes indignes chasseurs (*).

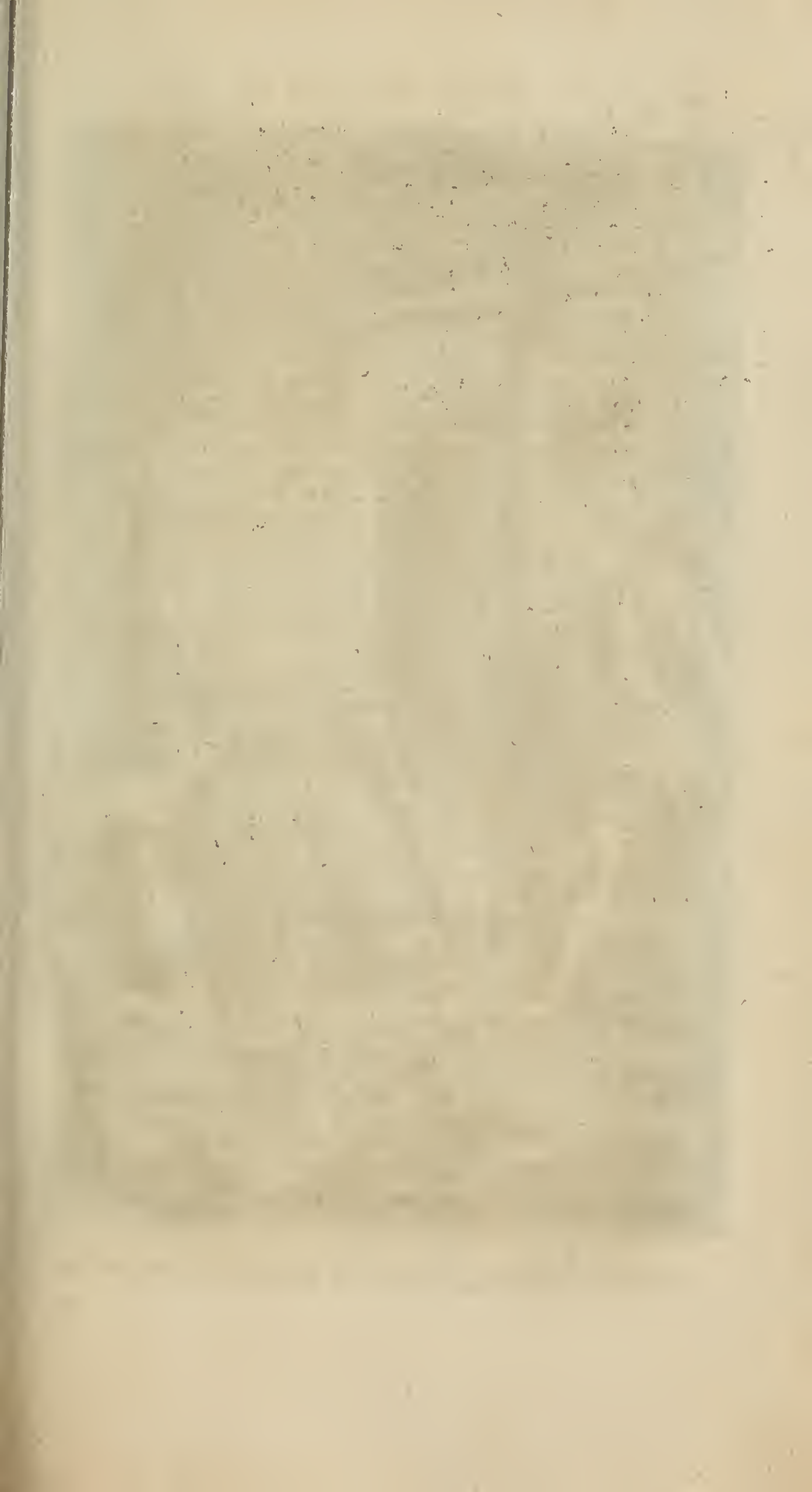
[*] (¶) Ne vous rassurez point s'il force au silence son ressentiment profond; qui sait taire sa plainte, médite sa vengeance. Tel le lion qui dort, ou feint de dormir, en attendant sa proie : pour attirer à sa portée son ennemi sans soupçon, il étouffe ses rugissemens, et cache sa griffe contractée; mais au moment que trouve sa fureur, soudain il se relève dans la rage et s'élance : il passe et épargne le foible vulgaire terrassé par la peur, et fond sur les chasseurs, qu'il déchire en monarque furieux. (L)

LETTRE XXXVI.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Samedi au soir, 18 *Mars.*

J'AI pensé mourir de frayeur. J'en suis encore hors d'haleine. Voici l'occasion. J'étois descendue au jardin, sous mes prétextes ordinaires, dans l'espérance de trouver quelque chose de vous au dépôt. Le chagrin de n'y rien appercevoir m'alloit faire sortir du bûcher, lorsque j'ai entendu comme remuer quelqu'un derrière une pile de bois. J'ai été extrêmement surprise. Mais je l'ai été bien davantage à la vue d'un homme qui s'est montré tout d'un coup à moi au fond du bûcher. Ah! me





suis-je dit aussi-tôt, voilà le fruit d'une correspondance illicite !

Au moment que je l'ai apperçu, il m'a conjurée de n'être point effrayée ; et s'approchant plus vîte que je n'ai pu le fuir, il a ouvert un grand manteau qui m'a laissé reconnoître, qui ? Eh ! quel autre que M. Lovelace ? Il m'auroit été impossible de crier, quoique je l'aie tenté, et quand j'ai découvert que c'étoit un homme, et quand j'ai reconnu qui c'étoit : mais la voix m'avoit abandonnée ; et si je n'avois saisi une étaie qui soutient le vieux toit, je serois tombée sans connoissance.

Jusqu'à présent, comme vous savez, je l'avois tenu dans un juste éloignement. Mais en reprenant mes esprits, jugez quelle doit avoir été ma première émotion, lorsque je me suis rappelé son caractère, sur le témoignage de toute ma famille ; son esprit entreprenant ; et que je me suis vue seule avec lui, dans un lieu si voisin d'un chemin détourné, et si éloigné du château.

Cependant ses manières respectueuses ont bientôt dissipé cette crainte, mais pour faire place à une autre, celle d'être apperçue avec lui, et de voir bientôt mon frère informé de l'aventure. Les conséquences naturelles, s'il n'y avoit pas de plus grands malheurs encore à redouter, s'offroient en foule à mon imagination ; une prison plus étroite, la cessation absolue

de notre correspondance, et un prétexte assez vraisemblable pour les plus violentes contraintes. D'un côté comme de l'autre, rien assurément ne pouvoit justifier M. Lovelace d'une entreprise si hardie.

Aussi-tôt donc que j'ai eu la force de parler, je lui ai fait connoître avec la plus vive chaleur combien je me tenois offensée ; je lui ai reproché qu'il lui importoit peu de m'exposer au ressentiment de tous mes parens, pourvu que son impétueuse humeur fût satisfaite, et je lui ai commandé de se retirer sur-le-champ. Je me retirois moi-même avec précipitation, lorsqu'il s'est jeté à genoux devant moi, en me conjurant de lui accorder un seul moment. Il m'a déclaré qu'il ne s'étoit rendu coupable de cette témérité à mes yeux que pour en éviter une beaucoup plus grande ; en un mot, qu'il ne pouvoit supporter plus longtems les insultes continuelles qu'il recevoit de ma famille, avec l'idée qu'il avoit fait si peu de progrès dans mon estime ; qu'il ne pouvoit se promettre d'autre fruit de sa patience que de me perdre pour toujours, et de se voir plus insulté que jamais par ceux qui triompheroient de son chagrin.

Il a, comme vous savez, les genoux fort souples. Vous m'avez dit que c'est une de ses ruses d'offenser souvent dans des choses légères pour montrer son adresse à se justifier.

Il a continué avec la même vivacité : ses craintes étoient qu'un naturel aussi doux, aussi obligeant qu'il prétend que le mien l'est pour tout le monde, excepté pour lui, et mes principes d'obéissance, qui me portent à rendre ce que je crois devoir aux autres, sans consulter s'ils me rendent eux-mêmes ce qu'ils me doivent, ne fussent employés contre moi en faveur d'un homme suscité, en partie pour se venger sur moi de la distinction enviée avec laquelle j'ai été traitée par mon grand-père, en partie pour se venger sur lui de ce qu'il avoit accordé la vie à une personne qui auroit voulu lui ôter la sienne, et qui cherchoit présentement à lui ôter des espérances qui lui étoient beaucoup plus chères que sa vie.

Je lui ai répondu qu'il pouvoit s'assurer que la rigueur qu'on employoit avec moi ne produiroit rien moins que l'effet qu'on s'en étoit promis ; que, malgré la sincérité avec laquelle je pouvois dire que mon inclination étoit toujours pour le célibat, et lui déclarer particulièrement que, si mes parens me dispensoient d'épouser l'homme qui me déplaisoit, ce ne seroit pas pour en prendre un qui leur déplût.....

Il m'a interrompue ici en me demandant pardon de sa hardiesse, mais pour me dire qu'il ne pouvoit retenir les marques de son désespoir, lorsqu'après tant de preuves de sa respectueuse passion, il m'enten-

doit..... Et je vous prie, Monsieur, lui ai-je dit, permettez-moi de vous interrompre à mon tour, pourquoi ne faites-vous pas valoir en termes encore plus clairs l'obligation que cette passion si vantée m'impose ? pourquoi ne me déclarez-vous pas en termes positifs qu'une persévérance que je n'ai pas désirée, et qui me met aux mains avec toute ma famille, est un mérite qui me rend coupable d'ingratitude, lorsque je n'y réponds pas comme vous semblez le désirer ?

Je devois pardonner, a-t-il repris, si lui, qui ne prétendoit qu'à un mérite de comparaison, parce qu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit point d'homme au monde qui fût digne de moi, il avoit eu la présomption d'espérer un peu plus de part à ma faveur qu'il n'en avoit encore obtenu, lorsqu'on lui avoit donné pour concurrens des Symmes et des Wierleys, et en dernier lieu, un reptile aussi méprisable que ce Solmes. A l'égard de sa persévérance, il reconnoissoit qu'il lui étoit impossible de s'en désister ; mais je devois convenir aussi que, quand il n'existeroit pas, les offres de Solmes étoient telles, que je me serois trouvée engagée dans les mêmes difficultés avec ma famille : il prenoit par conséquent la liberté de me dire que, loin de les augmenter en marquant des bontés pour lui, c'étoit le moyen le plus propre à m'en affranchir. Mes parens avoient con-

duit les choses au point (et cela n'est que trop vrai) qu'il m'étoit impossible de les obliger, qu'en me sacrifiant moi-même à Solmes. Ils sentoient d'ailleurs parfaitement la différence qu'ils devoient mettre entre Solmes et lui : l'un, ils se flattoient de le conduire à leur gré ; l'autre étoit capable de me défendre contre toutes sortes d'insultes, et comptoit, entre ses espérances, des perspectives toutes naturelles, fort supérieures aux folles idées de mon frère pour l'acquisition d'un titre.

Comment cet homme-là, ma chère, est-il si bien instruit de toutes nos misères domestiques ? Mais je suis bien plus étonnée qu'il ait pu connoître le lieu où il m'a surprise, et le moyen de m'y rencontrer.

Mon inquiétude me faisoit trouver les momens fort longs, d'autant plus que la nuit s'approchoit. Cependant il ne m'a pas été possible de me délivrer de lui, sans en avoir entendu bien davantage.

Comme il espéroit se voir quelque jour le plus heureux de tous les hommes, il m'assuroit qu'il avoit tant d'égards pour ma réputation, que, loin de me proposer aucune démarche qui pût m'être reprochée, il ne les condamnoit pas moins que moi, quelque favorables qu'elles pussent être pour lui. Mais, puisqu'on ne me permettoit point de choisir le célibat, il me laissoit à considérer si j'avois plus d'une voie pour éviter la violence qu'on vouloit

faire à mes inclinations. Un père si jaloux de son autorité, et des oncles qui pensoient comme lui ! Le retour de M. Morden étoit encore éloigné ; mon oncle et ma tante Hervey n'avoient dans toute la famille qu'une vaine considération, qui ne *signifioit rien*, ce fut son expression ; mon frère et ma sœur ne cessoient pas d'attiser le feu ; les offres continuelles de Solmes étoient un autre aiguillon ; et la mère de Miss Howe se rangeoit de leur parti plutôt que du mien, par le seul motif de donner un exemple à sa fille.

Ensuite il m'a demandé si je consentirois à recevoir là-dessus une lettre de sa tante Lawrance ; car sa tante Sadleir, m'a-t-il dit, ayant perdu depuis peu sa fille unique, se mêle peu des affaires du monde, ou n'y pense que pour souhaiter de le voir marié, et avec moi plutôt qu'avec aucune autre femme.

Véritablement, ma chère, il y a bien des choses raisonnables dans tout ce qu'il m'a dit. Je crois pouvoir faire cette remarque sans qu'il soit question de *feux* ni de *battemens de cœur*. Cependant je lui ai répondu que, malgré la considération extrême que j'ai pour les dames de sa famille, je n'étois pas disposée à recevoir des lettres qui eussent rapport à une fin que je n'avois aucune intention de favoriser ; que, dans la triste situation où j'étois réduite, le devoir m'obligeoit de tout es-

pérer, de tout souffrir et de tout tenter; que mon père me voyant ferme et résolue de mourir plutôt que d'épouser Solmes, se relâcheroit peut-être.....

Il m'a interrompue pour me représenter combien ce changement étoit peu vraisemblable, après les démarches déja faites par ma famille, et qu'il a pris soin de me remettre sous les yeux, telles que la précaution qu'ils ont eue d'indisposer contre moi Mad. Howe, comme une personne qui pouvoit m'accorder un asyle, si j'étois poussée au désespoir; l'empressement de mon frère à souffler continuellement aux oreilles de mon père que, si l'on attend le retour de M. Morden, qui pourra insister sur l'exécution du testament, et la nécessité de me céder la terre de mon grand-père, il sera trop tard pour me retenir dans la dépendance paternelle; le parti qu'ils ont pris de me renfermer; celui de m'ôter si brusquement ma servante, et d'établir celle de ma sœur ma surveillante, l'adresse avec laquelle ils ont fait renoncer ma mère à son propre jugement, pour la faire entrer dans toutes leurs vues : autant de preuves évidentes, m'a-t-il dit, que rien ne les arrêteroit pour venir à bout de leurs résolutions, autant de sujets d'une mortelle inquiétude pour lui. Il m'a demandé si j'avois jamais vu mon père se départir d'une résolution une fois arrêtée dans sa tête, sur-tout lorsqu'il y croyoit son

autorité ou ses droits intéressés. La familiarité, dit-il, dans laquelle il a vécu quelque temps avec ma famille, l'a rendu témoin de plusieurs traits d'un despotisme arbitraire, dont on trouveroit peu d'exemples dans les maisons même des princes, mais qu'il s'abstenoit de citer, de peur de me déplaire; et ma mère, la plus excellente de toutes les femmes, en a fait une triste expérience.

Il alloit se livrer, je m'imagine, à d'autres réflexions de cette nature; mais je lui ai témoigné qu'elles m'offensoient, et que je ne permettrois jamais qu'il les fît tomber sur mon père. J'ai ajouté que ses rigueurs, quoique peu méritées, ne pouvoient me dispenser de ce que je dois à l'autorité paternelle.

Je ne devois pas le soupçonner, m'a-t-il répondu, de prendre plaisir à m'insinuer de pareilles idées; parce que, tout autorisé qu'il étoit par les traitemens qu'il recevoit de ma famille, à ne pas beaucoup la ménager, il savoit que les moindres libertés de cette nature n'étoient propres qu'à me déplaire. D'un autre côté, néanmoins, il étoit obligé d'avouer qu'étant jeune, avec des passions aussi vives que d'autres, et s'étant toujours fait un mérite de dire librement ce qu'il pensoit, il lui étoit assez pénible de faire cette violence à son caractère. Mais sa considération pour moi lui faisoit réduire ses observations à

des faits clairs et avoués, qu'on ne pouvoit contester, et je ne pouvois raisonnablement m'offenser qu'il tirât du moins une conséquence qui suivoit naturellement de ce qu'il avoit dit; c'étoit que mon père, se conduisant avec tant de hauteur avec une femme qui ne lui avoit jamais disputé cette prérogative, dont il étoit jaloux à l'excès, il n'y avoit aucune espérance qu'il se relâchât, pour une fille, d'une autorité dont il étoit encore plus jaloux, sur-tout son idée se trouvant fortifiée par des intérêts de famille, par une aversion très-vive, quoique injustement conçue, et par les ressentimens et les vues intéressées de mon frère et de ma sœur, lorsque mon bannissement de leur présence m'ôtoit le moyen de plaider ma cause, et de solliciter leur justice en ma faveur.

Quel malheur, ma chère, qu'il y ait tant de vérité dans ces observations et dans la conséquence! Il l'a tirée d'ailleurs avec plus de sang-froid et de ménagement pour ma famille que je ne croyois pouvoir en attendre d'un homme si injurié, et à qui tout le monde attribue des passions indomtables.

Ne me presserez-vous point sur les battemens de cœur et sur la chaleur qui m'a pu monter au visage, si de tels exemples de l'ascendant qu'il est capable de prendre sur son naturel emporté me disposent à conclure, qu'en supposant quelque possibi-

lité de réconciliation entre ma famille et lui, il n'y auroit point à désespérer qu'il ne pût être ramené au bien par les voies de la douceur et de la raison? (¶) Et cela indiqueroit encore qu'il a des idées fort modérées de ces droits arbitraires des maris, dont on entend tant parler dans notre famille. (§)

Il m'a représenté que ma disgrace et la violence qu'on fait à ma liberté sont connues de tout le monde, que mon frère et ma sœur ne font pas scrupule de parler de moi comme d'un enfant comblé de faveurs, qui est actuellement dans un état de rebellion; que tous ceux néanmoins qui me connoissent, ne balancent point à justifier mon aversion pour un homme qui leur paroît convenir mieux à ma sœur qu'à moi; que tout malheureux qu'il est de n'avoir pu faire plus d'impression sur mon cœur, tout le monde me donne à lui; que sa naissance, sa fortune et ses espérances assez brillantes, ne pouvant être attaquées, ses ennemis même ne faisoient qu'une objection contre lui; et que, graces au ciel et à mon exemple, il se promettoit de la détruire pour jamais, puisqu'il avoit commencé à reconnoître ses erreurs, et à s'en repentir de bonne foi, quoiqu'elles fussent beaucoup moins énormes que la malignité et l'envie ne les représentoient; mais que c'étoit un article sur lequel il s'arrêtoit d'autant moins,

qu'il valoit mieux faire parler ses actions que ses protestations et ses promesses. Ensuite, prenant de là occasion de me faire un compliment, il m'a protesté qu'ayant toujours aimé la vertu, quoiqu'il n'en ait pas observé les règles autant qu'il le devoit, c'étoient sur-tout les qualités de mon ame qui l'enchaînoient le plus à moi, et qu'il m'avouoit avec franchise qu'avant de m'avoir connue, il n'avoit jamais trouvé de motif capable de lui faire surmonter une malheureuse espèce de préjugé qu'il avoit contre le mariage, et qui l'avoit rendu jusqu'alors inpénétrable aux désirs et aux instances de tous ses proches.

Vous voyez, ma chère, qu'il ne fait pas difficulté de parler de lui-même comme en parlent ses ennemis. Je ne puis disconvenir que sa franchise, sur un point qui n'est pas fort à son honneur, ne donne du crédit à ses autres protestations. Il me semble que je démasquerois aisément l'hypocrisie, particulièrement dans un homme qui passe pour s'être accordé de grandes libertés, s'il s'attribuoit tout d'un coup des lumières et des convictions extraordinaires, sur-tout à son âge. Les habitudes, j'imagine, ne doivent pas être si faciles à déraciner. Vous avez toujours remarqué avec moi qu'il dit librement sa pensée, quelquefois même jusqu'à blesser la politesse; et le traitement qu'il reçoit de ma famille est une assez bonne preuve qu'il

n'est pas capable de faire bassement sa cour à personne par un motif d'intérêt. Quelle pitié que, dans un caractère où l'on reconnoît des traces de principes si louables, les bonnes qualités soient ternies et comme étouffées par le vice ! On nous a dit qu'il a la tête meilleure que le cœur ; mais croyez-vous réellement que M. Lovelace puisse avoir le cœur fort mauvais ? Pourquoi le sang n'agiroit-il pas dans les hommes comme dans les espèces moins nobles ? Toute sa famille est irréprochable, excepté lui, à la vérité. On ne parle des dames qu'avec admiration. Mais je crains de m'attirer le reproche que je veux éviter ; cependant ne seroit-ce pas pousser aussi trop loin la censure, et se montrer trop rigoureux envers son amie, que de lui reprocher la justice qu'elle rend à tel homme en particulier, et le jugement qu'elle porte à son avantage, lorsqu'on lui permettroit sans difficulté de rendre la même justice à tout autre homme.

Il est revenu à me presser de recevoir une lettre de sa tante Lawrance, et d'accepter l'offre de leur protection. Il a remarqué que les personnes de qualité tiennent un peu trop au cérémonial, comme on le reproche aussi aux personnes de vertu, ce qui n'étoit pas fort surprenant, parce que la qualité, soutenue dignement, est la vertu, et que réciproquement la vertu est la véritable qualité ; que les mo-

tifs pour garder une réserve décente sont les mêmes, et qu'elles ont toutes deux une même origine : (où a-t-il pris ces notions, ma chère ?) sans quoi sa tante se seroit déja déterminée à m'écrire ; mais qu'elle souhaitoit savoir auparavant si ses offres seroient bien reçues, d'autant plus que, suivant les apparences, elles ne seroient point approuvées d'une partie de ma famille : et que, dans tout autre cas que celui de l'injuste persécution où je gémissois, et qui pouvoit encore augmenter, rien ne pourroit l'engager à me les faire.

Je lui ai répondu que toute la reconnoissance que je devois à cette dame, si l'offre venoit d'elle, ne m'empêchoit pas de voir où cette démarche pouvoit me conduire. J'aurois craint de me donner peut-être un air de vanité, si je lui avois dit que ses instances, dans cette occasion, sentoient un peu l'artifice et l'envie de m'engager dans des mesures dont il ne me seroit pas aisé de revenir. Mais j'ai ajouté que la splendeur même du titre royal étoit peu capable de me toucher ; que dans mes idées la vertu seule étoit la grandeur ; que l'excellent caractère des dames de sa famille faisoit plus d'impression sur moi que la qualité de belle-sœur de Milord M..... et de filles d'un Pair : que pour lui, quand mes parens auroient approuvé sa recherche, il ne m'auroit ja-

mais trouvée disposée à encourager ses soins, s'il n'avoit eu que le mérite de ses tantes à faire valoir, puisqu'alors les mêmes raisons qui me les faisoient admirer, n'auroient été qu'autant d'objections contre leur neveu. Je l'ai assuré que ce n'étoit pas sans un extrême chagrin que je m'étois vue engagée dans un commerce de lettres avec lui, sur-tout depuis que cette correspondance m'avoit été défendue; que le seul fruit agréable que je voulusse tirer d'une entrevue que je n'avois ni prévue ni désirée, étoit de lui faire connoître que je me croyois désormais obligée de supprimer ces lettres; et que j'espérois qu'à l'avenir il n'auroit pas recours à des menaces contre ma famille, pour me mettre dans le cas de lui répondre.

Il restoit encore assez de jour pour me faire appercevoir qu'il a pris un air fort grave après cette déclaration. Il attachoit tant de prix, m'a-t-il dit, à la liberté de mon choix, et à un sentiment exempt de contrainte, dédaignant de s'abaisser au niveau de Solmes, en employant les voies de la violence qui fondoient son vil espoir, qu'il se haïroit lui-même, s'il étoit capable de penser jamais à m'engager par la frayeur, et à me déterminer par de si indignes moyens. Cependant, il y avoit deux choses à considérer. Premièrement, les outrages qu'il recevoit continuellement;

les espions qu'on entretenoit auprès de lui, et dont il en avoit découvert un; les indignités qu'on étendoit jusqu'à sa famille, et celles qu'on me faisoit essuyer à moi-même en haine de lui, comme on le déclaroit ouvertement, sans quoi il reconnoissoit qu'il lui conviendroit mal de s'en ressentir pour moi sans ma permission: (le rusé personnage a fort bien vu qu'il prêtoit ici le flanc, s'il ne se couvroit par cette circonstance) toutes ces considérations lui faisoient une loi indispensable de marquer son juste ressentiment. Il me faisoit juge moi-même s'il étoit raisonnable qu'un homme d'honneur digérât tant d'insultes, à moins que ce ne fût par l'intérêt de me plaire. En second lieu, il me prioit de considérer si la situation où j'étois (prisonnière dans la maison de mon père, forcée par toute ma famille de recevoir un mari indigne de moi; et cela au premier jour, soit que j'y consentisse ou non) admettoit quelque délai dans les mesures qu'il me proposoit de prendre pour prévenir ce malheur, et qu'il ne me proposoit que *pour la dernière extrêmité*. D'ailleurs, l'offre de sa tante ne m'engageoit à rien; je pouvois accepter cette protection, sans me jeter dans la nécessité d'être à lui, si je trouvois dans la suite quelque sujet de reproche contre sa conduite.

Mais quelle autre vue me prêteroit le public, lui demandai-je, si à cette der-

nière extrêmité, j'allois, comme il me le proposoit, m'abandonner à la protection de ses parens?

Et croirez-vous, a-t-il repris, que le public donne à présent une autre explication à la violence qui vous tient renfermée, que la vue de vous empêcher de prendre ce parti? Vous devez considérer, mademoiselle, qu'il ne vous est plus libre de choisir; et qui sont ceux qui vous ôtent cette liberté? vous êtes au pouvoir de gens (pourquoi leur donnerois-je le nom de parens?) qui sont déterminés à vous faire exécuter leur volonté, et à vous priver de la vôtre. Ce que je vous propose, c'est de recevoir l'offre de ma tante, mais de n'en faire usage qu'après avoir tout employé pour en éviter la nécessité. Permettez-moi d'ajouter que si vous prenez ce moment de crise, pour rompre une correspondance sur laquelle tout mon espoir est fondé, et si vous êtes résolue de ne pas prévenir le pire de tous les maux, il est évident pour moi que vous y succomberez à la fin. Le pire! j'entends pour moi seul, car il ne sauroit l'être pour vous. Et *alors* (portant au front son poing fermé) comment pourrois-je soutenir seulement cette supposition? *Alors* il sera donc vrai que vous serez à Solmes? Mais par tout ce qu'il y a de sacré, ni lui, ni votre frère, ni vos oncles ne jouiront pas de leur triomphe. Que je sois confondu s'ils en jouissent!

La violence de son emportement m'a effrayée. Cependant, je me retirois dans mon juste ressentiment ; mais, se jetant encore une fois à mes pieds : Au nom du ciel ! ne me quittez pas, très-chère dame ! ne me laissez point ainsi dans le désespoir où je suis ! Ce n'est pas le repentir de mon serment qui me fait tomber à vos genoux ; je le renouvelle au contraire à vos pieds. Et il le jura encore. Mais ne pensez pas que ce soit une menace pour vous faire pencher de mon côté par des craintes. Si votre cœur, a-t-il continué en se levant, vous porte à céder à la volonté de votre père, ou plutôt de votre frère, et à me préférer Solmes, je me vengerai assurément de ceux qui insultent et moi et les miens ; mais j'arracherai aussi mon cœur de mes propres mains, s'il m'est possible, s'il hésite un instant à étouffer sa flamme pour une femme capable de cette indigne préférence.

Je lui ai dit qu'il me tenoit là un langage assez offensant, mais qu'il pouvoit s'assurer que jamais je ne serois à M. Solmes, sans qu'il en pût rien conclure en sa faveur, parce que j'avois fait la même déclaration à ma famille, et en supposant même qu'il n'existât que lui au monde.

Voulois-je du moins lui continuer l'honneur de ma correspondance ? Après l'espoir qu'il avoit eu d'obtenir de plus grandes preuves de mon estime, il ne pourroit

supporter de perdre l'unique faveur dont il pût se vanter.

Je lui ai dit que s'il contenoit ses emportemens ou ses ressentimens à l'égard de ma famille, je voulois bien, pour quelque temps du moins, et jusqu'à ce que je visse quelle pourroit être l'issue de mes disgraces présentes, continuer encore une correspondance que mon cœur ne laissoit pas de se reprocher ...., comme le sien lui reprochoit (a repris l'impatiente créature en m'interrompant) de supporter tout ce qu'il avoit à souffrir, lorsqu'il considéroit que cette nécessité lui étoit imposée, non par moi, pour qui il supporteroit gaiement ces indignités et mille fois plus encore ; mais par des gens... Il n'a pas achevé.

Je lui ai déclaré nettement qu'il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même, dont le caractère, si mal établi du côté des mœurs, avoit donné tant de prise et d'avantage à ses adversaires. Il n'y a pas beaucoup d'injustice, lui ai-je dit, à parler mal d'un homme qui ne fait lui-même aucun cas de sa réputation.

Il m'a offert de se justifier ; mais je lui ai répondu que je voulois juger de lui par sa propre règle, c'est-à-dire, par ses actions, et non par ses protestations.

Si ses ennemis, a-t-il repris, étoient moins puissans et moins déterminés, ou s'ils n'avoient pas déja fait connoître leurs

intentions par de cruelles violences, il auroit offert volontiers de se soumettre à une année d'épreuve, ou même davantage. Mais il étoit sûr que toutes leurs vues seroient remplies ou avortées dans l'espace d'un mois; et je savois mieux que personne s'il falloit espérer quelque changement dans la volonté de mon père : il ne le connoissoit guère si j'avois cette espérance.

Je lui ai dit qu'avant de chercher d'autres protections, je voulois tenter tous les moyens que pourroient m'inspirer mon respect et le crédit qui pouvoit me rester encore auprès de quelques personnes de la famille, et que si rien ne réussissoit, je prendrois un parti dont je croyois le succès certain, celui de leur résigner ma terre tant enviée.

Il se soumettoit volontiers, m'a-t-il dit, à attendre l'issue de cet expédient : il étoit fort éloigné de me proposer de recourir à d'autres protections, que dans le cas, comme il me l'avoit répété, de la nécessité. Mais, très-chère Clarisse, m'a-t-il dit, en se saisissant avec ardeur de ma main, qu'il a pressée contre ses lèvres, si la cession de votre terre peut finir vos peines, ne tardez point à la résigner, et soyez à moi. Et je confirmerai de toute mon ame votre résignation. Cette idée, ma chère, n'est pas sans générosité; mais, en fait de belles paroles, de quoi les hommes ne sont-ils pas capables pour obtenir la con-

fiance d'une femme et s'emparer de son cœur ?

J'avois fait plusieurs efforts pour reprendre le chemin du château ; la nuit étoit déja fort obscure, et mes craintes ne faisoient qu'augmenter. Je ne saurois dire qu'elles vinssent de sa conduite avec moi ; au contraire, il m'a donné meilleure opinion que je n'avois de lui, par le respect profond dont il ne s'est pas écarté un moment pendant cette conférence. S'il a pris feu une fois, sur la seule idée que Solmes peut être préféré, cette supposition étoit la plus faite pour rendre la passion excusable dans un homme qui se prétend fort amoureux ; quoiqu'elle ait été assez peu mesurée pour m'obliger de m'en offenser.

En partant, il s'est recommandé à ma faveur avec les plus pressantes instances, mais avec autant de soumission que d'ardeur, sans parler d'autres conditions avec moi, quoiqu'il m'ait laissé entrevoir ses désirs pour une autre entrevue, que je lui ai défendu de hasarder jamais dans le même lieu. Je vous avouerai, ma chère, à vous, pour qui je me reprocherois d'avoir la moindre réserve, que ses argumens, tirés de mes disgraces présentes, sur ce que je dois attendre dans l'avenir, commencent à me faire craindre de me trouver dans la nécessité d'être à l'un ou à l'autre de ces deux hommes ; et si cette alternative étoit inévitable, je m'imagine que vous ne me

blâmeriez pas de vous dire lequel des deux doit être préféré. Vous m'avez dit vous-même quel est celui qui ne doit pas l'être. Mais, en vérité, ma chère, ma véritable préférence est pour l'état de fille, c'est bien pour moi le parti le plus désirable ; et je n'ai pas encore perdu toute espérance d'obtenir la liberté de faire ce choix.

Je suis revenue à ma chambre, sans avoir été observée. Cependant, la crainte de l'être m'a causé tant d'agitation, que je me sentois beaucoup plus de trouble en commençant ma lettre, qu'il ne m'a donné sujet d'en avoir, à l'exception néanmoins du premier moment de son apparition ; car mes esprits ont été prêts alors à m'abandonner ; et c'est un bonheur extrême que, dans un lieu tel que celui où il m'a surprise, dans le mouvement d'une si vive frayeur, et seule avec lui, je ne sois pas tombée sans connoissance.

Je ne dois pas oublier que lui ayant fait un reproche de la conduite qu'il a tenue dimanche dernier à l'église, il m'a protesté qu'on ne m'avoit pas rendu fidellement cette scène ; qu'il ne s'étoit pas attendu à m'y voir ; mais qu'il avoit espéré trouver l'occasion de parler à mon père, et obtenir la permission de l'accompagner jusqu'au château ; que le docteur Lewin lui avoit persuadé de ne se présenter, dans cette occasion, à personne de la famille, en lui faisant remarquer le trouble où sa présence

avoit jeté tout le monde. Son intention, m'a-t-il assuré, n'étoit pas d'y mettre de l'orgueil ou de la hauteur; et un pareil jugement n'a pu partir que de cette mauvaise volonté qu'il a le chagrin de trouver invincible : et lorsqu'il salua ma mère, c'étoit une civilité qu'il prétendoit adresser à toutes les personnes qui étoient dans le banc, comme à elle, qu'il fait profession de respecter sincèrement.

Si l'on peut l'en croire (et, dans le fond, j'ai peine à me persuader que, cherchant à me plaire, il fût venu dans le dessein de braver toute ma famille) voilà, ma chère, un exemple de la force de la haine, qui dénature tout. Cependant, à moins que Chorey n'ait voulu faire officieusement sa cour à ses maîtres, pourquoi m'auroit-elle fait un récit à son désavantage? Il en appelle au docteur Lewin pour sa justification sur ce fait : (¶) ajoutant que tout son entretien avec le docteur roula sur son désir de tenter une réconciliation avec toute notre famille, à la face de l'église, et sur les raisons que lui donna le docteur Lewin, pour le dissuader de faire publiquement une pareille ouverture, avant qu'il se fût assuré qu'elle seroit bien reçue (♭). Mais que sert son appel à cet honnête homme, puisque je suis privée du plaisir de le voir, lui et tous ceux de qui je pourrois recevoir un bon conseil dans ma triste situation? Après tout, ma chère, je m'imagine qu'il

y auroit peu de coupables au monde, si tous ceux qu'on accuse ou qu'on soupçonne, avoient la liberté de raconter leur histoire et devoient être crus sur leur propre témoignage.

Voilà une fort longue lettre. Mais il seroit impossible autrement, d'être aussi exacte que vous le désirez sur tous les détails d'une conversation. Vous aurez la bonté, ma chère, de vous souvenir que la date de votre dernière est le 9.

CL. HARLOWE.

LETTRE XXXVII.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Dimanche, 19 Mars.

JE vous demande pardon, ma très-chère amie, de vous avoir donné sujet de me rappeler la date de ma dernière lettre. Je voulois laisser agir quelque temps vos sages parens, et rassembler sous mes yeux autant de leurs opérations qu'il seroit possible, dans l'idée que vous ne seriez pas long-temps sans vous rendre, d'un côté ou de l'autre, et que j'aurois alors quelque degré de certitude sur lequel je pourrois fonder mes observations. Au fond, que puis-je vous écrire, dont je n'aie déja rempli plusieurs lettres ? Vous savez que tout ce que je puis faire c'est de m'em-

porter contre vos stupides persécuteurs ; et cela vous déplaît. Je vous ai conseillé de reprendre votre terre ; vous ne le voulez pas. Vous ne pouvez soutenir la pensée d'être à leur Solmes ; et Lovelace a résolu que vous serez à lui malgré tous leurs efforts. Je suis persuadée que vous ne sauriez éviter d'être à l'un ou à l'autre. Voyons donc quelles seront leurs premières démarches. (A l'égard de Lovelace, lorsqu'il raconte sa propre histoire, qui oseroit dire, après une si belle conduite dans sa visite inattendue au bûcher, et après de si bonnes intentions à l'église, qui oseroit dire qu'il y ait le moindre reproche à lui faire ? Les méchantes gens! de se liguer contre un homme si plein d'innocence !.) Mais attendons, comme j'ai dit, leurs premières démarches, et le parti pour lequel vous vous déterminerez. Alors nous pourrons avoir plus de lumières.

Quant à votre changement de style, dans vos lettres à vos oncles, à votre frère et à votre sœur, puisqu'ils ont pris tant de plaisir à vous attribuer de la prévention pour Lovelace, que rien ne peut les en dissuader, et que tous vos désaveux n'ont servi qu'à fortifier les argumens qu'ils en ont tirés contre vous, je trouve que vous avez fort bien fait de les abandonner à leurs soupçons et d'essayer ce que cette voie pourroit produire. Mais si... mais si... de grace, ma chère, un peu d'indulgence.

Vous avez cru vous devoir à vous-même de me faire votre apologie pour votre changement de style ; jusqu'à ce que vous m'ayez parlé nettement, comme une amie à sa véritable amie, il faut que je vous tourmente un peu. Laissons donc courir ma plume : car je ne puis la retenir.

Si vous n'avez pas eu pour ce changement de style, une autre raison, que vous n'avez pas jugé à propos de me donner ; prenez la peine d'examiner, comme je me souviens de vous y avoir exhortée, quelle est la cause de cette raison. Pourquoi votre amie souffriroit-elle que vous fussiez volée sans le savoir ?

Lorsque nous nous sentons attaquées d'un rhume violent, notre premier soin est de chercher comment il a commencé, et comment nous l'avons gagné ; et lorsque nous croyons en avoir trouvé la cause, nous sommes satisfaites, et nous prenons le parti de lui laisser son cours, ou d'employer quelques remèdes pour nous en délivrer, s'il devient trop incommode. De même, ma chère, avant que la maladie que vous soupçonnez ou que vous ne soupçonnez pas devienne si importune qu'elle vous oblige au régime, permettez que je vous conseille de chercher d'où elle peut venir. Je suis persuadée, aussi certainement qu'il est sûr que je vous écris, que, d'un côté, la violence indiscrète de vos parens, et de l'autre, l'insinuante adresse

de Lovelace, du moins si cet homme n'est pas un plus grand fou que tout le monde ne le pense, amèneront les choses à ce point, et feront tout son ouvrage pour lui.

Mais passons. Si ce doit être Lovelace ou Solmes, le choix n'admet aucune discussion. Cependant, en supposant de la vérité dans tout ce qu'on raconte, je leur préférerois à tous les deux tout autre de vos amans, quelqu'indignes qu'ils soient aussi de vous. Qui peut être digne, en effet, de Miss Clarisse Harlowe?

Je souhaite que vous ne soyez pas en effet offensée de me voir toucher si souvent la même corde. J'avoue que je me croirois inexcusable (d'autant plus que j'ai la hardiesse de regarder ce point comme hors de doute, et que, s'il étoit question de preuves, j'en pourrois tirer de cinquante endroits de vos lettres,) oui, je serois inexcusable, si vous vouliez avouer ingénuement... Avouer quoi? m'allez-vous dire. Je me flatte, ma chère Anne Howe, que vous ne m'attribuez pas déja de l'amour.

Non, non. Comment votre Anne Howe pourroit-elle former cette pensée? L'amour, ce mot si court à prononcer, porte une signification bien étendue. Quel nom lui donnerons-nous? Vous m'avez fourni un terme : une sorte de *goût conditionnel*. Le voilà, ma chère. O tendre amie! ne sais-je

sais-je pas combien vous méprisez la pruderie, et que vous êtes trop jeune, trop aimable, pour être une prude ?

Mais écartons ces noms durs ; et souffrez, ma chère, que je vous répète une chose que je vous ai déja dite : c'est que je me croirai en droit de me plaindre extrêmement de vous, si vous vous efforcez, dans vos lettres, de me déguiser quelque secret de votre cœur.

J'ajoute que, si vous m'expliquez nettement et sans détour quel progrès Lovelace a fait ou n'a pas fait dans votre affection, je serai plus en état que je ne le suis de vous donner un bon conseil. Vous, qui vous êtes fait une si grande réputation de *prescience*, si je puis employer ce terme, et qui la méritez effectivement plus qu'aucune personne de votre âge, vous avez raisonné sans doute avec vous-même sur son caractère, et sur la supposition que vous dussiez un jour être à lui. Vous avez fait sûrement de même pour Solmes ; et de là est venue, sans doute, votre aversion pour l'un, comme votre goût conditionnel pour l'autre. Voulez-vous m'apprendre, ma chère, ce que vous avez pensé des bonnes et des mauvaises qualités de Lovelace ; quelle impression les unes ont faite sur vous en sa faveur, les autres à son désavantage ? alors, mettant le bien et le mal dans la balance, nous verrons quel côté pourra vraisemblablement

l'emporter, ou plutôt quel côté l'emporte en effet. Il ne faut rien moins que la connoissance des plus intimes replis de votre cœur pour satisfaire ma tendre amitié. Sûrement, vous n'êtes point effrayée de vous confier à vous-même un secret de cette nature. Si vous l'étiez, vous n'en auriez que plus de raison de vous défier de moi. Mais j'ose dire que vous n'avouerez ni l'un ni l'autre; et je me flatte qu'il n'y a point de fondement pour aucun de ces deux aveux.

Ayez la bonté, ma chère, de faire une observation; c'est que, si je me suis donné quelquefois des airs de raillerie, qui vous ont fait regarder sérieusement autour de vous, sur-tout lorsque vous pouviez attendre d'une amie, qui est une autre vous-même, un tour de réflexion plus sérieux, ces railleries ne sont jamais tombées sur les endroits de vos lettres où vous vous êtes expliquée assez clairement, quoique peut-être à votre insu, (ne vous alarmez pas, ma chère) pour ne laisser aucun doute sur vos sentimens; mais seulement lorsque vous avez affecté de la réserve, lorsque vous avez créé des mots nouveaux pour exprimer des choses communes, lorsque vous avez parlé de *curiosité*, de goût *conditionnel*, de *pru--dence*, (remarquez bien ma manière d'épeler le mot) dans un cas où ces obscurités auroient été à l'épreuve de toute autre pénétration

que la mienne : autant d'actes de trahison déclarée contre l'amitié suprême que nous nous sommes vouée l'une à l'autre.

Souvenez-vous que vous m'avez trouvée un moment en défaut. Vous fîtes valoir alors vos droits. Je vous confessai aussitôt, que je n'avois plus que mon orgueil pour défense entre l'amour et moi : car il est vrai, comme je vous le dis alors, que je ne pouvois soutenir l'idée qu'il fût au pouvoir d'aucun homme de me causer un seul moment de trouble ou d'inquiétude. D'ailleurs, l'homme que j'avois à combattre étoit bien éloigné de valoir le vôtre ; ainsi, je pouvois m'en prendre autant à mon imprudence qu'à l'ascendant qu'il avoit sur moi, et même beaucoup plus à l'une qu'à l'autre. Bien plus, (et vous vous en ferez, s'il vous plaît, l'application) vous fîtes d'abord si bien par vos raisons que je fus guérie de mes *curiosités* : et lorsque j'en fus au *goût conditionnel*, hé bien, vous savez ce qui arriva ; le cœur cessa de me battre pour lui.

Mais à propos de ce que j'ai dit, avec vérité, que mon amant n'étoit point un homme charmant comme le vôtre, nous sommes quatre, Miss Bidulph, Miss Loyd, Miss Campion et moi, qui vous demandons votre opinion sur une difficulté d'importance ; savoir jusqu'à quel point la figure a droit de nous engager ; sans perdre de vue néanmoins votre propre situation ;

remarquez bien cela, pour employer le style de M. Antonin. Nous demandons aussi s'il faut même compter la figure pour quelque chose, dans un homme qui en tire vanité; puisque, suivant une de vos observations précédentes, cette vanité n'est qu'un orgueil superficiel qui donne un juste sujet de douter du mérite intérieur. Vous, le modèle de notre sexe, à qui la beauté et les graces ont été prodiguées, la vanité est un vice dont vous êtes exempte; et vous en avez toujours eu plus de grace à soutenir qu'il est inexcusable, même dans une femme.

Il faut vous apprendre que ce sujet a été vivement agité dans une de nos dernières conversations. Miss Loyd m'a prié de vous écrire et de vous demander votre sentiment, pour lequel vous savez que nous avons toujours eu la plus grande déférence dans nos petits débats. J'espère qu'il vous reste encore le temps de respirer sous le poids de vos peines, et assez de liberté d'esprit pour résoudre nos doutes. Vous savez quelle admiration nous avons pour vos lumières et votre talent à traiter ces sortes de sujets, et que nous en retirons toujours des connoissances et une instruction nouvelles. Expliquez-nous aussi comment il se fait que Lovelace, qui paroît apporter tant de soins à parer sa figure, déja si bien parée par la nature, s'arrange si bien que personne ne peut en

conscience le prendre pour un fat. Que ces questions, ma chère, servent à vous distraire : en vous les proposant, mon intention n'est pas de vous déplaire. Un seul sujet, de quelque importance qu'il puisse être, ne peut suffire pour occuper un esprit de l'étendue du vôtre. Mais si l'un et l'autre vous déplaisoient, mettez ma prière au nombre de tant d'impertinences que vous m'avez pardonnées; et dites, sans crainte : *cette fille est folle*, pouvu que vous ajoutiez : je l'aime néanmoins, et c'est toujours ma fidelle

ANNE HOWE.

LETTRE XXXVIII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Lundi, 20 *Mars*.

VOTRE dernière lettre m'a si sensiblement affectée, que j'écarte tout autre soin, quoique j'en aie de bien sérieux, pour me livrer à l'impatience que j'ai d'y répondre. Et je vais m'expliquer nettement, à cœur ouvert, en un mot avec toute la franchise qui convient à notre amitié mutuelle.

Mais souffrez que j'observe d'abord, et que j'observe avec reconnoissance, que si je vous ai donné, dans cinquante endroits de mes lettres, des preuves si claires de mon estime pour M. Lovelace, que vous

ayez cru devoir m'épargner en faveur de leur clarté, c'est m'avoir traitée avec une générosité bien digne de vous.

Croyez-vous qu'il y ait au monde un homme si complètement méchant, qu'il ne donne pas occasion, même à l'œil défiant qui le soupçonne, d'être plus satisfait de lui dans un temps que dans un autre ? et lorsqu'il donne lieu à un jugement plus favorable, n'est-il pas juste qu'en parlant de lui, les expressions soient mesurées à sa conduite ? Je crois devoir à un homme qui me rend des soins, autant de justice que s'il ne m'en rendoit pas. Il me semble qu'il y a si peu de générosité, un air si tyrannique, à prendre droit de son respect pour le maltraiter, du moins lorsqu'il n'en donne pas d'autre sujet, que je ne voudrois pas absolument être celle qui se permet cette injustice. Mais, quoique mon intention soit de me borner à une justice exacte, il sera peut-être difficile d'empêcher que ceux qui connoissent les vues de cet homme, ne me prêtent de la partialité en sa faveur ; sur-tout, si la clairvoyante observatrice ayant été autrefois prise elle-même, veut se faire un triomphe de voir que son amie n'a pas eu plus d'adresse qu'elle pour échapper. Les ames nobles qui aspirent à la même perfection, (et je ne regarde pas non plus l'amour comme une imperfection, lorsque l'objet en est digne) méritent, à mon

avis, qu'on leur passe un peu de cette généreuse espèce d'envie.

Si l'esprit de vengeance a quelque part à cette réflexion, c'est une vengeance, ma chère, qu'il faut entendre dans le sens le plus doux que ce mot puisse recevoir. J'aime votre badinage, comme je vous l'ai dit plusieurs fois. Quoique, dans l'occasion, il puisse d'abord me causer un peu de peine; quand la réflexion vient ensuite, et me fait voir dans le reproche une amie qui m'avertit, beaucoup plus qu'un censeur qui se plaît à me trouver des fautes, alors tous mes sentimens tournent à la reconnoissance. Savez-vous à quoi la chose se réduit? Je serai sensible à la peine, dans cette lettre, peut-être, mais dans la suivante je commencerai à vous faire des remercimens qui ne cesseront jamais.

Cette explication, ma chère, servira aussi, j'espère, pour toutes les petites sensibilités que j'ai pu vous laisser voir dans quelques lettres précédentes, et dont il peut arriver que je me défende encore moins à l'avenir. Vous me rappelez souvent, par un excellent exemple, celui de votre conduite avec moi, que je ne dois pas vous épargner.

Je ne me souviens pas de vous avoir rien écrit sur l'homme en question, qui n'ait été à son désavantage plutôt qu'à sa louange. (¶) Son caractère est tel, que si je l'avois vu autrement ce seroit une faute

dont je devrois compte à ma propre conscience (*b*). Mais si vous en jugez autrement, je ne vous donnerai pas la peine d'en chercher des preuves dans mes lettres. Car alors les apparences, du moins, doivent avoir été contre moi dans ma conduite ; et mon étude sera de la rectifier. Ce que je puis vous assurer avec beaucoup de vérité, c'est que, quelque sens que mes termes aient pu vous présenter, mon intention n'a jamais été d'user avec vous de la moindre réserve. Mon cœur a écrit lui-même ce qu'il sentoit dans le moment. Si j'avois eu la pensée de rien déguiser, ou si je m'étois senti quelque raison de m'y croire obligée, peut-être aurois-je évité de donner lieu à vos remarques sur la *curiosité* que j'ai eue de savoir ce que la famille de M. Lovelace pense de moi, sur mon goût conditionnel, et sur d'autres points de cette nature. Je vous ai dit de bonne foi, dans le temps, quelles étoient mes vues par rapport au premier, et je m'en rapporte volontiers aux termes de ma lettre, soit qu'ils soient pour ou contre moi. A l'égard du second, je ne cherchois qu'à me rendre telle qu'il convient d'être à une personne de mon sexe et de mon caractère, dans une malheureuse situation, où elle est accusée d'un amour contraire au devoir, et où l'objet qu'on suppose à sa passion est un homme de mauvaises mœurs. Vous approuvez, j'en suis

sûre le désir que j'avois de paroître ce que je devois être, quand je n'aurois pas eu d'autre vue que de mériter la continuation de votre estime.

Mais, pour me justifier sur l'article des réserves. . . . O ma chère ! il faut que je quitte ici la plume.

LETTRE XXXIX.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Lundi 20 Mars.

CETTE lettre vous apprendra, ma chère, les raisons qui m'ont fait interrompre si brusquement ma réponse à la vôtre d'hier, et qui m'empêcheront peut-être de la finir et de vous l'envoyer plutôt que demain, ou le jour suivant ; d'autant plus que j'ai beaucoup à dire sur les sujets que vous m'avez proposés. Aujourd'hui, je vous dois le récit d'un nouvel effort que mes parens ont tenté sur moi par le ministère de la bonne dame Norton.

Il paroît qu'ils l'avoient fait avertir, dès hier, de se trouver ici ce matin, pour recevoir leurs instructions, et pour essayer l'ascendant qu'ils lui connoissent sur mon esprit. Je m'imagine qu'ils s'en promettoient du moins, au défaut d'autres succès, un effet qui alloit encore à leurs vues ; c'étoit de me rendre inexcusable à ses pro-

pres yeux, et de lui faire voir qu'il n'y avoit point de fondement aux plaintes qu'elle a voulu faire plusieurs fois à ma mère en ma faveur. La déclaration que j'avois le cœur libre leur fournissoit un argument pour me convaincre d'obstination et de perversité ; parce que, selon eux, nulle autre cause ne pouvoit armer mon opposition à leurs volontés, si je n'avois aucun sentiment particulier d'estime pour un autre homme. A présent que, pour leur ôter cette arme, je leur ai donné lieu de me supposer des sentimens de préférence pour un autre, ils sont résolus de hâter de tout leur pouvoir l'exécution de leur systême ; et c'est dans cette intention qu'ils ont appelé au secours cette digne femme, pour laquelle ils me connoissent une sorte de respect filial.

Elle a trouvé mon père, ma mère, mon frère, ma sœur, mes deux oncles et ma tante Hervey, qui s'étoient assemblés pour l'attendre.

Mon frère a commencé par l'informer de tout ce qui s'est passé depuis la dernière fois qu'on lui a permis de me voir ; il lui a lu les endroits de mes lettres où, suivant leurs interprétations, j'avoue ma préférence pour M. Lovelace. Il lui a rendu compte de leurs réponses en substance ; après quoi il lui a déclaré leurs résolutions.

Ma mère a pris la parole après lui, et a parlé conformément à ces vues. Voici

tout ce que j'ai appris de ma bonne Norton.

Après lui avoir exposé combien de fois on avoit eu l'indulgence d'approuver mes autres refus, combien elle avoit employé d'efforts pour me faire consentir à obliger une fois toute la famille, en retour de ses complaisances pour moi, et mon inflexible opiniâtreté : ô chère Mde. Norton ! lui a-t-elle dit, auriez-vous jamais cru que ma Clarisse fût capable d'une opposition si déterminée aux volontés des meilleurs de tous les parens ? Mais voyez ce que vous pouvez gagner sur elle. Les choses sont trop avancées pour que nous puissions revenir sur nos pas. Son père ne se défiant point de son obéissance, a réglé tous les articles avec M. Solmes. Quels articles, Mde. Norton ! quels avantages, et pour elle et pour toute la famille ! En un mot, il dépend d'elle de nous attacher tous à elle par de véritables obligations. M. Solmes, qui connoît ces excellens principes, et qui espère aujourd'hui par sa patience, et ensuite par ses bons procédés, l'engager d'abord à la reconnoissance, et par degrés, à l'amour, veut bien fermer les yeux sur tout.

(Fermer les yeux sur tout, ma chère ! M. Solmes, fermer les yeux sur tout ! Voilà une étrange expression !)

Ainsi, Mde. Norton, (c'est ma mère qui continue) si vous êtes convaincue que le devoir d'un enfant est de se soumettre à l'autorité de ses parens, dans les points

les plus essentiels comme dans les plus légers, je vous prie de tenter quel pouvoir vous aurez sur son esprit ; moi, je n'en ai aucun ; son père n'en a aucun ; ses oncles n'en ont pas davantage. Cependant son intérêt visible est de nous obliger tous, car, à cette condition, la terre de son grand-père n'est pas la moitié de ce qu'on se propose de faire pour elle. Si quelqu'un est capable de vaincre tant d'obstination, c'est vous ; et j'espère que vous vous chargerez de bon cœur de cette commission.

Cette digne femme a demandé, s'il lui étoit permis de faire ses représentations sur les circonstances, avant que de monter à mon appartement.

Mon arrogant frère s'est hâté de lui répondre qu'on l'avoit fait appeler pour faire des représentations à sa sœur, et non à l'assemblée. Et vous pouvez lui dire, bonne femme Norton, (car il ne la nomme jamais autrement) que le traité est conclu avec M. Solmes ; qu'il n'y manque plus que son obéissance à son devoir ; par conséquent, point de représentations ni de votre part ni de la sienne.

Soyez bien sûre d'une chose, Mde. Norton, lui a dit mon père d'un ton irrité, c'est que nous ne serons point joués par un enfant. Nous ne voulons pas avoir l'air d'être les dupes dans cette affaire, comme si nous n'avions aucune autorité sur notre propre fille. En un mot, nous ne souffri-

rons pas que notre enfant nous soit enlevé par un détestable libertin, qui prétend nous intimider, et qui a pensé tuer notre fils unique. Ainsi le meilleur parti pour elle est de se faire un mérite de son obéissance ; car il faut qu'elle obéisse, si je vis ; quoique, par l'indiscrète bonté de mon père, elle se croie indépendante de moi, qui suis le sien. Aussi, depuis ce temps-là, n'a-t-elle pas été ce qu'elle étoit auparavant. Un legs des plus injustes. . . , et qui m'a l'air de prospérer comme il plaira à Dieu. Mais, si jamais elle épouse ce vil Lovelace, je mangerai en procès avec elle jusqu'au dernier schelling. Donnez-lui cet avis de ma part, et que le testament peut être cassé, et qu'il le sera.

Mes oncles se sont joints à mon père avec la même chaleur.

Mon frère a fait les déclarations les plus violentes.

Ma sœur n'a pas été plus modérée.

Ma tante Hervey a dit, avec plus de douceur, qu'il n'y avoit point d'occasion où l'autorité des parens fût plus convenable et plus juste que dans celle du mariage, et qu'il lui paroissoit très-raisonnable qu'on me fît la loi sur cet article.

C'est avec ces instructions que la bonne femme est montée à ma chambre. Elle m'a fait le récit de tout ce qui venoit de se passer ; elle m'a pressée long-temps de me rendre avec tant de candeur, pour

s'acquitter de sa commission, que j'ai cru plus d'une fois qu'elle pensoit comme eux. Mais, après avoir reconnu mon insurmontable aversion pour leur favori, elle a déploré avec moi leur inflexible résolution. Ensuite elle a voulu s'assurer si j'étois sincère dans l'offre que je fais de me réduire au célibat. Lorsqu'après m'avoir examinée elle n'a pu douter de mes dispositions, elle est demeurée si convaincue qu'une offre qui exclut M. Lovelace doit être acceptée, qu'elle s'est empressée de descendre ; et quoique je lui aie représenté qu'il ne m'a rien servi de l'avoir proposé plusieurs fois, elle s'est chargée de se rendre caution pour moi de ma sincérité.

Mais elle est bientôt revenue tout en pleurs, et fort humiliée des duretés que lui ont attirées ses instances. Ils lui ont répondu que mon devoir est d'obéir aux conditions de leur volonté ; que ma proposition n'est qu'un artifice pour gagner du temps ; qu'il n'y a que mon mariage avec M. Solmes qui puisse les satisfaire ; qu'ils me l'ont déja déclaré, et qu'ils ne peuvent être tranquilles qu'après la célébration, parce qu'ils n'ignorent pas combien Lovelace a d'ascendant sur mon cœur ; que j'ai eu la bonne foi d'en convenir moi-même dans mes lettres à mes oncles, à mon frère et à ma sœur, quoique j'aie eu la mauvaise foi de le désavouer à ma mère, qu'ils savent que je me repose sur leur in-

dulgence et sur le pouvoir que je crois avoir sur eux ; qu'ils ne m'auroient pas bannie de leur présence, s'ils ne savoient eux-mêmes que leur considération pour moi surpasse beaucoup celle que j'ai pour eux ; qu'enfin ils veulent être obéis, sans quoi jamais ils ne me rendront leur affection, quelles qu'en puissent être les conséquences.

Mon frère a jugé à propos de reprocher à la pauvre femme de n'avoir servi qu'à m'endurcir par ses *vaines et sottes* lamentations. Il y a dans l'esprit des femmes, lui a-t-il dit, un fond de perversité et d'orgueil de théâtre, qui est capable de faire tout risquer à une jeune tête romanesque, telle que la mienne, pour exciter la pitié par des aventures extraordinaires. Je suis d'un âge et d'un tour d'esprit, a dit l'insolent, qui peut fort bien me faire trouver des charmes dans le rôle mélancolique d'amante infortunée. Il répond bien que ma tristesse, qu'elle faisoit valoir en ma faveur, ne sera jamais mortelle pour moi ; mais il n'ose promettre qu'elle ne fera pas mourir de chagrin la plus tendre et la plus indulgente de toutes les mères. Enfin, il a déclaré à Mde. Norton qu'elle pouvoit retourner encore une fois à ma chambre ; mais que si le succès ne répondoit pas mieux à l'opinion qu'ils ont eue d'elle, ils la soupçonneroient de s'être laissée gagner par l'homme qu'ils détestent tous. A la vérité tous les autres l'ont blâmé

de cette indigne réflexion, qui a pénétré la bonne Norton jusqu'au fond du cœur; mais il n'en a pas moins ajouté, sans être contredit de personne, que si elle ne pouvoit rien obtenir de *sa douce enfant*, nom apparemment que m'a donné sa tendresse, elle pouvoit se retirer chez elle, ne pas revenir sans être appelée, et laisser *sa douce enfant* à la disposition de son père.

Non, ma chère, il n'y a jamais eu de frère aussi insolent et aussi dur que le mien. Comment se fait-il qu'on exige de moi tant de résignation, tandis qu'on lui permet de traiter avec cette arrogance une si honnête femme et d'un caractère si sensé?

Cependant elle a eu le courage de lui répondre que toutes ses railleries sur la douceur de mon naturel, ne l'empêchoient pas d'assurer qu'il n'y avoit point de femme aussi douce que moi, et qu'elle avoit toujours observé que par les voies raisonnables et persuasives, on pouvoit tout obtenir de moi, dans les choses même qui contrarioient le plus mon opinion et mon jugement.

Ma tante Hervey a dit là-dessus que le sentiment de Mde. Norton lui paroissoit mériter quelque réflexion; et qu'elle avoit quelquefois douté elle-même si l'on n'auroit pas mieux fait de débuter d'abord avec moi par les méthodes qui font ordinairement plus d'impression sur les caractères généreux, dans le cas où leur cœur

se trouve en opposition avec la volonté de leurs parens. Elle s'est attiré un reproche de mon frère et de ma sœur, qui l'ont renvoyée à ma mère, pour savoir d'elle-même si elle ne m'avoit pas traitée avec une indulgence sans exemple.

Ma mère a répondu qu'elle ne croyoit pas avoir manqué d'indulgence à mon égard ; mais qu'il falloit convenir, comme elle l'avoit représenté plusieurs fois, que l'accueil qu'on m'avoit fait à mon retour de chez Miss Howe, et la manière dont M. Solmes m'avoit été proposé, en ne laissant rien à mon libre choix, et même avant que j'eusse eu l'occasion de le voir et de lui parler, n'étoient pas les moyens qu'elle auroit choisis.

On lui a fermé la bouche ; vous devinez qui. « Ma chère, ma chère, vous avez toujours quelque chose à dire, quelque excuse à donner, en faveur d'une fille rebelle ! Souvenez-vous de la manière dont elle nous a traités vous et moi ; souvenez-vous que le misérable que nous haïssons avec tant de justice, n'auroit jamais la hardiesse de persister dans ses vues, si l'obstination de cette perverse créature n'étoit un encouragement pour lui. Mde. Norton, (en s'adressant à elle avec colère) remontez encore une fois ; et si vous croyez devoir espérer quelque chose de la douceur, vous avez commission de l'employer : mais si vous n'en tirez aucun fruit, qu'il ne soit plus question de cette raison.

Oui, ma bonne Norton, lui a dit ma mère, employez tout ce que vous avez de pouvoir sur son esprit. Si vous avez le bonheur de réussir, nous monterons, ma sœur Hervey et moi; nous l'amènerons entre nos bras pour recevoir la bénédiction de son père et les caresses de tout le monde; et vous, vous nous en serez mille fois plus chère.

Mde. Norton est revenue à moi, et m'a répété avec larmes tout ce qu'elle venoit d'entendre; mais je lui ai dit qu'aprés ce qui s'étoit passé entr'elle et moi, elle ne pouvoit pas se promettre de me faire entrer dans des mesures qui étoient uniquement celles de mon frère, et pour lesquelles j'avois tant d'aversion. Alors elle m'a serrée entre ses bras maternels. Je vous quitte, très-chère Miss, m'a-t-elle dit, je vous quitte, parce qu'il le faut. Mais permettez que je vous conjure de ne rien faire témérairement, rien qui ne soit convenable à votre caractère. Si tout ce qu'on dit est vrai, M. Lovelace n'est pas digne de vous. Si vous avez la force d'obéir, faites attention que le devoir vous y oblige. J'avoue qu'on ne prend pas la meilleure méthode avec un esprit si généreux; mais considérez qu'il y a peu de mérite dans l'obéissance, lorsqu'elle n'est pas contraire à nos propres désirs. Faites attention à ce qu'on doit attendre d'un caractère aussi rare que le vôtre: faites attention qu'il

dépend de vous d'unir ou de diviser à jamais votre famille. Quoiqu'il vous paroisse à présent fort chagrinant pour vous d'être ainsi poussée par la force, j'ose dire qu'après avoir considéré sérieusement les choses, votre prudence vous fera vaincre toutes sortes de préjugés contre l'un, et de préventions en faveur de l'autre. Par là, vous acquerrez, aux yeux de toute votre famille, un mérite qui vous sera non-seulement glorieux, mais qui vraisemblablement, dans l'espace de quelques mois, deviendra pour vous une source pure et constante de satisfaction.

Considérez, chère maman Norton, lui ai-je répondu, considérez seulement que ce n'est pas une démarche légère qu'on exige de moi, ni un effort de peu de durée. Il est question de ma vie entière. Considérez aussi que cette loi me vient d'un frère impérieux, qui gouverne tout à son gré. Voyez jusqu'où va le désir que j'ai de les satisfaire, lorsque j'offre de renoncer au mariage, et de rompre à jamais toute correspondance avec l'homme qu'ils haïssent, parce que mon frère le hait.

Je considère tout, ma très-chère Miss; mais avec ce que j'ai dit, considérez seulement vous-même que, si vous vous trouviez malheureuse après avoir rejeté leurs volontés pour suivre les vôtres, vous seriez privée de la consolation qui fait la ressource d'une fille vertueuse, lorsque

s'étant soumise à la direction de ses parens, le succès d'un mariage ne répond point à leurs espérances.

Il faut que je vous quitte, m'a-t-elle répété : votre frère va dire (elle s'est mise à pleurer) que je vous endurcis par mes lamentations insensées. Il est bien dur en effet qu'on ait tant d'égards pour l'humeur d'un enfant, et si peu pour l'inclination de l'autre. Mais je ne vous répète pas moins que c'est votre devoir d'obéir, si vous pouvez vous faire cette violence. Votre père a scellé de son autorité le systême de votre frère; c'est à présent le sien. Je doute que le caractère de M. Lovelace soit aussi propre à justifier votre choix que leur dégoût. Il est aisé de voir que le but de votre frère est de vous décréditer dans l'esprit de tous vos parens, et particulièrement dans celui de vos oncles ; mais cette raison même devroit vous porter, s'il est possible, à vous rendre, afin de déconcerter ses mesures peu généreuses. Je prierai le ciel pour vous : c'est tout ce que je puis pour vous. Il faut que je descende, et que je leur déclare que vous êtes résolue de ne jamais prendre M. Solmes : le faut-il ? pensez-y, Miss, le faut-il ?

Oui, ma chère maman, il le faut. Voici, en même-temps, de quoi je puis vous assurer : jamais je ne ferai rien qui puisse déshonorer les soins que vous avez pris de mon éducation. Je souffrirai tout, excepté

de me voir forcée d'unir ma main à celle d'un homme qui ne peut jamais avoir aucune part dans mon cœur. Je m'efforcerai de les vaincre par mon respect, par mon humilité, par ma patience. Mais je préférerai la mort, sous toutes sortes de formes, au malheur d'épouser cet homme-là.

Je tremble, m'a-t-elle dit, de descendre avec une réponse si décisive. Ils vont s'emporter contre moi. Mais souffrez qu'en vous quittant j'ajoute une observation, que je vous conjure de ne jamais perdre de vue. « Les personnes distinguées par » la prudence et par des talens tels que » les vôtres, semblent distribuées dans le » monde, pour donner, par l'éclat de » leurs exemples, du crédit à la religion » et à la vertu. Qu'elles sont coupables, » lorsqu'elles s'égarent volontairement ! » Quelle ingratitude pour cet être suprême » qui les a favorisées de dons si précieux ! » Quelle perte pour le monde ! quelle plaie » pour la vertu ! Mais c'est ce que j'espère » qu'on ne dira jamais de Miss Clarisse » Harlove. »

Je n'ai pu lui répondre que par mes larmes ; et lorsqu'elle m'a quittée, j'ai cru que mon cœur me quittoit avec elle.

Il m'est venu à l'esprit de prêter l'oreille à la manière dont elle seroit reçue, et j'ai vu qu'on lui a fait l'accueil qu'elle appréhendoit. Veut-elle, ne veut-elle pas être à M. Solmes ? Point de lamentations va-

gues, Mde. Norton (vous jugez qui lui a tenu ce discours.) Veut-elle, ou non, se soumettre à la volonté de ses parens?

C'étoit lui fermer la bouche sur tout ce qu'elle alloit dire en ma faveur. S'il faut m'expliquer si brièvement, a-t-elle répondu, Miss Clarisse mourra plutôt que d'être jamais.... à d'autre que Lovelace, a dit mon frère en l'interrompant. Voilà, Madame, voilà, Monsieur, ce que c'est que la docilité de votre fille, voilà la *douce enfant* de Mde. Norton. Oh bien, bonne femme, vous pouvez reprendre le chemin de votre demeure. Je suis autorisé à vous interdire pendant un mois toute correspondance avec cette fille perverse, si vous faites cas de l'amitié de toute notre famille et de chacun de ceux qui la composent. Ensuite personne n'ouvrant la bouche pour le contredire, il lui a montré lui-même la porte, sans doute avec toute la cruauté insultante dont les riches hautains oppriment le pauvre qui a le malheur de leur déplaire.

Ainsi, chère amie, me voilà privée désormais du conseil d'une des plus prudentes et des plus vertueuses femmes du monde, quelque besoin que je puisse en avoir plus que jamais. Je pourrois, à la vérité, lui écrire et recevoir ses réponses par vos mains: mais s'il arrivoit qu'on la soupçonnât de cette correspondance, je sais qu'elle ne voudroit pas, pour le

monde entier, se rendre coupable d'un mensonge, ni de la moindre équivoque ; et l'aveu qu'elle feroit, après les défenses qu'elle a reçues, lui feroit perdre à jamais la protection de ma mère. Dans ma dernière maladie, j'ai fait promettre à ma mère que, si je mourois sans avoir pu rien faire pour cette excellente femme, elle se chargeroit elle-même de lui assurer une honnête subsistance pour le reste de ses jours, si ses yeux venoient à lui manquer, ou si quelqu'autre infirmité la rendoit incapable de s'aider elle-même, comme elle le fait aujourd'hui assez heureusement, du produit de ses charmans ouvrages à l'aiguille.

Quelles mesures vont-ils prendre à présent ? N'abandonneront-ils pas leurs projets, en reconnoissant que ce ne peut être qu'une invincible antipathie qui rend si opiniâtre un esprit qui n'est pas naturellement inflexible. Adieu, ma chère, soyez heureuse. Il semble qu'il ne vous manque pour l'être parfaitement, que de savoir que votre bonheur dépend de vous.

CL. HARLOWE.

LETTRE XL. (*)

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

LE sommeil est si loin de mes yeux, quoiqu'il soit minuit, que je vais reprendre le sujet que j'ai été forcée d'interrompre, et je vais satisfaire votre désir et celui de nos trois amies, autant du moins que le partage de mes idées m'en laisse capable. Le calme profond de cette heure silencieuse, pourra, j'espère, se communiquer à mon esprit, et en appaiser un peu le trouble.

Il s'agit de me justifier pleinement d'une aussi grave accusation que celle d'avoir des réserves pour la plus chère de mes amies. Je reconnoîtrai d'abord, comme je crois l'avoir déja fait plusieurs fois, que si M. Lovelace paroît à mes yeux sous un jour supportable, il en a l'obligation aux circonstances particulières où je me trouve; et j'assure hardiment que, si on lui avoit opposé un homme de sens, de vertu et de sentimens généreux, un homme qui sût jouir de sa fortune avec honneur, un homme sensible aux peines d'autrui, ce qui m'auroit donné une assurance morale qu'il en

(*) C'est la continuation de la Lettre XXXVIII.

en auroit été moins capable de manquer de reconnoissance pour les attentions d'un cœur obligeant; si l'on avoit opposé à M. Lovelace un homme de ce caractère, et qu'on eût employé les mêmes instances pour me le faire accepter, je ne me connois pas moi-même, ou l'on n'auroit pas eu les mêmes raisons de me reprocher cette obstination invincible dont on m'accuse aujourd'hui. La figure ne m'auroit point arrêtée; car c'est le cœur qui doit nous déterminer dans notre choix, comme le plus sûr garant de la bonne conduite d'un mari, dans toutes les occasions de la vie.

Mais dans la situation où je suis, persécutée, poussée par de continuelles violences, je vous avoue que je sens quelquefois un peu plus de difficulté que je ne voudrois, à fermer les yeux sur ce que le caractère de M. Lovelace peut avoir de passablement bon, pour me soutenir dans le dégoût que j'ai pour ses autres défauts.

Vous dites que je dois avoir raisonné avec moi-même à charge et à décharge, dans la supposition que je puisse quelque jour être à lui. J'avoue que je me suis quelquefois mise à cette épreuve; et pour répondre à la sommation de ma plus chère amie, je veux exposer devant elle les deux faces de l'objet.

Commençons par ce qui se présente à moi en sa faveur. Lorsqu'il fut introduit

dans notre famille, on insista d'abord sur ses vertus *négatives*. Il n'avoit point de passion pour le jeu, pour les courses de cheval (*), pour la chasse du renard, pour la débauche de table. Ma pauvre tante Hervey nous avoit averties, en confidence, de tous les désagrémens auxquels une femme un peu délicate est exposée avec un buveur; et le bon sens nous apprenoit assez que la sobriété dans un homme n'est pas un point à négliger, puisque l'excès contraire donne lieu tous les jours à tant de fâcheuses aventures. Je me souviens que ma sœur relevoit particulièrement cette favorable circonstance dans son caractère, pendant qu'elle avoit quelque espérance d'être à lui.

On ne l'a jamais accusé d'avarice, ni même de manquer de générosité, et lorsqu'on s'est informé de sa conduite, on n'a point trouvé de profusion et d'extravagance à lui reprocher. Son orgueil, assez louable sur ce point, l'a garanti de ces deux excès. D'un autre côté, il est toujours prêt à reconnoître ses fautes. On ne l'entend jamais badiner sur la religion; c'est le défaut du pauvre M. Wierley, qui a l'air de croire qu'il y a de l'esprit à dire des choses hardies, qui sont toujours choquantes pour une ame sérieuse. Dans la

(*) On sait que ces courses et les équipages de chasse jettent les Anglois dans de grandes dépenses.

conversation, il a toujours été irréprochable avec nous, et même on ne peut pas plus chaste; ce qui montre, quelqu'idée qu'on puisse avoir de ses actions, qu'il est capable de recevoir les influences d'une compagnie décente; et que, vraisemblablement, dans celle qui ne l'est pas, il suit l'exemple plutôt qu'il ne le donne. Une occasion, qui n'est pas plus ancienne que samedi dernier (*) au soir, ne l'a pas peu avancé dans mon estime, du côté de la retenue; quoiqu'en même temps il n'ait pas manqué d'assurance. (Du côté de la naissance) on ne peut lui contester l'avantage sur tous ceux qui m'ont été proposés. Si l'on peut juger de ses sentimens par cette réflexion, qui vous fit plaisir dans le temps; « que chez les personnes » vraiment de qualité et d'une distinction » héréditaire, pour peu qu'elles aient de » bons sens, l'honneur s'applique de lui-même, et *joint comme un gant* (expression qui lui est familière; et vous savez de quel air aisé il la relève) « tandis que » l'homme nouveau, ajouta-t-il, celui » qu'on a vu sortir de terre comme un » mousseron, (autre de ses termes favoris) devient arrogant de ses honneurs » et de ses titres : » si ces idées, dis-je, pouvoient servir à faire juger de lui, il faudroit conclure en sa faveur, que, de

(*) Elle parle de leur entrevue.

quelque maniere que sa conduite réponde à ses lumières, il n'ignore pas ce qu'on est en droit d'attendre des personnes de sa naissance. La conviction est la moitié du chemin à l'amendement.

Il jouit d'un bien considérable, et la fortune qui doit lui revenir est des plus brillantes.... Il n'y a rien à ajouter de ce côté-là.

Mais il est impossible, au jugement de quelques personnes, qu'il fasse jamais un mari tendre et complaisant. Ceux qui veulent m'en donner un tel que Solmes, et me forcer à le prendre par des méthodes si violentes, n'ont pas bonne grace à faire cette objection. Il faut que je vous dise comment j'ai raisonné là-dessus avec moi-même ; car vous devez vous souvenir que j'en suis encore à considérer le côté favorable de son caractère.

Une grande partie du traitement auquel une femme doit s'attendre avec lui, dépendra peut-être d'elle-même. Peut-être sera-t-elle obligée, avec un homme si peu accoutumé à se voir contrarier, de joindre la pratique de l'obéissance au vœu qu'elle aura fait d'obéir. Il faudra qu'elle se fasse un soin continuel de plaire. Mais quel est le mari qui ne s'attend pas à cela ? Et plus que tout autre peut-être, celui qui n'a pas lieu dans son cœur d'être bien sûr que sa femme l'ait préféré, avant que de le devenir. Et combien il est plus facile et plus

doux d'obéir à l'homme de son choix, quand même il ne seroit pas toujours aussi raisonnable qu'on le désire, qu'à celui qu'on n'auroit jamais eu, si l'on avoit pu l'éviter ! Pour moi, je crois que les loix conjugales étant l'ouvrage des hommes, qui ont fait de l'obéissance une partie du vœu des femmes, elles ne doivent point, même en bonne politique, laisser voir à un mari qu'elles puissent violer leur part du contrat, même dans l'occasion la plus légère, de peur que lui, qui est son propre juge, ne s'avise à son tour de glisser aussi légèrement sur d'autres points dont elles auroient une opinion plus grave. Mais, au fond, un article juré si solemnellement ne doit jamais être cru léger, ni légèrement traité.

Avec ces principes et une conduite conforme, quel sera le mari assez misérable pour traiter brutalement sa femme ? La femme de Lovelace sera-t-elle la seule personne au monde pour laquelle il n'ait point un retour de civilité et de bonnes manières ? On lui accorde de la bravoure : a-t-on jamais vu qu'un homme brave, s'il n'est pas dépourvu de sens, ait eu en tout une ame basse ? L'inclination générale de notre sexe pour les hommes de ce caractère, prouve assez combien notre douceur naturelle, ou plutôt la forme de notre éducation, a besoin de la protection continuelle du brave et de l'appui d'une ame généreuse.

Mettons les choses au pis : me fera-t-il une prison de ma chambre ? M'interdira-t-il les visites de ma plus chère amie, et me défendra-t-il toute correspondance avec elle ? M'ôtera-t-il l'administration domestique, lorsqu'il n'aura point à s'en plaindre ? Etablira-t-il une servante au-dessus de moi, avec la liberté de m'insulter ? N'ayant point de sœur, permettra-t-il à ses cousines Montaigu, et l'une ou l'autre de ces deux dames voudra-t-elle accepter la permission de m'outrager et de me traiter tyranniquement ? Cela est impossible. Pourquoi donc, ai-je pensé souvent, pourquoi me tentez-vous, ô cruels parens ! d'essayer la différence ?

Et puis s'est glissé le plaisir secret de se croire propre à faire rentrer un homme de ce caractère dans le sentier de la vertu et de l'honneur ; et à servir de cause seconde pour le sauver, en prévenant tous les malheurs dans lesquels un esprit si entreprenant est capable de se précipiter ; du moins, s'il est tel qu'on le publie.

Quand je le vois sous ces rapports, et que j'ajoute encore qu'un homme de sens aura toujours plus de facilité qu'un autre à revenir de ses erreurs, je vous avoue, ma chère, qu'il m'en a coûté quelque chose pour éviter de prendre le chemin dont on s'efforce de me détourner avec tant de violence. Tout cet empire qu'on m'attribue sur mes passions, et qu'on prétend

qui me distingue si glorieusement à mon âge, a eu bien de la peine à me suffire.

Ajoutez que l'estime de ses proches, tous irréprochables, à l'exception de lui, a ajouté encore un poids considérable du même côté de la balance.

Mais jetons les yeux sur l'autre. Lorsque j'ai réfléchi sur la défense de mes parens; sur l'air de légèreté, humiliante pour tout mon sexe, qu'auroit une préférence de cette nature; qu'il est absolument sans vraisemblance de voir jamais éteindre une animosité enflammée par cette fatale rencontre, et entretenue par l'ambition et les artifices de mon frère; qu'il faudroit m'attendre par conséquent à être continuellement en guerre avec ma propre famille, me présenter à lui et aux siens avec l'air d'une personne obligée, qui n'auroit que la moitié du bien qu'elle devoit apporter: que son aversion pour eux est aussi forte que celle qu'ils ont pour lui; que toute sa famille est détestée par rapport à lui, et qu'elle rend bien le change à la mienne: qu'il a une très-mauvaise réputation dans ses mœurs, et qu'une fille, qui ne l'ignore pas, ne sauroit sans blesser sa pudeur et sa modestie, songer à s'unir à un pareil mari; qu'il est jeune, indiscipliné, dominé par ses passions, d'un naturel violent, artificieux néanmoins, et porté, je le crains, à la vengeance: qu'un mari de ce caractère seroit capable d'alté-

rer mes principes, et de mettre en danger mes espérances pour la vie future : que ses propres parens, deux vertueuses tantes et un oncle, dont il attend de si grands avantages, n'ont aucun ascendant sur lui : que, s'il a quelques qualités supportables, elles ont moins pour fondement la vertu que l'orgueil : qu'en reconnoissant l'excellence des préceptes moraux, et faisant profession de croire à des récompenses et des punitions dans un état futur, il ne laisse pas de vivre comme s'il méprisoit les uns et qu'il bravât les autres : l'apparence qu'il y a que la teinture de ses libres principes peut se communiquer à sa postérité : qu'étant informée de tout ce que je dis, et n'en ignorant pas l'importance, je serois plus inexcusable que dans le cas de l'ignorance, puisqu'une erreur contre son jugement et sa conscience est pire, infiniment pire qu'un défaut de lumière et une erreur dans le jugement : lorsque je me livre à toutes ces réflexions, je dois vous conjurer, ma chère, de demander au ciel avec moi et pour moi, qu'il ne permette jamais que je sois forcée à des mesures indiscrètes, qui puissent me rendre inexcusable à mes propres yeux. Car c'est là l'essentiel, après tout ; l'opinion du public ne doit tenir que le second rang.

J'ai dit à sa louange qu'il est prompt à reconnoître ses fautes, cependant, j'ai de grandes restrictions à faire à son désavan-

tage sur cet article. Il m'est venu quelquefois à l'esprit que cette ingénuité pourroit être attribuée à deux causes, peu capables l'une et l'autre d'exciter la confiance ; l'une, qu'il est tellement dominé par ses vices, qu'il n'essaie pas même de les combattre ; la seconde, qu'il croit peut-être de sa politique de passer condamnation sur une moitié de son caractère pour sauver l'autre, tandis que la totalité peut ne rien valoir. Cette ruse arrête des objections auxquelles il seroit embarrassé de répondre : elle lui attire l'honneur de l'ingénuité, lorsqu'il n'en peut obtenir d'autre, et que la discussion provoquée ne serviroit peut-être qu'à faire découvrir d'autres vices. Vous conviendrez que ce n'est pas là le ménager : mais tout ce que ses ennemis disent de lui ne sauroit être faux. Je reprendrai dans quelques momens.

Quelquefois, si vous vous en souvenez, nous l'avons pris toutes deux pour un homme d'esprit, des plus simples et des plus naïfs que nous eussions jamais connus. Dans d'autres temps, il nous a paru un des plus profonds et des plus rusés mortels avec qui nous eussions eu quelque liaison : de sorte qu'après une visite où nous pensions l'avoir approfondi, il nous en rendoit une autre où nous étions prêtes à le regarder comme un homme impénétrable. Cette profondeur obscure, ma chère, doit être comptée parmi les om-

bres du tableau. Cependant, tout bien examiné, vous en avez jugé favorablement jusqu'à soutenir que son principal défaut est un excès de franchise, qui lui fait négliger les apparences, et qu'il est trop étourdi pour être bien artificieux. Vous avez soutenu que, lorsqu'il dit quelque chose de louable, il croit véritablement ce qu'il dit; que ses variations et sa légèreté sont l'effet de sa constitution, d'une santé florissante, et de la bonne intelligence d'un corps et d'une ame qui, suivant votre observation, se plaisent ensemble; et vous en avez conclu que si ce bon accord de ses facultés corporelles et intellectuelles étoit réglé par la discrétion, c'est-à-dire si sa vivacité pouvoit se renfermer dans les bornes des obligations morales, il seroit fort éloigné d'être un compagnon misérable avec lequel on dût craindre de passer sa vie.

Pour moi, je vous disois alors, et je suis encore portée à croire, qu'il lui manque un cœur, et si cela est, tout lui manque. Une tête de travers peut être redressée, recevoir la raison, et n'être pas incapable de conviction : mais qui donnera un cœur à qui n'en a point? Il n'y a que la grace du ciel qui puisse changer un mauvais cœur, par une opération qui approche beaucoup du miracle. Ne doit-on pas fuir un homme qu'on soupçonne seulement de ce vice? A quoi pensent donc les parens,

hélas! à quoi pensent-ils, lorsque voulant forcer l'inclination d'un enfant, ils l'obligent de penser mieux qu'elle ne feroit d'un homme qui leur est suspect, et dont le caractère ne soutiendroit peut-être pas l'épreuve d'un examen sérieux?

Je vous ai dit que je le crois vindicatif. En vérité, j'ai douté quelquefois si sa persévérance, dans les soins qu'il me rend, ne méritoit pas plutôt le nom d'obstination, depuis qu'il a reconnu combien il déplaît à mes parens. C'est depuis ce temps là que je lui ai vu plus d'ardeur; mais ce n'est pas pour leur faire sa cour; il prend, au contraire, plaisir à les braver. Il apporte son désintéressement pour excuse, (car il ne me persuaderoit pas aisément que c'est politesse) et cette raison est d'autant plus plausible, qu'il leur connoît le pouvoir de le récompenser de l'attention qu'il apporteroit à leur plaire. Il est vrai qu'il a déclaré, et avec trop de fondement (sans quoi il seroit impossible de le souffrir) que les plus humbles soumissions de sa part seroient rejetées; et je dois dire aussi que, pour m'obliger, il offre de faire les démarches d'une réconciliation, si je veux lui donner quelque espérance de succès. A l'égard de sa conduite à l'église dimanche dernier, je ne fais pas grand fond sur ce qu'il m'a dit pour sa justification, parce que je soupçonne fort que ses modestes intentions étoient revêtues d'une

trop forte apparence d'orgueil. Chorey, qui n'est pas son ennemie, auroit-elle pu s'y méprendre ?

Je ne lui crois point une aussi profonde connoissance du cœur humain et des principes de la morale, que quelques personnes se l'imaginent. Ne vous souvenez-vous pas combien il parut frappé d'une réflexion des plus communes, qu'il auroit trouvée dans le premier livre de morale? Un jour qu'il se plaignoit, avec un mélange de menaces, des mauvais discours qu'on avoit tenus contre lui, je lui dis « qu'il devoit » les mépriser, s'il étoit innocent ; et que » s'il ne l'étoit pas, la vengeance ne lavoit pas la tache : qu'on ne s'étoit jamais avisé de faire une éponge d'une » épée ; qu'il étoit le maître, en se corrigeant d'une faute qu'un ennemi lui reprochoit, de changer la haine de cet » ennemi en amitié ; ce qui devoit passer » pour la plus noble de toutes les vengeances, malgré cet ennemi même, » puisqu'un ennemi ne pouvoit pas souhaiter de le voir corrigé des fautes dont » il l'accusoit.

L'intention, me dit-il, faisoit la blessure.

« Comment cela, lui répondis-je, lorsqu'elle ne peut blesser sans l'application? L'adversaire, ajoutai-je, ne fait » que tenir l'épée. C'est vous-même qui » vous en appliquez la pointe sur le sein ; » et pourquoi vous ressentir mortellement

» d'une malice qui peut servir à vous ren-
» dre meilleur pendant tout le cours de
» votre vie ? » Quelles peuvent être les connoissances d'un homme qui a paru fort étonné de ces observations ? Cependant, il peut se faire qu'il prenne plaisir lui-même à la vengeance, et qu'il la croie inexcusable dans un autre. Il ne seroit pas le seul qui condamnât dans autrui ce qu'il se pardonne fort aisément à lui-même.

C'est après ces considérations, ma chère; c'est après avoir tout balancé que je vous ai dit, dans une de mes lettres, que pour tout au monde, je ne voudrois pas avoir pour cet homme-là ce qu'on appelle de l'amour; et c'étoit aller plus loin que la prudence ne le permettoit, lorsque je composois avec vous, par le terme de goût conditionnel, sur lequel votre raillerie s'est gaiement exercée.

Mais je crois vous entendre dire : quel rapport tous ces discours ont-ils à la question ? Ce ne sont que de purs raisonnemens : vous n'en avez pas moins de l'amour. En avez-vous, ou non ? L'amour, comme la maladie des vapeurs, n'en est que plus enraciné, pour n'avoir pas de causes raisonnables auxquelles on puisse l'attribuer. Et de là vous revenez à vous plaindre de mes réserves, et à me dire de poursuivre encore.

Eh bien donc, ma chère, puisque vous le voulez absolument, je crois qu'avec

tous ses défauts, j'ai plus de goût pour lui que je ne m'en serois jamais crue capable, et plus, tous ses défauts considérés, que je n'en devrois peut-être avoir. Je crois même que les persécutions qu'on me fait souffrir peuvent m'en inspirer encore plus, sur-tout lorsque je me rappelle, à son avantage, les circonstances de notre dernière entrevue, et que de l'autre côté, je vois chaque jour quelque nouveau trait de tyrannie. En un mot, je vous avouerai nettement, puisqu'avec vous les explications ne peuvent être trop claires, que s'il ne lui manquoit rien du côté des mœurs, je le préférerois à tous les hommes que j'aie jamais connus.

Voilà donc, me direz-vous, ce que vous appelez un *simple goût conditionnel :* je me flatte, ma chère, que ce n'est rien de plus. Je n'ai jamais senti ce qu'on appelle de l'amour : si ce sentiment que je vous déclare en est, ou n'en est pas, c'est ce que je soumets à votre jugement ; mais j'ose dire que si c'en est, je ne le reconnois pas pour un aussi puissant monarque, pour une puissance aussi indomtable que je l'ai entendu représenter, et je m'imagine que, pour être irrésistible, il doit recevoir plus d'encouragement que je ne crois lui en avoir donné, puisque je suis bien persuadée que je pourrois encore, sans battement de cœur, renoncer bien volontiers à l'un des deux hommes, pour être délivrée de l'autre.

Mais parlons un peu plus sérieusement. S'il étoit vrai, ma chère, que le malheur particulier de ma situation m'eût forcée, ou, si vous le voulez, m'eût engagée à prendre du goût pour M. Lovelace, et que ce goût, à votre avis, se fût changé en amour, vous qui êtes capable des plus tendres impressions de l'amitié, qui avez de si hautes idées de la délicatesse de notre sexe sur cet article, et qui êtes actuellement si sensible aux disgraces d'une personne que vous aimez, auriez-vous dû pousser si loin cette amie infortunée, sur un sujet de cette nature, particulièrement lorsqu'elle n'a pas cherché, comme vous croyez le pouvoir prouver par cinquante endroits de mes lettres, à se dérober à votre pénétration ? Si, étant ensemble, vous m'aviez fait de vive voix quelques plaisanteries, peut-être auroient-elles été plus convenables et plus dans le caractère, sur-tout si votre amie eût été à la fin de ses peines, et qu'elle eût affecté des airs de prude en rappelant le passé : mais vous asseoir exprès, comme je me le représente, pour me les écrire, l'œil joyeux, et avec une sorte de triomphe; assurément, ma chère, (et j'en parle moins pour mon intérêt que pour l'honneur de votre générosité; car je vous ai dit plus d'une fois que votre badinage me plaît) ce n'est pas la plus belle de vos actions, du moins si l'on considère la délicatesse du sujet et celle de vos propres sentimens.

Je veux m'arrêter ici, pour vous y laisser faire un peu de réflexion, si vous le jugez à propos.

Je reprends la plume pour vous satisfaire et vous dire ce que je pense sur le degré de force que la figure ou la personne doit avoir pour engager notre sexe. Votre demande ayant rapport à moi, je dois non-seulement vous expliquer mes idées sur l'autre sexe en général, mais considérer aussi le sujet relativement à l'homme en question, pour vous mettre en état de juger jusqu'où mes parens ont tort ou raison, lorsqu'ils m'attribuent une forte prévention en faveur de l'un et contre l'autre, du côté de la figure. Mais j'observerai d'abord qu'en comparant M. Lovelace et M. Solmes, ils ont de grandes raisons de s'imaginer que cette considération peut avoir quelque pouvoir sur moi; et leur imagination devient pour eux certitude.

Il est certain que la figure a non-seulement un attrait bien engageant pour une femme, mais encore quelque chose de propre à lui donner une sorte de confiance à son choix. Elle fait, à la première vue, de favorables impressions, qu'on souhaite de voir confirmées; et s'il arrive en effet qu'une plus ample connoissance les justifie, on s'applaudit de son jugement; on en aime mieux la personne, pour nous

avoir donné lieu de nous faire compliment de notre pénétration, qui a deviné juste à la première vue.

Cependant, j'ai toujours eu pour règle générale que, dans un homme comme dans une femme, une belle figure doit être suspecte, et j'ai de grandes raisons à citer à l'appui de mon principe, sur-tout dans les hommes, qui doivent s'estimer beaucoup plus pour les qualités de l'ame que pour celles du corps. A l'égard de notre sexe, si l'opinion publique a conduit une femme à être vaine des graces de sa personne et de sa beauté, jusqu'à lui avoir fait négliger des qualités plus importantes et plus durables, on sera disposé à l'excuser, puisqu'une jolie folle plaît dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait, sans qu'on sache trop bien pourquoi. Mais qui peut envier à cette jolie folle son règne d'un jour ? Lorsque ce soleil d'été arrive à son déclin, lorsque ces graces légères et cet agréable papillonnage s'évanouissent, et que l'hiver de l'âge amène des glaces et des rides, celle qui a négligé ses plus précieuses facultés, sentira les justes et tristes effets de son imprudence. Comme une autre Hélène, elle n'aura pas la force de soutenir la réflexion même de son miroir, et ne se trouvant plus que la nullité d'une vieille femme, elle tombera dans le mépris qui est attaché à ce caractère, tandis que la femme prudente et raisonnable,

qui, je ne dirai pas dans ce cas, traîne, mais qui porte et soutient dans un âge avancé l'aimable caractère de la vertu et de la prudence, et les fruits d'une expérience utile, voit remplacer une frivole admiration par un respect solide, qui la dédommage amplement de la perte de la première.

Si c'est un homme qu'on suppose vain de sa figure, comme on lui trouvera l'air efféminé ! S'il a reçu du génie, rarement il l'exercera sur les connoissances intellectuelles. L'idée de sa figure le suit par-tout : toute son attention sera employée à orner son extérieur, et peut-être à le rendre ridicule en croyant le parer. Il ne fait rien qui n'ait rapport à lui ; il n'admire que lui ; et malgré les corrections du théatre, qui tombent si souvent et si justement sur la fatuité, il s'aveugle ordinairement sur lui-même, et va se perdre insensiblement dans ce caractère, qui le rend l'objet du mépris d'un sexe et le jouet de l'autre.

Tel est presque toujours le cas de vos belles figures, et de tous ces hommes qui aspirent à se distinguer par l'extérieur et l'ajustement ; ce qui me fait répéter que la figure seule est une considération tout-à-fait méprisable. Mais, lorsqu'à la figure un homme joint du savoir et d'autres talens qui lui attireroient de la distinction sous toute autre forme, cette espèce d'avantage est une addition réelle au mérite per-

sonnel ; et s'il n'est pas trop épris de lui-même, et qu'il ait conservé ses mœurs pures, c'est un être vraiment estimable.

On ne peut refuser du goût à M. Lovelace : autant que je suis capable d'en juger, il est versé dans presque toutes les connoissances qui appartiennent aux beaux arts. Mais, quoiqu'il ait une manière qui lui est propre, de faire tourner gaiement sa vanité à son avantage, on s'apperçoit qu'il est un peu trop content de sa figure, de ses talens et même de sa parure, avec le bonheur néanmoins d'être toujours mis d'un air si aisé, qu'on s'imagine que c'est sa moindre étude. A l'égard de sa figure, je me croirois inexcusable de contribuer à nourrir sa vanité, en marquant le moindre égard pour une distinction qu'on ne sauroit lui disputer.

A présent, ma chère, puis-je vous demander si j'ai rempli votre attente ? Si vous trouvez ma tâche imparfaite, je m'efforcerai de la reprendre avec plus de succès, quand mon ame sera dans une situation plus tranquille ; car il me semble que mes réflexions traînent, que mon style rampe et que mon imagination languit. Je ne me sens de vigueur dans l'esprit que pour vous dire combien je suis dévouée à vos ordres.

CL. HARLOWE.

P. S. L'insolente Betty Barnes vient de me réchauffer l'imagination par le récit du

discours suivant, qu'elle prétend avoir entendu tenir à ce Solmes. Cette hideuse créature se vante, dit-elle, « d'être sûre
» à présent de la petite précieuse, et cela
» sans y mettre beaucoup du sien. Quelque
» aversion que je puisse avoir eue pour sa
» personne, il peut compter du moins sur
» mes principes, et ce sera un amusement
» pour lui de voir par quels jolis degrés je
» reviendrai à chercher les moyens de lui
» plaire. (L'horrible personnage!) C'étoit
» une observation de son oncle sir Olivier,
» qui connoissoit parfaitement le monde,
» que la crainte est un garant plus sûr que
» l'amour, pour la bonne conduite d'une
» femme envers son mari; quoique, pour
» lui, il soit résolu avec une si aimable
» personne, de tenter ce qu'il peut attendre de l'amour, pendant quelques semaines du moins, parce qu'il a peine à se
» persuader ce que disoit encore son oncle,
» que l'excès de tendresse gâte plus de
» femmes qu'il n'en conserve. »

Que pensez-vous, ma chère, d'un misérable de cette espèce, *endoctriné* surtout par son vieux rechigné d'oncle, qui avoit la réputation de ne pas aimer les femmes?

LETTRE XLI.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Mardi 21 Mars.

QUE ma mère auroit de penchant à me traiter avec bonté, s'il lui étoit permis de le suivre ! Je ne gémirois pas, j'en suis bien sûre, sous cette indigne persécution, si sa prudence et son excellent esprit obtenoient la considération qu'ils méritent si bien. J'ignore si c'est à cette bonne mère, ou à ma tante, ou peut-être à toutes deux, que j'ai l'obligation d'un nouvel effort qu'on entreprend pour me tenter ; mais voici une lettre remplie de bonté, que j'ai reçue ce matin par les mains de Chorey.

« Ma chère enfant, car je dois encore vous donner ce nom, puisque vous pouvez m'être chère dans tous les sens de ce mot, nous avons fait une attention particulière à quelques mots qui sont échappés hier à votre bonne Norton, et qui nous ont fait entendre que vous vous plaignez de n'avoir pas été traitée, à la première ouverture des intentions de M. Solmes, avec autant de condescendance que nous en avons toujours eu pour vous. Quand cela seroit vrai, chère Clary, vous ne seriez pas excusable d'avoir manqué de votre part à votre devoir, et de pré-

tendre vous opposer aux volontés de votre père, dans un point sur lequel il est trop engagé pour reculer avec honneur. Mais tout peut prendre encore une meilleure face. De votre simple volonté, ma chère enfant, dépend tout notre bonheur.

Votre père me permet de vous dire, que si vous voulez répondre enfin à son attente, tous les mécontentemens passés seront éteints dans l'oubli, comme s'il n'en avoit jamais été question; mais aussi il m'ordonne de vous déclarer que c'est pour la dernière fois que cette grace vous est offerte.

Je vous ai fait entendre, comme vous ne sauriez l'avoir oublié, qu'on avoit demandé à Londres les échantillons de ce qu'il y a de plus riche en étoffes. Ils sont arrivés; et votre père, pour faire connoître à quel point il est déterminé, veut que je vous les envoie. J'aurois souhaité qu'ils n'eussent point accompagné ma lettre; mais, au fond, cela est assez indifférent. Je dois vous dire qu'on n'a plus autant de soin de ménager votre délicatesse, que j'aurois cru autrefois qu'elle en méritoit.

Ce sont les plus nouvelles comme les plus riches étoffes qu'on ait pu trouver. On a voulu qu'elles fussent convenables au rang que nous tenons dans le monde, au bien que nous devons joindre à celui que votre grand-père vous a laissé, et au

noble établissement qui est arrêté pour vous.

Votre papa se propose de vous faire présent de six habits complets, dont trois avec tous les assortimens. Vous en avez un tout neuf, et un autre que je ne crois pas que vous ayez porté deux fois. Comme le neuf est fort riche, si vous voulez qu'il soit compris dans les six, votre père vous donnera cent guinées pour en remplacer la valeur.

M. Solmes est dans le dessein de vous offrir une garniture de diamans. Comme vous avez ceux de votre grand-mère et les vôtres, si vous aimez mieux les faire remonter dans le goût moderne, son présent sera converti en une somme fort honnête, dont vous aurez la propriété, outre une assez belle pension annuelle pour vos menus plaisirs. Ainsi vos objections contre le caractère d'un homme dont vous n'avez pas aussi bonne opinion qu'il le mérite, ne seront d'aucun poids, et vous serez plus indépendante que ne devroit l'être une femme à qui l'on supposeroit moins de discrétion. Vous savez parfaitement que moi-même, qui ai apporté plus de bien dans la famille que vous n'en donnez à M. Solmes, je n'ai point eu, il s'en faut, des avantages aussi considérables que ceux que nous vous faisons. Dans les mariages d'inclination, on insiste moins sur les articles. Cependant j'aurois regret d'a-

voir contribué à ces dispositions, si vous ne pouviez pas surmonter un dégoût pour nous obliger.

Ne vous étonnez pas, Clary, que je m'explique avec cette ouverture. Votre conduite jusqu'à présent ne nous a guère permis d'entrer avec vous dans un si grand détail. Cependant, après ce qui s'est passé entre vous et moi, dans nos entretiens, et par lettres entre vous et vos oncles, vous ne doutez pas quelles doivent être les suites. Il faut, ma fille, que nous renoncions à notre autorité, ou vous à votre humeur. Il n'est pas naturel que vous vous attendiez à l'un, et nous avons toutes les raisons du monde de nous attendre à l'autre. Vous savez combien je vous ai dit de fois que vous devez vous résoudre à recevoir M. Solmes, ou à n'être plus regardée comme un de nos enfans.

On vous fera voir, quand vous le voudrez, une copie des articles. Il nous paroît qu'ils sont à l'épreuve de toutes sortes d'objections. On y a fait entrer de nouveaux avantages en faveur de la famille, qui n'y étoient pas la première fois que votre tante vous en a parlé. C'est plus, en vérité, que nous n'aurions pensé à demander. Si vous croyez, après les avoir lus, qu'il y ait quelque changement à faire, on le fera volontiers. Allons, ma chère fille, priez-moi aujourd'hui ou demain

demain de vous les envoyer, pour en prendre lecture.

Comme la hardiesse qu'une certaine personne a eue de paroître à l'église, et ce qui nous revient continuellement de ses bravades, ne peut manquer de nous causer des inquiétudes qui dureront aussi long-temps que vous serez à marier, vous ne devez pas être étonnée qu'on ait pris un court délai. Ce sera d'aujourd'hui en quinze jours, si vous ne me faites point d'objection que je puisse approuver. Mais si vous vous déterminiez volontairement, on ne vous refuseroit pas huit ou dix jours de plus.

Vos délicatesses sur la personne vous feront peut-être trouver quelque inégalité dans cette alliance. Mais il ne faut pas non plus que vous attachiez tant de prix à vos qualités personnelles, si vous ne voulez pas qu'on vous croie trop frappée du même avantage dans un autre homme, quelque méprisable que cette considération soit en elle-même. C'est le jugement qu'un père et une mère en doivent porter. Nous avons deux filles, qui nous sont également chères; pourquoi Clarisse trouveroit-elle de l'inégalité dans une alliance où sa sœur ainée n'en trouveroit pas, ni nous pour elle, si M. Solmes nous l'eût demandée la premiere ? Vous saurez bien ce que je veux dire, sans que j'aie besoin de m'expliquer davantage.

Faites-nous donc annoncer que vous vous rendrez à nos désirs. Votre retraite cesse aussi-tôt. Un acte solemnel d'oubli, si je puis m'expliquer ainsi, abolit toutes vos résistances passées. Nous nous reverrons tous heureux par vous, et les uns par les autres. Vous pouvez descendre en ce moment dans le cabinet de votre papa, où vous nous trouverez tous deux, et où nous vous donnerons notre avis sur les étoffes, avec notre pardon bien sincère et notre bénédiction.

Allons, ma chère Clarisse, soyez une bonne enfant, telle que vous l'avez toujours été. Votre conduite récente et le peu d'espoir que diverses personnes ont de votre changement, ne m'ont point empêché de faire encore cette tentative en votre faveur. Ne trahissez pas ma confiance et mon espoir, très-chère fille. J'ai promis de ne plus employer ma médiation entre votre père et vous, si cette dernière démarche est sans succès. Je vous attends donc ici, mon amour. Votre papa vous attend aussi. Mais tâchez de ne lui laisser voir aucune trace de chagrin sur votre visage. Si vous venez, je vous serrerai contre mon tendre cœur, avec autant de plaisir que j'en aie jamais eu de ma vie à vous presser dans mes bras. Vous ne savez pas, ma fille, tout ce que j'ai souffert depuis quelques semaines ; et vous ne le concevrez jamais que lorsque vous

vous trouverez dans ma situation. C'est celle d'une mère tendre et indulgente, qui adresse nuit et jour ses prières au ciel, et qui s'efforce au milieu du trouble causé par des esprits plus violens, de conserver la paix et l'union dans sa famille. Mais vous connoissez les conditions. Ne venez point nous trouver, si vous êtes résolue d'être rebelle. C'est ce que je crois impossible, après ce que je viens d'écrire.

Si vous venez immédiatement avec un visage serein, qui montre un cœur rangé au devoir (vous m'avez assuré qu'il étoit libre; souvenez-vous-en) je serai, comme je l'ai dit, et je vous témoignerai par les plus tendres marques, que je suis, *votre mère bien affectionnée.* »

Jugez, très-chère amie, combien je dois avoir été touchée d'une lettre où de si terribles déclarations sont accompagnées de tant de tendresse et de bonté! Hélas! me suis-je écriée, pourquoi me vois-je condamnée à des combats si rudes, entre un ordre auquel je ne puis obéir, et un langage qui me pénètre le cœur! Si j'étois sûre de tomber morte au pied de l'autel avant qu'une fatale cérémonie puisse donner à l'homme que je hais, des droits sur mes sentimens, je crois que je me soumettrois à m'y laisser conduire. Mais penser à vivre avec un homme et pour un homme qu'on abhorre, quelle idée insupportable!

Et puis, comment suppose-t-on que l'éclat des habits et des ajustemens soit capable de faire quelque impression sur une fille qui a toujours eu pour principe, que l'unique vue des femmes, dans le soin qu'elles prennent de leur parure, doit être de conserver l'affection de leur mari, et de faire honneur à son choix, qu'autrement elle doit toujours craindre de trop attirer les regards sur elle ? Dans cette idée, la richesse même des ajustemens qui me sont offerts, ne doit-elle pas augmenter mes dégoûts ? Grand motif en vérité, pour se parer, que celui de plaire à M. Solmes !

En un mot, il ne m'a point été possible de descendre aux conditions qui m'étoient imposées. Croyez-vous, ma chère, que je l'aie pu ? D'écrire, en supposant même qu'on m'eût fait l'honneur de lire ma lettre, qu'aurois-je écrit après tant d'efforts inutiles ? Qu'aurois-je offert qui pût être approuvé ? J'ai promené les tourmens de mon cœur dans toutes les parties de ma chambre. J'ai jeté avec dedain, les échantillons vers la porte. Je me suis enfermée dans mon cabinet ; j'en suis sortie aussi-tôt. Je me suis jetée sur mon lit de repos, et puis sur une chaise, puis sur une autre ; je me suis approchée successivement de toutes mes fenêtres ; je ne pouvois m'arrêter à rien. Dans cette agitation, je prenois la lettre pour la relire, lorsque Betty,

chargée des ordres de mon père et de ma mère, est venue me rappeler de leur part qu'ils m'attendoient tous deux dans le cabinet de mon père.

Dites à maman, ai-je répondu à Betty, que je demande en grace de la voir ici un moment, ou de pouvoir l'entretenir seule dans le lieu qu'elle voudra choisir. Tandis que cette fille m'obéissoit, j'ai prêté l'oreille du haut de l'escalier, et j'ai entendu mon père qui disoit d'un ton fort élevé : vous voyez le fruit de votre indulgence. C'est autant de bontés perdues. Vous blâmez votre fils de ce qu'il vous plaît d'appeler sa violence (j'ai eu quelque plaisir à entendre cela) et vous voyez qu'il n'y a que cette voie avec elle. Vous ne la verrez pas seule. Ma présence est-elle donc une exception que je doive souffrir de cette impertinente créature ?

« Représentez-lui, a dit ma mère à Betty, sous quelles conditions il lui est permis de descendre. Je ne la verrai point autrement. » Betty est remontée avec cette réponse. J'ai eu recours à ma plume. Mais j'étois si tremblante, qu'à peine avois-je la force de m'en servir ; et quand j'aurois eu la main plus ferme, je n'aurois pas su ce que je devois écrire. Betty, qui m'avoit quittée, est revenue dans l'intervalle, pour m'apporter ce billet de mon père.

« Rebelle et perverse Clary, je vois qu'il n'y a point de condescendance capable de

vous toucher. Votre mère ne vous verra point. Espérez encore moins de me voir. Mais préparez-vous à obéir. Vous connoissez nos volontés : votre oncle Antonin, votre frere, votre sœur et votre favorite Mde. Norton assisteront à la cérémonie, qui sera célébrée à petit bruit dans la chapelle de votre oncle. Lorsque M. Solmes pourra vous présenter à nous dans l'état où nous souhaitons vous voir, peut-être ferons-nous grace à sa femme ; mais n'en attendez jamais sous la qualité d'une fille perverse. La célébration se faisant en secret, il sera temps ensuite de penser aux habits et à l'équipage. Ainsi, disposez-vous à vous rendre chez votre oncle, un des premiers jours de la semaine prochaine. Vous ne paroîtrez devant nous qu'après la conclusion ; et c'est une raison de plus pour bannir les délais, car nous sommes las du soin de vous garder dans une prison que vous avez méritée, et de perdre le temps à disputer avec une rebelle. Je n'écoute plus de représentation. Je ne reçois plus ni lettres, ni plaintes. Et vous n'entendrez plus parler de moi, jusqu'à ce que vous me soyez présentée sous le nom qui me plaît. C'est la dernière déclaration d'un père irrité. »

Si cette résolution est inébranlable, mon père a raison, ma chère, de dire qu'il ne me verra plus ; car je ne serai jamais la femme de Solmes. Oui, je mourrois plutôt.

Mardi au soir.

Lui, cet odieux Solmes est arrivé au château, presqu'au moment que j'ai reçu la lettre de mon père. Il m'a fait demander la permission de me voir. Je suis étonnée de son audace.

J'ai répondu à Betty, qui étoit chargée du message, qu'il ait à commencer par rendre à une infortunée un père et une mère qu'il lui a fait perdre, et je verrai alors si je dois entendre ce qu'il veut de moi. Mais, si mes parens refusent de me voir à son occasion, je le verrai encore moins pour lui-même. -- J'espère, Miss, m'a dit Betty, que vous ne voudriez pas que je descendisse avec cette réponse ; il est avec Monsieur et Madame. Allez, lui ai-je répété dans mon chagrin, et dites-lui que je ne le verrai pas. On me pousse au désespoir, et je n'ai rien de pis à craindre.

Elle est descendue en affectant beaucoup de répugnance à se charger de ma réponse. Elle a reçu l'ordre de laisser là ses réserves affectées, et elle l'a rendue dans toute sa force. Quel bruit j'ai entendu faire à mon père ! Ils étoient tous ensemble dans son cabinet. Mon frère a proposé de me mettre sur le champ hors de la maison, et de m'abandonner à Lovelace et à ma mauvaise destinée. Ma mère a eu la bonté de hasarder quelques mots en ma faveur, sans que j'aie bien pu les entendre ; mais voici la réponse qu'on lui a faite : « Ma chère,

rien n'est si piquant que de voir une femme aussi sensée que vous s'obstiner à aimer une fille rebelle, comme vous pourriez faire une fille soumise. Quel exemple pour d'autres enfans ! N'ai-je pas eu pour elle autant d'affection que vous ? Et pourquoi suis-je changé ? Plût au ciel que votre sexe fût capable de quelque discernement ! Il est clair qu'elle se repose sur votre foiblesse pour elle ; mais la folle tendresse des mères n'a jamais fait que des enfans endurcis.

Ma mère n'a pas laissé de blâmer Betty, comme cette créature me l'a confessé elle-même, d'avoir rapporté mot pour mot ma réponse ; mais mon père lui en a fait un sujet d'éloge.

Cette fille dit qu'il seroit monté en fureur à ma chambre, après avoir entendu que je refuse de voir M. Solmes, si mon frère et ma sœur ne l'avoient engagé à se modérer.

Que n'est-il monté ! Que ne m'a-t-il tuée pour finir mes peines ! Je n'y regretterois que le mal qu'il auroit pu se faire à lui-même.

M. Solmes a daigné plaider pour moi : ne lui suis-je pas extrêmement obligée ?

Toute la maison est en rumeur. Je ne sais quelle en sera la fin ; mais en vérité je suis lasse, tout-à-fait lasse de la vie. Hélas ! si heureuse il y a quelques semaines, et si misérable aujourd'hui ! Ma mère pouvoit

bien le dire, que j'aurois de rudes épreuves à essuyer.

P. S. L'idiote (car on me traite comme si j'en étois une) est demandée comme par grace, l'expression n'est que juste, par mon frère et ma sœur, pour être livrée entièrement à leur discrétion. On m'assure que mon père y a déja consenti, quoique ma mère s'y oppose encore. Mais s'ils l'obtiennent, quelles cruautés ne dois-je pas attendre de leur haine, de leur jalousie et de leur mauvais naturel? Cet avis m'est venu de ma cousine Dolly Hervey, par un billet qu'elle a laissé tomber au jardin sur mon passage. Elle me dit qu'elle brûle de me voir, mais que la défense est expresse, avant que je sois Mde. Solmes, ou que j'aie consenti à prendre ce beau nom. Leur persévérance me donne l'exemple; oui, je le suivrai.

LETTRE XLII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

IL s'est passé une scène des plus vives, ou pour trancher le mot, une vraie scène d'injures entre ma sœur et moi. M'auriez-vous crue, ma chère, femme à soutenir un rôle dans une scène d'injures?

Elle m'a été envoyée sur mon refus de

voir M. Solmes ; vraie furie, je pense, qu'on a lâchée sur moi. Ainsi, de leur part, nulle intention de paix, nulle idée de conciliation. Je vois bien que je suis livrée à elle et à mon frère, du consentement de tout le monde.

Dans tout ce qu'elle a dit contre moi, je veux rendre justice à ce qui a quelque apparence de raison et de force. Comme je vous soumets ma conduite pour l'approuver ou la désapprouver d'après les faits que j'expose devant vous, ce seroit le signe d'une fort mauvaise cause, si je cherchois à tromper mon juge.

Elle a commencé par me représenter quel danger j'avois couru, si mon père étoit monté à ma chambre, comme il le vouloit, si on ne l'en eût pas empêché. Je devois à M. Solmes, entr'autres, de grands remercimens : c'est à lui que j'avois cette obligation. Elle a fait ensuite quelques réflexions malignes sur Mde. Norton, qu'elle soupçonne de m'avoir encouragée dans mon opiniâtreté. Elle a tourné en ridicule mon estime supposée pour M. Lovelace. Sa surprise étoit extrême de voir la spirituelle, la prudente, et même la pi-euse (c'est ainsi qu'elle a coupé ce mot en le prononçant avec un sourire malin) la pieuse Clarisse Harlowe, si étrangement passionnée pour un débauché, que ses parens se trouvoient obligés de la tenir enfermée pour l'empêcher de courir se jeter

dans ses bras. Permettez-moi de vous demander, ma chère, m'a-t-elle dit, quel ordre vous mettez à présent dans la distribution de votre temps; combien d'heures, dans les vingt-quatre, vous donnez à votre aiguille, combien à vos exercices de piété, combien à vos correspondances de lettres, et combien à vos amours? Je me doute, je me doute, ma chère petite, (telle a été sa maligne expression) que ce dernier article, comme il est dit de la verge d'Aaron, absorbe tout le reste. Parlez, n'est-ce pas la vérité?

Je lui ai répondu que c'étoit une double mortification pour moi de devoir ma sûreté contre l'indignation de mon père à un homme pour lequel je ne serai jamais capable d'aucun sentiment de reconnoissance. J'ai justifié le caractere de Mde. Norton avec toute la chaleur due à son mérite, et je n'en ai pas mis moins à relever ses injurieuses réflexions sur moi par rapport à M. Lovelace. A l'égard de la distribution que je fais de mes vingt-quatre heures, je lui ai dit qu'il auroit été plus digne d'elle d'accorder sa compassion à l'infortune d'une sœur, que de s'en faire un triomphe, sur-tout lorsque je n'avois que trop de raisons d'attribuer une grande partie de mes disgraces à l'emploi qu'elle faisoit d'une partie de ses heures de veille.

Ce dernier trait l'a mise en fureur; mais, se faisant violence, elle m'a rappelé d'un

ton modéré la douceur avec laquelle j'avois été traitée par tous mes parens, ma mère particulièrement, avant l'extrêmité où les choses étoient parvenues. Elle m'a dit que j'avois déployé un courage dont on ne m'auroit jamais soupçonnée; que, si l'on m'eût connue pour une si brave championne, on y auroit regardé à deux fois avant de s'aventurer à se mesurer avec moi; mais que malheureusement l'affaire étoit trop avancée; que c'étoit un combat engagé entre l'obéissance et la révolte; qu'il étoit question de savoir si l'autorité d'un père devoit céder à l'obstination d'une fille, ou l'emporter; en un mot, qu'il falloit plier ou rompre. Il ne s'agit que de cela, mon enfant.

Dans une occasion moins triste, lui ai-je dit, je pourrois vous répondre avec la même gaieté de cœur, et sur ce ton léger de plaisanterie. Mais, si M. Solmes a tant de mérite aux yeux de tout le monde, et particulièrement aux vôtres, pourquoi ne m'en feroit-on pas un beau-frère plutôt qu'un mari?

Eh mais! mon enfant, m'a-t-elle répondu, mais vraiment, je crois de bonne foi que vous êtes tout aussi plaisante que moi. Oh! je commence à bien espérer de vous: mais pouvez-vous penser que je voulusse dérober à ma sœur son humble galant? Si ses premiers soins se fussent adressés à moi, il y auroit quelque justice dans cette

idée ; mais prendre le refus de ma sœur cadette ! Non, non, mon enfant, on n'en est pas encore réduit là. D'ailleurs, ce seroit laisser la porte de votre cœur ouverte, vous savez à qui ? et nous cherchons, au contraire, à la fermer, s'il est possible. En un mot, (changeant ici de ton et de contenance) si j'avois été aussi empressée qu'une jeune personne de ma connoissance, à me jeter entre les bras d'un des plus grands libertins d'Angleterre, d'un homme qui eût entrepris de soutenir ses prétentions sur moi aux dépens du sang de mon frère, je ne serois pas étonnée de voir toute ma famille se réunir pour m'arracher à ce misérable, et pour me marier promptement à quelque honnête homme qui se présenteroit à propos dans cette occasion. Ainsi, maintenant que tout est découvert, Clary, faites-en votre profit.

Cela ne méritoit-il pas une vive réponse ? Dites, ma chère, qu'elle étoit méritée, pour justifier la mienne. « Hélas ! ma pauvre sœur, lui ai - je dit, l'homme dont vous parlez ne vous a pas toujours paru un si grand libertin. Qu'on a raison de dire qu'un amour méprisé se change en haine mortelle ! »

J'ai cru qu'elle alloit me battre ! mais je n'ai pas laissé de continuer froidement : on me parle souvent du péril où mon frère est exposé, du meurtrier de mon frère : lorsqu'on fait si peu de façon avec moi,

pourquoi ne m'expliquerois-je pas librement ? N'est-ce pas mon frère qui a cherché à tuer l'autre, et qui l'auroit tué s'il l'avoit pu ? Mon frère auroit-il donné la vie à Lovelace, s'il avoit dépendu de lui de la lui ôter ? Ce n'est point à l'agresseur qu'il convient de se plaindre. A l'égard des objets qui se *présentent à propos*, plût au ciel que certaine personne se fût *présentée à propos* à quelqu'un de ma connoissance ! Ce n'est pas ma faute, Bella, si l'homme qui seroit *à propos* ne juge plus *à propos* de se présenter pour vous.

Auriez-vous pu, ma chère, marquer plus de fermeté ? Je m'attendois à voir tomber sa main sur moi. Elle s'est en effet avancée vers moi, la main levée, et la colère étouffoit sa voix. Ensuite, se précipitant vers la porte, elle a descendu la moitié de l'escalier ; mais elle est remontée sur ses pas ; et lorsqu'elle a pu parler, que le ciel, a-t-elle dit, me donne la patience avec vous. -- Amen, ai-je dit. Mais vous voyez, Bella, qu'elle vous manque pour supporter une réplique que vous vous êtes attirée. Voulez-vous me pardonner et me faire retrouver une sœur en vous, comme il est vrai que je suis prête à regretter ce que j'ai dit, si vous avez raison de le trouver offensant dans la bouche d'une sœur ?

Sa violence n'a fait qu'augmenter, en

regardant ma modération comme une espèce de triomphe sur son emportement. Elle étoit résolue, m'a-t-elle dit, de faire connoître à tout le monde que je prenois parti contre mon frère pour le misérable Lovelace.

Je souhaiterois, lui ai-je répondu assez malignement, pouvoir alléguer pour ma défense ce qu'elle pouvoit dire pour la sienne; que ma colère étoit plus inexcusable que mes jugemens.

Mais je ne pouvois croire que sa visite n'eût pas d'autre motif que ce qui s'étoit passé jusqu'alors entre nous. Déclarez-moi naturellement, lui ai-je dit, si vous avez quelque proposition à me faire que je puisse accepter, quelque chose à me dire qui puisse me donner l'espérance de retrouver encore une amie dans ma sœur.

(¶) Je lui avois dit auparavant, sur ce qu'elle tournoit en ridicule la prétendue douceur de mon caractère, que je voulois bien passer pour douce, mais non pas pour vile; que je chérissois la modération, mais que je détestois la bassesse. Et là-dessus, avec un sourire moqueur, elle m'a dit qu'elle seroit ma caution sur ce point. Je lui ai répondu que son air de plaisanterie avoit beaucoup plus de grace que sa colère; mais qu'enfin je souhaitois savoir le but d'une visite, qui, jusqu'à ce moment, s'étoit passée d'une manière si peu convenable entre deux sœurs. (¶)

Elle étoit venue au nom de toute la famille, a-t-elle repris d'un air imposant, pour savoir de ma propre bouche si j'étois enfin déterminée à l'obéissance, ou non. Un mot suffisoit; mes parens n'étoient pas disposés à ne se jamais lasser de la patience avec une créature si perverse.

Eh bien, lui ai-je dit, je promets de rompre absolument avec l'homme qui vous déplaît si fort à tous, mais sous la condition qu'on ne me fasse point une loi d'accepter M. Solmes ni aucun autre homme.--

Qu'offrois-je de plus, a-t-elle dit, que ce que j'avois déja offert? Ce n'est jamais que la même chanson sur un autre air; et je n'avançois ni ne reculois d'un seul pas.--

Si je connoissois d'autres propositions qui pussent satisfaire tout le monde, et me délivrer d'un homme qui m'est si odieux, je ne balancerois pas à les faire. Il est vrai que j'ai déja offert de ne me marier jamais sans le consentement de mon père . . . . . .

Elle m'a interrompue. Votre espérance étoit dans votre talent pour les jérémiades, et d'amener par-là mon père et ma mère à votre but.

Pauvre espérance! lui ai-je dit: personne ne connoissoit mieux qu'elle ceux qui étoient capables de rendre cette espérance vaine.

Elle ne doutoit pas que je ne les eusse liés tous à mon char, et mon oncle Har-

lowe et ma tante Hervey comme les autres, si l'on ne m'avoit pas ôté la liberté de les voir et de les séduire par mes tours d'adresse et mes grimaces.

Du moins, Bella, vous m'apprenez à qui j'ai l'obligation de me voir si rigoureusement traitée par mon père, ma mère et mes autres parens. Mais, en vérité, vous en faites des gens bien foibles. Une personne indifférente qui jugeroit de vous et de moi par vos discours, me prendroit pour une créature extrêmement artificieuse, ou vous pour une personne d'un bien mauvais caractère.

Oui, oui, vous êtes une artificieuse créature, a-t-elle dit en m'interrompant avec violence, et une des plus artificieuses que j'aie jamais connues; et elle s'est jetée dans un détail d'accusations si basses, si indignes d'une sœur! Elle m'a reproché d'avoir à demi ensorcélé tout le monde par mes manières flatteuses et insinuantes, d'attirer sur moi toute l'estime et toute l'attention dans les lieux où je parois avec elle. Combien de fois, m'a-t-elle dit, nous sommes-nous vus mon frère et moi dans une compagnie, écoutés avec complaisance sur le sujet dont on parloit, jusqu'au moment où vous surveniez avec les maudits charmes de votre orgueilleuse douceur, et vos airs de modestie pleins d'importance? et dès-lors il n'étoit plus question de vos ainés; c'étoit à l'opinion de Miss Clarisse

vraiment qu'on s'en rapportoit. Il falloit ou nous taire, ou parler sans être écoutés de personne.

Elle s'est arrêtée. -- Chère Bella, continuez.

Oui, je continuerai, a-t-lle dit. N'avez-vous pas ensorcelé mon grand-père? Se plaisoit-il à quelque chose qui ne fût pas sorti de votre bouche ou de vos mains? Le bon vieux radoteur! comme il se tenoit, la bouche béante, suspendu à votre langue dorée! Et que disiez-vous néanmoins, que faisiez-vous de si rare qu'on n'eût pu dire et faire aussi bien que vous? Et quel étoit le but de ce manège? Son testament a fait assez voir l'effet de vos artificieuses complaisances sur son esprit. Oter à ses plus proches héritiers, à ses propres fils, tout son bien acquis, pour le donner à une petite-fille, la plus jeune encore de ses petits-enfans, à une fille! Vous donner, au mépris de ses fils, tous les tableaux de famille, parce qu'il vous entendoit faire la connoisseuse en peinture, et qu'il vous voyoit nettoyer de vos belles mains les portraits de vos aïeux, quoique vous suiviez si mal aujourd'hui leurs exemples! Et la vaisselle d'argent de la famille aussi, en si grande quantité, ancienne de deux ou trois générations, et qu'il défend de changer, parce que son *précieux enfant* (*) se prêtant à

(*) Allusion aux termes du testament qu'on a rapporté.

son ancien goût gothique, affectoit de l'admirer pour faire venir tout à elle.

Ces reproches étoient trop méprisables pour me piquer. Ma pauvre sœur! ne pouvez-vous donc, lui ai-je dit, ou ne voulez-vous pas distinguer entre l'art et la nature? Si j'ai obligé quelqu'un, je m'en suis fait un bonheur; je n'ai pas cherché d'autre récompense. Mon ame est au-dessus de l'artifice, et des sordides motifs que vous m'attribuez. Je voudrois de tout mon cœur que mon grand-père n'eût jamais pensé à m'accorder ces distinctions. Mais il a vu mon frère amplement pourvu par des donations étrangères et par ses droits naturels; il a souhaité que les biens qu'il a répandus sur moi devinssent une raison pour vous faire obtenir la meilleure part aux faveurs de mon père, et je ne doute pas que vous ne deviez vous y attendre tous deux. Vous savez, Bella, que la terre que mon grand-père m'a léguée ne fait pas la moitié des biens-fonds qu'il a laissés.

Qu'est-ce que ces espérances, a répliqué ma sœur, auprès d'une possession actuelle, accordée, d'ailleurs, avec des distinctions qui vous ont acquis une considération bien au-dessus de la grandeur même du présent?

Et de là vient mon infortune, Bella: de votre jalousie, je le crains bien. Mais n'ai-je pas fait l'abandon de cette possession de la meilleure grace possible?

Oui, a-t-elle répondu, et c'est ce qui me

fait vous haïr encore plus, petite sorcière artificieuse : (c'est le nom qu'elle m'a donné.) On n'auroit jamais pénétré le but de votre *meilleure grace*, si pleine d'art et de vues profondes, si l'on n'avoit pris le parti de vous tenir un peu à l'écart, vous et votre séduisant manège, et de vous réduire à des déclarations positives ; si l'on ne vous avoit ôté la faculté de faire jouer vos petits ressorts, vos airs plaintifs, de vous entortiller, comme un serpent, autour de votre maman et de la faire pleurer de la nécessité de vous refuser quelqu'une des demandes où votre petit cœur obstiné s'étoit entêté.

Mon cœur obstiné, Bella !

Oui, obstiné ! car avez-vous jamais su ce que c'est que de céder ? N'avez-vous pas toujours eu l'art de faire croire que tout ce que vous demandiez étoit juste ; tandis que mon frère et moi, nous avions souvent le chagrin de nous faire refuser des faveurs fort légères ?

Je ne me souviens point, Bella, d'avoir jamais rien demandé qu'il ne convînt pas de m'accorder. Et j'ai fait peu de demandes pour moi-même, beaucoup plus pour d'autres.

Il y avoit bien de la méchanceté dans cette réflexion !

Tout ce que vous dites, Bella, remonte bien loin dans le passé : je ne puis aller rechercher jusqu'aux folies de notre enfance ; et je ne me serois pas imaginée que

votre aversion, qui ne fait que se montrer tout nouvellement, datât de si loin.

Encore de la malignité : que d'insolence sous cet air de douceur, un air de si bonne grace, et tant de venin caché dans les moindres paroles ! O Clary, Clary, tu n'as jamais été qu'une fille à deux faces !

Personne, lui ai-je dit, n'a jugé que je fusse une fille à deux faces, lorsque j'ai tout abandonné à la disposition de mon père, et que je me suis contentée, comme auparavant, de la petite pension qu'il me fait, sans la moindre augmentation et sans la désirer.

Oui, rusée créature, c'est encore un de vos artifices. N'avez-vous pas prévu qu'un tendre père se croiroit engagé, par ce respect et ce désintéressement affectés, à vous dire qu'il vouloit mettre en réserve pour vous tout le produit de vos revenus, et qu'il ne feroit que l'office de votre intendant, sans cesser de vous faire votre pension annuelle ? Autre de vos ruses, Miss Clary. Il arrive de là que toutes vos extravagantes dépenses ne vous ont rien coûté du vôtre.

Mes extravagantes dépenses, Bella ! Mon père m'a-t-il jamais rien donné de plus qu'à vous ?

Non, j'en conviens ; je vous ai même l'obligation d'avoir obtenu, par cette voie, plus que ma conscience peut-être ne m'auroit permis de demander. Mais j'en pour-

rois montrer encore la plus grande partie. Et vous, que vous en reste-t-il ? pas cinquante guinées, je le parierois.

Il est vrai, Bella, que je n'ai pas cette somme.

Oh ! j'en suis bien sûre. Je suppose que votre maman Norton... Mais paix là-dessus.

Indigne Bella ! cette vertueuse femme, toute abaissée qu'elle est du côté de la fortune, a l'ame grande et élevée, plus élevée que ceux qui voudroient imputer la moindre bassesse à une ame qui en est incapable.

Qu'avez-vous donc fait de toutes les sommes qu'on vous a laissé dissiper depuis votre enfance ? Lovelace, votre Lovelace, votre libertin, les a-t-il placées à intérêt pour vous ?

Pourquoi suis-je obligée de rougir pour ma sœur ? Cependant, Bella, vous ne vous trompez pas tout-à-fait : je compte sur l'intérêt de mon argent, et sur l'intérêt de l'intérêt. Je le crois mieux placé que si je l'eusse laissé se rouiller inutilement dans mon cabinet.

Elle m'entendoit, m'a-t-elle répondu. Si j'eusse été d'un autre sexe, elle auroit supposé que je pensois à briguer les suffrages du canton. La popularité, le plaisir de me voir accueillie à la porte de l'église, par une foule de misérables, et suivie de leurs bénédictions, sans qu'on fît attention à personne qu'à moi, étoient mes délices.

J'aimois entendre mon mérite proclamé sur les toits ! Je ne tenois pas ma lumière cachée sous le boisseau, c'étoit de quoi elle pouvoit me répondre. Mais n'étoit-il pas un peu dur pour moi de me voir privée de la satisfaction de briller à l'église le dimanche, et d'être obligée d'interrompre l'ostentation de mes charités ?

En vérité, Bella, cette raillerie est bien cruelle dans votre bouche, vous qui avez tant de part au traitement que j'essuie ! Mais continuez, l'haleine vous manquera bientôt. Je ne puis désirer de pouvoir vous rendre outrage pour outrage.... Pauvre Bella ! et ici, je crois avoir souri, d'un air un peu trop méprisant pour une sœur.

Elle a élevé la voix. Point de vos insolens mépris ; point de *pauvre Bella*, avec cet air de supériorité dans une sœur cadette !

Eh bien donc, *riche Bella*, en lui faisant une profonde révérence. Ce nom vous plaira davantage, et convient mieux en effet à cet amas d'or dont vous faites gloire.

Voyez-vous, Clary ? (levant la main) si vous n'êtes pas un peu plus humble dans votre maligne douceur, si vous ne vous abaissez pas un peu plus dans votre belle modestie, et si vous oubliez le respect que vous devez à une sœur ainée, vous éprouverez.....

Quoi ! Bella, un traitement pire que celui dont je vous ai déja l'obligation ? C'est ce que je crois impossible : à moins que

cette main levée ne tombe sur moi ; et c'est un excès auquel il vous conviendroit moins de vous livrer, qu'à moi de le souffrir.

La bonne, la douce créature ! mais vous en étiez, il n'y a qu'un moment, à vos propositions. Tout le monde sera surpris de me voir tarder si long-tems ; on s'imaginera qu'il y a quelque bonne espérance à se promettre de vous ; et le soupir va venir.

Je n'ai pu retenir quelques larmes. Que j'étois heureuse, ai-je dit en soupirant, lorsqu'à l'heure du souper je jouissois du plus doux plaisir de ma vie dans l'entretien de tous mes chers parens rangés autour de leur table ouverte à tous les honnêtes gens !

Cette réflexion n'a servi qu'à m'attirer une nouvelle insulte. Bella n'a pas un cœur sensible. Elle n'est pas capable de sentir les plus grandes jouissances de la vie. Mais aussi, son impénétrable dureté la garantit de bien des peines ; et cependant pour dix fois plus de peines que celles qui sont attachées à la sensibilité, je ne renoncerois pas aux doux plaisirs dont elle est la source.

Comme je me détournois d'elle, elle m'a demandé ce qu'elle diroit en bas de mes soumissions. Vous pouvez assurer, lui ai-je répondu, que je me soumets à tout, si l'on veut me délivrer de la recherche de M. Solmes.

C'est tout ce que vous désirez à présent, Clary ; cela suffit à vos vues, rampante, *insinuatrice* créature ? (où prend-elle ses expressions ?)

expressions ?) Mais l'autre homme n'entrera-t-il pas en fureur, et ne rougira-t-il pas horriblement, lorsqu'il verra sortir de ses griffes une proie dont il se croyoit sûr ?

Il faut souffrir votre langage ; sans quoi nous ne parviendrons jamais à rien éclaircir. Je ne m'embarrasserai point de ce que vous appelez ses rugissemens. Je lui promettrai que si je me marie jamais, ce ne sera point avant qu'il soit marié lui-même : s'il n'est pas satisfait de cette condescendance, je penserai qu'il le doit être ; et je donnerai toutes les assurances qu'on exigera, de ne jamais le voir, et de n'entretenir aucune correspondance avec lui. Assurément ces offres feront quelque effet.

Mais je suppose qu'alors vous aurez la complaisance de voir M. Solmes, et de converser civilement avec lui . . . du moins comme avec un ami de mon père.

Non : il faut me permettre de me retirer dans mon appartement, lorsqu'il paroîtra ; je n'aurai pas plus de conversation avec l'un, que de correspondance avec l'autre. Ce seroit donner occasion à M. Lovelace de se porter à quelque témérité, sous prétexte que je n'aurois rompu avec lui que pour me donner à M. Solmes.

Ainsi, vous avez accordé tant d'empire sur vous à ce misérable, que la crainte de l'offenser vous empêchera de traiter civilement les amis de votre père dans sa propre maison ! Lorsque cette condition sera pré-

sentée, daignez me dire ce que vous en pouvez attendre.

Tout ou rien, lui ai-je répondu, suivant le tour qu'il vous plaira de donner à votre récit. Ayez assez de bonté, Bella, pour lui en donner un favorable, et dites encore que j'abandonnerai à mon père, dans toutes les formes des loix ou autrement, à mes oncles et même à mon frère, les droits que me donne le testament de mon grand-père, comme un gage de l'exécution de mes promesses. N'ayant rien à espérer de mon père, si je les viole, il ne sera plus à craindre que personne veuille de moi pour sa femme. Bien plus; malgré les mauvais traitemens que j'ai reçus de mon frère, je l'accompagnerai secrètement en Ecosse, pour lui servir de femme de charge, (car je vois maintenant qu'on se passe bien de moi ici) s'il veut me promettre de n'en user pas plus mal avec moi qu'avec une femme à gages; ou si notre cousin Morden s'arrête plus long-temps en Italie, j'irai volontiers le joindre à Florence: et dans l'un de ces deux cas, on publiera que j'ai choisi l'autre, ou que je suis allée au bout du monde: car il m'importe peu dans quel lieu l'on dise que je suis allée, ou que je dois aller.

Je n'ai qu'une demande à vous faire, mon enfant: donneriez-vous ces jolies propositions par écrit?

Oui de tout mon cœur. Et je suis passée dans mon cabinet, où j'ai réduit tous ces

articles en peu de mots, et j'y ai joint encore ce peu de lignes pour mon frère :
(¶) « Mon chere frère, je me flatte que
» les propositions que j'ai faites à ma sœur
» seront acceptées. Je suis sûre qu'elles le
» seront si vous daignez les appuyer de
» votre crédit. Je vous conjure, au nom
» de Dieu, de vous y prêter. Je me trouve
» très-malheureuse de vous avoir déplu.
» Nulle sœur n'aime son frère plus que je
» ne vous aime. De grace, au lieu de tour-
» ner en ridicule mes propositions, pré-
» sentez-les dans le jour le plus favorable.
» J'ai les meilleures intentions Ne me
» soupçonnez d'aucunes ruses, d'aucun
» subterfuge ; je suis dans la volonté sin-
» cère de tenir ponctuellement mes pro-
» messes. Ce sera vous qui en dresserez
» vous-même les actes, vous donnerez aux
» clauses toute la force qu'il est possible de
» leur donner, et je suis prête à les signer ;
» et si la forme des loix y laisse encore quel-
» que chose à désirer, j'y suppléerai par
» ma résolution et ma volonté, en sorte
» qu'il n'y aura plus à craindre que per-
» sonne veuille rechercher ma main, sans
» le consentement de mon papa ; et jamais
» personne, ni aucunes considérations ne
» seront capables de me faire rétracter.
» Vous pouvez plus que tout autre me pro-
» curer le bonheur d'une réconciliation
» avec mon père et mes oncles. Faites que
» je doive à vos bons offices ce bienfait

» que mon cœur désire, et vous êtes sûr
» de la reconnoissance éternelle de votre
» affligée sœur (§)

CL. HARLOWE.

Comment croyez-vous que ma sœur ait passé le temps que j'ai mis à écrire ? à promener doucement ses doigts sur mon clavecin, en s'accompagnant à voix basse pour marquer l'indifférence et le calme de son ame.

Lorsque je me suis approchée d'elle avec mon écrit, la cruelle s'est levée d'un air léger : hé bien, mon amour, vous n'avez pas encore fini ? Oh ! cela est fait, j'en suis sûre. Quelle plume facile ! m'est-il permis de lire ?

S'il vous plaît, Bella, et permettez que je vous conjure, (¶) ma chère Bella, d'appuyer ces propositions de vos bons offices, et (levant mes deux mains jointes, avec des larmes, je crois, dans mes yeux,) je vous aimerai comme jamais sœur ne fut aimée.

Vous êtes une étrange créature, a-t-elle dit ; il n'est pas possible de vous résister . . . (§) Elle a pris l'écrit et la lettre, et après avoir lu, elle a fait un éclat de rire affecté. Comme les grands esprits se laissent prendre ! vous n'avez donc pas vu, Clary, que je me moquois de vous ? et vous voudriez que je descendisse avec cette belle pièce qui n'a pas le sens commun ?

Vous ne cherchez, Bella, pas à m'en imposer par ces apparences de dureté. Je me flatte qu'elles ne peuvent être sérieuses. Il n'y auroit nul esprit dans une raillerie de cette nature.

Quelle tête folle! quand on a le cœur fortement prévenu, comme il est naturel de s'imaginer que tout le monde doit ne voir que par nos yeux! Mais de grace, mon cher enfant, que devient l'autorité de votre père? Qui cède ici, du père ou de la fille? Comment ajustez-vous ces belles offres avec les engagemens qui existent entre votre père et M. Solmes? Quelle garantie donnez-vous que votre libertin ne vous suivra pas jusqu'au bout du monde? (¶) Néanmoins, afin de vous ôter l'idée que je suis un obstacle à une réconciliation sollicitée par de si belles offres, je veux bien cette fois être votre messagère, et voir le jugement qu'en va porter mon papa; mais je vous avertis d'avance, que ces propositions ne satisferont nullement au principal but qu'on se propose.

Elle est descendue. Mais il paroît que ma tante Hervey et mon oncle Harlowe étoient déja partis. Et comme ils se sont promis d'agir tous de concert, on a député des exprès à mon oncle et à ma tante, pour les prier de se trouver au déjeûner du lendemain.

Lundi à 11 heures du soir.

Je crains bien qu'on ne me trouve pas digne.. Au moment même de mes craintes,

Betty a frappé à ma porte, en me disant que si je n'étois pas couchée, elle avoit une lettre à me remettre. Je finissois dans le moment le récit de la scène entr'elle et moi, et j'ai couru à la porte, la plume à la main. Toujours à écrire, Miss! m'a dit cette servante effrontée. C'est vraiment une chose admirable, comment vous trouvez le secret d'envoyer les lettres que vous écrivez. Mais les fées, dit-on, sont toujours prêtes à servir les amans. -- Elle s'est retirée si précipitamment, que quand j'en aurois eu envie, je n'aurois pas eu le temps de relever cette insolence, comme elle le méritoit.

J'enferme ici la réponse de mon frère. Il est bien décidé à me faire sentir que je n'ai rien attendre de sa bienveillance; mais sûrement on ne le laissera pas le maître de l'emporter sur tous les points. J'augure bien de l'assemblée de mes parens, qui doit se tenir demain; j'en conçois quelque espérance, aussi bien que de mes propositions, qui sont si raisonnables. Maintenant je vais essayer s'il me sera possible de prendre quelque repos le reste de la nuit.

A Miss CLARISSE HARLOWE.

« Vos propositions seront examinées demain matin par votre père, votre mère et tous vos parens. Quel trouble nous cause à tous les sottises de votre cœur précoce, (b) Je ne me possède pas en apprenant

que vous me reprochez d'être l'agresseur, dans une querelle qui doit son origine à ma considération pour vous.

Vous avez fait, en faveur d'un infame, des aveux qui devroient porter tous vos proches à vous abandonner éternellement. Pour moi, je n'ajouterai jamais foi aux promesses d'une femme qui prend des engagemens contraires à ses inclinations avouées. Le seul moyen de prévenir votre ruine est de vous ôter le pouvoir de vous perdre vous-même. Mon intention n'étoit pas de vous répondre ; mais l'excessive bonté de votre sœur a prévalu sur ma résolution. A l'égard de votre voyage en Ecosse, le jour de grace est passé. Je ne vous conseille pas non plus d'aller recommencer, auprès de M. Morden, le rôle que vous avez joué chez votre grand-père. Dailleurs, un si galant homme pourroit se trouver engagé à votre occasion dans quelque dispute fatale, et se voir ensuite traité d'agresseur.

La belle situation où vous vous êtes jetée, qui vous fait proposer de prendre la fuite pour vous dérober à votre libertin, et d'employer le mensonge pour vous cacher! A ce compte, la prison de votre chambre est le plus heureux asyle qu'on ait pu trouver pour vous. La conduite de votre brave, lorsqu'il est venu à l'église, vous cherchant de tous ses yeux, marque assez le pouvoir qu'il a sur votre cœur, quand vous n'en auriez pas fait si honteusement l'aveu.

Je n'ajoute qu'un mot. Vos parens et vos oncles peuvent en user comme il leur plaira ; mais pour moi, si pour l'honneur de ma famille, je ne réussis pas à vous faire plier, ma résolution est prise, je me retire en Ecosse, et je ne revois de ma vie aucun de nos parens. »

JAMES HARLOWE.

Et voilà mon frère ! voilà ce qu'on appelle du respect ardent pour un père, une mère et des oncles ? Mais il se voit traité en homme d'importance, et ses airs se montent sur l'opinion qu'il voit qu'on a de lui. (¶) Néanmoins, comme je l'ai déja dit, j'espère davantage de ceux qui n'ont pas le même intérêt que mon frère à entretenir dans la famille ces malheureuses divisions. (♭)

(¶) LETTRE XLIII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Mardi, 21 mars.

N'AURIEZ-VOUS pas cru, comme moi, ma chère Miss Howe, que mes propositions ne pouvoient manquer d'être acceptées ? et que mon frère, dans le dernier article de son indigne lettre, où il menace

de se retirer en Ecosse si elles étoient écoutées, fait voir qu'il jugeoit lui-même qu'elles le seroient.

Pour moi, après avoir lu sa réponse si pleine de duretés d'un bout à l'autre, je finis par conclure qu'une réconciliation à des conditions si désavantageuses pour moi, qu'il est, j'ose le dire, peu de personnes qui, à ma place, les eussent offertes, devoit être nécessairement le résultat de l'assemblée du matin. Et me reposant sur cette idée, je me troublois la tête d'un autre côté à chercher des expédiens pour faire accepter paisiblement à Lovelace l'engagement que j'avois pris de rompre avec lui toute correspondance, à moins que sa famille, par ses démarches et ses négociations, qu'il lui convenoit d'inspirer plutôt qu'à moi de les prescrire, ne vînt à bout de changer les résolutions de mes parens. Tel étoit l'objet qui occupoit mes pensées, pas fort agréablement, comme vous pouvez croire, en considérant la violence des caractères que j'avois à pacifier, lorsque l'heure du déjeûner venant à s'approcher, mes juges commencèrent à arriver. Oh! comme mon cœur battoit en entendant le bruit de leurs voitures, l'une après l'autre roulant sur le pavé de la cour, et l'écho sourd de leurs pas, qui m'avertissoit de leur entrée dans la maison, pour aller prendre leur place sur le tribunal redoutable que mon imagination avoit élevé pour

eux et pour mes autres juges. C'est elle-même, disois-je, c'est ma tante Hervey ! Cette autre voiture, c'est mon oncle Harlowe ; ensuite voilà mon oncle Antonin : et mon imagination forgea un quatrième char pour l'odieux Solmes, qui pourtant ne s'y trouva pas.

A présent, me disois-je, les voilà tous rassemblés ! Et la scène s'ouvre : mon frère dit à ma sœur de faire son rapport. L'insensible Bella a le cœur assez dur pour semer son discours d'invectives contre moi ! -- Voilà son rapport fini : maintenant on le débat dans l'assemblée. -- Mon frère s'emporte avec fureur, et menace de se retirer en Ecosse. Tantôt on le réprimande, et tantôt on le flatte.

Et je suivois ainsi en idée toute la conférence, faisant parler tantôt l'un, tantôt l'autre, les uns pour, les autres contre, jusqu'à ce qu'enfin tous ont conclu, comme je l'espérois, par accepter mes offres, et par donner des instructions sur la forme de l'acte qui me lieroit le mieux à l'exécution de mes promesses : et je supposois en même temps qu'on donnoit à Solmes une autre épouse, à tous égards bien plus convenable pour lui, et avec elle, la promesse de la terre de mon grand-père, dans le cas où je viendrois à mériter, par mon inconduite, d'en être dépouillée, ou bien si je mourois fille : et cela sous la belle et juste condition

qu'il propose avec moi, pour acquérir des droits sur cette terre.

Et l'on va, continuois-je, m'envoyer l'ordre de descendre, pour aller reconnoître mes propositions. Ah! comment pourrai-je envisager mes redoutables juges? comment soutiendrai-je les questions des uns, la sombre gravité et l'air mécontent des autres, et les marques de tendresse d'un ou deux? Comme mon cœur sera affecté! Et je me suis mise à pleurer; ensuite j'ai essuyé mes larmes, et j'ai cherché devant ma glace à me composer un visage moins triste que mon cœur. A chaque bruit que j'entendois, c'est ma sœur, disois-je, qui vient m'annoncer le résultat; et aussitôt mes larmes de recommencer à couler, mon cœur de se débattre, comme un foible oiseau contre sa cage, essuyant de moment en moment mes yeux, et toujours inutilement.

Voilà, ma chère Nancy (pardonnez la longueur de cette scène de mon imagination) voilà à quoi j'étois occupée; voilà quelles étoient les idées et les images présentes à ma pensée, lorsque j'ai été tirée de ce songe par la nouvelle d'une issue bien différente de celle que je m'étois figurée.

Vers les dix heures, ma sœur est montée avec un air de triomphe cruel, avec un geste insultant de sa main.

Une obéissance sans réserve, voilà ce qu'on exige, Clary. Mon papa est justement indigné que vous ayez la hardiesse de disputer avec sa volonté, et de lui faire des conditions. Il sait ce qui vous convient le mieux; et d'après vos aveux du chemin que votre cœur a déja fait avec cet odieux Lovelace, on n'ajoutera plus de foi à ce que vous pourrez dire. Vous n'avez qu'un seul moyen de leur ôter tous les doutes sur la sincérité de vos promesses.

Quoi! mon enfant, vous avez l'air tout surpris? Est-ce que vous avez perdu la parole? Ah! vraiment, il paroît que vous vous attendiez à une autre issue: sérieusement l'espériez-vous? Cela seroit étrange: après vos reconnoissances et vos aveux, on se fieroit encore à votre prudence si vantée!

Je suis demeurée quelque temps sans voix, les yeux fixes et secs; mais les duretés de Bella, qui ne cessoit pas ses airs insultans, m'ont fait parler à la fin. --- En effet, je me suis trompée; car je m'attendois, j'espérois, Bella, que je trouverois encore en vous une sœur.

Quoi! en m'interrompant; avec toutes vos belles manières si piquantes, avec tous vos airs méprisans, vous m'avez bonnement crue capable de débiter des mensonges pour vos beaux yeux? Avez-vous pu supposer que, lorsqu'on me demande-

roit ce que je penserois de la sincérité de vos déclamations, je pourrois leur dissimuler à quel point vous en êtes avec votre galant? Lorsqu'on est décidé à plier à son devoir cette volonté si rebelle, vous croyez que j'aurois voulu leur en imposer? Me croyez-vous faite pour les exhorter à vous faire descendre dans l'assemblée, afin de vous voir contredire tout ce que j'aurois inventé en votre faveur.

Eh bien, eh bien! Bella, c'est une obligation de moins que je vous ai; voilà tout. J'aimois toujours à supposer que j'avois encore un frère et une sœur; mais je vois bien que je me suis trompée.

La jolie petite ame aux yeux larmoyans! (c'est son expression) *elle aimoit à penser qu'elle avoit un frère, une sœur!* Et pourquoi vous arrêter là, Clary, (contrefaisant mon accent dans mes pleurs) et que ne dites-vous : *je croyois aussi avoir un père et une mère et deux oncles et une tante; mais je suis, je suis trompée; voilà tout.* Allons, Clary, dites cela; et il y aura de la vérité, de votre côté du moins, en ce que vous avez secoué leur autorité, et que vous avez plus de respect pour un infame misérable que pour tous eux ensemble.

Par où ai-je pu mériter ces cruautés de votre part, ma sœur? -- Mais tout ce que je répondrai, c'est que j'ai pitié de vous.

Et encore avec cet air de dédain, Clary? Point de ces panchemens de tête; point de

cette pitié pleine de mépris, petite fille; je vous en prie.

Sûrement, Bella, cette conduite est naturelle à votre caractère. Que de nouveaux talens elle découvre en vous! -- Mais continuez, si cela vous amuse; continuez, Bella; et puisqu'il ne faut pas que j'aie pitié de vous, ce sera moi dont j'aurai pitié; car personne n'aura pitié de moi que moi-même; -- parce que vous ne, dit-elle..... Oui, Bella, en l'interrompant, parce que je ne le mérite pas. Je sais que c'est là ce que vous alliez dire: je veux dire comme vous en tout, et voilà le moyen de vous plaire.

En ce cas, dites donc que Lovelace est un infame.

Je le dirai quand je le penserai.

Vous ne le pensez donc pas? Non, je ne le pense pas; et vous ne l'avez pas toujours pensé non plus, Bella.

Que voulez-vous, que voulez vous dire par là, Clary, en s'avançant sur moi toute courroucée? Dites-moi tout à l'heure ce que vous entendez par ce sarcasme. -- Dites-moi, vous, pourquoi vous voyez là un sarcasme? Qu'ai-je dit?

Vous êtes une créature bien provoquante! -- Mais que répondez-vous aux deux ou trois duels de ce misérable?

Je ne puis le savoir, tant que je n'en saurai pas les occasions. Justifiez-vous son duel? -- Non; mais je ne puis l'empêcher

non plus. --- Voulez-vous descendre et venir humilier cette fierté aux pieds de votre maman? --- Je n'ai rien répondu. Aurai-je l'honneur de vous y conduire? et elle cherchoit à prendre ma main, que je retirois.

Quoi! vous ne me faites pas la grace de me répondre?

J'ai continué de garder le silence, et me suis éloignée d'elle. Comment! me tourner le dos aussi! Vous conduirai-je à votre maman, mon amour? en me suivant, et saisissant ma main malgré mes efforts. Quoi, toujours muette! allons, ma belle affligée, ma chère petite muette, de grace, un mot à moi : il faudra que vous en disiez bientôt deux à M. Solmes; c'est moi qui vous en préviens.

Ces deux mots (et mes larmes, que je n'ai pu retenir plus long-temps, ont ruisselé) seront donc les derniers que je dirai de ma vie. -- Allons, allons; je suis bien aise qu'il y ait un moyen de vous faire parler, m'essuyant d'une main mon visage détourné du sien, et me tenant la mienne de l'autre, avec un air d'insulte et de risée. Vous pensez donc qu'on pourra vous amener enfin à dire ces deux mots seulement.-- Ce seront, dites-vous, les derniers? Oh! c'est bien là le soupir d'un cœur blessé, d'une tendre amoureuse.

Ridicule Bella! insolente Clary! (changeant son ton moqueur en accent impé-

rieux.) Mais enfin vous croyez-vous capable de venir vous humilier aux pieds de votre maman ? Je suis lasse à la fin de tous vos inutiles propos. Dites-moi, Bella, s'il est vrai que ma mère veuille consentir à me voir.

Oui, si vous pouvez enfin vous conduire en fille soumise. Oui, je le puis ; et j'en ai la volonté : mais quel sens donnez-vous à ce mot de soumise ? --- de renoncer à mes propres *inclinations* --- voilà encore un mot pour vous donner occasion de parler -- par obéissance aux ordres de mes parens ; et de supplier qu'on ne me rende pas misérable avec un homme, qui convient mieux à toute autre qu'à moi ? -- à moi, sans doute, voulez-vous dire, Clary ? --- pourquoi non ? puisque vous m'en faites la question. Vous avez meilleure opinion de lui que moi. J'imagine que mes parens ne le trouveroient pas trop bon pour moi, s'ils ne le trouvoient pas assez bon pour vous. --- Mais ne pouvez-vous donc, Bella, me dire naturellement, ce que je dois devenir, sans vous acharner ainsi à m'insulter ? Si c'est la maniere dont je dois être traitée, souvenez-vous que si jamais je me rendois coupable de quelque imprudence, le traitement que j'éprouve me serviroit d'excuse.

Je vois bien, Clary, que vous cherchez à vous en forger des excuses, pour certaines démarches que nous nous sommes bien

douté que vous aviez en tête depuis long-temps.

Si j'y songeois, vous me paroissez résolue pour votre part, et mon frère pour la sienne, à faire si bien que les excuses ne me manqueront pas; mais en vérité, Bella, il m'est impossible de soutenir plus long-temps cette répétition de ce qu'il y avoit de plus fâcheux dans la scène d'hier. Mon désir est de me jeter aux pieds de mon père et de ma mère, et d'entendre mon arrêt de leur propre bouche; du moins j'éviterai par-là les insultes dont une sœur a la cruauté de m'accabler.

Hé mon Dieu! est-ce bien vous? est-ce vous que j'entends, ma douce sœur Clary?

Oui, c'est moi, Bella, et je réclamerai la protection qui est due à un enfant de la famille, ou je saurai pourquoi on en use ainsi avec moi, lorsque je ne demande d'autre grace que de me conserver la juste liberté d'un refus, qui appartient de droit à mon sexe, et lorsque je consens, pour satisfaire mes parens, à renoncer à mon choix. Jusqu'ici je me suis contentée de recevoir des messagers subalternes, des insolences tout au plus permises aux maîtres. Vous n'êtes que ma sœur : mon frère n'est pas mon souverain. Et tant que j'aurai un père et une mère vivans, je ne veux pas souffrir d'être traitée de la sorte par un frère et une sœur, et par leurs valets, tous lâchés contre moi à ce ce qu'il paroît,

pour me jeter dans le désespoir, et me pousser à quelque démarche téméraire. En un mot, je veux savoir, Bella, pourquoi on veut me contraindre de la sorte ; quel but on se propose par cette violence ; et si je dois être regardée comme un enfant de la famille, ou comme une esclave.

Elle est restée immobile et muette, pendant le temps que j'ai parlé, avec une surprise, en partie réelle, en partie affectée.

Et c'est vous ! mais est-ce bien vous ?--- vraiment, Clary, je ne reviens pas de mon étonnement ! mais enfin, puisque vous avez un si grand désir de vous en rapporter à ce que prononceront votre père et votre mère, je vais descendre, et leur rendre ce que vous dites. Vos autres parens ne sont pas encore partis, à ce que je crois. Ils se rassembleront, et alors vous pourrez descendre, et plaider votre cause vous-même en personne.

Oui, qu'on me le permette. Mais que mon frère et vous ne s'y trouvent pas. Vous vous êtes trop ouvertement rendus partie contre moi, pour que je vous admette au rang de mes juges ; et je demande que ni vous ni lui ne se mêlent dans ma cause. Je suis bien sûre, que vous n'avez pas présenté mes propositions dans un jour favorable. Oui, il est impossible que vous les ayez rendues dans leur vérité ; et il n'est pas possible non plus que vous soyez chargée par la famille de me maltraiter comme vous faites.

Allons, allons ; je vais dire à mon frère de venir ; oui, je veux qu'il paroisse devant vous. Il faut qu'il se justifie lui-même, ainsi que moi. Je ne désire point voir mon frère, à moins qu'il ne vienne en frère, et qu'il ne mette à l'écart cette autorité qu'il s'est injustement arrogée sur moi.

Et vous croyez, Clary, que ce n'est rien pour lui, ou pour moi, dites, n'est-ce rien que de voir une sœur déshonorer toute sa famille ? Que voulez-vous dire, Bella, *déshonorer !* comment ? L'homme que vous traitez avec tant de liberté, est un homme de naissance et de fortune : c'est un homme rempli de talens et noblement allié. On le trouva jadis assez digne de vous, et plût au ciel que vous l'eussiez eu pour mari ! mais il est bien certain qu'il n'a pas tenu à moi que vous ne l'eussiez, en dépit de vos indignités à mon égard.

Cette réplique l'a mise en feu ; je voudrois ne l'avoir pas faite. Oh ! dans quelle furie étoit la pauvre Bella ! je l'ai vue sur le point une ou deux fois de tomber sur moi, et de me frapper ; elle a protesté hautement qu'elle se sentoit une furieuse démangeaison dans les doigts ; mais je n'étois pas digne de sa colère : cependant sa fureur ne s'appaisoit pas. Le bruit de nos altercations a retenti dans la maison : et Betty est venue de la part de ma mère, ordonner à ma sœur de descendre avec elle. Elle est donc partie, en me menaçant de faire connoître à tout

le monde quelle violente petite créature je venois de montrer à ses yeux.

Mardi à midi, 21 Mars.

Je n'ai point encore entendu reparler de ma sœur. Et je n'ai pas assez de courage pour persévérer dans l'idée que j'avois d'aller me jeter aux pieds de mon père et de ma mère, comme je m'en étois cru la force, dans la chaleur de mes sens; et me voilà maintenant redevenue aussi calme que jamais, et toute prête encore, si Bella revenoit, à souffrir ses insultes comme auparavant.

Je suis vraiment fâchée de l'avoir laissé partir dans le désordre où elle étoit. Mais la lettre de mon papa, qui me menace de la maison et de la chapelle de mon oncle Antonin, m'épouvante horriblement; et le profond silence de leur part me fait appréhender qu'il ne se forme quelque nouvel orage.

Mais comment ferai-je avec ce Lovelace? Je viens dans le moment de trouver une lettre de lui dans cette cachette du mur, qui échappe à tous les soupçons (je vous en ai parlé dans la lettre que je vous ai envoyée par Hannah.) « C'est, à l'entendre, une inquiétude extrême que lui donne la crainte que je ne me laisse vaincre en faveur de Solmes: ce sont des menaces, si cela arrive jamais: c'est un vif ressentiment du traitement qu'on me fait: (car il est indubitable, dire par

quelle voie, je ne le puis, qu'on l'instruit de tout ce qui se passe dans la famille) ce sont des protestations de sa foi et de ses sentimens d'honneur, des vœux de réforme; et une foule d'argumens pour me presser de m'affranchir de cette fâcheuse prison où je suis confinée. -- » O ma Nancy, comment ferai-je? quel parti prendrai-je avec ce Lovelace? (¶)

LETTRE XLIV.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Mercredi matin à 9 heures.

MA tante Hervey, qui a passé la nuit au château, sort actuellement de ma chambre. Elle y est venue avec ma sœur. On n'a pas jugé à propos de lui accorder cette liberté sans la faire accompagner de ce témoin mal intentionné. Lorsque je l'ai vu entrer, je lui ai dit que sa visite étoit une extrême faveur pour une malheureuse prisonnière. Je lui ai baisé la main. Elle a eu la bonté de me dire, en me tirant à elle pour m'embrasser: pourquoi cette distance, ma chère nièce, avec une tante qui vous aime si tendrement?

Elle m'a déclaré qu'elle venoit s'expliquer avec moi, pour le repos de la famille; qu'elle ne pouvoit se persuader que si je ne m'étois pas crue traitée avec trop de

rigueur, moi qui avois toujours été d'un naturel si doux, j'eusse résisté avec cette constance, et dans un point que mon père a si à cœur, au vœu de tous mes parens : que ma mère et elle croyoient devoir attribuer ma résolution à la manière dont on avoit débuté avec moi, et à l'idée où j'étois que, dans l'origine, mon frère avoit eu plus de part aux propositions de M. Solmes, que mon père et mes autres parens : enfin, ma tante souhaitoit pouvoir me fournir quelque excuse raisonnable, pour revenir honnêtement de mon opposition. Pendant cet exorde, Bella fredonnoit à demi voix, ouvroit un livre, puis un autre sans en lire aucun ; mais sans dire un mot. Ma tante, m'après avoir représenté que mes résistances étoient inutiles, parce que l'honneur de mon père se trouvoit engagé, a insisté sur mon devoir avec plus de force qu'elle n'auroit certainement fait dans les circonstances, si ma sœur n'avoit pas été présente. Je ne répéterai pas quantité d'argumens de part et d'autre qui reviennent à ceux dont vous devez être lasse. Mais il faut vous instruire de tout ce qui a quelque apparence de nouveauté.

Lorsqu'elle m'a trouvée inflexible, (c'est son expression) elle m'a dit que, de son côté, elle ne dissimuloit pas que si je ne devois avoir ni M. Solmes, ni M. Lovelace, et qu'il me fallût cependant marier pour satisfaire mes parens, elle pencheroit

assez pour M. Wierley. Elle m'a demandé ce que je pensois de M. Wierley.

Oui, Clary, a dit ma sœur, en s'approchant, que dites-vous de M. Wierley ?

J'ai pénétré aussi-tôt l'artifice. On vouloit, je n'en doute pas, me faire parler, pour tirer de ma réponse une preuve de ma prévention exclusive en faveur de M. Lovelace. Le piège étoit d'autant plus adroit, que M. Wierley publie hautement l'estime profonde qu'il a pour moi, et que, pour le caractère comme pour la figure, il a infiniment d'avantages sur M. Solmes. Il m'est venu à l'esprit de retourner cette ruse contr'eux, en essayant jusqu'à quel point on pouvoit se relâcher des intérêts de M. Solmes, puisqu'on ne pouvoit s'attendre aux mêmes offres de la part de M. Wierley.

Dans cette vue, j'ai demandé si ma réponse, en supposant qu'elle fût favorable à M. Wierley, me délivreroit des persécutions de M. Solmes, car j'avouois que je n'avois pas pour l'un l'aversion que j'avois pour l'autre.

Ma tante m'a répondu que sa commission ne s'étendoit pas si loin, et qu'elle savoit seulement que mon père et ma mère ne seroient pas tranquilles, tant qu'ils ne verroient pas les espérances de M. Lovelace entièrement anéanties par mon mariage. Fine créature ! a dit ma sœur. Cette réflexion, jointe à la manière dont elle s'é-

toit mêlée à la question de ma tante, m'a confirmé qu'on me tendoit un piège.

Chère madame, lui ai-je dit, ne me faites point des propositions qui n'ont d'autre objet que de soutenir le systême de mon frère contre moi. N'ai-je donc aucune espérance de voir finir mes peines et ma disgrace, sans qu'on m'obsède de cet homme odieux? On rejette donc toutes mes offres! cependant, elles doivent bien être acceptées, j'ose le dire.

Enfin, ma nièce, s'il ne vous reste aucune espérance, je ne m'imagine pas que vous vous croyiez absolument dispensée de l'obéissance qu'une fille doit à ses parens.

Pardonnez-moi, a dit ma sœur; je ne doute nullement que le but de Miss Clary, s'il lui est impossible de fuir dans les bras de son cher Lovelace, ne soit de reprendre sa terre entre les mains de mon père, et d'y aller vivre dans cette indépendance sur laquelle se fonde toute sa perversité. Et là, mon cher cœur, mon petit amour, quelle honorable vie vous menerez hors de la maison paternelle! Votre maman Norton, votre oracle, à la tête de votre maison; vos pauvres à votre porte; vous, confondue dans la troupe déguenillée, avec un mêlange d'orgueil et de bassesse, et avec une ostentation qui fera la censure de toutes les femmes de la province qui n'auront pas ces nobles inclinations; les pauvres en dehors! ai-je dit, mais Love-

lace en dedans ; c'est-à-dire, bâtissant votre réputation d'une main, et la détruisant de l'autre. Le charmant systême ! Mais apprenez, ma petite fugitive, que les volontés d'un grand-père mort, seront réprimées par celles d'un père vivant, et qu'on disposera de la terre, comme votre aveugle grand-père l'auroit fait, s'il eût assez vécu pour voir un si grand changement dans sa favorite. En un mot, Miss, elle ne retournera pas entre vos mains, que mon père ne vous reconnoisse assez de discrétion pour en faire un bon usage ; où jusqu'à ce que vous puissiez, en fille expérimentée, vous prévaloir des loix, pour l'arracher à votre papa.

Fi, Miss Harlowe ! lui a dit ma tante ; ce langage n'est pas joli dans une sœur.

Oh, madame ! laissez-la continuer. Ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai déja souffert de Miss Harlowe. C'est sa jalousie qui la porte à me maltraiter, ou bien elle obéit à une autorité supérieure à laquelle je dois me soumettre. Quant à la reprise de mes droits, qui peut m'en empêcher, si j'en avois envie ? je sais à quoi je suis autorisée ; mais je n'ai pas la moindre idée de faire valoir les loix. Ayez la bonté, Madame, de faire connoître à mon père que les traitemens les plus durs, les suites les plus fâcheuses ne me feront jamais chercher des ressources contraires à sa volonté ! dût-il me réduire à l'indi-

gence, et me chasser de sa maison ; ce qui seroit peut-être préférable pour moi, au chagrin d'y être emprisonnée et outragée comme je le suis.

Sur ce point, chère nièce, m'a répondu ma tante, si vous étiez mariée, vous seriez obligée de vous conformer aux intentions de votre mari ; et si ce mari étoit M. Lovelace, on ne sauroit douter qu'il ne saisît ardemment l'occasion de brouiller encore plus les familles. Au fond, ma nièce, s'il avoit pour vous la considération dont il se vante, on n'entendroit pas parler continuellement de ses bravades. On le connoît pour un homme fort vindicatif. A votre place, Miss Clary, je craindrois, même sans l'avoir offensé, qu'il ne fît quelque jour tomber sur moi cette vengeance, dont il ne cesse point de menacer la famille.

Ses menaces, ai-je repris, ne sont qu'un retour assez naturel pour celles qu'on lui fait tous les jours. Tout le monde n'est pas aussi disposé que moi à souffrir des insultes telles que j'ai été forcée d'en essuyer dernièrement. Il falloit voir comme le visage de ma sœur étoit rouge de colère. D'ailleurs, je répète, comme je l'ai fait vingt fois, qu'il ne seroit plus question de M. Lovelace, si on me traitoit avec quelque générosité.

(¶) O caustique et méchante créature !-- Et qui croyez-vous qui me l'a fait abhorrer, que l'épreuve que j'ai faite de ses in-

dignes libertés qui auroient dû faire sur vous la même impression, si vous aviez autant d'honnêteté dans le cœur que vous le prétendez !

L'épreuve que vous avez faite, Bella ! je ne vous croyois pas si avancée en épreuves, mais vous le savez mieux que moi.-- Cela n'étoit-il pas bien méchant de ma part, ma chère ?

Clary, a-t-elle répondu, je donnerois dans le moment mille guinées pour connoître tout ce qu'il y a dans ton petit cœur plein de rancune et de malignité. -- Je pourrois vous le montrer à moins, sans craindre d'être plus maltraitée que je ne l'ai été.

Allons, jeunes filles, je suis bien peinée de voir l'invective et le ressentiment poussés à cet excès entre vous deux. Vous savez, ma nièce, en s'adressant à moi, qu'on ne vous auroit pas ainsi reléguée dans votre chambre, si votre mère, à force de condescendance, ou votre père par son autorité, avoient pu fléchir votre volonté. Mais, lorsqu'il faut absolument que quelqu'un cède, comment pouvez-vous espérer que ce sera eux ? Si ma Dolly, qui n'a pas la centième partie de vos lumières et de votre jugement, s'avisoit de m'opposer une contradiction aussi décidée à ma volonté, dans un point aussi essentiel que le choix d'un mari, je ne le prendrois pas bien de sa part ; non, en vérité, je ne le prendrois pas bien.

Permettez-moi de ne vous pas croire, Madame : si Miss Hervey avoit un pareil frère et une pareille sœur, (vous pouvez me lancer vos regards, Bella) et si tous les deux prenoient à tâche d'irriter ses parens, comme mon frère et ma sœur excitent les miens contre moi ; alors peut-être vous pourriez d'abord en user avec elle, comme on en use avec moi ; et si elle haïssoit l'homme que vous lui auriez proposé, autant et avec d'aussi justes raisons que je fais M. Solmes.... et qu'elle aimât un mauvais sujet, un libertin, comme vous aimez M. Lovelace, Miss, a dit ma sœur en m'interrompant ; alors votre fille (ai-je continué, sans faire attention à ce qu'avoit ajouté ma sœur) pourroit vous conjurer de la dispenser d'obéir. Mais si elle vous demandoit cette grace, et qu'elle vous fît les plus solemnelles protestations, en vous donnant des sûretés pour sa parole, que jamais elle ne songeroit à l'homme qui vous déplaît, contre votre consentement, j'ose garantir que le père et la mère de Miss Hervey se retireroient satisfaits, et qu'ils ne feroient plus aucun effort pour violenter ses inclinations. Bon, a dit ma sœur, en levant les mains au ciel ; voilà le père et la mère qui ont aussi leur part ; ils ne sont pas plus épargnés que les autres.

Mais, mon enfant, a repris ma tante, si je lui savois de l'amour pour un débauché, et que je la soupçonnasse de ne cher-

cher qu'à gagner du temps, pour me séduire ensuite et me surprendre mon consentement.... -- Je vous demande pardon, Madame, si je vous interromps. Mais, si Miss Hervey pouvoit parvenir à obtenir votre consentement, quel reproche auriez-vous à lui faire ?

Vous avez raison, mon enfant ; mais jamais elle ne l'obtiendroit. -- En ce cas, Madame, jamais cette union n'auroit lieu. - De cela, j'en doute, ma nièce. --- Si vous en doutez, Madame, pouvez-vous penser que les mauvais traitemens et la disgrace d'être bannie de votre présence, seroient un sûr moyen de dissiper vos craintes, et de prévenir quelque imprudent écart ? -- Ma chère, cette question de votre part ne donneroit que plus de sujet de penser qu'on ne peut guère s'en fier à vous et à votre prudence, quand on connoît d'ailleurs votre inclination. -- Il paroît, Madame, que ces soupçons et ces craintes étoient formés avant que je pusse songer à faire pareille question, ou que j'y eusse donné la moindre occasion. Autrement, quelle raison auroit-on eue de me reléguer et de m'enfermer ainsi dans la disgrace ? --- J'oserai dire que je dois bien moins ces rigoureux traitemens à aucun soupçon sur ma conduite qu'à un dessein concerté de m'intimider ; (et ici Bella a encore levé les mains au ciel, parce qu'on ne savoit que trop combien les motifs de mon opposition

seroient fondés) car à l'époque où ils ont commencé, je n'avois certainement donné aucune prise à un pareil soupçon ; et je n'en donnerois pas davantage aujourd'hui, si l'on daignoit s'en rapporter à ma discrétion.

Ma tante, après un moment de silence, a repris : mais considérez, ma chère, de quelle confusion vous couvrez pour jamais votre famille si vous épousez cet odieux Lovelace. --- Et qu'on veuille bien considérer aussi, Madame, à quelle vie malheureuse on me dévoue, si j'épouse cet odieux Solmes. --- Bien des jeunes filles ont cru ne pouvoir jamais aimer un homme avec lequel pourtant elles ont ensuite vécu fort heureuses ; et il en est bien peu, mon enfant, qui épousent l'objet de leur première inclination. -- Et voilà peut-être, Madame, la raison pour laquelle il y a si peu de mariages heureux. -- Mais il est bien rare que ces premières inclinations méritent d'être encouragées. --- C'est là aussi ma crainte, Madame. Je n'ai pas une haute opinion des premières impressions de l'amour. Mais, comme je l'ai répété tant de fois, tout ce que je désire, c'est la liberté de rester fille. -- (b) Cela ne peut pas être, Miss ; votre père et votre mère ne peuvent être tranquilles s'ils ne vous voient mariée, et à l'abri des prétentions de ce libertin. On assure que vous offrez de lui promettre que, si vous n'êtes pas sa femme, vous

ne serez jamais celle de personne ; tant vous êtes avancée avec lui !

J'avoue naturellement, ai-je répondu, que je ne connois pas de meilleure voie pour prévenir de nouveaux malheurs ; et si l'on ne veut pas que je pense à lui, il n'y a point d'autre homme au monde dont je puisse penser favorablement. Cependant je donnerois volontiers tout ce que je possède pour le voir engagé d'un autre côté ; oui, volontiers, Bella, quoique je vous voie sourire avec une maligne incrédulité.

Cela peut être, Clary : mais vous ne m'empêcherez pas de sourire.

Si l'on ne veut pas que vous pensiez à lui, a répété ma tante : j'entends ce langage, Miss Clary. Il est temps que je descende. Descendons-nous, Miss Harlowe ? Je tâcherai d'engager votre père à permettre que ma sœur monte elle-même. Il en résultera peut-être quelque chose de plus heureux.

Je puis vous garantir d'avance, a dit Bella, ce qui ne manquera pas d'en résulter. Ma mère et Clary se noieront dans leurs larmes ; mais avec cette différence dans les effets, que ma mère reviendra toute attendrie et le cœur déchiré, tandis que sa favorite n'en sera que plus endurcie par l'avantage qu'elle s'applaudira d'avoir obtenu sur la tendresse de ma mère. Si vous le voulez savoir, Madame, c'est la raison

qui a fait condamner cette petite personne à garder sa chambre.

Et voilà quels ont été ses propos en descendant l'escalier avec ma tante.

LETTRE XLV.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

MON cœur étoit agité entre l'espérance et la crainte de voir ma mère, et pénétrée d'ailleurs de douleur et de confusion de lui avoir causé tant de chagrins. Mais j'aurois pu m'épargner ces agitations ; on ne lui a pas permis de monter. Ma tante a eu la bonté de revenir, toujours accompagnée de ma sœur ; elle m'a pris la main, et m'a fait asseoir auprès d'elle.

Je dois vous avouer, m'a-t-elle dit, que si je reviens encore une fois, c'est contre le sentiment de votre père ; mais instruite et alarmée des conséquences de votre obstination, je n'ai pu m'empêcher de revenir encore tenter un dernier effort. Ensuite, elle m'a mis devant les yeux l'attente de tous mes parens, les richesses de M. Solmes, qui sont trois fois au-dessus de ce qu'on s'étoit imaginé, les avantages des conventions, la mauvaise réputation de M. Lovelace, l'aversion que toute la famille a pour lui ; chaque circonstance,

revêtue des plus fortes couleurs, sans pourtant les comparer à celles dont ma mère me les avoit peintes. Ainsi ma mère n'a rendu compte à personne de ce qui s'est passé entr'elle et moi; autrement ma tante ne m'auroit pas répété la plupart des raisons que sa vénérable sœur m'avoit déja représentées avec bien plus de force.

Elle m'a dit que c'étoit percer le cœur de mon père, que de lui donner lieu de croire qu'il n'avoit pas d'autorité sur ses enfans, particulièrement sur une fille qu'il avoit toujours aimée jusqu'à l'adoration, sur-tout lorsqu'il étoit persuadé qu'il ne vouloit que mon avantage. Là, joignant les mains et me suppliant avec la plus pressante bonté: chère nièce, très-chère nièce, je vous conjure pour moi, pour vous-même, pour tout ce qui vous est cher au monde, de surmonter une malheureuse aversion, de renoncer à vos préventions, et de rendre à tout le monde le bonheur et la paix. Faut-il me jeter à vos genoux, ma très-chère Clary? oui, je m'y jetterai volontiers..... Et dans l'ardeur de ce transport, elle s'y est jetée effectivement, et moi aux siens en même-tems, la suppliant de se lever, enlaçant mes bras autour d'elle, et baignant son sein de mes larmes.

Ah! levez-vous, levez-vous, ma chère tante, ma tante bien aimée! vous me déchirez le cœur par cet excès de condescendance et de bonté.

Dites donc, ma très-chère nièce, dites que vous voulez obliger tous vos parens ; dites-le, je vous en conjure, si vous nous aimez.

Hélas ! comment vous promettre ce que je mourrois plutôt que d'exécuter ?

Dites du moins, ma chère, que vous y réfléchirez, que vous en raisonnerez avec vous-même ; donnez-nous du moins des espérances. Que ce ne soit pas en vain que je vous presse et que je vous conjure à genoux. Elle s'est jetée de nouveau à genoux devant moi, et moi devant elle.

Elle ne quittoit pas cette posture, et je gardois la mienne aussi.

Quelle étrange situation est la mienne ! Si j'en étois au doute, ma chère tante, je sens que je pourrois bientôt le vaincre.--- Ce qui paroît un puissant motif à mes parens est nul pour moi. Combien de fois l'ai-je répété ? Qu'il me soit permis de vivre fille. Est-ce donc une faveur qu'on ne puisse m'accorder ? Qu'on me laisse partir, comme je l'ai proposé, pour l'Ecosse, pour Florence, pour tout autre lieu qu'on voudra choisir. Qu'on m'envoie esclave aux Indes, au bout du monde : je consentirai à tout. Mais je ne puis, je ne puis songer à engager mes sermens à un homme qu'il m'est impossible de supporter.

Bella gardoit le silence, les mains levées, comme en reproche de mon prétendu endurcissement. --- Je vois, m'a dit

ma tante, en se relevant; que rien ne peut fléchir votre esprit, ni l'engager à nous obliger.

Que puis-je faire, ma très-chère tante Hervey, que puis-je faire? (¶) Si j'étois capable de donner une espérance avec l'intention de ne la pas remplir, alors je pourrois vous promettre de réfléchir sur vos tendres avis; mais j'aime mieux passer pour opiniâtre que d'être fausse. Eh quoi! n'y a-t-il donc point de milieu? Ne peut-on trouver quelque moyen? et ne puis-je les satisfaire sans épouser un homme qui m'est d'autant plus odieux, qu'il est injuste dans ses offres même, dont on vante tant les avantages.

Sur qui, Clary, sur qui, dit ma sœur, tombe ici votre réflexion? prenez-garde.

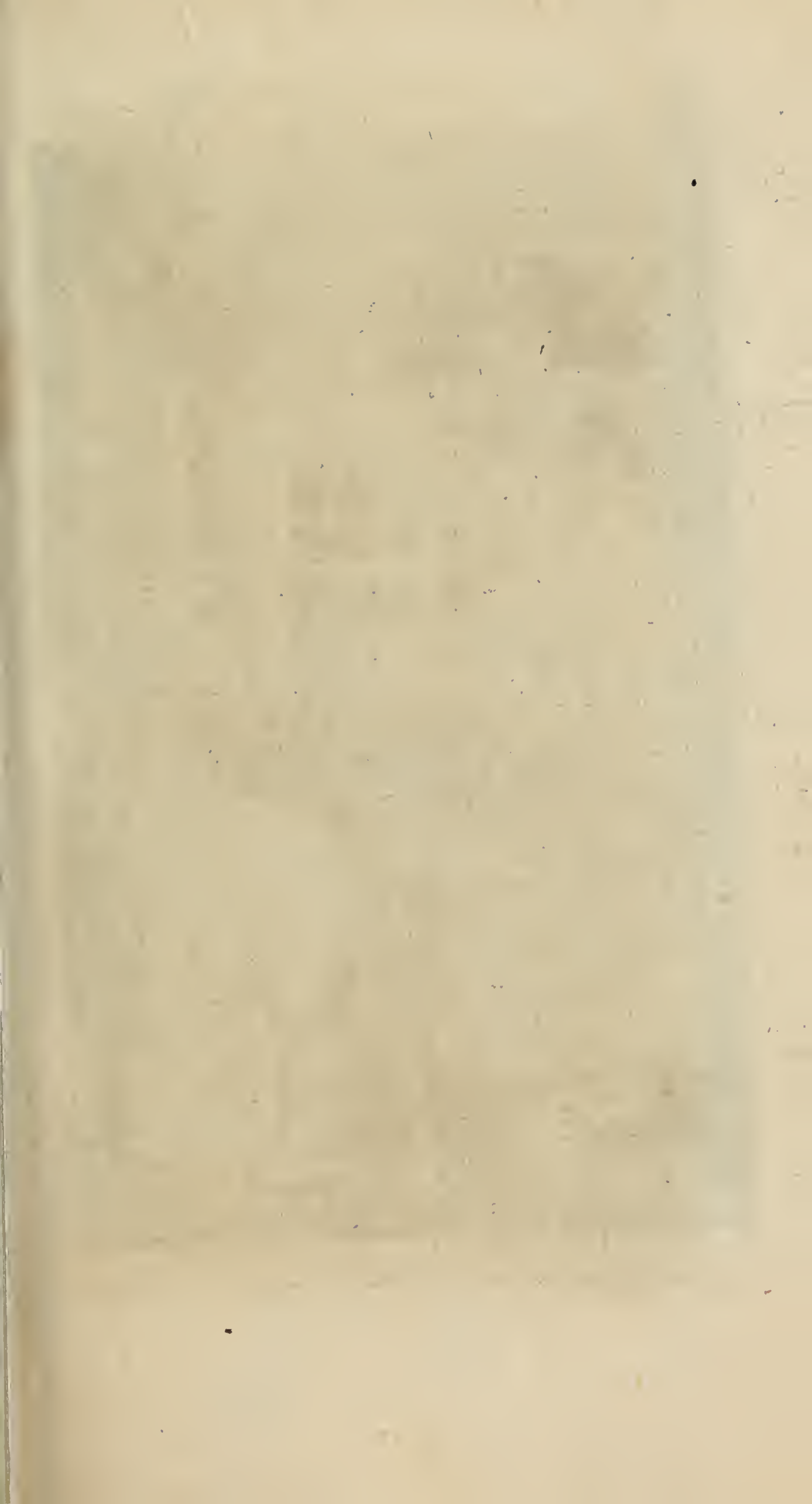
Bella, ne faites point d'odieuses application de ce que je dis. Tout le monde pourroit bien n'en pas juger de même, et voir les choses avec des yeux différens. Dans une donation injuste, c'est celui qui la fait, et celui qui la reçoit, qui en sont principalement responsables; et lorsque je vois les choses sous cette face, je serois inexcusable de l'accepter. Mais pourquoi me livré-je à une supposition de cette nature? sous quelque face que j'envisage cet homme, mon cœur, comme je l'ai tant de fois répété, se révolte seulement d'y penser. Quel père, excepté le mien, arrêta jamais les articles d'un mariage,

sans espoir du moindre goût de sa fille ? lorsqu'au contraire son dégoût est déclaré, déclaré depuis long-temps, sans la moindre variation, sans la plus légère apparence que ses sentimens changent jamais. Mais ce n'est pas dans le principe l'ouvrage de mon père. O cruel, cruel frère ! d'être cause qu'on me fasse une violence, qu'il ne supporteroit pas lui-même patiemment, si on vouloit l'y contraindre ! (b)

Oh ! tante Hervey, dit ma sœur, voilà notre petite créature montée sur ses grands airs et dans ses déclamations : vous le voyez, Madame, qu'elle n'épargne personne. Je vous prie, déclarez-lui nettement à quoi elle doit s'attendre : on ne gagnera rien avec elle ; c'est bonté perdue. De grace, Madame, prononcez-lui sa sentence.

Ma tante, la prenant par la main, s'est retirée vers une fenêtre, les larmes aux yeux. Je ne puis, Miss, en vérité je ne puis, lui a-t-elle dit à demi-voix (mais j'entendois jusqu'au moindre mot) ; il y a bien de la dureté dans la manière dont on la traite ! C'est une noble enfant, après tout. Quel malheur que les choses aient été poussées si loin ! mais il faut engager M. Solmes à se désister.

Eh quoi, Madame ! lui a répondu ma sœur, d'une voix sourde, mais fort animée, vous laissez-vous prendre aussi par cette petite sirène ? Ma mère a bien fait





de ne pas monter. Je doute si mon père même, après avoir jeté le premier feu de sa colère, ne se laisseroit pas vaincre par son adresse. Il n'y a que mon frère, j'en suis bien sûre, qui soit capable de la réduire.

Ne pensez point à faire monter votre frère, a repliqué ma tante à voix basse, il est trop furieux. Je ne vois rien dans ses manières qui sente l'obstination et la perversité. Si votre frère venoit, je ne répondrois pas des suites; car je l'ai crue deux ou trois fois prête à s'évanouir.

Ho, Madame! elle a le cœur plus fort que vous ne vous l'imaginez. Vous voyez que vous n'avez rien gagné à vous être mise à genoux devant elle.

Ma sœur a laissé ma tante dans ses réflexions, à la fenêtre, le dos tourné vers nous, et a pris ce temps pour m'insulter avec encore plus de barbarie. Elle est entrée dans mon cabinet, où elle a pris les échantillons que ma mère m'avoit envoyés, et me les apportant, elle les a étalés près de moi sur une chaise. Elle me les a montrés l'un après l'autre, sur sa manche et sur son épaule; et avec une tranquillité apparente, mais d'une voix basse, pour n'être point entendue de ma tante, elle m'a donné ironiquement son avis sur chaque couleur: (¶) celle ci est fort jolie, Clary: mais en voilà une tout-à-fait charmante. Je vous conseille de la prendre

pour le jour de vos visites. A votre place, je ferois de celle-ci ma robe de noce. Est-ce que vous ne donnez pas vos ordres, mon amour, pour faire remonter à la moderne les diamans de votre grand-mère? ou votre intention est-elle de vous parer de ceux dont M. Solmes doit vous faire présent. Il parle de deux ou trois mille guinées de présens pour vous, mon enfant. Cher cœur : que vous serez magnifiquement parée! quoi, vous êtes muette, ma chère! la chère petite de maman Norton? quoi! pas une parole! mais, Clary, et cet ajustement de velours ne vous feroit-il pas plaisir, mon amour? Il figureroit admirablement dans une église, et il est de saison un mois encore et plus. Jugez, un velours cramoisi! comme il feroit sortir un aussi beau teint que le vôtre! quel éclat charmant il vous donneroit! vous soupirez, ma chère? (en effet la douleur de me voir ainsi vexée m'arrachoit quelques soupirs) Et ce velours noir, comme ce sera une noce grave et sérieuse, qu'en dites-vous, mon cœur? quoi! toujours sans voix! Ce velours noir, belle comme vous êtes, avec ces yeux charmans, ce seroit comme un soleil d'avril au travers d'un nuage d'hiver. Lovelace ne vous dit-il pas que vous avez des yeux charmans? que vous paroîtrez aimable, mon amour! quoi! vous ne répondez rien. Mais voyons vos dentelles (k).

Elle auroit continué, si ma tante n'étoit revenue vers nous en s'essuyant les yeux. Quoi, mesdemoiselles ! un entretien secret ? Vous paroissez si gaie et si contente de votre conversation particulière, Miss Harlowe, que j'en conçois l'espérance d'avoir de bonnes nouvelles à rapporter.

Je donnois mon avis sur les étoffes de ma sœur, à la vérité, sans qu'elle m'en ait priée ; mais il paroît à son silence qu'elle approuve mes goûts.

O Bella ! lui ai-je dit, plût au ciel que M. Lovelace ne vous eût pas prise au mot pour se retirer ! votre jugement et vos goûts se seroient exercés alors pour votre propre compte, et nous aurions été toutes deux fort heureuses. Est-ce ma faute, je vous prie, s'il en est arrivé autrement ? ce discours l'a rendue furieuse. Vouloir toujours prodiguer les railleries, Bella, et ne jamais rien souffrir ! cela n'est pas beau, ni juste. La pauvre Bella s'est abaissée alors à la ressource des noms injurieux. Eh quoi, ma sœur ! ai-je repris, vous paroissez fâchée ? comme si deux mots si simples renfermoient plus de sens que je n'ai peut-être eu dessein de leur en donner. Mes vœux sont sincères pour vous, pour moi et pour toute la famille. Et qu'ai-je donc dit, ma bonne sœur, de si piquant ? Ne me donnez pas lieu de soupçonner, chère Bella, que j'ai trouvé le véritable nœud de la conduite indécente que vous

tenez avec moi, et qui jusqu'à présent est entièrement inexplicable de la part d'une sœur.

Fi, fi, Miss Clary ! m'a dit ma tante.-- Les outrages ne faisoient qu'augmenter dans la bouche de ma sœur. -- Ah qu'on voit bien, lui ai-je dit encore, que vous êtes moins propre à lancer des traits qu'à les recevoir. Prenez le miroir, Bella, et voyez quelle pauvre figure fait sur votre épaule cette étoffe que vous avez si impitoyablement tenue fixée sur la mienne.

Fi, fi, Miss Clary, a répété ma tante.

C'est à Miss Harlowe, Madame, que vous auriez dit fi, fi, si vous aviez entendu la moitié de ses barbares insultes.

Descendons, madame, a dit ma sœur, avec une extrême violence. Laissons enfler cette créature, jusqu'à ce qu'elle crève de son propre venin. Dans la colère où je suis, c'est la dernière fois que je veux la voir.

Si j'avois le cœur assez bas, lui ai-je dit, pour suivre un exemple qui est si condamnable dans l'agresseur, il est si facile de faire taire votre impertinence, et de vous vaincre avec vos armes émoussées, qu'il me paroît surprenant que vous osiez vous exposer à me provoquer. Cependant, Bella ; puisque vous êtes prête à descendre, (car elle s'étoit précipitée vers la porte) soyez capable de me pardonner, et je vous pardonne aussi. Vous y êtes obligée

doublement, et par votre qualité d'ainée, et par la cruauté que vous avez eue d'offenser une sœur qui est dans l'affliction. Puissiez-vous être heureuse, quoique je sois menacée de ne l'être jamais! puissiez-vous ne jamais éprouver la moitié de mes peines! votre consolation sera, du moins, de n'avoir pas une sœur qui soit capable de vous traiter comme vous m'avez traitée. -- Et que le ciel vous fasse prospérer! Que tu es une.... et sans me dire ce que j'étois, elle s'est précipitée vers l'escalier.

Souffrez, Madame, ai-je dit à ma tante, en me mettant à genoux devant elle, et serrant les siens de mes bras, souffrez que je vous retienne un moment, non pour me plaindre de ma pauvre sœur.... elle doit trouver sa punition dans elle-même; mais seulement pour vous remercier d'une bonté qui excite ma plus vive reconnoissance. Je vous demande une seule grace, c'est de ne pas attribuer à mon obstination la fermeté inébranlable que j'ai montrée à une tante si chère, et de me pardonner tout ce que j'ai dit ou ce que j'ai fait de mal à propos sous vos yeux. Le ciel m'est témoin qu'il n'y est entré aucun fiel contre la pauvre Bella. J'ose dire que ni elle, ni mon frère, ni mon père même, ne connoissent pas le cœur qu'ils font saigner si cruellement.

J'ai été bien consolée, ma chère Miss Howe, de voir quel effet l'absence de ma

sœur a produit tout d'un coup. Levez-vous, ame noble ! fille charmante ! (ce sont les obligeantes expressions de ma tante) ne demeurez point dans cette posture devant moi. Gardez pour vous seule ce que je vais vous dire : j'ai plus d'admiration pour vous que je ne puis l'exprimer : si vous pouvez éviter de réclamer vos droits sur la terre de votre grand-père, et si vous avez la force de renoncer à Lovelace, vous continuerez d'être la plus grande merveille que j'aie connue à votre âge.... Mais je suis obligée de ne pas me faire attendre après votre sœur. Voici mes derniers mots : conformez-vous, si vous le pouvez, aux volontés de votre père. Quel mérite vous vous ferez par cette soumission ! demandez-en la force au ciel. Vous ne savez pas tout ce qui peut arriver.

Un mot, ma chère tante, encore un mot, un seul mot : (car elle me quittoit) employez tout votre crédit pour ma chère Mde. Norton; elle est fort mal dans ses affaires. Si elle avoit le malheur de tomber malade, elle auroit beaucoup de peine à subsister sans le secours de ma mère. Il ne me restera aucun moyen de la soulager ; car je manquerai plutôt du nécessaire que de réclamer mes droits. Et je puis vous assurer qu'elle m'a fait de si fortes représentations pour me porter à obéir aux volontés de mon père, que ses argumens n'ont pas peu contribué à m'affermir dans

la résolution d'éviter toutes les voies extrêmes, auxquelles je prie le ciel néanmoins de n'être jamais forcée. Et cependant on me prive du secours de ses conseils, et l'on pense mal d'une des plus vertueuses femmes qu'il y ait au monde!

Je suis ravie de ces sentimens, m'a dit ma tante, et recevez ce baiser, et celui-ci, et celui-ci encore, ma charmante nièce: (car elle me nommoit ainsi presque à chaque mot, en pressant mes joues de ses lèvres, et serrant ses bras autour de mon cou) que le ciel vous protège, qu'il vous serve de guide! Mais il faut vous soumettre; je vous déclare qu'il le faut. Un mois encore de délai; c'est toute la grace que l'on pourra vous accorder.

Je suppose que cette déclaration est ce que ma sœur avoit nommé ma sentence. Cependant elle n'a rien de plus fâcheux que celle qu'on m'avoit déja prononcée. Il m'a paru que ma tante affectoit d'élever la voix en répétant ces derniers mots: souvenez-vous, Miss, que votre devoir est d'obéir. Elle est descendue aussi-tôt, me laissant le cœur gonflé, et fondant en larmes.

Il faut que je quitte la plume: je vois toutes les couleurs de l'arc-en-ciel au travers d'un déluge de pleurs; et il m'est impossible d'écrire davantage.

Mercredi à 5 heures.

J'ajouterai quelques lignes. Ma tante, en me quittant, a trouvé ma sœur, qui

l'attendoit au bas de l'escalier, et qui lui a reproché de s'être arrêtée long-temps après elle. Cependant elle a loué ses derniers mots, qu'elle avoit entendus, et elle s'est récriée sur mon obstination. Avez vous jamais entendu parler, Madame, d'un aussi mauvais caractère ? l'auriez-vous pu croire, que votre chère Clarisse, la chère Clarisse de tout le monde, fût une créature aussi méchante ? Et qui, de son père ou d'elle, comme vous lui avez dit, est obligé de se soumettre ? Ma tante a répondu d'un ton qui marquoit de la pitié pour moi, à ce que j'ai cru reconnoître dans son accent ; mais je n'ai pu distinguer ses paroles.

N'admirez-vous pas, ma chère, cette étrange persévérance dans une entreprise si peu raisonnable ? Mais mon frère et ma sœur donnent continuellement de mauvaises interprétations à tout ce qui vient de moi ; et malheureusement je suis privée de la liberté de parler moi-même pour ma défense. Ma sœur dit que si l'on m'avoit crue si brave, (*) on n'auroit point engagé le combat avec moi. Ils ne savent comment concilier mon obstination supposée avec mon caractère établi et ma douceur naturelle ; et leur espérance est de me fatiguer à force de varier leurs attaques. Vous voyez que mon frère est (**) déterminé à me faire

(*) Voyez sa Lettre à la fin de la Lettre XLIII.
(**) Voyez la Lettre XLIII.

plier, ou à quitter le château d'Harlowe, pour ne le revoir jamais. La question se réduit à perdre un fils ou à domter une fille la plus perverse et la plus ingrate qu'on ait jamais vue. Voilà le jour sous lequel il présente les choses, et il s'est chargé, à ce qu'il paroît, de me faire plier, si l'on veut suivre ses avis. Les épreuves seront poussées bien plus loin ; je m'y attends ; et je n'en doute pas. Mais quelles seront leurs nouvelles mesures ? qui peut le deviner ?

Je ferai partir avec cette lettre ma réponse à la vôtre de dimanche dernier. Commencée de lundi, elle n'est pas encore finie. Elle partira telle qu'elle est : elle seroit trop longue à copier ; et je n'en ai pas le temps. Cependant je crains, ma chère, d'y avoir pris trop de liberté avec vous dans plus d'un endroit. Il s'en faut que je sois contente de tout ce que ma plume a écrit, mais je n'ai pas l'esprit assez tranquille pour y rien changer. Ne soyez pas fâchée contre moi ; je sais que, si vous pouvez en excuser un ou deux traits, ce sera parce qu'ils viennent de votre meilleure amie

CLARISSE HARLOWE.

LETTRE XLVI.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Mercredi au soir, 22 Mars.

MOI fâchée ! hé, de quoi donc, ma chère ? Rien ne m'est plus agréable que ce que vous nommez *vos libertés.* J'admire seulement votre patience pour moi, voilà tout ; et je regrette la peine que je vous ai donnée à me faire une si longue (*) réponse sur le sujet en question, malgré le plaisir que m'a fait sa lecture.

Je crois que vous n'avez pas eu l'intention d'user de réserve avec moi, et j'ai deux raisons pour le croire ; parce que vous m'avez dit le contraire, et parce que vous n'avez pas encore été en état de vous bien examiner et de bien connoître l'état de votre cœur. Persécutée comme vous l'êtes, il vous est impossible de distinguer assez les effets de l'amour et de la persécution, pour les séparer, et pour assigner à chacune de ces deux causes ceux qui leur sont propres. C'est ce que je crois vous avoir déja fait entendre ; et je ne dirai rien de plus aujourd'hui là-dessus.

Robert m'a dit que vous ne faisiez que

(*) Voyez la Lettre XXXVII, et les Lettres XXXVIII et XL.

mettre votre dernier paquet au dépôt, lorsqu'il l'a pris. Il y étoit allé une demi-heure auparavant, sans y rien trouver. Il avoit remarqué mon impatience, et il avoit rodé autour de vos murs, voulant absolument me rapporter quelque chose de vous, s'il étoit possible.

Ma cousine Jenny Fynnet est ici, et veut partager mon lit cette nuit. Je n'aurai point le temps d'être sérieuse, et de vous répondre avec toute l'attention qui convient au sujet de vos lettres. Vous savez qu'avec elle c'est un babil qui ne finit point, et qu'elle aime à me faire babiller comme elle. Cependant l'occasion qui l'amène est fort grave. Elle est venue pour engager ma mère à faire un voyage avec elle chez Mde. Larkin, sa grand-mère, qui garde le lit depuis long-temps, et qui commence enfin à soupçonner qu'elle pourroit bien être mortelle. D'après cette opinion, elle pense à faire un testament, malgré l'aversion extrême qu'elle a eue jusqu'à présent pour cette cérémonie; mais elle n'y consent qu'à une condition; c'est que ma mère, qui n'est qu'une parente éloignée, ira la voir, pour l'aider de ses conseils sur le détail des dispositions; car elle a, comme tout le monde, une grande opinion de l'habileté de ma mère dans tout ce qui regarde les testamens, les contrats de mariage et les autres grandes affaires de cette nature.

Mde. Larkin demeure à dix-sept milles de nous. Ma mère, qui ne peut pas souffrir de coucher hors de sa maison, se propose de partir de grand matin, pour revenir le soir. Ainsi, demain je serai toute entière à vous depuis un crépuscule jusqu'à l'autre, et je ne serai au logis pour personne.

A l'égard de mon impatient, je l'ai chargé d'escorter les deux dames, pour ramener ma mère ce soir. Je ne connois que les occasions de cette nature, et encore l'emploi de donner à notre sexe un petit air de vanité et d'assurance dans les lieux publics, à quoi soient bons ces oisifs automates.

Je vous ai déja fait entendre que je ne serois pas fâchée de voir ma mère et ce M. Hickman finir par se marier ensemble. Eh bien ! je répète ici mes souhaits. Qu'importe une différence de quinze ou vingt ans, sur-tout lorsque la femme est d'une vivacité qui la conservera long-temps jeune, et le galant, un homme *puissamment* sage ? Je crois, en vérité, que je l'aimerois autant pour mon papa qu'à tout autre titre. Et ils sont grands admirateurs l'un de l'autre.

Mais, sous votre bon plaisir, il me vient une meilleure idée, pour l'homme du moins, et plus convenable et plus heureuse du côté de l'âge. Que dites-vous, ma chère, de faire un compromis avec votre

votre famille, par lequel vous leur offririez de rejeter vos deux hommes, et d'agréer mon écuyer? Si vous n'en êtes encore, pour l'un des deux, qu'au *goût conditionnel*, je crois que cela peut s'arranger. Heureuse idée! à laquelle il ne manque que votre approbation. Sous ce jour-là, quels égards n'aurois-je pas pour M. Hickman? une bonne moitié de plus que sous l'autre. La veine folle est ouverte; la laisserai-je couler? Qu'il est difficile de résister aux foibles qui tiennent à notre constitution!

Hickman me paroît un caractère bien plus dans votre goût qu'aucun de ceux qui vous ont été proposés jusqu'à présent. C'est un homme d'une sagesse, d'une gravité, et tant d'autres qualités de ce genre! D'ailleurs, vous m'avez dit que c'est votre favori; mais peut-être n'est-il le vôtre que parce qu'il est celui de ma mère? Lui, il s'applaudiroit à coup sûr de l'échange, du moins s'il n'est pas plus imbécille que je ne le crois.

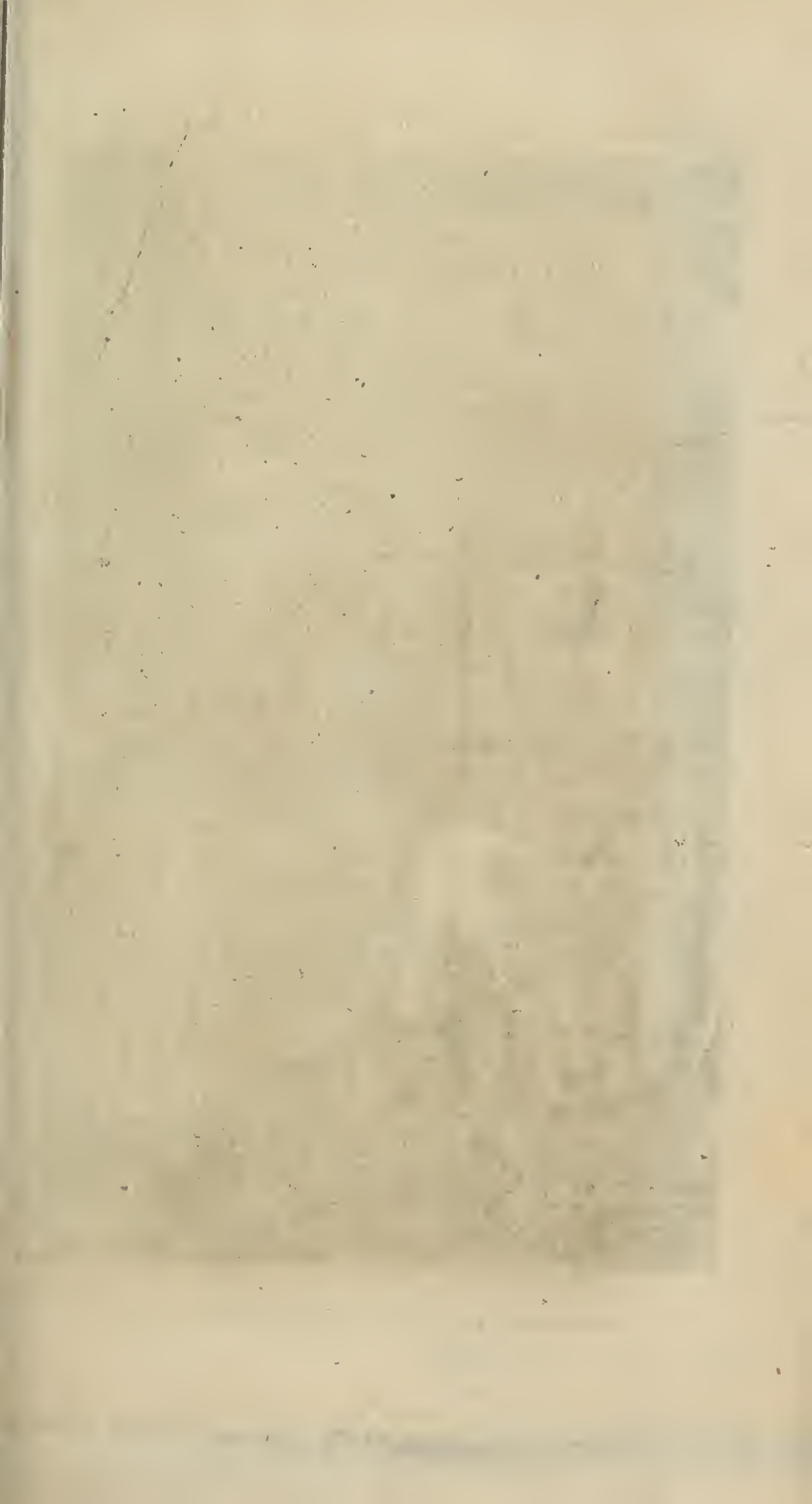
Eh! mais votre fier amant l'auroit bientôt assommé: j'oubliois cela. Pourquoi, ma chère, suis-je incapable d'écrire sérieusement, lorsqu'il est question de cet Hickman? C'est une fort bonne pâte d'homme après tout; mais en est-il de parfaits? Encore une fois, c'est un de mes foibles, et un sujet que je vous donne pour gronder.

Vous me croyez fort heureuse dans le point de vue qui a rapport à lui. Comme

vous êtes, vous, si malheureuse par le ridicule traitement qu'on vous fait essuyer, vous êtes disposée, je le soupçonne, à trouver supportable ce qui seroit fort éloigné de vous le paroître dans une autre situation. J'ose dire qu'avec tous vos airs graves, vous ne voudriez pas de lui pour vous-même, à moins que se présentant avec Solmes, vous ne fussiez forcée de prendre l'un des deux. C'est une épreuve à laquelle je vous mets; voyons ce que vous aurez à dire là-dessus.

Pour moi, je vous avoue que j'ai de grandes objections à faire contre Hickman : lui et le mariage sont deux choses qui n'entrent point ensemble dans ma tête. Vous dirai-je librement ce que je pense de lui, le bien et le mal, comme si j'écrivois à quelqu'un qui ne le connût pas? Oui, je crois que j'y suis résolue; mais il m'est impossible de traiter gravement ce sujet, et le sujet ne le veut pas non plus, à ce que je crois. Nous n'en sommes point encore au ton grave, si nous devons y venir jamais. Et cependant la plaisanterie ne s'accorde guère avec le sentiment présent de ma vive inquiétude pour vous.

J'ai été interrompue, et c'est à l'occasion de l'honnête homme. Il étoit ici depuis deux heures, faisant apparemment sa cour à ma mère pour sa fille, quoique ma mère n'ait pas besoin d'être pressée en sa faveur. Au reste, il est bon que l'une de





nous deux l'exerce un peu ; sans quoi notre homme seroit aussi en paix que l'alcyon sur les flots, n'auroit absolument rien à faire, et dans l'oisiveté deviendroit impertinent suivant l'usage.

Il étoit prêt à partir, ses chevaux à la porte : ma mère m'a fait descendre, sous prétexte qu'elle avoit quelque chose à me dire. Elle m'a dit des mots qui ne signifioient rien ; j'ai vu clairement que son unique raison pour me faire descendre étoit de me donner occasion de voir la bonne grace avec laquelle il fait une révérence, et à lui, celle de me souhaiter le bon soir. Elle sait que je n'ai pas d'empressement à le favoriser de ma compagnie, lorsque je suis occupée d'une autre côté. Je n'ai pu m'empêcher de montrer un peu d'humeur, quand j'ai vu qu'elle n'avoit rien à me dire, et que j'ai deviné son intention. Elle a souri de la petite colère qui étoit visible sur mon visage, afin que son homme pût partir content de moi.

Il m'a fait une révérence jusqu'à terre. Il auroit voulu prendre ma main d'une des siennes ; mais je n'ai pas jugé à propos de servir de pendant à son fouet, qu'il tenoit de l'autre. Je l'ai retirée, en la portant promptement sous son coude, comme si j'eusse craint que sa très-profonde révérence ne lui fît donner du nez contre terre, et que j'eusse voulu le soutenir. Eh, mon Dieu ! lui ai-je dit, si vous étiez venu

à tomber ! --- La folle créature, a dit ma mère, en souriant ! - Cette mauvaise plaisanterie l'a tout-à-fait décontenancé. Il s'est retiré en arrière, la bride en main, et toujours faisant révérences sur révérences, jusqu'à ce qu'il ait été donner du dos contre son laquais, qu'il a pensé renverser. J'ai ri de tout mon cœur. Il est monté, et a piqué des deux.

Je suis rentrée, et après une courte lecture, je suis montée à ma chambre. -- J'ai la tête si pleine de lui, qu'il faut que je reprenne mon dessein, dans l'idée de vous divertir un moment. Voici l'homme : je le peins du bon et du mauvais côté, comme je vous en ai prévenue.

Hickman est un de ces empressés qui, pour me servir d'une de vos expressions, ont l'air affairé, sans avoir jamais d'affaires sérieuses. Il a toujours mille choses à faire, et il me semble à moi qu'il ne finit rien. Toujours changeant dans ses projets, excepté dans celui de m'ennuyer de son insipide jargon d'amour, qu'il est évident pourtant qu'il ne continue que par les encouragemens de ma mère, plutôt que par ses propres espérances ; car jamais je ne lui en ai donné aucune.

J'en veux à son visage, quoiqu'en général, pour un corps aussi replet, on puisse dire que la figure d'Hickman est assez bien. Ce n'est pas de beauté que je veux parler ; car, suivant votre observation,

qu'est-ce que la beauté dans un homme ? Mais, avec des traits fortement marqués, et une épaisse structure de mâchoire, il n'a pas la moitié de l'air mâle qui est répandu dans les traits réguliers et l'agréable physionomie de Lovelace.

Et puis, quel mortel méthodique et formaliste dans certaines choses ! Je n'ai pas encore eu le courage de me moquer de l'espèce de fraise ou de bavoir qui lui pend au cou, parce que ma mère trouve qu'elle lui sied bien, et que je ne voudrois pas d'ailleurs être assez libre avec lui pour lui faire connoître que je souhaiterois de le voir autrement. Si je la lui faisois quitter, le goût de l'homme est si bizarre, qu'en ne consultant que lui-même, il prendroit un modèle de cravate sur quelque vieux portrait du roi Guillaume, où le menton de ce prince repose comme sur un coussin.

A l'égard de son habillement, on ne sauroit dire qu'il ne soit toujours propre ; mais il est quelquefois trop magnifique, et quelquefois trop simple, pour être constamment élégant. Dans ses manières, tant d'apprêt, tant de parade, qu'on les croiroit plutôt empruntées que familières et naturelles. Je sais que vous attribuez cet excès de soins à la crainte d'offenser ou de déplaire. Mais en vérité, vos cérémonieux outrés tombent souvent dans ce malheur, à force de précautions pour l'éviter.

Du reste, c'est un fort honnête homme. Il est de très-bonne famille. Son bien est considérable et ne doit rien à personne ; et quelque jour, ne vous en déplaise, il peut devenir *Baronnet*. Il a le cœur humain et sensible : on le dit passablement généreux, et je pourrois le dire aussi, si je voulois accepter les présens qu'il m'offre, dans l'espérance qu'ils lui reviendront un jour, et pardessus le marché celle qui les auroit reçus ; méthode que tous les corrupteurs emploient avec succès, depuis l'antique Satan jusqu'au plus vil de ses serviteurs. Cependant, pour parler le langage d'une personne que je suis faite pour respecter, c'est *un homme prudent* ; c'est-à-dire, un excellent économe.

Au bout du compte, je ne saurois dire que j'aie à présent plus de goût pour un autre que pour lui, de quelque manière que j'aie pu penser autrefois.

Il n'a point la passion de la chasse, et s'il entretient une meute, il ne préfère pas, du moins, ses chiens aux créatures de son espèce. J'avoue que ce n'est pas un mauvais signe pour une femme. Il aime son cheval, mais sans avoir de goût pour les courses et les paris, ni aucun des jeux de hasard. Il est sobre, modeste, on le dit même vertueux ; en un mot, il a les qualités que les mères aiment dans un mari pour leurs filles, et que les filles devroient peut-être aimer pour être heureuses, si

elles étoient capables de juger aussi bien dans leur propre cause, que l'expérience leur apprendra peut-être quelque jour à juger dans celle de leurs filles futures.

Malgré tout, pour vous parler de bonne foi, je ne puis dire que j'aime Hickman, et je ne crois pas qu'il m'arrive jamais de l'aimer.

C'est une chose étrange, que tous ces graves et sages galans ne puissent avoir une vivacité décente et une modeste assurance; qu'ils ne sachent pas joindre à leurs qualités un air de bonté, qui sans être jamais séparé des égards et du profond respect, dans les soins qu'ils rendent à une femme, montre l'ardeur de leur passion plutôt que la douceur fade et moutonnière de leur naturel. Qui ne sait pas que l'amour se plaît à domter des cœurs de lion? que les femmes qui sentent le plus leur foiblesse, et leur manque de courage, désirent naturellement et sont portées à préférer l'homme qui en est le mieux partagé, comme le plus en état de leur donner la protection dont elles ont besoin? que plus elles ont de ce qu'on appelleroit lâcheté dans les hommes, plus elles trouvent de charmes dans les caractères héroïques? Ce goût paroît assez dans leurs lectures, où elles prennent plaisir à rencontrer des obstacles vaincus, des batailles gagnées, des ennemis terrassés par centaines sous les prouesses d'un seul paladin : plus l'a-

venture est incroyable, plus elle leur plaît: enfin elles souhaiteroient que leur amant fût un héros pour tout autre qu'elles, mais que vis-à-vis d'elles-mêmes, son humble soumission ne connût point de bornes. Une femme met de la gloire à subjuguer un cœur que nul homme vivant n'est capable d'intimider ; et de là vient trop souvent qu'un faux brave, usurpant les airs d'un héros, et se faisant passer pour tel, obtient des faveurs qui devroient être réservées pour le vrai courage.

Pour l'honnête Hickman, la bonne ame est généralement si douce avec tout le monde, que je ne sais pas si je dois me flatter de quelque préférence, dans les respectueux témoignages de sa soumission. Si je le maltraite, il paroît tellement fait pour les rebuts, il s'y attend si bien, que je ne sais comment lui causer de la surprise, soit qu'il mérite ou non mes reproches. Je puis vous assuser qu'il m'a plus d'une fois embarrassée ; en le voyant tout repentant des fautes qu'il n'a pas commises, je ne savois si je devois rire de lui ou le plaindre.

Nous nous sommes souvent amusées toutes deux à faire rétrograder vers leur enfance les personnes d'un âge fait, à juger sur leur physionomie et sur leurs manières actuelles, autant du moins que les apparences pouvoient nous éclairer sur l'intérieur de leur ame, quelle sorte de

figure elles devoient faire, quel caractère elles devoient avoir dans leurs premières années. Je vais vous dire sous quels jours différens je vois Hickman, Solmes et Lovelace, nos trois héros, en les replaçant tous les trois au collège.

Solmes, je m'imagine, devoit être un sale et vorace petit garçon qui tournoit sans cesse autour de ses camarades pour trouver quelque chose à escamoter, et qui mendioit volontiers de toutes les mains la moitié de leur tartine, tandis que lui, comme je l'ai ouï dire d'un vil marmot de son espèce, auroit volontiers craché sur la sienne, pour être sûr de la manger tout seul. -- Je me représente Hickman comme un grand élancé, la chevelure aussi plate que la physionomie, qui étoit harcelé et pincé de tous les autres, et qui retournoit au logis le doigt dans l'œil pour s'en plaindre à sa mère. -- Lovelace, au contraire, étoit un franc vaurien, aux cheveux crépus, plein de feu, de caprices et de méchanceté, allant à la picorée dans les vergers, escaladant les murailles, courant à cheval sans selle ni bride; un indomtable petit mutin, qui donnoit des coups de pied, des coups de poing et qui en recevoit; qui ne rendoit justice à personne, et qui ne la demandoit pas pour lui; qui ayant la tête cassée dix fois le jour, disoit, *c'est l'affaire d'une emplâtre, ou qu'elle se guérisse toute seule*; et ne cherchoit qu'à

faire plus de mal encore, s'exposant à avoir les os brisés, ou à le mériter.

Les reconnoissez-vous ? Je trouve que les mêmes dispositions ont crû avec eux, et que les jeunes écoliers se retrouvent dans les hommes faits, sans changemens bien essentiels. Il est bien mortifiant, ma chère, que tous les hommes soient autant de singes malfaisans, qui ne diffèrent que du plus au moins, et que ce soit entre ces monstres-là que nous soyons obligées de choisir.

Mais je m'apperçois que ce ton de plaisanterie est un peu hors de saison, pendant que vous gémissez dans des circonstances si affligeantes. Si je n'ai pas réussi à vous en distraire, comme je le fais quelquefois par mes impertinences, je suis inexcusable non-seulement auprès de vous, mais devant mon propre cœur, qui malgré cette apparence de légèreté, est entièrement à vos peines. Comme cette lettre n'est qu'un tissu de folies, elle ne partira pas sans être accompagnée d'une autre qui contiendra quelques réflexions plus solides, et plus convenables à votre malheureuse situation, c'est-à-dire, au sujet présent de notre correspondance. Demain, comme je vous l'ai dit, sera tout entier à moi, et par conséquent à vous. Adieu donc, jusqu'à demain.

ANNE HOWE.

LETTRE XLVII.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Jeudi à 7 heures du matin.

MA mère et ma cousine sont déja parties dans une berline à quatre chevaux, escortées par leur intrépide écuyer, et lui par deux de ses gens et un laquais de ma mère, tous à cheval. Ils aiment, ma mère et lui, la parade et l'étalage, lorsqu'ils sortent ensemble; c'est une espèce de compliment qu'ils se font entr'eux, et qui marque que l'un croit le recevoir de l'autre. Robert est demeuré votre serviteur et le mien; il n'a point d'autres maîtres; et toute la journée est à moi.

Je dois commencer, ma chère, par blâmer la résolution où vous êtes de n'entrer dans aucune contestation pour soutenir vos droits, si l'on venoit à vous en donner l'occasion. On se doit justice à soi-même comme on la doit aux autres. Je vous blâme encore plus d'avoir déclaré cette resolution à votre tante et à votre sœur. Elles n'auront pas manqué de le dire à votre père et à votre frère, et des esprits si dépourvus de cette générosité rare qui vous distingue, ne manqueront pas de tirer avantage de cette déclaration. (¶) Jamais on n'a encore vu un caractère inso-

lent lorsqu'il pouvoit braver, qui ne devînt servile et rampant dès qu'il étoit bravé à son tour. Rapelez-vous une de vos propre observations : j'ai oublié à quelle occasion : que les petits esprits savent toujours s'accommoder au caractère avec lequel ils ont affaire : est-il ferme et fier ? ils le flatteront bassement. Est-il doux ? ils l'insulteront. Et une autre observation encore que vous fîtes à Miss Bidulph, dans une circonstance que vous ne pouvez oublier. « Si nous savons mettre dans nos discours et dans nos actions une dignité convenable, en évitant de la gâter par un air d'arrogance, tout le monde nous traitera avec respect et déférence » (b) Je me souviens d'avoir entendu de vous une maxime, que vous teniez, disiez-vous, de Mde. Norton qui l'avoit apprise de son père, à l'occasion d'un excellent prédicateur, dont la conduite répondoit mal à ses talens ; « que pour exceller dans la spéculation et » dans la pratique, il faut en général posséder des qualités différentes, qui ne se » trouvent pas toujours réunies dans la » même personne. » Vous, ma chère, vous qui réunissez si heureusement la pratique à la théorie dans tout ce qu'il y a de véritablement louable, faites-vous à vous-même l'application de cette maxime. Dans ce cas particulier, où il est besoin de résolution, et où il s'agit de l'exécution des volontés de votre grand-père, croyez-vous

que, parce qu'elles sont en votre faveur, vous soyez plus libre de vous en dispenser, que ceux qui n'ont pour les violer d'autre motif que leur intérêt personnel ?

Je sais combien vous méprisez les richesses pour elles-mêmes : mais vous devez vous souvenir que vous m'avez avoué néanmoins qu'elles ont un côté par lequel vous les jugiez estimable : « c'est, disiez-vous,
» en ce qu'elles donnent le pouvoir d'obli-
» ger ; au lieu que leur privation impose
» la nécessité de recevoir des faveurs, et
» de les recevoir peut-être de petites ames
» qui ne les accordent qu'à regret, et qui
» ne savent pas donner avec cette grace,
» dont le bienfait tire son principal mé-
» rite. « Réfléchissez, ma chère, et voyez comment ce principe s'accorde avec la déclaration que vous avez faite à votre tante et à votre sœur, que vous ne révendiqueriez pas votre bien, fussiez-vous chassée de la maison paternelle et réduite à l'indigence. La crainte même qu'ils ont de vous y voir rentrer, vous montre la nécessité d'une réclamation à laquelle assurément leurs mauvais traitemens vous autorisent.

J'avoue qu'à la première lecture, j'ai été sensiblement affectée de la lettre que vous avez reçue de votre mère, avec les échantillons. Etrange démarche, après tout, de la part d'une mère ! car son intention n'étoit pas de vous insulter ; et j'ai

regret qu'une si sensible et si excellente femme ait pu descendre à mettre dans cette lettre tout l'art qu'on y voit. Il n'en paroît pas moins dans quelques-unes des conversations dont vous m'avez fait le récit. Ne voyez-vous pas dans cette conduite forcée, ce que des esprits violens peuvent obtenir d'un caractère plus doux, battu de leurs sollicitations impérieuses et des conseils de leur mauvais naturel. (¶) Je sais l'affectation de leur orgueil à vous appeler toujours une Harlowe : *Clarisse Harlowe* par-tout, à chaque phrase, à chaque mot, dès qu'ils prennent un air grave, ou d'un sérieux auguste. Votre mère l'a appris d'eux. Et dans sa volonté comme dans son mariage, son nom et celui de sa famille, qui étoient les plus distingués, ont été confondus et ensevelis sous le leur. Je compare dans cette occasion, et dans d'autres affectations du même genre, (comme de dire le *château d'Harlowe*, quoique cette terre ne soit ni un patrimoine, ni un fief du frère ainé) leur tournure d'esprit à celle du tyran Tudor (*) qui, en épousant Elisabeth, l'héritiere de la maison d'Yorck, acquit au trône un titre qu'il n'auroit pas eu sans elle, n'étant lui qu'un ignoble descendant des Lancastre, et qui fut pour elle un mari chagrin et dur, sans autre raison que les obliga-

(*) Henri VII.

tions qu'il lui avoit, et que son orgueil étoit révolté d'avouer. Et le misérable, car est-ce là un prince? ne voulut pas se marier qu'il ne fût en possession de la couronne, afin qu'on ne pût pas dire qu'il la devoit aux droits de sa femme. (b)

Vous m'avez souvent grondée, et je m'attends à l'être encore, pour la manière libre dont je parle de quelques-uns de vos proches. Mais, ma chère, vous ne m'empêcherez point de vous dire qu'un sot orgueil ne mérite et ne manque jamais de s'attirer le mépris. (¶) N'avons-nous pas, à l'occasion d'un poëte fameux, observé qu'on est porté à refuser à ceux qui prétendent plus qu'il ne leur est dû, les honneurs même qu'il méritent à juste titre? Rien ne répugne plus à mon cœur que de vous offenser; mais je ne puis m'empêcher de m'expliquer sur le compte de vos parens, comme je crois qu'ils le méritent, et je ne vois pas de raison pour les excepter. La louange ou le blâme sont la récompense et la punition que le monde donne ou inflige à la vertu ou au vice; et pour moi, je ne saurois ni ne veux en faire indistinctement la distribution. Je les méprise tous, à l'exception de votre mère; oui, je les méprise. Et elle... mais je veux bien épargner la bonne dame, à votre considération. (b) Je crois aussi que dans les circonstances présentes, on trouveroit peut-être une raison de l'excuser. Après avoir

eu tant à souffrir, depuis tant d'années, du sacrifice continuel de sa propre volonté, et l'avoir souffert avec une résignation si entière, elle peut s'imaginer plus facilement qu'une autre, qn'il en doit moins coûter à sa fille pour sacrifier la sienne. Mais quand je considère qui sont les premiers auteurs de vos disgraces, ...que le ciel me pardonne, mais je crois que si j'avois été traitée comme vous, il y auroit déja du temps que je serois Mde. Lovelace. Cependant, souvenez-vous, ma chère, que la démarche qui n'étonneroit pas dans une créature aussi pétulante que moi, seroit inexcusable dans un caractère réfléchi comme le vôtre.

Votre mère, une fois entraînée contre son propre jugement, je ne suis plus surprise que votre tante Hervey ait suivi. On sait que les deux sœurs vont toujours ensemble. J'ai pris des informations sur la nature des obligations que M. Hervey s'est imposées, par un désordre dans ses affaires qui n'a pas fait trop d'honneur à sa conduite. Bagatelle, ma chère; il s'agit seulement d'une partie de son bien, engagée pour la moitié de sa valeur à votre frère, sans quoi elle alloit être vendue par ses créanciers. Votre frère a payé, et a pris le bien. Faveur assez mince entre parens, puisqu'il n'a pas, il s'en faut, négligé ses sûretés. Mais toute la famille des Hervey ne laisse pas de se trouver assujettie au

moins généreux des prêteurs, qui en a pris droit, comme Miss Hervey me l'a dit elle-même confidemment, de traiter son oncle et sa tante avec beaucoup moins de cérémonie. Et une créature de cette espèce, il faut, ma chère, que je lui donne le nom de votre frère....? Oui, je crois qu'il le faut... parce qu'il est fils du même père que vous. Il n'y a rien là, j'espère, qui vous offense.

Je regrette bien que vous lui ayez écrit. C'est avoir trop fait d'attention à lui. C'est avoir ajouté encore à l'opinion qu'il a de son importance, et l'avoir invité à vous traiter plus insolemment : invitation à laquelle vous deviez être sûre qu'il ne manqueroit pas de répondre.

Mais ce joli personnage, vouloir chercher querelle à un Lovelace, qui lui a appris à remettre son épée au fourreau, lorsqu'il lui arrivera de la tirer par mégarde! Ces insolens de chambre qui sont l'épouvante des femmes, des enfans et des domestiques, sont ordinairement des poltrons devant les hommes. S'il lui arrivoit de se trouver en mon chemin, ou de me tenir en face quelques-uns des mauvais propos qui lui échappent en arrière de moi sur mon compte et sur notre sexe, je prendrois sur moi de lui faire deux ou trois questions : dût-il m'envoyer un cartel aussi, à moi.

Je répète que c'est une nécessité pour

moi de dire ce que je pense, et de l'écrire aussi. Il n'est pas mon frère. Pouvez-vous dire qu'il soit le votre ? Silence donc, si vous êtes juste, et ne vous fâchez pas contre moi. Pourquoi prendriez-vous parti pour un mauvais frère contre une véritable amie ? Un frère n'est pas toujours un ami, mais un ami tiendra toujours lieu d'un frère. *Remarquez cela*, diroit ici votre oncle Tonin.

Je ne puis m'abaisser jusqu'à m'arrêter sur les lettres de ces pauvres espèces que vous appelez vos oncles. Cependant, j'aime quelquefois aussi à me divertir de ces caractères grotesques. Mais il suffit que je les connoisse et que je vous aime : je fais grace à leurs absurdités.

(¶) Vous me grondez encore plus (*), ma chère, de ce que je ne ménage pas davantage des parens plus proches encore, et qui vous sont plus chers que des oncles, ou un frère et une sœur. Vous auriez mieux fait de me laisser suivre mon humeur, sans aucune réprimande. Car enfin, ces libertés que je prends, ne naissent-elles pas naturellement des circonstances qui nous affligent ? et quel est celui, je vous prie, qui les a fait naître, ces circonstances ? Pouvez-vous vous mettre seulement un quart d'heure à ma place, ou même à la place de personnes encore plus

(*) Voyez la lettre XXVIII, vol. I.

indifférentes que je ne puis l'être. . . . . .si vous le pouvez . . . . . . mais, quoique je n'aie pas souvent l'avantage avec vous, je ne veux pas le pousser trop loin aujourd'hui. Permettez-moi cependant d'ajouter, que, si votre mère est aimée de son mari, comme vous le dites, ce n'est pas un grand effort de sa part : une femme qui n'a de volontés que les siennes ! Mais croyez-vous qu'il n'y ait pas eu dans les commencemens (et l'humeur de la goutte à part) quelques combats domestiques entr'eux ? Votre mère, avant de se marier, avoit, comme je l'ai ouï dire, et cela est vraisemblable, beaucoup de cette vivacité qui lui plaisoit dans votre père. Il ne lui en reste pas une étincelle aujourd'hui. Comment tout ce feu s'est-il perdu ?-Ah ! ma chère, je crains bien qu'elle n'ait demeuré trop long-temps dans l'antre de Trophonius. (*) (♭)

A présent, il faut que j'ajoute encore une réflexion, pour achever de m'établir dans le droit de vous corriger : elle regardera la conduite de certaines femmes, dont vous et moi connoissons plus d'une, qui se laissent dépouiller de leur volonté par des procédés violens et de sombres humeurs, au lieu de ne la céder qu'à des tendresses et des complaisances, qui excuseroient du moins leur folie. Je dis donc

(*) Voyez le Spectateur. T. 8. N°. 599.

que ce foible de quelques honnêtes femmes, semble montrer qu'avec plusieurs personnes de notre sexe, une impérieuse insolence réussit mieux à les subjuguer que la douceur et la condescendance. De bonne foi, ma chère, j'ai souvent pensé que la plupart des femmes sont de vraies poupées entre les mains d'un mari ; des folles outrées, et quelquefois très-méchantes, lorsqu'il y a trop d'indulgence pour leurs caprices ; des esclaves rampantes, si elles sont menées avec rigueur. En faut-il conclure que la crainte nous dispose plus naturellement à obliger que l'amour ? Honneur, justice, reconnoissance ! ne permettez pas qu'on puisse jamais faire ce reproche à une femme sensée.

Si je pouvois me défier que le style et le sujet de cette lettre ne vous fissent pas connoître de quelle impertinente plume elle est sortie, j'y joindrois mon nom tout au long, parce que mon cœur y a trop de part pour me permettre jamais de la désavouer. Mais pour le présent, les initiales peuvent suffire, et je vais bientôt recommencer une autre lettre.

A. H.

LETTRE XLVIII.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Jeudi, 23, à 10 heures du matin.

L'ENVIE me prend de différer, ou peut-être d'abandonner tout-à-fait plusieurs observations que je m'étois proposé de faire sur d'autres endroits de vos lettres, pour vous informer que M. Hickman, dans son dernier voyage à Londres, eut l'occasion de se procurer quelques éclaircissemens sur la vie et les sociétés de M. Lovelace, lorsqu'il y fait quelque séjour. Il se trouva au Cocotier (*), avec deux de ses intimes amis, l'un qui se nomme Belton, l'autre Mowbray; tous deux fort libres dans leur langage, et probablement aussi libres dans leur conduite. Mais le maître du logis leur marquoit beaucoup de respect, et aux questions de M. Hickman sur leur caractère, il répondit que c'étoit deux personnes riches et bien nées.

Ils commencèrent d'eux-mêmes à parler de M. Lovelace, et quelques-uns des jeunes gens qui étoient là leur ayant demandé quand ils l'attendoient à la ville; aujourd'hui même, répondirent-ils. La conversa-

(*) Fameux café de Londres, où les honnêtes gens se rassemblent.

tion continua sur ses louanges. M. Hickman s'y mêla, et leur dit qu'en effet il avoit entendu parler de M. Lovelace comme d'un gentilhomme de mérite. Il alloit continuer, lorsque l'un d'eux l'interrompit : dites l'homme du monde qui en a le plus, et le voilà en deux mots. Ils prirent de là occasion de s'étendre plus particulièrement sur ses bonnes qualités, dont ils paroissoient s'entretenir avec complaisance ; mais ils ne dirent pas un mot à l'avantage de ses mœurs. *Remarquez cela encore*, ma chère, suivant le style de votre oncle.

M. Hickman leur dit qu'il avoit la réputation d'être fort bien dans l'estime des femmes, et souriant pour leur faire croire qu'il n'en avoit pas plus mauvaise idée de lui, il ajouta qu'il poussoit, disoit-on, ses bonnes fortunes aussi loin qu'elles pouvoient aller.

Fort bien, M. Hickman, ai-je dit en moi-même ! tout grave et tout réservé que tu parois, il me semble que leur langage, que je suppose être assez de ce ton, ne t'est pas mal familier. Mais je n'ai rien dit, parce que je cherche depuis long-temps à trouver en défaut ce Caton de ma mère. Ce que j'en puis dire jusqu'à présent, c'est qu'il a des mœurs réglées, ou beaucoup d'adresse à les déguiser.

Sans doute, répondit l'un deux, en assaisonnant sa réponse d'un jurement ; eh ! qui ne feroit pas de même à sa place ?

J'en conviens, reprit le Puritain (*) de ma mère; mais on dit qu'il est en traité sérieux avec une des belles personnes d'Angleterre.

Oh! oui, répondit M. Belton; que le diable emporte la belle! (l'infame brutal) elle lui faisoit perdre tout son temps. Mais sa famille devoit être.. (M. Hickman s'est excusé de répéter l'imprécation, quoiqu'il eût répété ce qui étoit pis) elle pourra payer cher le traitement qu'elle a fait à un homme de sa naissance et de son mérite.

Peut-être le croient-ils trop dissipé, répliqua M. Hickman; et j'entends parler d'eux comme d'une famille fort rangée.

(¶) *Rangée*! a repris l'un; ha vraiment, un mot bien honnête! Où le diable l'avoit-il donc mis depuis si long-temps? que je sois damné, si jamais je l'avois entendu prononcer, dans ce sens là, depuis ma sortie du collège! nous l'avons banni de notre société comme un mot suranné. (§)

Voilà, ma chère, les amis de M. Lovelace. Avez-vous la bonté de le *remarquer*?

M. Hickman m'a dit bonnement que cette réponse l'avoit décontenancé. Là-dessus, je l'ai fixé, en lui laissant voir dans mes yeux une idée qu'il a comprise à merveille. Il m'a fait le plaisir de se décontenancer encore une fois. Ne vous souvenez-vous pas, ma chère, quelle personne dit un

(*) Secte de Calvinistes rigides.

jour à un jeune homme destiné pour la robe, qui avouoit qu'il rougissoit facilement lorsqu'il se trouvoit dans une compagnie trop libre, que « c'étoit un assez » mauvais signe ; qu'il donnoit par-là lieu » de penser que ses mœurs n'étoient pas à » l'épreuve, et que ses bons sentimens » venoient plutôt du hasard de l'éducation » que de son choix et de ses principes? » C'est une jeune personne qui tenoit ce langage. Et ne vous rappelez-vous pas aussi la leçon qu'elle donna à ce jeune homme, » de faire front au vice, et de mettre, » dans toutes sortes de compagnies, sa » gloire à se déclarer pour la vertu, observant qu'il étoit naturel à un homme d'éviter ou d'abandonner ce qui lui causoit » de la honte; reproche qu'elle seroit » bien fâchée qui le regardât. Elle ajouta » que le vice est lâche, et ne manqueroit » pas de cacher sa tête, lorsqu'il auroit » en face une vertu soutenue de présence » d'esprit et du sentiment de sa propre » intégrité. » Cette jeune personne, vous pouvez vous en souvenir, avoit la modestie de mettre sa doctrine dans la bouche d'un habile prédicateur, nommé le docteur Lewin, modestie dont elle use toujours, lorsquelle ne veut pas paroître tout ce qu'elle est en effet dans un âge si peu avancé.

Pour conclusion, Mr. Hickman, en se remettant pour la seconde fois, me déclara que

que, sur tout ce qu'il avoit appris à Londres, il ne pouvoit se former une idée avantageuse des mœurs de M. Lovelace. Cependant ses deux intimes parloient de quelque réforme, et d'une fort bonne résolution qu'il avoit prise depuis peu, celle du bon vieux Tom Wharton, et qu'ils louoient beaucoup; c'étoit de *ne jamais faire de défi, et de n'en jamais refuser*. En un mot, ils parloient de lui comme d'un très-brave homme et du plus aimable compagnon du monde, qui devoit faire quelque jour une figure distinguée dans son pays; parce qu'il n'y avoit rien dont il ne fût capable, etc.

Je crains que ce dernier trait ne soit que trop vrai. Voilà, ma chère, tout ce que M. Hickman a pu recueillir; et n'y en a-t-il pas assez pour déterminer une ame telle que la vôtre, si elle n'est pas déja déterminée?

Cependant il faut dire aussi que s'il y a quelque femme au monde qui soit capable de le rappeler de ses égaremens, c'est vous. Le récit que vous m'avez fait de votre dernière entrevue m'en donne même, je vous l'avouerai, quelque espérance. Je trouve du moins de la justice et de la raison dans tous les discours qu'il vous a tenus; et si vous devez être un jour sa femme... Mais brisons là-dessus; car, après tout, il ne peut jamais vous mériter.

LETTRE XLIX.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Jeudi, après dîner, 23 Mars.

UNE visite imprévue a détourné le cours de mes idées, et me fait changer le sujet que je m'étois proposé de poursuivre. Il m'est venu un homme... le seul que je pusse excepter de la résolution où j'étois de ne recevoir personne de toute cette journée, qui vous étoit dédiée ; un homme que je croyois à Londres, où, suivant le rapport de M. Hickman, l'attendoient deux de ses amis.

A présent, ma chère, je crois m'être épargné la peine de vous dire que c'est votre agréable vaurien. Notre sexe aime, dit-on, les surprises ; mais je me suis enlevé moi-même mon plaisir par mon trop d'empressement. Vous savez que c'étoit mon intention de vous faire faire deux fois plus de chemin, avant de vous laisser seulement soupçonner qui ce pouvoit être, si c'étoit d'un homme ou d'une femme que j'avois reçu la visite. Mais, puisque vous avez mon secret à si bon marché, vous en jouirez sur-le-champ, et je passe tout de suite au fait.

Le motif qui l'amenoit, m'a-t-il dit, étoit de solliciter mes bons offices auprès de ma *charmante amie*, et comme il étoit

sûr que je connoissois parfaitement votre cœur, de savoir de moi sur quoi il pouvoit compter. Il m'a touché quelque chose de votre entrevue, mais en se plaignant de son résultat, du peu de satisfaction qu'il a obtenu de vous, et de la malice de votre famille, qui ne fait qu'augmenter contre lui, sans que la cruauté qu'elle exerce sur vous diminue. Son cœur, a-t-il continué, est mortellement agité de la crainte qu'on ne vous subjugue en faveur d'un homme méprisé de tout le monde. Il m'a cité de nouvelles indignités de la part de votre frère et de vos oncles; et il m'a déclaré que si vous vous laissiez traîner de force dans les bras de l'homme qui est l'occasion de tant d'affronts si peu mérités, vous seriez bientôt une des plus jeunes, comme une des plus aimables veuves d'Angleterre, et qu'il ne s'en tiendroit pas là; qu'il feroit rendre compte aussi à votre frère des libertés qu'il se donne sur sa réputation dans toutes les occasions.

Il m'a proposé divers plans, dont il vous laisse le choix, pour vous délivrer des persécutions qui vous oppriment. Je veux vous en citer un : c'est de reprendre votre terre, et si vous trouvez des obstacles qui ne puissent être surmontés, d'accepter, comme il vous l'a proposé, soit ouvertement, soit en secret, l'assistance de Lady Betty Lawrence, ou de Milord M***, pour vous y établir. Il proteste que, si vous

prenez ce parti, il vous laissera entièrement libre de consulter vous-même votre propre cœur, et d'attendre l'arrivée et les avis de votre cousin Morden, pour vous déterminer à recevoir ses soins, suivant les preuves que vous aurez de la sincérité de la réforme dont ses ennemis prétendent qu'il a tant besoin.

J'avois une belle occasion pour le sonder, comme vous désiriez que M. Hickman pût en avoir une de sonder Milord M*** et ses tantes, sur le degré des sentimens qu'ils ont actuellement pour vous, depuis qu'ils ne peuvent ignorer l'animosité de votre famille contr'eux, aussi bien que contre leur neveu. J'ai saisi le moment. Il m'a satisfaite, en me faisant voir quelques endroits d'une lettre de son oncle, qu'il avoit sur lui : j'y ai lu effectivement, « qu'une alliance, fondée sur la considé-» ration de votre seul mérite, seroit tou-» jours ce qu'ils pourroient désirer de plus » heureux. » Et Milord va si loin sur ce qui faisoit le sujet de votre curiosité, « qu'à » quelque perte, lui dit-il, que vous » soyiez exposée par la violence de votre » famille en haine de son neveu, il l'assure » que lui et ses sœurs y suppléeront ; que » cependant, pour l'honneur des deux » parties, dans une affaire aussi importante, » la réputation et la fortune de votre famille » leur faisoient souhaiter que cette alliance » pût se faire d'un consentement général. »

Je lui ai dit, comme je savois que vous l'en aviez assuré vous-même, que vous aviez une extrême aversion pour M. Solmes, et que, si on vous laissoit libre de choisir, votre préférence seroit pour le célibat. Par rapport à lui, je ne lui ai pas dissimulé que vous aviez de grandes et justes objections à former contre ses mœurs et son indifférence à cet égard ; qu'il me paroissoit étrange que de jeunes gens qui menoient une vie aussi licencieuse qu'on l'en accusoit, eussent la présomption de croire que, lorsque la fantaisie leur prenoit de se marier, la plus vertueuse et la plus digne personne de notre sexe dût nécessairement leur tomber en partage ; qu'à l'égard de votre terre, je vous avois fortement pressée, et que je vous presserois encore de rentrer dans vos droits ; mais que, jusqu'à présent, vous aviez paru montrer beaucoup de répugnance pour cette réclamation ; que votre confiance et vos principales espérances reposoient dans M. Morden, et que j'étois trompée si vous ne vous proposiez pas de suspendre vos résolutions, et de gagner du temps jusqu'à son retour.

Je lui ai dit qu'à l'égard de ses menaces et de ses projets sanglans, si l'exécution ou la menace pouvoit être utile à quelqu'un, ce n'étoit qu'à ceux qui vous persécutoient, en leur fournissant un prétexte de pousser promptement à sa fin l'ouvrage de leur violence, et même avec l'approbation de tout

le monde : qu'il ne devoit pas s'attendre que la voix du public pût jamais être en faveur d'un jeune homme violent, et d'une réputation assez médiocre sur l'article des mœurs, qui entreprendroit d'enlever à une famille de quelque distinction un enfant si précieux, et qui, ne pouvant obtenir la préférence sur un homme qu'elle auroit choisi elle-même, menaceroit de s'en venger sur-tout par des actes de violence.

J'ai ajouté qu'il se trompoit fort, s'il espéroit vous intimider par de pareilles menaces ; que, malgré toute la douceur qui faisoit le fond de votre caractère, je n'en connoissois pas un qui eût plus de fermeté, ni qui fût plus inflexible, (comme votre famille l'avoit éprouvé, et ne cesseroit pas de l'éprouver, si elle continuoit de vous donner l'occasion de l'exercer) dès que vous étiez bien persuadée de la justice de votre cause. Apprenez, M. Lovelace, lui ai-je dit, que Miss Clarisse Harlowe, timide comme elle peut l'être quelquefois dans les occasions où sa pénétration et sa prudence lui font voir des dangers pour ceux qu'elle aime, est au-dessus de la crainte dans celles où son honneur et la véritable dignité de son sexe lui paroissent intéressés. En un mot, Monsieur, il ne faut pas vous flatter de pousser Miss Clarisse Harlowe par la terreur, à la moindre démarche, à la plus légère des inconséquences où peut s'égarer une ame foible et sans caractère.

Il étoit si éloigné, m'a-t-il dit, de penser à vous intimider, qu'il me conjuroit de ne pas vous répéter un mot de ce qui s'étoit dit. « S'il avoit laissé échapper quelques paroles qui eussent un air de menace, je devois le pardonner à la chaleur de son sang, qui bouillonnoit à la seule idée de vous perdre pour toujours, et de vous voir précipitée dans les bras d'un homme que vous haïssez. Si cela arrivoit jamais, il avouoit qu'il feroit fort peu de cas du public et de sa censure, sur-tout lorsque les menaces actuelles de quelques personnes de votre famille et leur triomphe alors provoqueroient et justifieroient toutes les vengeances auxquelles il pourroit se porter.

Tous les pays du monde, a-t-il ajouté, étoient égaux à ses yeux, qui n'y voyoient de différence que par rapport à vous. Ainsi, dans quelque résolution que son désespoir pût l'engager, s'il avoit le malheur de vous perdre, il n'avoit rien à redouter des loix de sa patrie.

Je n'ai point aimé l'air déterminé dont il m'a tenu ce discours. Cet homme, ma chère, est certainement capable des plus grandes témérités.

Comme je n'ai pas manqué de lui reprocher vivement cet éclat de sa violence, il a cherché à en adoucir un peu l'effet, en me disant que, tant que vous demeurerez fille, il souffrira toutes sortes d'indignités

de la part de vos proches ; mais que si, dans le cas de persécutions plus outrées, vous vous déterminiez à choisir l'asyle de quelque autre protection, en cas que celle de son oncle et de ses tantes ne fût pas de votre goût, je suppose qu'il vouloit dire celle de ma mère (*), ou si vous preniez le parti de vous retirer à Londres, dans quelque maison d'ami, dont il n'approcheroit pas sans votre permission, et d'où vous pourriez composer avec votre famille, il auroit l'esprit absolument tranquille, et comme il l'avoit déja dit, il attendroit patiemment le retour de M. Morden et votre libre décision sur son sort. Il connoissoit si bien, m'a-t-il dit encore, l'entêtement de votre famille, et le fond qu'elle fait sur la douceur de votre naturel et sur vos principes, qu'il tremblera pour vous aussi long-temps que vous resterez en leur puissance, et sous l'em-

(*) (¶) Le lecteur n'oublie pas sans doute, que malgré l'insinuation de M. Lovelace ici sur la protection de la mère de Miss Howe, dans le cas où sa belle amie seroit reduite à une alternative cruelle, il avoit pris soin, par le moyen de l'agent qui lui est dévoué dans la maison des Harlowes, d'enflammer de plus en plus la famille contre Clarisse, et de lui enlever toute ressource de protection de la part de Mde. Howe, ou de toute autre personne, ayant dès le principe arrêté dans sa tête de réduire Clarisse sous sa dépendance absolue. Voyez la Lettre XXXI, vol. I. (b)

pire de leurs persuasions et de leurs menaces.

Notre conversation a duré beaucoup plus long-temps ; mais le reste n'étant qu'une répétition de ce qu'il vous a dit à votre dernière entrevue dans le bûcher, je m'en rapporte à votre mémoire. (*)

Tout bien réfléchi, je crois, ma chère, qu'il vous importe plus que jamais de vous rendre indépendante. Tout alors s'arrangera comme de soi-même. Lovelace est un homme violent. Je souhaiterois, au fond, que vous puissiez vous délivrer de lui comme de Solmes. Une fois hors des mains de votre frère et de votre sœur, vous examinerez ce qui convient à vos inclinations. Si votre famille persiste dans son ridicule systême, je suis d'avis de ne pas négliger l'ouverture de Lovelace; et je prendrai la première occasion pour sonder là-dessus ma mère. De votre côté, déclarez-moi nettement votre idée, sur la proposition de rentrer dans vos droits; car je me joins à lui pour vous y exhorter. Essayez du moins ce que cette demande produira. Demander, n'est pas faire un procès. Mais quelque parti que vous preniez, gardez-vous absolument de leur répéter que vous ne réclamerez point vos droits. Si la persécution continue, elle ne vous justifiera que trop d'avoir changé de sentiment.

(*) Voyez la Lettre XXXVI. de ce vol.

Laissez-les dans cette crainte. Vous voyez que pour avoir déclaré que vous n'useriez pas du pouvoir qu'ils savent qui vous appartient, vous n'en êtes pas mieux traitée. Il me semble qu'il ne devroit pas être nécessaire de vous le dire à présent. Adieu, ma très-chère et très-aimable amie.

ANNE HOWE.

LETTRE L.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Mercredi au soir, 22 Mars.

J'APPRENDS de Betty que sur le rapport de ma tante et de ma sœur, tous mes parens assemblés ont pris contre moi une résolution unanime, qui vient de m'être signifiée dans une lettre de mon frère que je viens de recevoir, et que je vous envoie. Je vous prie de me la faire repasser, aussi-tôt que vous l'aurez lue. Elle peut m'être nécessaire dans la suite de ces démêlés entre ma famille et moi.

MISS CLARY,

« J'ai ordre de vous déclarer, que mon père et mes oncles ayant appris de votre tante Hervey ce qui s'est passé entr'elle et vous, et de votre sœur le traitement qu'elle a essuyé de votre part; ayant considéré tout ce qui s'est passé entre votre mère et

vous ; ayant pesé toutes vos raisons et vos offres ; leurs engagemens avec M. Solmes, la patience de cet honnête homme, et sa grande affection pour vous, et le peu de facilité que vous lui avez donné vous-même pour vous faire connoître son mérite et ses propositions : ayant considéré de plus deux autres points, savoir, l'autorité paternelle, ouvertement offensée, et les instances continuelles de M. Solmes (quoique vous les ayez si peu méritées), pour vous faire sortir d'une prison à laquelle il a la bonté d'attribuer votre *perversité* pour lui (je me suis trompé ! c'est *aversion* que je voulois dire : mais le mot restera), ne pouvant donner d'autre explication d'une si violente antipathie, lorsque vous avez assuré votre mère que vous avez le cœur libre ; ce que M. Solmes veut bien croire, et ce que je vous avoue que personne ne croit que lui ; pour toutes ces raisons, dis-je, il a été résolu, que vous irez chez votre oncle Antonin. Préparez-vous au départ. Vous ne serez pas avertie du jour long-temps auparavant, et vous en devinez facilement les raisons.

« J'aurai l'honnêteté de vous apprendre les motifs de ce déplacement : il y en a deux ; l'un, pour s'assurer que vous n'entretiendrez plus de correspondance contre leur gré ; car on sait de Mde. Howe, que vous êtes en commerce de lettres avec sa fille, et peut-être avec quelqu'autre, par

son entremise ; le second, pour vous mettre en état de recevoir les visites de M. Solmes, que vous avez jugé à propos de refuser ici, et pour vous donner le moyen, dont vous vous êtes privée jusqu'à présent, de connoître quel homme et quels avantages vous avez jusqu'ici rejetés.

Si après quinze jours de conversation avec M. Solmes, et tout ce que vos parens vous presseront encore d'écouter en sa faveur, tandis que votre obstination cessera d'être endurcie par aucunes correspondances clandestines, vous persistez à convaincre tout le monde que l'*amor omnibus idem* (*) de Virgile (pour l'intelligence duquel je vous renvoie à votre traduction des *Géorgiques* par Dryden) se vérifie dans vous, comme dans tout le reste de la *création animale*, et que vous ne pouvez ou vous ne voulez pas renoncer à votre prévention en faveur du sage, du vertueux, du pieux Lovelace ; (je fais, vous le voyez, tous mes efforts pour vous plaire !) alors on examinera s'il convient de se prêter à cet honorable caprice, ou de vous abandonner pour toujours.

« Comme votre départ est une chose décidée, on espère que vous vous y déterminerez de bonne grace. Votre oncle n'épargnera rien pour vous rendre sa maison agréable. Mais, à la vérité, il ne vous

(*) L'amour agit de même dans tous les êtres.

promettra pas de ne pas abaisser le pont-levis dans les temps convenables.

« Les personnes que vous verrez, outre M. Solmes, seront, moi-même, Miss Clary, si vous m'accordez tant d'honneur; votre sœur, et, suivant la conduite que vous tiendrez avec M. Solmes, votre tante Hervey et votre oncle Jules. Cependant, les deux derniers pourront bien se dispenser de vous voir, si vous leur faites craindre d'être fatigués par vos *invocations plaintives*. Betty Barnes est nommée pour vous servir. Et je dois vous dire, Miss, que votre dégoût pour cette honnête fille ne nous donne pas plus mauvaise opinion d'elle; quoique, dans le désir qu'elle auroit de vous obliger, elle regarde comme un malheur de vous déplaire. On vous demande un mot de réponse, pour savoir si vous êtes disposée à partir de bonne grace. Votre indulgente mère m'ordonne de vous assurer, de sa part, que les visites de M. Solmes, pendant quinze jours, sont, quant à présent, tout ce qu'on exige de vous.

« Je suis, comme il vous plaira de le mériter, votre, etc.

JAMES HARLOWE.

Ainsi, ma chère, voilà le chef-d'œuvre de la politique de mon frère. Sommée de consentir de bonne grace à me rendre chez mon oncle, pour y recevoir ouvertement

les visites de M. Solmes ! une chapelle, une maison isolée, entourée de fossés pleins d'eau, toute correspondance impossible avec vous ! Nulle ressource pour la fuite, si l'on employoit la violence pour me lier à cet homme odieux ! (*)

Quoiqu'il fût assez tard lorsqu'on m'a remis cette insolente lettre, j'y ai fait sur-le-champ une réponse, afin que l'écrivain la puisse recevoir demain à son réveil. Vous en trouverez ici la copie faite à la hâte, et vous y verrez combien j'ai été choquée de sa vile application des Géorgiques, et de son brutal reproche de mes *invocations plaintives*. D'ailleurs, comme l'ordre de me tenir prête à partir est au nom de mon père et de mes oncles, le juste ressentiment que je marque de son avilissante allusion, est en même temps un petit trait de l'art dont on m'accuse, pour justifier mon refus, qu'autrement on n'auroit pas manqué de faire passer pour un acte de révolte. Il est clair pour moi, qu'ils ne croiroient avoir obtenu que la moitié de ce qu'ils se proposent, s'ils ne me faisoient pas perdre

(*) (¶) On sera moins étonné de ces violentes mesures et de la persévérance obstinée de la famille, si l'on considère, que pendant tout ce temps les Harlowes n'étoient, pour ainsi dire, que des personnages de marionnettes, dont M. Lovelace tenoit les fils, et qu'il faisoit mouvoir à son gré, comme il s'en est vanté dans la lettre XXXI, vol. I. (♭)

entièrement la faveur de mon père et de mes oncles, quand même il me seroit possible de les satisfaire en épousant Solmes.

« Trois lignes, mon frère, suffisoient pour m'informer de la résolution de mes parens; mais vous auriez manqué l'occasion d'étaler votre pédanterie par une si infame allusion au vers de Virgile. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que, si l'humanité faisoit une branche de vos études au collège, elle n'a pas trouvé dans vous un esprit propre à recevoir ses impressions. Je vois que mon sexe, et la qualité de sœur, ne sont pas des titres qui puissent me promettre la moindre décence de la part d'un frère, qui paroît s'être plutôt appliqué à cultiver ses mauvaises qualités naturelles, qu'aucune de ses dispositions à une politesse commune, que sa naissance, indépendamment de l'éducation, auroit dû lui donner.

« Je ne doute pas que la liberté de cet exorde ne vous déplaise; mais comme vous vous l'êtes attiré justement, mon inquiétude là-dessus diminuera d'autant plus de jour en jour, que je vous vois chercher à faire briller votre esprit aux dépens de la justice et de la compassion. Je suis lasse enfin de souffrir des mépris et des imputations, qu'il convient moins à un frère qu'à personne de se permettre; et j'ai, Monsieur, une grace particulière à vous demander, à vous qui êtes si officieux;

c'est d'attendre, pour vous mêler du soin de me chercher un mari, que j'aie la présomption de proposer une femme pour vous. Pardonnez, s'il vous plaît; mais je ne puis m'empêcher de croire que, si j'avois l'art de mettre mon père de mon côté, j'aurois acquis autant de droits sur votre choix, que vous vous en attribuez sur le mien.

“Quant à l'avis que vous me communiquez par votre lettre, je prendrai sur moi de vous dire que je suis disposée, comme je le dois, à recevoir tout ordre qui me viendra de mon père; mais que cette déclaration venant d'un frère qui a fait éclater depuis peu tant d'animosité contre moi, sans autre raison au monde que celle de se trouver une sœur de trop pour son propre intérêt, je me crois en droit de conclure qu'une lettre pareille à celle que vous m'avez envoyée, est uniquement de vous, et de vous déclarer à mon tour, qu'aussi long-temps que j'en aurai cette opinion, il n'y aura point de lieu où j'aille volontairement, ni même sans violence, pour y recevoir ouvertement les visites de M. Solmes.

“Je crois mon indignation pour votre allusion infame, si juste et si méritée, pour l'honneur de mon sexe, comme pour le mien, que je me crois obligée de vous déclarer, comme je vous le déclare, que je ne recevrai plus de vos lettres, si je n'y

suis forcée par une autorité à laquelle je ne disputerai jamais rien, excepté dans un cas où mon bonheur pour l'avenir et pour la vie présente est également intéressé ; et si j'avois le malheur de tomber dans ce cas, je serois sûre que la rigueur de mon père viendroit moins de lui-même que de vous et des précieuses absurdités de vos systêmes ambitieux et bassement intéressés.

« Irritée, comme je le suis, j'ajouterai encore qu'en me supposant même aussi perverse et aussi obstinée que je me l'entends reprocher, on n'auroit jamais dû me traiter si cruellement. Mettez la main sur votre cœur, bon frère, dites à qui j'en ai l'obligation, et examinez de quoi je suis coupable, pour mériter qu'on me rende aussi malheureuse, et pour être forcée de me dire votre sœur outragée,

CLARISSE HARLOWE.

Lorsque vous aurez lu cette réponse, vous me direz, ma chère, ce que vous pensez de moi. Je me forme. Cela ira !

LETTRE LI.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Jeudi, 23 *Mars*.

MA lettre a causé bien du trouble. Personne, à ce qu'il paroît, n'avoit quitté le château cette nuit. On avoit prié mes

oncles de rester pour donner leur avis sur ma réponse, si je refusois de me soumettre à des ordres qu'on croyoit si raisonnables. Betty raconte que mon père, dans sa première fureur, parloit de monter à ma chambre, et de me chasser sur-le-champ de sa maison. On n'a pu le retenir qu'en lui faisant entendre que c'étoit répondre à mes vues perverses, et m'accorder ce qui faisoit sans doute l'objet de tous mes vœux. Enfin ma mère et ma tante ayant représenté qu'au fond j'avois été blessée par les premières mesures, on a conclu que mon frère m'écriroit d'un style plus modéré; et comme j'ai déclaré que, sans le commandement d'une autorité supérieure, je ne recevrois plus de ses lettres, ma mère a pris la peine d'écrire les deux lignes suivantes sur l'adresse.

« Clary Harlowe, recevez et lisez cette » lettre avec la modération qui convient » à votre sexe, à votre caractère, à votre » éducation, et au respect que vous nous » devez. Vous y ferez une réponse adressée » à votre frère.

» CHARLOTTE HARLOWE. »

Jeudi matin.

« J'écris encore une fois, malgré l'impérieuse défense d'une sœur cadette. Votre mère le veut, pour vous ôter tout prétexte d'excuse, si vous persistez dans votre *per-*

vicacité. (*) Ce mot, Miss, m'attirera-t-il encore le nom de *pédant* ? Votre mère veut ménager jusqu'à la moindre apparence de cette délicatesse qui vous fit un temps admirer d'elle et de tout le monde... avant que vous eussiez connu Lovelace. Cependant j'avouerai sans peine, puisque votre mère et votre tante le désirent, (elles auroient du penchant à vous favoriser, si vous ne leur en ôtiez pas le pouvoir) que je puis m'être attiré votre réponse par quelques expressions peu ménagées. Remarquez néanmoins qu'elles la trouvent très-*indécente*. Vous voyez, Miss, que je m'intruis à prendre un langage plus poli, lorsque vous paroissez l'abandonner. Voici de quoi il est question.

« On vous prie, on vous demande en grace, on vous supplie (lequel de ces termes fera plus d'effet sur vous, Miss Clary?) de ne pas faire difficulté d'aller chez votre oncle Antonin. Je vous répète de bonne foi que c'est dans les vues que je vous ai expliquées par ma dernière ; sans quoi il est à présumer qu'on n'auroit pas besoin de vous *prier*, de vous *demander en grace*, de vous *supplier*. C'est une promesse qu'on a faite à M. Solmes, qui ne cesse point d'être votre avocat, et qui s'afflige de vous voir renfermée, parce qu'il regarde

(*) Ce mot, quoiqu'adopté en anglois pour signifier obstination, est purement latin.

cette contrainte comme la source de votre dégoût pour lui. S'il ne vous trouve pas mieux disposée en sa faveur, lorsque vous serez délivrée de ce que vous nommez votre esclavage; il prendra le parti de renoncer à vous, quelque peine qu'il puisse lui en coûter. Il vous aime trop; et c'est en quoi il me semble qu'on pourroit douter de son jugement, auquel vous n'avez pas rendu justice.

« Consentez donc, pendant quinze jours seulement, à recevoir ses visites. Votre éducation (vous m'avez si bien parlé de la mienne!) ne doit vous permettre aucune incivilité pour personne. J'espère qu'il ne sera pas le premier homme (à l'exception de moi néanmoins) que vous voulussiez traiter grossièrement par la seule raison qu'il est estimé de toute votre famille. Je suis tout ce que vous avez dessein de faire de moi, un ami, un frère, un serviteur. Mon regret est de ne pouvoir pousser la politesse encore plus loin pour une sœur si polie, si délicate!

JAMES HARLOWE.

P. S. « Il faut m'écrire encore, à moi; du moins si votre bonté vous fait condescendre à répondre. Votre mère ne veut point être troublée par vos vaines *invocations*; oui, *invocations!* Le voilà encore, le voilà encore, Mademoiselle Clary, ce malheureux terme que vous répète votre *pédant* de frère. »

A M. HARLOWE, Fils.

Jeudi, 23 *Mars.*

Permettez, mes très-chers et très-honorés père et mère, que ne pouvant obtenir l'honneur de vous écrire directement, je vous dérobe un moment d'audience par cette voie ; du moins si ma lettre peut parvenir à vous être lue. Je vous prie en grace de croire qu'il n'y a qu'un invincible dégoût qui puisse me donner de l'opposition à vos volontés. Que sont les richesses et les plus brillans établissemens, comparés au bonheur ? Ne me livrez pas si cruellement à un homme pour lequel mon ame ne sent que de l'aversion. Qu'il me soit permis de répéter que la religion et l'honnêteté même me défendent d'être à lui : peut-être pourrois-je m'y résoudre si j'avois une moins haute idée des devoirs du mariage. Mais, lorsque je prévois tous les maux qu'il me faudra souffrir, et cela pour la vie, lorsque mon cœur y est moins intéressé que mon ame, mon bonheur présent moins peut-être que mon bonheur futur, pourquoi m'ôteroit-on la liberté du refus ? Cette liberté est tout ce que je demande.

Il me seroit aisé d'accorder les quinze jours qu'on demande à la conversation de M. Solmes, quoiqu'il ne m'en fût pas moins impossible, quelques choses qu'il pût me dire, de surmonter mon dégoût. Mais une maison environnée de fossés et d'eau,

une chapelle ! et le peu de compassion que j'ai trouvé jusqu'à présent dans mon frère et ma sœur qui doivent s'y établir, me remplissent des plus étranges craintes. Et comment mon frère peut-il dire, qu'à la prière de M. Solmes ma prison finira chez mon oncle, lorsqu'elle doit y devenir plus étroite que jamais ? Ne me menace-t-on pas de tenir le pont fermé ? Et plus de père ni de mère tendres auprès de moi, auxquels je puisse appeler en dernier ressort ?

Ne transportez pas, je vous en conjure, à un frère et à une sœur votre autorité sur votre malheureuse fille ; à un frère et une sœur qui m'accablent de duretés et de reproches, et qui s'attachent, comme je n'ai que trop de raisons de le craindre, à vous représenter sous de fausses couleurs mes discours et ma conduite ; sans cela il seroit impossible qu'ayant toujours eu tant de part à votre faveur, j'eusse le chagrin de me voir tombée si bas dans votre estime.

Daignez mettre fin à cette dure et humiliante prison. Permettez-moi, ma chère maman, de reprendre les ouvrages de mon sexe et de travailler sous vos yeux comme une de vos femmes, et vous vous convaincrez par vous-même, que ce n'est ni caprice, ni prévention qui me gouverne. Que du moins je ne sois pas chassée de votre maison ! M. Solmes peut aller et venir, suivant les désirs de mon père ; je ne

demande que la liberté de rester ou de me retirer comme je pourrai lorsqu'il paroîtra, et j'abandonne le reste à la providence.

Pardonnez, mon frère, s'il y a quelqu'apparence d'art dans la voie que je prends pour m'adresser à un père et une mère, lorsqu'il m'est défendu de leur écrire et de m'approcher d'eux. Il est bien dur pour moi d'être réduite à cette ressource ? Pardonnez aussi avec la générosité d'un noble cœur et la tendresse qu'un frère doit à sa sœur, une franchise que j'ai peut-être poussée trop loin dans ma dernière lettre. Quoique depuis quelque temps vous m'ayez donné lieu d'attendre de vous peu de faveur et de compassion, j'ose encore réclamer de vous ces deux sentimens, parce que je n'ai pas mérité que vous me les refusiez. Vous n'êtes que mon frère, aussi long-temps que, grace au ciel ! mon père et ma mère vivent pour le bonheur de leur famille ; mais je suis persuadée que vous avez à présent le pouvoir de rendre la paix à votre malheureuse sœur,

CL. HARLOWE.

Betty m'est venue dire que mon frère a déchiré ma lettre en pieces, et qu'il se propose de me faire une réponse en règle, capable de me réduire au silence ; d'où je dois conclure que j'aurois pu toucher la pitié de quelqu'un si je n'avois pas ce frère dont le cœur est si dur. Que le ciel lui pardonne !

LETTRE LII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Jeudi au soir, 23 Mars.

JE vous envoie la lettre de réfutation tant vantée, qui vient d'être remise entre mes mains. Mon frère, ma sœur, mon oncle Antonin et M. Solmes sont ensemble, me dit-on, à relire la copie, avec toute la joie d'un triomphe, comme une pièce victorieuse à laquelle il n'y a point de réplique.

A CLARISSE HARLOWE.

« Si je vous écris encore une fois, mon inflexible sœur, c'est pour vous faire savoir que la jolie invention que vous avez employée, pour faire passer par mes mains vos pathétiques lamentations jusqu'à mon père et ma mère, n'a pas eu l'effet que vous en espériez. Je vous assure que votre conduite n'a pas été représentée sous de fausses couleurs. Il n'en est pas besoin. Votre mère, qui est si ardente à saisir l'occasion d'expliquer favorablement tout ce qui vient de vous, s'est vue forcée, vous le savez, de vous abandonner après pleine conviction. Ainsi, nul besoin de revenir travailler sous ses yeux. Vos ru-

sées

sées complaintes lui sont insupportables ; c'est par ménagement pour elle, qu'il vous est défendu de paroître en sa présence ; et vous n'y reparoîtrez jamais, qu'aux conditions qu'il lui plaira de vous imposer.

« Il s'en est peu fallu que vous n'ayez fait hier une dupe de votre tante Hervey. Elle ne descendit de chez vous que pour plaider en votre faveur. Mais lorsqu'on lui eût demandé ce qu'elle avoit enfin obtenu de vous, elle fut réduite à regarder autour d'elle, sans savoir que répondre. Votre mère surprise aussi d'abord par le tour d'adresse que vous avez joué sous mon nom, (car ne me défiant pas de votre ingénieux subterfuge, j'ai commencé à leur lire la lettre) a voulu absolument qu'elle fût lue jusqu'au bout, et s'est écriée au commencement, en se tordant les mains, que sa chère Clary, sa chère fille, ne devoit pas être ainsi forcée. Mais lorsqu'on lui a demandé si elle souhaitoit pour son gendre un homme qui brave toute la famille, et qui a manqué d'égorger son fils, et ce qu'elle avoit obtenu de sa fille bien aimée, qui méritât ce mouvement de tendresse, pour une fille sur-tout qui l'avoit trompée par les apparences, en lui assurant que son cœur étoit libre ; elle n'a su aussi que jeter les yeux autour d'elle, comme avoit fait sa sœur, sans avoir rien à répondre. Alors elle est revenue à elle-

même et à la résolution de faire valoir son autorité.

« Vous paroissez, mon enfant, avoir une fort haute idée des devoirs du mariage ; et moi, j'engagerai ma vie que, semblable à toutes les autres femmes, dont j'excepte une ou deux que j'ai l'honneur de connoître, vous irez promettre à l'église ce que vous oublierez en sortant, pour ne vous en souvenir de votre vie. Mais, douce enfant ! (comme votre digne maman Norton vous appelle) pensez un peu moins à l'état conjugal, du moins jusqu'à ce que vous y soyez arrivée, et remplissez un peu mieux vos devoirs de fille. Comment pouvez-vous dire que tout le mal sera pour vous, tandis que vous en faites tomber une si grande partie sur votre père et votre mère, sur vos oncles, sur votre tante, sur moi-même et sur votre sœur, qui vous avons aimé si tendrement, depuis près de dix-huit ans que vous êtes au monde.

« Si je ne vous ai pas donné lieu, dans ces derniers temps, de vous attendre à ma faveur et à ma compassion, c'est que, dans ces derniers temps, vous avez peu mérité l'un et l'autre. Je ne comprends point votre idée, maligne petite folle que vous êtes, lorsqu'ajoutant que je ne suis que votre frère, (degré de parenté fort léger apparemment pour vous) vous prétendez qu'il n'en dépend pas moins de

moi de vous rendre cette paix qui est entre vos mains, quand vous voudrez la devoir à vous-même.

« Vous demandez pourquoi l'on vous ôte la liberté de refuser : c'est, jolie petite Miss, parce que nous voyons bien tous qu'elle seroit bientôt suivie de la liberté de choisir. Le misérable à qui vous avez livré votre cœur, ne cesse de le dire ouvertement à tous ceux qui veulent l'entendre, sans vous consulter. Il se vante que vous êtes à lui, et la mort est ce qu'il promet à quiconque entreprendra de lui enlever sa propriété. C'est précisément ce point que nous pensons à lui disputer. Mon père, supposant qu'il a les droits d'un père sur un de ses enfans, est absolument déterminé à ne pas s'en laisser dépouiller. Et que faut-il penser d'un enfant qui donne la préférence à un vil libertin sur son père ?

« Voilà le jour dans lequel tout ce débat doit être envisagé. Rougissez donc, délicatesse, qui ne peut souffrir la citation d'un poëte (*) ; rougissez, ame pure, modestie virginale ; si vous êtes capable de conviction, soumettez votre volonté entière à la volonté du couple respectable à qui vous devez l'être, et demandez à tous vos parens l'oubli et le pardon d'une révolte sans exemple.

(*) *Amor omnibus idem.*

« Ma lettre est plus longue que je ne me proposois de vous en écrire jamais, après l'insolence de vos termes et la défense que vous avez osé me faire. Mais je reçois la commission de vous déclarer que tous vos parens sont aussi las de vous tenir renfermée que vous de l'être. Préparez-vous donc à vous rendre dans peu de jours, comme on vous l'a dit, chez votre oncle Antonin, qui, malgré vos terreurs, fera lever son pont lorsqu'il le voudra, recevra chez lui les compagnies qu'il voudra, et qui ne fera pas démolir sa chapelle pour vous guérir de l'aversion aussi nouvelle qu'insensée que vous commencez à sentir pour les lieux destinés au service divin; idée d'autant plus folle, que, si nous voulions employer la force, votre chambre seroit aussi propre que tout autre lieu pour la cérémonie.

« Vos préjugés contre M. Solmes vous ont évidemment aveuglée. La charité nous oblige de vous ouvrir les yeux. Cet honnête homme ne paroît méprisable qu'à vous seule; et pour un provincial, qui est trop sensé pour vouloir se donner les airs d'un petit-maître, il n'y a rien à lui reprocher du côté des manières. A l'égard de son naturel, il faut que vous le connoissiez mieux que vous ne pouvez encore le connoître, pour en juger.

« Enfin, je vous conseille de vous disposer de bonne heure à partir, autant pour

votre propre commodité, que pour faire voir à vos parens qu'il y a du moins quelque chose en quoi vous êtes empressée de les obliger. Vous me compterez parmi vos amis quand il vous plaira de le mériter, *quoique je ne sois que votre frère*,

JAMES HARLOWE.

P. S. « Si vous êtes disposée à voir M. Solmes, et à lui faire quelques excuses de votre conduite passée, pour vous mettre en état de le voir ensuite dans quelqu'autre lieu avec moins d'embarras, il se rendra où vous le jugerez à propos. Si vous souhaitiez aussi de lire les articles, avant qu'on vous les présente pour vous les faire signer, on vous les enverra sur le champ. Qui sait s'ils ne vous aideront pas à forger quelque nouvelle objection? Votre cœur est libre, vous le savez : il faut bien qu'il le soit; car ne l'avez-vous pas dit à votre mère? Et la *pieuse Clarisse* seroit-elle capable d'une imposture avec sa chère maman?

« Je ne vous demande point de réponse; il n'en est pas besoin. Cependant je vous demanderai, Miss, si vous n'avez plus de propositions à faire. »

La fin de cette lettre m'a piquée si vivement, quoique le *post-scriptum* puisse avoir été ajouté sans la participation des autres, que j'ai pris aussi-tôt ma plume, dans l'intention d'écrire à mon oncle

Jules, pour lui demander, suivant votre avis, que ma terre me soit rendue. Mais le courage m'a manqué, lorsque je suis venue à faire réflexion que je n'ai pas un ami capable de me soutenir et de me guider dans ma réclamation, et que cette démarche ne serviroit qu'à les irriter, sans remplir aucune bonne vue. O! si M. Morden étoit arrivé!

N'est-il pas bien cruel pour moi, qui me croyois, il n'y a pas long-temps, chérie de tout le monde, de n'avoir personne qui puisse parler en ma faveur, prendre mes intérêts, ou m'accorder un asyle, si je me trouvois dans la nécessité d'en chercher? moi qui ai eu la vanité de penser que j'avois autant d'amis que je connoissois de personnes, et qui me flattois même de n'en être pas tout-à-fait indigne; parce que, dans l'un et l'autre sexe, dans toutes sortes d'états, entre les pauvres comme parmi les riches, tout ce qui porte l'image de mon créateur avoit sa juste part à ma tendre affection. Plût au ciel, ma chère, que vous fussiez mariée! Peut-être M. Hickman se laisseroit-il engager par votre prière à m'accorder sa protection jusqu'à la fin de cet orage. D'un autre côté, ce seroit l'exposer à quantité d'embarras et de dangers; ce que je ne voudrois pas pour tous les avantages du monde.

Je ne sais ce que je dois faire; non, je

ne le sais pas. J'en demande pardon au ciel ; mais je sens ma patience épuisée. Je souhaiterois.... Hélas ! j'ignore ce que je puis souhaiter sans crime. Cependant je souhaiterois qu'il plût à Dieu de m'appeler à lui dans sa miséricorde ; je n'en ai plus à espérer ici-bas. Quel monde est celui-ci ? qu'offre-t-il qui mérite nos désirs? Les biens dont nous avons l'espérance sont si mêlés, qu'on ne sait que souhaiter. La moitié du genre humain sert à tourmenter l'autre, et souffre elle-même du tourment qu'elle fait souffrir. Car, dans le cas où je suis, en me rendant malheureuse, mes proches ne peuvent eux-mêmes être heureux, à l'exception néanmoins de mon frère et de ma sœur, qui paroissent y trouver leurs délices, et jouir de tout le mal qu'ils font.

Mais il est temps d'abandonner la plume, puisqu'au lieu d'encre, il n'en coule que du fiel.

LETTRE LIII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Vendredi, à 6 heures du matin.

MADEMOISELLE Betty m'apprend qu'on ne s'entretient que de mon départ pour me rendre chez mon oncle Antonin. Elle a reçu ordre, dit-elle, de se tenir prête

à partir avec moi ; et sur quelques marques d'aversion que j'ai données pour ce voyage, elle a eu l'audace de me dire que m'ayant quelquefois entendu vanter la situation *romantique* du château de mon oncle, elle est surprise (et elle a levé les yeux et les mains) de me voir cette répugnance pour une maison si conforme à mon goût.

Je lui ai demandé si cette insolence venoit d'elle-même, ou si c'étoit une observation de sa maîtresse.

Elle m'a causé bien plus d'étonnement par sa réponse : c'étoit une chose bien dure, m'a-t-elle dit, qu'il ne pût sortir un bon mot de sa bouche sans qu'on lui en dérobât l'honneur.

Comme il m'a paru à son air qu'effectivement elle croyoit avoir dit quelque chose d'admirable, sans en sentir la hardiesse, j'ai laissé passer son impertinence. Mais, à dire la vérité, cette créature m'a surprise quelquefois par la vivacité de ses réparties ; et depuis qu'elle remplit auprès de moi l'office de surveillante, j'ai trouvé dans son audace plus d'esprit que je ne l'en avois jamais soupçonnée. C'est une marque que l'insolence est son talent, et que la fortune, en la plaçant au service de ma sœur, ne l'a pas traitée avec autant de faveur que la nature ; car elle auroit mieux figuré en qualité de sa compagne. Il me vient quelquefois à l'esprit que moi-

même, la nature m'a plutôt faite pour les servir toutes deux que pour être la maîtresse de l'une, ou la sœur de l'autre ; et depuis quelques mois, la fortune m'a traitée comme si elle étoit de la même opinion.

Vendredi à 10 heures.

En allant tout-à-l'heure à ma ménagerie, j'ai entendu mon frère et ma sœur qui rioient de toute leur force avec leur Solmes, et qui sembloient triompher. La grande haie d'ifs, qui sépare la cour du jardin, les empêchoit de me voir.

Il m'a paru que mon frère venoit de leur lire sa dernière lettre, ou en entier, ou en partie ; démarche fort prudente, et qui s'accorde fort bien, direz-vous, avec leurs vues de me faire la femme d'un homme auquel ils découvrent ce qu'un peu de bonté devroit leur faire cacher soigneusement dans cette supposition, pour l'intérêt de ma tranquillité future. Mais je ne puis douter qu'ils ne me haïssent au fond du cœur.

Assurément, lui disoit ma sœur, vous l'avez réduite au silence. Il n'étoit pas besoin de lui défendre de vous écrire. Je parierois qu'avec tout son esprit, elle n'entreprendra pas de répliquer.

A la vérité, lui a répondu mon frère, (avec un air de suffisance de collège, dont il est rempli ; car il est persuadé que personne n'écrit comme lui) je crois lui avoir

donné le coup de grace. Qu'en dites-vous, M. Solmes?

Vraiment, Monsieur, votre lettre me paroît sans réplique, lui a dit Solmes; mais ne servira-t-elle pas à l'aigrir encore plus contre moi? --- Soyez sans crainte, M. Solmes, a répondu mon frère, et comptez que nous l'emporterons, si vous ne vous lassez pas le premier. Nous sommes trop avancés pour revenir sur nos pas. Son cousin Morden doit arriver bientôt. Il faut que tout soit fini avant son retour, sans quoi elle sortira de notre dépendance.

Comprenez-vous à présent, chère Miss Howe, la raison qui les porte à tout presser vers le terme avec tant de violence?

M. Solmes a déclaré qu'il étoit décidé à persévérer aussi long-temps que mon frère soutiendroit son espoir, et que mon père demeureroit ferme.

Ma sœur a dit à mon frère qu'il m'avoit porté une botte admirable, sur le motif qui m'obligeoit de converser avec M. Solmes; mais que les fautes d'une fille perverse ne doivent pas lui faire étendre ses railleries sur tout le sexe.

Je suppose que mon frère a fait quelque réponse vive et pleine de sel, car lui et M. Solmes en ont ri aux éclats, et Bella, qui en rioit aussi, l'a traité d'impertinent; mais je n'ai pu rien entendre de plus, parce qu'ils se sont éloignés, et sont entrés dans le jardin.

Si vous croyez, ma chère, que ces propos ne m'ont pas fort échauffé l'esprit, vous vous trouverez trompée en lisant la lettre suivante, que j'ai écrite à mon frère, sur le champ, tandis que ma bile étoit allumée. Ne me dites plus, je vous prie, que je suis douce et patiente.

A M. JAMES HARLOWE.

Vendredi matin.

Si je gardois le silence, Monsieur, sur votre dernière lettre, malgré votre défense de vous répondre, vous en pourriez conclure que je consens à me rendre chez mon oncle aux conditions que vous m'avez prescrites. Mon père disposera de sa fille comme il lui plaira. Il peut me chasser de sa maison, s'il le juge à propos, ou vous charger de cette commission. Mais quoique je le dise à regret, il me paroîtroit fort dur d'être menée malgré moi dans la maison d'autrui, lorsque j'en ai une à moi où je puis me retirer.

Loin de moi, malgré vos persécutions et celles de ma sœur, la pensée de reprendre dans mes mains ma terre, sans la permission de mon père. Mais si je ne dois pas faire un plus long séjour ici, pourquoi ne me seroit-il pas permis d'y aller? Je m'engagerai volontiers, si cette faveur m'est accordée, à ne recevoir aucune visite qu'on n'approuve pas. Je dis cette faveur, et je suis prête à la recevoir à ce

titre, quoique le testament de mon grand-père m'en ait fait un droit.

Vous me demandez, d'un air assez indécent pour un frère, dans le *post-scriptum* qui suit votre lettre, si je n'ai pas quelques nouvelles propositions à faire? J'en ai trois ou quatre, depuis votre question; et je les crois effectivement nouvelles, quoique j'ose dire, qu'au jugement de toute personne impartiale, que vous n'aurez pas animée contre moi, les anciennes ne devroient pas être rejetées. C'est ce que je pense : pourquoi ne l'écrirois-je pas? Vous n'avez pas plus de raison de vous emporter contre votre sœur, pour cette liberté, sur-tout lorsque dans votre dernière lettre, vous paroissez faire gloire d'avoir tourné ma mère et ma tante Hervey contre moi, que je n'en ai d'être offensée de me voir traitée par un frère, comme un frère n'a jamais dû traiter sa sœur.

Voici donc ce que j'ai de nouveau à proposer : premièrement, qu'il me soit permis d'aller résider dans la maison de mon grand-père, sous les conditions qui me seront prescrites et que je promets d'observer réligieusement. J'y demeurerai sans lui donner le nom de *ma terre* : je n'ai que trop de raisons de regarder comme un malheur, qu'elle ait jamais été à moi; oui, trop de raisons.

Si je n'obtiens pas cette permission, je

demande celle d'aller passer un mois, ou le temps qu'on jugera convenable, chez Miss Howe. J'ose répondre du consentement de sa mère, dès que j'aurai l'aveu de mon père pour partir.

Si je ne suis pas plus heureuse sur cette demande, et qu'absolument je doive être chassée de la maison paternelle; je supplie qu'on me permette du moins d'aller chez ma tante Hervey, où je serai inviolablement fidelle à ses ordres et à ceux de mon père et de ma mère.

Mais si cette grace m'est encore refusée, ma très-humble prière est d'être envoyée chez mon oncle Jules, au lieu de mon oncle Antonin : non que j'aie pour l'un moins de respect que pour l'autre; mais les fossés et l'enceinte de son château, ce pont qu'on menace de lever, et cette chapelle, peut-être, malgré le tour ridicule que votre esprit s'est fait un jeu de donner à mes craintes, m'épouvantent au-delà de toute expression.

Enfin, si l'on va juqu'à refuser aussi cette proposition, et s'il faut aller dans ce château isolé, qui me paroissoit autrefois une habitation délicieuse, je demande qu'on me promette au moins, que je ne serai pas forcée d'y recevoir les visites de M. Solmes. A cette condition, je pars, et j'y vais avec autant de joie que jamais.

Telles sont, monsieur, mes nouvelles propositions. Si vous trouvez qu'aucune

d'elles ne répond à vos vues, parce qu'elles tendent toutes à l'exclusion de ce persécuteur si peu généreux, souffrez que je vous déclare qu'il n'y a pas d'infortune que je ne sois déterminée à subir, plutôt que de donner ma main à un homme auquel je ne puis donner aucune part dans mon cœur.

Vous remarquerez sans doute quelque changement dans mon style : mais, si vous le trouvez différent de mon style ordinaire, et de celui dont je désirerois avoir occasion de vous écrire, un juge impartial, qui sauroit ce que le hasard m'a fait entendre depuis une heure de votre bouche, et de celle de ma sœur, et de celle d'un tiers aussi, particulièrement la raison que vous donnez de persécutions si pressantes, savoir l'arrivée de mon cousin Morden qu'on attend de jour en jour, me croiroit parfaitement justifiée. Daignez faire réflexion, Monsieur, qu'après m'être attirée tant de railleries outrageantes par mes *invocations plaintives*, il est temps, ne fût-ce que pour imiter d'aussi excellens exemples que les vôtres et ceux de ma sœur, que je cherche à établir un peu mon caractère ; afin de montrer que je tiens un peu du vôtre à tous deux, et de vous paroître moins étrangère que vous n'avez semblé le croire depuis quelque temps.

Permettez-moi d'ajouter, pour *vider*

tout-à-fait *mon carquois femelle*, (*), que vous ne pouvez pas avoir eu d'autre raison pour me défendre de vous répliquer, après m'avoir écrit tout ce qu'il vous a plu, que le témoignage de votre propre conscience, qui vous fait sentir que rien ne peut justifier le traitement que je reçois de vous.

Si je me trompe en vous supposant des remords, si je suis sûre de la justice de ma cause, que moi, fille ignorante, peu instruite des règles de la logique, et plus jeune que vous d'un tiers de vos années, je consens à faire dépendre mon sort du succès d'une dispute en règle avec vous : avec vous, Monsieur, qui avez l'avantage d'une éducation académique, dont l'esprit doit s'être fortifié par ses propres observations et par les lumières d'une société savante, et qui (pardonnez-moi de descendre si bas) êtes accoutumé à *donner le coup de grace* à ceux contre lesquels vous daignez armer votre plume.

Je vous laisse le choix du juge, et je ne le demande qu'impartial. Prenez, par exemple, votre dernier gouverneur, ou le vertueux docteur Lewin. Si l'un ou l'autre se déclare contre moi, je promets de me résigner à ma destinée ; pourvu qu'on me promette aussi, que dans la supposition

(*) Expression de son frère, dans une Lettre précédente.

contraire, mon père me laissera libre de refuser le mari qu'on veut m'imposer malgré moi. Je me flatte, mon frère, que vous accepterez d'autant plus volontiers cette proposition, que vous paroissez avoir une haute idée de vos talens pour le raisonnement, et n'en avoir pas une médiocre de la force des argumens que vous avez employés dans votre dernière lettre. Et comme il n'est sûrement pas possible que l'avantage soit pour moi dans une lutte avec vous, si je ne le trouve pas dans la justice de ma cause, ce que vous n'avez nullement l'air de croire ; il me semble que l'honneur vous fait une loi de montrer devant un arbitre impartial, que la justice est de votre côté, et l'injustice du mien.

Mais vous sentez bien que ce combat, si vous l'acceptez, demande nécessairement d'être engagé par écrit ; que les faits doivent être établis et reconnus de part et d'autre, et la décision donnée suivant la force des argumens que chacun produira de son côté ; car vous me permettrez de dire que je connois trop bien la *mâle vigueur* de votre naturel, pour m'exposer avec vous à des combats personnels.

Si vous n'acceptez pas ce défi, j'en conclurai que vous ne sauriez justifier votre conduite à vos propres yeux ; et je me contenterai de vous demander à l'avenir les égards dus à une sœur, par un frère

qui aspire à se faire une réputation de savoir et de politesse.

Trouvez-vous qu'à présent, Monsieur, je commence à montrer, par ma fermeté, que je me sens un peu de l'honneur que j'ai d'appartenir à vous et à ma sœur ? Vous trouverez peut-être aussi qu'elle s'accorde mal avec cette partie de mon caractère, qui paroissoit m'attirer autrefois l'amitié de tout le monde. Mais considérez, s'il vous plaît, à quelles personnes et à quelles causes ce changement doit être attribué : et que je ne me serois jamais éloignée de ma douceur ordinaire, si je n'avois reconnu que c'est à ce caractère même que je dois attribuer les mépris et les insultes qu'un frère, qui s'est montré si jaloux d'une indépendance à laquelle j'ai volontairement renoncé, et qui a paru si triomphant de cet abandon, n'auroit jamais dû se permettre avec personne, et bien moins avec une sœur foible et sans défense : cette sœur ne s'est jamais écartée du respect et de l'affection qu'elle doit à son frère, et elle ne désire que des raisons de conserver pendant toute sa vie les mêmes sentimens, malgré le cruel retour dont elle en est payée depuis quelque temps.

CL. HARLOWE.

Admirez, ma chère, la force et la volubilité de la passion ; cette lettre, où vous ne trouvez pas la moindre rature, est l'o-

riginal ; la copie que j'ai envoyée à mon frère, par Mlle. Betty, n'est pas plus nette.

Vendredi, à 3 heures.

Cette fille est bientôt revenue toute troublée, et m'a dit en rentrant : Seigneur ! Miss, qu'avez-vous fait ? qu'avez-vous écrit ? votre lettre les a tous mis dans un beau tumulte !

Ma sœur ne fait que de me quitter : elle est montée toute en feu : ce qui m'a obligée de quitter brusquement ma plume. Elle est accourue à moi : esprit mutin, m'a-t-elle dit en me frappant un peu trop rudement sur le cou, voilà donc le point où vous aspiriez !

Me battez-vous, Bella ?

Est-ce vous battre que de vous toucher doucement l'épaule, en me frappant encore, mais avec plus de douceur ? nous nous y étions bien attendus. Il vous faut de l'indépendance ; mon père a vécu trop long-temps pour vous.

J'allois répondre avec véhémence ; mais elle m'a fermé la bouche de son mouchoir fort brusquement : votre plume en dit assez, basse espionne que vous êtes, qui veniez écouter ce qu'on dit ! Mais sachez que votre système d'indépendance et celui de vos visites seront également rejetés. Suivez, fille perverse, suivez vos penchans. Appelez votre libertin au secours, pour vous soustraire à la dépendance de vos parens, et vous soumettre à la sienne.

Oui, faites ce beau coup ! Mais il est question de vous préparer à l'heure même au départ. Voyez ce que vous voulez prendre avec vous ; c'est demain que vous partez ; demain, comptez là-dessus. Vous ne demeurerez pas ici plus long-temps à espionner, à tourner autour des gens, pour entendre ce qu'ils disent. C'est une résolution prise, mon enfant, vous partez demain.
Mon frère vouloit monter lui-même pour vous le déclarer ; mais je vous ai rendu le service de l'arrêter, car je ne sais ce que vous seriez devenue s'il étoit monté. Une lettre ! un défi de cette présomption et de cette insolence ! Vaine créature que tu es ! Mais préparez-vous, je le répète, vous partez demain. Mon frère accepte votre audacieux défi. Apprenez seulement que le combat sera personnel, et chez mon oncle Antonin..... ou peut-être chez M. Solmes.

Dans la passion qui la faisoit presqu'écumer, elle n'auroit pas cessé, si la patience ne m'étoit échappée. Finissons toutes ces violences, lui ai-je dit. Si j'avois pu prévoir dans quel dessein vous êtes venue, vous n'auriez pas trouvé ma porte ouverte. Prenez ce ton avec vos servantes. Quoique j'aie, graces au ciel, assez peu de ressemblance avec vous, je n'en suis pas moins votre sœur ; et je vous déclare que je ne partirai ni demain, ni le jour suivant, ni celui d'après, si l'on ne m'entraîne par violence.

Quoi ! si votre père, si votre mère vous le commandent.... *Petite fille* ! --- voulant me gratifier d'une autre épithète, comme j'en ai jugé par la pause et l'air qui l'ont précédée.

Attendons qu'ils en viennent là, Bella ! je verrai alors ce qu'il me conviendra de répondre. Mais je ne partirai point sans en avoir reçu l'ordre de leur propre bouche-- et non de la vôtre, ou de celle de votre Betty. Que je vous entende ajouter un mot sur le même ton, et vous verrez au risque de ce qui en pourra arriver, que je saurai m'ouvrir un passage jusqu'à eux, et leur demander ce que j'ai fait pour mériter cet indigne traitement.

Venez, mon enfant, allons, venez, la douceur même, (me prenant par la main et me conduisant vers la porte) venez leur faire cette question : vous les trouverez ensemble, ce père et cette mère méprisés de vous. Quoi ! le cœur vous manque ? (car l'indignation de me voir traitée insolemment me faisoit résister, et m'avoit fait arracher ma main de la sienne.)

Je n'ai pas besoin de guide, lui ai-je dit ; et puisque je puis m'autoriser de votre invitation, j'irai seule. Et dans la chaleur de mes sentimens, je m'avançois effectivement vers l'escalier, mais se mettant entre la porte et moi, elle s'est hâtée de la fermer. Hardie créature, a-t-elle repris, laissez-moi, du moins, le temps de les pré-

venir sur votre visite. Laissez.... pour votre propre intérêt : mon frère est avec eux.- Et voyant que je me retirois, elle n'a pas manqué de r'ouvrir la porte : allez donc, si vous voulez, allez, Miss, qui vous empêche d'aller ? Qui vous empêche, Miss ! Elle m'a suivie ainsi jusqu'à mon cabinet, où je me suis retirée le cœur gonflé, et j'en ai fermé la porte après moi, dans la nécessité où j'étois de me soulager par mes larmes.

Je n'ai pas voulu répondre un seul mot à ses provocations répétées, ni à ses instances de lui ouvrir la porte, dont la clef étoit en dedans, ni à tous les discours qu'elle a continués, ni tourné même la tête vers elle, tandis qu'elle me regardoit au travers de la vitre. Mais, lasse enfin de ses insultes, j'ai tiré le rideau pour me dérober à sa vue ; ce qui l'a vivement irritée ; et je l'ai entendue partir en murmurant.

Cette barbarie n'est-elle pas capable de précipiter dans quelque témérité, dont on n'auroit jamais eu la pensée auparavant ?

Comme il y a beaucoup d'apparence que je serai enlevée et traînée de force à la maison de mon oncle, sans avoir eu le temps de vous en donner d'autre avis, n'oubliez pas, ma chère, aussi-tôt que vous serez informée de cette violence, d'envoyer prendre au dépôt les lettres que je pourrois y avoir laissées pour vous, ou celles qu'on y auroit apportées de votre

part, et qui y seroient restées. Soyez, ma chère, soyez plus heureuse que moi : c'est le vœu de votre fidelle amie,

CL. HARLOWE.

J'ai reçu vos quatre lettres ; mais, dans l'agitation où je suis, il m'est impossible d'y répondre à présent.

LETTRE LIV.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Vendredi au soir, 24 Mars.

IL m'est venu de ma sœur une lettre très-piquante. Je m'étois bien attendue qu'elle se ressentiroit du mépris qu'elle s'est attiré dans ma chambre. Non, il n'y a que la rage d'une jalousie d'amour qui puisse donner l'explication de sa conduite.

A Miss CLARISSE HARLOWE.

J'ai à vous dire que votre mère a demandé qu'on vous fît grace encore pour demain ; mais que tout est fini pour vous avec elle, comme avec toute la famille.

Dans vos propositions et dans la lettre à votre frère, vous vous êtes montrée si sotte et si sage, si jeune et si vieille, si docile et si obstinée, si douce et si violente, qu'on n'a jamais vu d'exemple d'un caractère si mêlé. Nous savons tous *de qui* vous

avez emprunté ce nouvel esprit. Cependant la semence en doit être dans votre cœur, sans quoi il seroit impossible qu'il eût acquis et déployé tout-d'un-coup cette impétueuse violence. Ce seroit jouer un fort mauvais tour à M. Solmes que de lui souhaiter une femme si *dédaigneuse* et si *facile*, deux autres de vos qualités contradictoires : je vous laisse à deviner ce que j'entends par-là.

Ne comptez pas, Miss, que votre mère veuille vous souffrir ici long-temps : elle ne peut goûter un moment de paix, tandis qu'elle a si près d'elle une fille aussi rebelle. Votre oncle Harlowe ne veut pas vous voir chez lui que vous ne soyiez mariée. Ainsi, graces à votre propre opiniâtreté, vous n'avez que votre oncle Antonin qui consente à vous recevoir. On vous conduira chez lui dans peu de jours ; et là, votre frère, en ma présence, réglera tout ce qui appartient à votre modeste défi, car je vous assure qu'il est accepté. Le docteur Lewin pourra s'y trouver, puisque vous faites choix de lui, et un *autre témoin* aussi, ne fût-ce que pour vous convaincre qu'il ne ressemble point à l'idée que vous vous formez de sa personne. Vos deux oncles pourront y être aussi, pour rendre le champ égal, et ne pas permettre qu'on prenne trop d'avantage contre une pauvre sœur foible et sans défense. Vous voyez, Miss, combien de spectateurs vo-

tre hardi défi doit vous attirer. Préparez-vous pour le jour ; ce jour n'est pas éloigné.

Adieu, la douce enfant de maman Norton.

ARAB. HARLOWE.

J'ai transcrit sur-le-champ cette lettre, et je l'ai envoyée à ma mère avec ces quatre lignes.

« *De grace, deux mots, ma très-honorée mère !*

« Si c'est par l'ordre de mon père, ou par le vôtre, que ma sœur m'écrit dans ces termes, je dois me soumettre au ton dont elle me traite dans cette lettre, avec cette seule observation, qu'il n'approche point encore du traitement que j'ai reçu d'elle en personne. S'il vient de son propre mouvement.... ce que je puis dire, Madame.... c'est que lorsque j'ai été bannie de votre présence.... Mais, jusqu'à ce que je sois informée si elle est autorisée, ou non, par vos ordres à me traiter de la sorte, j'ajouterai seulement que je suis votre très-malheureuse fille, »

CL. HARLOWE.

J'ai reçu le billet suivant tout ouvert, mais humide dans un endroit, que j'ai baisé, parce que je suis sûre qu'il étoit *enflé*, si je puis user de cette expression, d'une larme de ma mère. Hélas ! je crois, je me flatte de

du moins qu'elle m'a fait cette réponse à contre-cœur.

“ Il y a bien de la hardiesse à réclamer la
» protection d'une autorité qu'on brave.
» Votre sœur, qui n'auroit point été capa-
» ble d'une perversité comme la vôtre,
» dans les mêmes circontances, a raison
» de vous la reprocher vivement. Cepen-
» dant nous lui avons dit de modérer son
» zèle pour notre autorité outragée. Voyez
» si vous pouvez mériter un autre traite-
» ment que celui dont vous vous plaignez,
» et qui pourtant ne peut être aussi affli-
» geant pour vous que sa cause l'est pour
» *votre mère bien plus malheureuse. Com-*
» *bien de fois faudra-t-il encore que je vous*
» *défende de vous adresser à moi ?* ”

Donnez-moi, très-chère amie, votre conseil sur ce que je puis et ce que je dois faire. Je ne vous demande point à quoi le ressentiment ou la passion pourroient vous porter, dans les rigueurs que j'éprouve; --- puisque vous m'avez déja dit que dans une pareille persécution, il y a long-temps que vous auriez fui avec la personne..... tout en convenant que les démarches hasardées dans la colère, mènent presque toujours au repentir. Mais donnez-moi des avis que la raison et le sang-froid puissent justifier, quel que pût être l'évènement.

Je ne doute point de la sympathie vive et sensible de votre amitié, mais il est impossible néanmoins que vous soyez aussi

sensible à d'indignes persécutions que celle qui les souffre immédiatement, et vous êtes par conséquent plus en état de me conseiller que je ne le suis moi-même. Considérez ma cause et le point où je suis. Ai-je ou n'ai-je pas assez souffert ? Si la persécution continue ; si cet étrange Solmes persiste contre une aversion tant de fois et si fortement déclarée, que faire ? quel parti prendre ? Me retirerai-je à Londres, et m'efforcerai-je de me dérober à Lovelace, comme à tous mes proches, jusqu'au retour de M. Morden ? M'embarquerai-je pour Livourne, dans le dessein d'aller joindre mon unique protecteur à Florence ? Que de dangers de ce côté là, quand je considère mon sexe et ma jeunesse ! Et ne peut-il pas arriver que mon cousin parte pour l'Angleterre, lorsque je serois en chemin vers l'Italie ? Que faire ? parlez, dites, ma très-chère Miss Howe ; car je n'ose me fier à moi-même ; dites-moi ce que je dois faire.

(¶) « J'ai été forcée de recourir à mon » clavecin, pour essayer de calmer l'agi- » tation de mes esprits, après avoir pris » d'abord la précaution de bien fermer » mes portes et mes fenêtres pour n'être » pas entendue. Comme je fermois les vo- » lets des fenêtres, le cri mélancolique » de l'oiseau de Minerve, dans le lointain, » comme s'il fût venu du bûcher tant vi- » sité de moi, m'a rappelé cette ode char-

» mante *à la sagesse*, composée par une
» femme, et qui fait honneur à notre sexe.
» J'essayois, il y a huit jours, d'ajuster
» sur mon clavecin les trois dernières stro-
» phes, les trouvant assez conformes à ma
» malheureuse situation; et après avoir
» relu l'ode entière, je me suis attachée
» à ces trois stances, et j'en suis sûre,
» mon cœur accompagnoit mes doigts dans
» l'auguste prière qu'elles renferment à la
» suprême sagesse du Dieu tout-puissant.
» Je vous envoie l'ode et mon essai. Le
» sujet est grave et sérieux. Ma situation
» est touchante, et je me flatte que je
» n'ai pas trop mal réussi dans ce morceau.
» Je ne douterai plus de mon succès, s'il
» obtient votre suffrage; mais j'en serois
» bien plus certaine encore, si je pouvois
» vous l'entendre jouer, en vous accom-
» pagnant de votre charmante voix. " (b)

ODE A LA SAGESSE,

par une Lady.

Voici l'heure où l'oiseau solitaire de la nuit prend son vol dans l'épaisseur des ténèbres, sortant des ruines de la vieille tour écroulée, où, dans l'ombre de son berceau de lierre, à l'abri des feux éblouissans du jour, il attendoit la nuit dans une sombre et pensive mélancolie.

Que je me plais à entendre les sons majestueux et lointains que les zéphyrs m'apportent au travers des airs, et que les

échos nocturnes répètent en soupirant ! Favorite de Minerve, je suis attentive et docile à ta voix ; je me prosterne devant l'auguste sanctuaire de la sagesse.

La sagesse aime la fraîcheur et le silence du soir ; momens de paix et de vérité, où les vaines illusions de la vie perdent, à la clarté tranquille de la lune, leurs décevantes apparences. Alors tombent les frivoles déguisemens de la folie ; et ses couleurs mensongères n'offrent plus ces rians attraits que leur prêtoient les rayons du jour.

O Minerve ! reine de tous les arts qui font jouir l'ame et qui épurent le cœur, source céleste des plus innocentes voluptés, tu brilles de toutes les beautés qui captivent la vue de l'ame par l'admiration et le plaisir.

Je fléchis le genou devant tes chastes autels. Exauce le vœu de ton humble suppliante ; son vœu n'est point formé par des désirs insensés. Instruite par tes préceptes infaillibles à éviter les inutiles souhaits de la folie, elle aspire à de plus nobles vues.

Ni les diamans de la fortune, ni le panache de l'ambition, ni la fleur passagère de la beauté, ne seront les objets de ma prière. Que l'avarice, l'orgueil et la vanité se partagent entr'elles le clinquant de ces hochets enviés ; vaines récompenses des tourmens qu'ils coûtent !

Accorde-moi des dons plus précieux ; orne mon ame des beautés morales, perfectionnées par la méditation. Donne-moi pour richesse le sourire d'un cœur satisfait ; pour puissance, le plus noble, le plus étendu des empires, celui de la raison sur mon cœur. Tandis que la fortune se voit dépouiller de sa parure brillante, que les roses éphémères du plaisir se fanent et meurent sur sa tombe, ta beauté survit immortelle dans un éclat inaltérable, et tes lauriers toujours frais se couronnent d'une verdure éternelle.

Si tu me protèges, je brave le sourire moqueur du fat, les imbécilles calomnies de l'ignorance, et le jaloux dépit de l'envie. Je méprise également et la stupidité des sots, et tous les traits du ridicule lancés par l'esprit sans discernement.

Je suis en paix dans ta retraite, loin des yeux de l'envie, du vain bruit du monde, de ses frivoles débats, et de tout l'insipide tracas de la vie ; je te suis sous les paisibles ombrages où le génie sacré de Platon se promène paré de toutes tes graces.

Il ordonna aux muses de Lilyssus d'exposer tes philosophiques leçons sur la perfection, sur le vrai beau, sur le vrai bonheur. Athènes attentive écouta ses préceptes ; tous ses enfans prêtoient l'oreille, rangés autour de lui dans un respectueux silence.

La jeunesse licencieuse, rappelée de ses écarts, reconnut la voix puissante de la vérité, et se soumit à son légitime empire. Les passions firent taire leurs bruyantes clameurs, et le charme doux et persuasif de la vertu pénétra leurs sens enchantés.

Ton souffle inspire les chants du poëte, la libre et pure éloquence du patriote, et la généreuse émulation du héros. C'est à toi que la retraite doit son silence et ses délices, et la vie domestique ses doux plaisirs. Dédaignant désormais tous tes noms profanes et fabuleux, c'est vers toi, Esprit suprême et parfait, que mes pensées dirigent leur essor. La sagesse est un de tes dons, et toute sa force découle de toi, source éternelle de la lumière des esprits !

Daigne envoyer jusqu'à mes yeux un de ses rayons invariables et sûrs, pour régler ma marche incertaine au travers des sentiers embarrassans de la vie. Qu'il dissipe les nuages de l'erreur, et qu'il guide mon ame, au travers de ses ténèbres, vers la vertu et le bonheur.

A sa clarté pénétrante s'évanouissent les fantômes peints par la folie de couleurs mensongères. Elle perce les vaines apparences qui déguisent les objets, et toutes, hors les solides jouissances de la vertu, ne sont que misère et vanité.

LETTRE LV.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Vendredi à minuit.

LE calme renaît un peu dans mon ame. L'envie, l'ambition, les animosités de l'amour-propre, et toutes les passions violentes sont sans doute endormies autour de moi. Pourquoi le silence de ces heures tranquilles n'adouciroit-il pas aussi mes tristes ressentimens ? Oui, je les sens appaisés ; et j'ai employé une partie de ce temps paisible à relire vos dernières lettres. Je veux faire mes observations sur quelques-unes ; et pour moins risquer de troubler le calme dont je commence à jouir, je commencerai par ce que vous dites de M. Hickman.

(¶) Permettez-moi de vous dire, que je suis fâchée de ne pas vous voir plus disposée à prendre une meilleure, c'est-à-dire, une plus juste opinion de cet honnête homme, que celle qu'il paroît que vous en avez, au portrait bizarre que vous tracez de lui, ou du moins qu'on ne le croiroit, en voyant votre bonne humeur s'égayer à le rendre ridicule. (♭)

Je me figure bien qu'il n'étoit pas assis devant vous, lorsque vous avez tiré son portrait. Après tout, néanmoins, il n'est

L 4

pas si fort à son désavantage. Si j'avois l'esprit plus tranquille, j'en hasarderois un plus aimable et plus ressemblant.

Si M. Hickman n'a pas cette contenance assurée qu'on voit à d'autres hommes, il a cette humanité et cette douceur qui manquent à la plupart, et qui jointes à l'estime, à la tendresse infinie qu'il a pour vous, en feront un mari le plus convenable du monde pour une personne de votre humeur et de votre vivacité.

Quoique vous disiez que je ne voudrois pas de lui pour moi-même, je vous assure de bonne foi, que si M. Solmes lui ressembloit par la figure, l'ame et le caractère, et qu'il ne me fût pas permis de me borner au célibat, je n'aurois jamais eu de querelle à son occasion avec ma famille. M. Lovelace, avec le caractère qu'on lui connoît, ne l'auroit pas balancé dans mon esprit. Je le dis d'autant plus hardiment, que des deux passions de l'amour et de la crainte, Lovelace est capable d'inspirer trop de la dernière, pour qu'elle soit compatible avec l'autre, et puisse former un heureux mariage.

Je suis charmée de vous entendre avouer que vous n'avez pour personne plus de goût que pour M. Hickman. Si vous excitez un peu votre cœur, je ne doute pas que vous ne reconnoissiez bientôt qu'il n'y a personne pour qui vous en ayez autant, surtout, lorsque vous ferez attention que les

défauts mêmes qui vous frappent dans sa personne ou dans son caractère, sont de nature à vous rendre heureuse, du moins s'il est nécessaire pour votre bonheur de *ne faire en tout que vos volontés.* Vous avez un tour d'esprit, permettez-moi cette remarque, qui, avec vos admirables talens, donneroit l'air d'un sot à tout homme qui seroit amoureux de vous, et qui ne seroit pas un Lovelace. Il faut me pardonner cette franchise, ma chère, et me pardonner aussi d'être revenue si-tôt à des sujets qui ont un rapport si immédiat à moi-même.

Vous vous fortifiez du sentiment de M. Lovelace, pour insister encore sur la nécessité de prendre ma terre (je ne puis pas dire *reprendre*, puisque je n'en ai jamais été en possession), et je vous ai donné lieu d'attendre de moi que je vous explique plus nettement mes idées sur ce point. Il me semble néanmoins que les raisons que j'ai à opposer à votre avis, se présentent si naturellement d'elles-mêmes, que j'aurois cru qu'elles vous seroient venues comme à moi, et vous auroient déterminée à rétracter ce conseil précipité. Mais puisqu'elles ne vous sont pas venues à l'esprit, et que vous vous joignez à M. Lovelace pour m'exciter à cette réclamation, je m'expliquerai là-dessus en peu de mots.

D'abord, ma chère, en supposant que j'eusse de l'inclination à suivre votre avis, je vous demande sur le secours de qui je

pourrois compter pour me soutenir dans cette entreprise ? Mon oncle Harlowe est un des exécuteurs testamentaires : il s'est déclaré contre moi. M. Morden est l'autre : il est en Italie, et ne peut-on pas l'engager aussi à prendre parti contre moi ? D'ailleurs mon frère a déclaré qu'ils sont résolus de pousser les choses à leur terme avant son retour ; et de la violence dont on y va, il est fort vraisemblable qu'on ne me laissera pas le temps de recevoir sa réponse, quand je lui écrirois, sans compter que, renfermée comme je suis, je ne puis me promettre qu'elle vienne à temps jusqu'à moi, si elle n'est pas de leur goût.

En second lieu, les parens ont, aux yeux de tout le monde, beaucoup d'avantage sur une fille qui leur dispute le droit de disposer d'elle : et je trouve de la justice dans ce préjugé ; parce que de vingt exemples, il n'y en a pas deux où la raison ne soit de leur côté, et le tort du côté de l'enfant.

Vous ne me conseillerez pas, j'en suis sûre, d'accepter les secours que M. Lovelace m'offre pour une pareille réclamation. Si je pensois à chercher d'autres protections, nommez-moi quelqu'un qui voulût embrasser le parti d'une fille, contre des parens dont on a connu si long-temps l'affection pour elle. Mais quand je trouverois un pareil protecteur, quelles longueurs n'entraîne pas le cours d'un procès ?

On assure qu'il y a des nullités dans le testament et dans les actes. Mon frère parle quelquefois d'aller demeurer *au bosquet*, pour me mettre apparemment dans la nécessité de m'engager dans les procédures de l'*éviction*, si j'entreprenois de m'y établir ; ou pour opposer à Lovelace toutes les difficultés de la chicane, si je venois à l'épouser.

Je n'ai parcouru tous ces cas que pour vous faire connoître qu'ils ne me sont pas tout-à-fait étrangers. Mais ils ne seront jamais judiciairement discutés, quand même je trouverois quelqu'un qui voulût épouser mes intérêts. Je vous proteste, ma chère, que j'aimerois mieux demander mon pain que de plaider pour mes droits contre mon père. C'est un de mes principes, que jamais un père et une mère ne peuvent s'écarter assez de leur devoir pour dispenser un enfant du sien. Moi ! être en procès avec mon père ! que cette idée me révolte ! J'ai demandé comme une alternative et une faveur la permission de me retirer dans ma terre, si je dois être chassée de la maison ; mais je ne ferai pas une démarche de plus, et vous voyez comment on s'est choqué de ma demande.

Il ne me reste donc qu'une espérance : c'est que mon père pourra changer de résolution ; mais ce bonheur peut-il me paroître vraisemblable à moi-même, quand je considère l'ascendant que mon frère et ma

sœur ont obtenu sur toute la famille, et l'intérêt qu'ils ont à soutenir leur haine, aujourd'hui si ouvertement déclarée ? . . . .

A l'égard de l'approbation que M. Lovelace donne à votre plan, je n'en suis pas étonnée. Il pénètre sans doute les difficultés que je trouverois à le faire réussir sans son assistance. Si j'avois assez de bonheur pour devenir aussi libre que je le souhaiterois, peut-être que M. Lovelace n'auroit pas aussi beau jeu avec moi que sa vanité le porte à s'en flatter, malgré le plaisir que vous prenez à me railler sur les progrès qu'il a faits dans mon cœur. Etes-vous bien sûre que tout ce qui paroît raisonnable et spécieux dans ses offres, tel que d'attendre son sort de mon choix, lorsque je serai devenue *indépendante*, (ce qui ne signifie dans mes idées que la liberté de refuser pour mari cet odieux Solmes) tel encore que de ne me pas voir sans ma permission, jusqu'au retour de M. Morden, jusqu'à ce que je sois satisfaite de sa réforme; comment, dis-je, êtes-vous sûre que ce ne soit pas un air qu'il se donne, uniquement pour vous faire prendre à vous et à moi une meilleure idée de lui, en offrant, comme de lui-même, des conditions sur lesquelles il voit fort bien qu'on ne manqueroit pas d'insister dans le cas qu'elles supposent ?

Et puis, j'ai de sa part mille sujets de mécontentement. Que signifient toutes ces

menaces ? Prétendre néanmoins qu'il ne pense point à m'intimider, et vous prier de n'en rien dire, lorsqu'il sait que vous ne manquerez pas de me le dire, et qu'il ne vous le dit lui-même que dans l'intention sans doute de m'en informer par cette voie : quel misérable artifice ! Il me regarde apparemment comme une folle, qu'il compte mener par la frayeur. Moi, prendre un mari de cette violence ! Mon propre frère, l'homme qu'il menace ! et M. Solmes ! Que lui a fait M. Solmes ? Est-il blâmable, s'il me croit digne de son affection, de faire tous ses efforts pour m'obtenir ? Oh ! plût au ciel que mes parens voulussent s'en fier à moi sur ce point seulement ! Ai-je donc accordé tant d'avantage à M. Lovelace, qu'il soit en droit de menacer ? Si M. Solmes étoit un homme que je pusse envisager du moins avec indifférence, on s'appercevroit peut-être que le mérite de souffrir pour moi, de la part d'un esprit si bouillant, pourroit produire un effet qui rempliroit mal les vues de cet homme emporté. C'est mon sort d'être traitée comme une folle par mon frère : mais M. Lovelace apprendra.... Je veux lui expliquer à lui-même ma pensée, et cette voie de vous en instruire aura meilleure grace.

En même-temps, ma chère, permettez-moi de vous dire que, malgré toute la malveillance de mon frère pour moi, je me trouve blessée dans mes momens de

sang-froid, par les mordantes réflexions d'une amie qui est un second moi-même, sur l'avantage que Lovelace a remporté sur lui. A la vérité il n'est pas votre frère ; mais songez que c'est à sa sœur que vous écrivez. Sérieusement, Miss, votre plume est trempée dans le fiel, lorsque vous traitez quelque sujet qui vous offense. Savez-vous qu'en lisant plusieurs de vos expressions contre lui et d'autres de mes proches, il me vient à l'esprit, quoiqu'elles soient en ma faveur, de douter si vous avez vous-même assez de modération pour vous croire en droit d'appeler à votre tribunal ceux qui s'emportent à des excès de chaleur ? Il me semble que nous devrions apporter tous nos soins à nous garantir des fautes qui nous blessent dans autrui. Cependant j'ai tant de sujets de plainte contre mon frère et ma sœur, que je ne ferois pas un reproche si libre à ma plus chère amie, quoique je sache que vous ne les avez jamais aimés ni l'un ni l'autre, si je ne trouvois son badinage outré, sur un évènement aussi funeste, où la vie d'un frère, après tout, étoit sérieusement en danger, lorsque sa réputation aux yeux de ce sexe méchant a reçu une blessure encore plus profonde que sa personne, et lorsqu'on est menacé de voir se rallumer ces ressentimens sanguinaires, avec des suites beaucoup plus fatales.

(¶) J'ai dit sa *réputation* aux yeux de son méchant sexe ; car n'est-on pas en droit

de l'appeler de ce nom, lorsque la ferme résolution de ne jamais donner un cartel le premier, passe parmi les hommes pour la marque d'un empire extraordinaire sur ses passions, suivant les principes dont se glorifioient ces deux libertins, camarades de Lovelace, et lorsque le duel fait chez eux une partie si essentielle de leur bravoure brutale, que l'homme doux et modéré, qui ordinairement, je le crois du moins, est le vrai brave, se trouve souvent embarrassé de sa conduite dans certains cas, pour éviter ou de se souiller d'un homicide, ou d'encourir le mépris général de son sexe? Pour ajouter encore quelques réflexions sur ce sujet, ne peut-on pas conclure que ceux qui osent répandre ce coupable mépris sur l'homme sage et modéré qui préfère de passer sur un mot injurieux, au malheur de tremper ses mains dans le sang, ne connoissent guère la mesure de la vraie grandeur d'ame, ni combien il est plus noble de pardonner, et plus digne de la force de l'homme de mépriser une injure que de s'en ressentir. Il me semble que si j'étois homme, je mépriserois trop une personne qui me feroit volontairement un léger outrage, pour attacher à sa vie le même prix qu'à la mienne. Quelle absurdité! parce qu'un homme m'aura provoqué par une légère injure, d'aller mettre dans ses mains le pouvoir de m'en faire une irréparable, à

moi et à tous ceux qui m'aiment, ou du moins de m'y exposer avec un risque égal au sien ! Et si l'injure n'est pas volontaire et déclarée telle, alors il n'y a pas de sujet d'offense ni de vengeance. (b)

Que je m'écarte volontiers de moi-même ! que je souhaiterois d'oublier, s'il étoit possible, ce qui me touche le plus ! Cette digression me ramène à la cause qui me l'a fait faire, et de là aux vives agitations ou j'étois en finissant ma dernière lettre ; car il n'y a rien de changé dans ma situation. Le jour approche et va m'exposer peut-être à de nouvelles épreuves. Je vous renouvelle les mêmes instances de me donner un conseil où la faveur et le ressentiment n'aient aucune part. Dites-moi ce que je dois faire ; car si je suis forcée d'aller chez mon oncle Antonin, votre malheureuse amie, je le crains bien, est perdue sans ressource. Cependant, quel moyen de l'éviter ? Voilà la difficulté.

Mon premier soin sera de porter ce paquet au dépôt. Aussi-tôt que vous l'aurez reçu, ne perdez pas un moment, je vous prie. Hâtez-vous de m'écrire votre avis. Hélas ! je crains bien qu'il n'arrive trop tard.

CL. HARLOWE.

LETTRE LVI.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Samedi, 25 Mars.

QUEL conseil puis-je vous donner, ma noble amie ? Votre mérite fait votre crime. Il vous est aussi impossible de changer de naturel qu'à ceux qui vous persécutent. Vos malheurs ne viennent que de l'immense disparité qui est entr'eux et vous. Que demandez-vous d'eux ? N'agissent-ils pas d'après leur caractère ? Et à l'égard de qui ? D'une étrangère ; car, en vérité, vous n'êtes pas de leur famille. Ils fondent sur deux points leur espoir que vous céderez ; sur l'*impénétrabilité* de leur ame, (que je lui donnerois volontiers son vrai nom si je l'osois !) et sur les égards qu'ils savent que vous avez toujours eus pour votre réputation ; (car ne l'ont-ils pas avoué eux-mêmes ?) joint à vos craintes du côté de Lovelace, dont ils vous croient persuadée que le caractère vous décréditeroit, si vous aviez recours à lui pour vous délivrer de vos peines. Ils savent aussi que le ressentiment et l'inflexibilité ne vous sont pas naturels ; que les soulèvemens qu'ils ont excités dans votre ame auront le sort de tous les mouvemens extraordinaires, qui est de s'appaiser bientôt, et qu'une fois mariée,

vous ne songerez plus qu'à vous consoler de votre situation.

Mais comptez que le fils et la fille ainée de votre père se proposent entr'eux de vous rendre irrévocablement malheureuse pour toute votre vie, si vous épousiez cet homme, en communiquant à une ame aussi étroite tout ce qu'ils savent de la juste aversion que vous avez pour lui. Il y a déja une liaison plus intime avec eux que vous n'en pourriez jamais avoir avec une telle moitié, quand la violence vous attacheroit à son joug.

A l'égard de la persévérance de ce misérable, ceux qui en seroient surpris le connoissent mal. Il n'a pas le moindre sentiment de délicatesse. Dans ses vues de mariage, l'ame n'entre pour rien ou pour peu de chose. Comment attacheroit-il quelque prix à des qualités qu'il ne peut concevoir, à des perfections dont il n'a pas la moindre idée ? Si vous aviez le malheur d'être à lui, et qu'il fût visible à ses yeux que vous n'avez aucune tendresse pour lui, je suis portée à croire qu'il s'en affecteroit peu. Je vous ai entendu observer, d'après votre Mde. Norton, « que toute personne » qui est en proie à une passion dominante, » composera volontiers, pour la satisfaire, » au prix de vingt autres passions subal- » ternes, dont le sacrifice lui coûtera » moins, quoiqu'elles soient plus loua- » bles. »

Comme je ne dois pas craindre de vous le rendre plus odieux qu'il ne l'est déja, il faut que je vous raconte quelques traits d'une conversation qu'il eut, il y a trois jours, avec le chevalier Herry Downeton, et dont le chevalier nous fit hier le récit à ma mère et à moi. Vous y trouverez l'assurance que son principe de gouverner par *la crainte*, tel que votre insolente Betty vous l'a rapporté, ne vient pas d'elle, mais bien de lui-même.

Sir Harry lui avoit dit franchement, qu'il s'étonnoit de le voir obstiné à vous obtenir contre votre inclination, et malgré votre antipathie pour lui, connue de tout le monde.

C'est ce qui m'importe peu, répondit-il. Les filles qui affectent tant de réserve, sont ordinairement des femmes passionnées; (le vil animal!) et jamais il ne seroit fâché, ajouta-t-il, de voir des grimaces sur le visage d'une jolie femme, lorsqu'elle lui donneroit sujet de la tourmenter. D'ailleurs, votre terre, par la convenance de sa situation, le dédommageroit abondamment de tout ce qu'il auroit à souffrir de vos froideurs. Il seroit sûr, dit-il, après un moment de silence, du moins de votre complaisance, s'il ne l'étoit pas de votre amour; et plus heureux, à cet égard, que les trois quarts des maris de sa connoissance: (Indigne misérable!) pour le reste, votre vertu est si connue, qu'elle lui don-

neroit toute la sûreté qu'il pourroit désirer.

Ne craignez-vous pas, reprit sir Harry, que si elle est forcée de vous épouser, elle ne vous regarde du même œil qu'Elisabeth de France regarda Philippe II, lorsqu'il la reçut sur ses frontières, en qualité de mari; lui, dans lequel elle s'attendoit à n'avoir qu'un beau-père; c'est-à-dire, avec plus de crainte et de terreur que de complaisance et d'amour? et vous-même, peut-être, vous ne lui ferez pas meilleure mine que ce vieux monarque ne fit à sa princesse.

La crainte et la terreur, répliqua l'horrible personnage, ont aussi bonne grace sur le visage d'une fille, le jour de ses noces, que sur celui d'une femme: et se mettant à rire, (oui, ma chère, sir Harry nous assura que le hideux animal avoit ri d'un rire immodéré) il ajouta, que ce seroit son affaire d'entretenir cette crainte, s'il avoit raison de croire qu'on lui refusât de l'amour: que pour lui, il étoit persuadé que si la crainte et l'amour devoient être séparés dans l'état du mariage, l'homme qui savoit se faire craindre étoit le mieux partagé.

Si mes yeux avoient la vertu qu'on prête à ceux du basilic, je n'aurois rien de si pressant que d'aller regarder ce monstre.

Ma mère prétend néanmoins que ce seroit de votre part un prodigieux mérite, de surmonter votre aversion pour lui. Où est, dit-elle, (question qu'on vous a déja

faite aussi) la gloire et le mérite de l'obéissance, s'il n'en coûte rien pour l'exercer ?

Quelle fatalité, ma chère, que votre choix n'ait pas de meilleurs objets ! ou Scylla ou Charybde.

A toute autre que vous, qui seroit traitée avec cette barbarie, je sais quel conseil je donnerois sur le champ. Mais, je l'ai déja observé ; la moindre témérité, une démarche indiscrète de cette nature, dans un caractère de la noblesse du vôtre, seroit une plaie pour tout le sexe.

Tandis que j'espérois quelque chose de l'indépendance à laquelle j'aurois voulu vous déterminer, j'avois du plaisir à penser que vous aviez du moins une ressource. Mais à présent que vous m'avez si bien prouvé que ce parti ne vous serviroit à rien, je suis extrêmement embarrassée de trouver un conseil à vous donner. Je veux quitter la plume pour y penser encore.

J'ai pensé, réfléchi, considéré, et je vous proteste que je ne suis pas plus avancée qu'auparavant. Tout ce que j'ai à dire, c'est que je suis jeune comme vous, que j'ai le jugement beaucoup plus foible et les passions plus fortes.

Je vous ai observé anciennement que vous aviez offert tout ce qu'on pouvoit offrir en proposant de vous réduire au célibat. Si cette proposition étoit acceptée, la terre, qu'ils auroient tant de regret de voir sortir de la famille, retourneroit un

jour à votre frère ou aux siens, avec plus de certitude, peut-être, que par la réversion précaire dont M. Solmes les flatte. Vous êtes-vous efforcée, ma chère, de faire entrer cette idée dans leurs têtes bizarres ? Le mot tyrannique d'autorité est la seule objection qu'on puisse faire contre cette offre.

N'oubliez pas une considération : c'est que si vous preniez le parti de quitter vos parens, le respect et l'affection que vous leur portez ne vous permettroient aucun appel contr'eux pour votre justification. Vous auriez par conséquent le public contre vous : et si Lovelace continuoit son libertinage, ou n'en usoit pas bien avec vous, quelle justification, que sa bassesse et son ingratitude, pour leur conduite à votre égard, et pour la haine qu'ils lui ont vouée !

Je demande pour vous au ciel ses plus pures lumières. -- Ce que j'ai à dire encore, c'est qu'avec mes sentimens, je serois capable de tout entreprendre, d'aller dans toutes sortes de lieux, plutôt que de me voir la femme d'un homme que je haïrois, et que je serois sûre de haïr toujours, s'il ressembloit à Solmes. Je n'aurois pas souffert non plus tout ce que vous avez souffert, du moins d'un frère et d'une sœur, si j'avois pu avoir cette patience pour un père et des oncles.

Ma mère se persuade qu'après avoir em-

ployé tous leurs efforts pour vous assujettir à leurs volontés, ils abandonneront leur entreprise, lorsqu'ils commenceront à désespérer du succès. Mais je ne puis être de son opinion. Je ne vois point qu'elle se fonde sur d'autre autorité que sa propre conjecture. Autrement je me serois imaginée, en votre faveur, que c'est un secret entr'elle et votre oncle Antonin. Malheur, à l'un des deux du moins, (j'entends à votre oncle) s'ils en avoient quelqu'autre entr'eux !

Il faut vous garantir, s'il est possible, d'être menée chez votre oncle. L'homme, le ministre, la chapelle, votre frère et votre sœur présens....... infailliblement ils vous marieront de force à ce misérable ; et cet esprit de fermeté, si nouveau pour vous, ne vous soutiendra point dans une occasion si pressante. Vous reviendrez à votre douceur naturelle. Vous n'aurez pour défense que des larmes, des larmes méprisées d'eux tous, des appels et des lamentations inutiles : et ces larmes, aussi-tôt que la cérémonie sera *profanée*, (c'est le mot) il vous faudra les arrêter, les sécher sur-le-champ, et penser à prendre une nouvelle forme d'humbles sentimens, qui puissent vous faire obtenir de votre nouveau maître le pardon et l'oubli de toutes vos déclarations de haine. En un mot, ma chère, il faudra le flatter, et lui persuader que votre conduite passée avec lui n'étoit

que pure réserve de jeune fille ; et votre rôle sera jusqu'à la mort, de vérifier son impudente raillerie, que *les filles qui affectent le plus de réserve sont ordinairement des femmes passionnées*. Ainsi, vous commencerez la carrière par un vif sentiment de reconnoissance pour la bonté qui vous aura fait grace ; et s'il ne vous force point à le conserver par la crainte, suivant ses principes de gouvernement, je reconnoîtrai alors que je me suis bien trompée.

Cependant, après tout, je dois laisser le véritable point de la question indéterminé, et l'abandonner à votre propre décision, qui dépendra du degré d'emportement que vous verrez dans leurs violences, ou du danger plus ou moins pressant d'être enlevée pour la maison de votre oncle. Mais je prie encore une fois le ciel de susciter quelque évènement, qui vous évite d'être jamais à l'un ou l'autre de ces deux hommes. Puissiez-vous demeurer fille, ma très-chère amie, jusqu'à ce qu'il se présente un homme digne de vous, du moins aussi digne qu'un mortel puisse l'être!

D'un autre côté, cependant, je ne voudrois pas qu'avec des qualités si propres à faire l'ornement de l'état conjugal, vous prissiez le parti de vous condamner pour toujours au célibat. Vous me connoissez incapable de flatterie. Vous savez que ma langue et ma plume sont toujours les fidelles organes de mon cœur. Et vous devez vous

vous connoître assez vous-même, par comparaison du moins avec les autres femmes, pour ne pas douter de ma sincérité. En effet, pourquoi voudroit-on qu'une personne qui fait ses délices de découvrir et d'admirer tout ce qu'il y a de louable dans autrui, n'apperçût pas en elle les mêmes perfections, lorsqu'il est certain que si elle ne les possédoit pas, elle ne les admireroit pas si vivement dans les autres? et pourquoi ne pourrois-je pas lui donner les louanges qu'elle donneroit à tout autre, qui n'auroit que la moitié de ses perfections, sur-tout si elle est incapable de vanité ou d'orgueil, et si elle est aussi éloignée de mépriser ceux qui n'ont pas reçu les mêmes avantages, que de s'estimer trop pour les avoir reçus? *S'estimer trop*, ai-je dit? Eh! comment le pourriez-vous?

Pardon, ma charmante amie; mon admiration qui ne fait qu'augmenter à chaque lettre que vous m'écrivez, ne doit pas toujours être étouffée par la crainte de vous deplaire, quoique cette raison soit souvent un frein pour ma plume, lorsque je vous écris, et pour ma langue, lorsque j'ai le bonheur de me trouver avec vous.

Je me hâte de finir, pour répondre à votre empressement. Combien de choses néanmoins je pourrois ajouter sur vos dernières confidences!

Anne Howe.

(§) *P. S.* Je me flatte de vous plaire par ma diligence : que je souhaiterois avoir pu vous satisfaire aussi, en vous donnant l'avis que vous demandiez !

Vous avez ajouté de nouvelles beautés à l'ode charmante que vous m'avez fait passer. Quel malheur que les misérables à qui vous avez affaire, vous dérangent de l'admirable carrière que vous auriez naturellement suivie, éclairant et vivifiant, comme le soleil, tous les objets répandus dans la sphère de votre lumière. (b)

LETTRE LVII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Dimanche au matin, 26 Mars.

QUE les louanges ont de douceur dans la bouche de ceux qu'on aime ! Soit qu'on se flatte ou non de les mériter, il est extrêmement agréable de se voir si bien dans l'esprit des personnes dont on ambitionne la faveur et l'estime. Une ame ingénue en tire un autre avantage : si elle ne se croit pas encore tout-à-fait digne du charmant tribut qu'elle reçoit, elle se hâte d'acquérir les qualités auxquelles on rend hommage, avant qu'on s'apperçoive de l'erreur, autant pour se faire honneur à ses propres yeux que pour se conserver dans l'estime de son amie, et justifier son jugement. Que

ce but puisse toujours être le mien ! Alors je vous serai redevable, non-seulement de l'éloge, mais du mérite même auquel vous le donnerez ; et j'en deviendrai plus digne de cette amitié, qui est l'unique plaisir dont je puisse me vanter.

Recevez mes sincères remercimens pour la diligence de vos dernières dépêches. Que je vous ai d'obligation ! que j'en ai même à votre honnête messager ! Ma triste situation me met dans le cas d'en avoir à tout le monde.

Je vais répondre du mieux qu'il m'est possible aux articles de votre obligeante lettre. Ne me soupçonnez pas de pouvoir surmonter mes dégoûts pour M. Solmes, aussi long-temps qu'il lui manquera de la générosité, de la franchise, de la bonté, de la politesse, et toutes les qualités qui forment l'homme de mérite. O ma chère ! de quel degré de patience, de quelle grandeur d'ame une femme n'a-t-elle pas besoin pour ne pas mépriser un mari qui est plus ignorant, qui a l'ame plus basse et l'esprit plus borné qu'elle ; à qui ses prérogatives donnent néanmoins des droits qu'il veut exercer, ou qui ne peut les abandonner sans un déshonneur égal pour la femme qui gouverne, et pour le mari qui se laisse gouverner ! Comment supporter un mari tel que je le peins, quand on supposeroit même que, par des raisons de convenance ou d'intérêt, il fût de notre propre choix ?

Mais se voir forcée de le prendre, s'y voir forcée par des motifs également indignes et de ceux qui en font une loi, et de celle qui en est la victime! Quel moyen de vaincre une aversion qui porte sur des fondemens si justes? Il est bien plus aisé de soutenir la persécution passagère sous laquelle je gémis, par la raison même qu'elle ne peut être que passagère, que de se résoudre à être la proie d'un pareil homme pour la vie? Si je pouvois céder, ne faudroit-il pas quitter mes parens, et suivre cet insupportable mari? Un mois sera peut-être le terme de la persécution, et le lien d'un tel mariage seroit un malheur perpétuel: chaque jour ne luiroit vraisemblablement que pour éclairer quelque nouvelle infraction des devoirs jurés à l'autel.

Il me semble, ma chère, que M. Solmes songe déja à se venger d'une aversion qu'il m'est impossible de vaincre: tout s'accorde à me le confirmer. Hier au soir, mon effrontée geolière m'assura que toutes mes oppositions *n'auroient pas plus d'effet qu'une prise de tabac*, en avançant vers moi le pouce et le doigt, où elle en tenoit une; que je serai malgré moi, Mad. Solmes; qu'ainsi je dois me garder de pousser la plaisanterie trop loin, parce que M. Solmes est un homme capable de ressentiment, et qu'il lui a dit à elle-même, que devant être sûrement sa femme, je me conduisois à son égard avec une bien mauvaise politique,

puisque, s'il n'étoit pas plus miséricordieux que moi (c'est le terme de Betty, j'ignore s'il s'en est servi comme elle) je m'exposois à des repentirs qui pourroient durer jusqu'au dernier de mes jours.

Mais c'en est assez sur un homme qui, suivant le récit de sir Harry Downeton, a toute l'insolence de son sexe, sans une seule qualité qui puisse la rendre supportable.

J'ai reçu deux lettres de M. Lovelace depuis la visite qu'il vous a rendue, ce qui fait trois en tout, que j'ai laissées sans réponse. Je ne doutois pas qu'il n'en ressentît quelque chagrin ; mais dans sa dernière, il se plaint de mon silence en termes fort hauts. C'est moins l'humble langage et le style d'un amant soumis, que celui d'un protecteur méprisé. Son orgueil paroît mortifié de se voir forcé, dit-il, à roder chaque nuit autour de nos murs, comme un voleur ou un espion, dans l'espérance de trouver une lettre de moi, et à faire cinq milles pour regagner un misérable logement, sans remporter aucun fruit de ses peines. Vous aurez avant peu ses trois lettres et la copie de la mienne ; mais voici en substance ce que je lui écrivis hier.

« Je lui reproche vivement de s'être
» permis de me menacer, par votre moyen,
» de se procurer une explication avec M.
» Solmes, ou avec mon frère : je lui dis
» qu'il me croit apparemment femme à

» tout souffrir ; qu'il ne lui suffit pas que
» je sois exposée aux violences continuel-
» les de ma propre famille, pour me faire
» rompre toute relation avec lui ; qu'il
» faut que je supporte aussi les siennes,
» si j'oblige ceux qu'il est de mon inclina-
» tion et de mon devoir d'obliger dans
» tout ce qui est raisonnable et en mon
» pouvoir ; qu'il me paroît fort extraor-
» dinaire qu'un esprit violent menace de
» s'emporter à des témérités qui ne peu-
» vent être justifiées, et qui m'intéressent
» d'ailleurs beaucoup moins que lui, si je
» ne fais pas quelque chose d'aussi témé-
» raire, du moins par rapport à mon ca-
» ractère et à mon sexe, pour le détour-
» ner de ses violentes résolutions. Je lui
» fais même entendre que, de quelque
» manière que je fusse affectée des mal-
» heurs qui arriveroient à mon occasion,
» il peut se trouver des personnes qui, à
» ma place, et dans la supposition qu'il
» fût capable de la témérité dont il me-
» nace M. Solmes, ne croiroient pas de-
» voir beaucoup regretter de se voir dé-
» livrée de deux hommes dont la connois-
» sance auroit causé toutes leurs disgra-
» ces. »

C'est parler clairement, ma chère ; et je m'imagine qu'il y donnera lui-même une explication encore plus nette.

Je tance son orgueil à l'occasion du dédaigneux reproche qu'il se fait de perdre

tant de pas pour trouver mes lettres. Je relève ses expressions d'*espion* et de *voleur*. « Il n'a pas raison, lui dis-je, de trouver » sa situation si dure, puisque dans l'origine il ne doit en accuser que ses mauvaises mœurs, et qu'à vrai dire, le vice » efface les distinctions, ravale l'homme » de qualité au niveau de la *canaille*, et le » met dans la nécessité de faire les rôles » d'espion et de voleur, si je dois descendre jusqu'à la bassesse de son langage. » Ensuite, je lui déclare qu'il ne doit jamais attendre d'autre lettre de moi qui » puisse l'exposer à des fatigues si désagréables. »

Je ne le ménage pas plus sur les vœux et les protestations solemnelles, qui lui coûtent si peu dans l'occasion. Je lui dis que « ce langage fait d'autant moins d'impression sur moi, que c'est déclarer lui-même qu'il croit en avoir besoin pour » suppléer aux défauts de son caractère; » que les actions sont pour moi les seules » preuves pour juger des intentions, et » que je sens de plus en plus la nécessité » de rompre toute correspondance avec » un homme dont je vois qu'il est impossible que mes parens approuvent jamais » les soins, parce qu'il est également impossible qu'il mérite jamais cette approbation de leur part; qu'ainsi, puisque » sa naissance, ses alliances et sa fortune » le mettront toujours en état, si la répu-

» tation de ses mœurs n'est pas un obs-
» tacle, de trouver une femme qui, avec
» une dot au moins égale à la mienne,
» aura plus de conformité avec lui dans
» ses goûts et ses inclinations, je le prie
» et lui conseille de renoncer entière-
» ment à moi ; d'autant plus que, pour le
» dire en passant, ses menaces et ses im-
» politesses à l'égard de mes parens, dans
» sa conduite comme dans ses discours,
» me donnent lieu de conclure qu'il entre
» plus de haine pour eux, que de considé-
» ration pour moi dans sa persévérance. »

Voilà, ma chère, le précis de la réponse que je lui ai faite. Je ne doute pas qu'il n'ait assez de pénétration pour s'appercevoir qu'il est jusqu'ici moins redevable de ma correspondance à mon estime, qu'aux rigueurs que j'essuie dans ma famille. C'est précisément ce que je voudrois lui persuader. Plaisante idole, qui exige, comme celle de Molock, que la raison, le devoir et la discrétion soient sacrifiés sur ses autels !

L'opinion de votre mère est que mes parens se relâcheront. Fasse le ciel que cela arrive ! Mais mon frère et ma sœur ont tant d'influence dans la famille, sont si déterminés, et si piqués d'honneur à l'emporter et à me réduire, que je désespère de ce changement. Cependant, s'ils s'obstinent, je vous avoue que je ne ferois pas difficulté d'embrasser toute protection qui ne seroit pas déshonorante, pour me délivrer, d'un

côté, des persécutions présentes, et de l'autre, pour ne donner à Lovelace aucun avantage sur moi. Je suppose toujours qu'il ne me reste point d'autre ressource; car avec la moindre espérance, je regarderois ma fuite de la maison de mon père, sans son consentement, comme une action des plus inexcusables, (¶) quelque honneur et quelque sûreté que je pusse trouver dans la protection qui m'accueilleroit, et cela malgré la fortune indépendante qui m'a été léguée par mon grand-père; car je n'ai jamais pu songer sans indignation et sans mépris à la bassesse intéressée d'une enfant qui n'est retenue dans son devoir que d'après le calcul de ce qu'un père fera ou ne fera pas pour elle. (♭)

Malgré ces sentimens et ces principes, la bonne foi de l'amitié m'oblige de reconnoître que je ne sais pas ce que j'aurois fait, si votre avis eût été décidé et concluant. Que n'avez-vous été témoin, ma chère, de mes différentes émotions à la lecture de votre lettre, lorsque, dans un endroit, vous m'avertissez du danger dont je suis menacée chez mon oncle; que, dans un autre, vous avouez que vous n'auriez pas été capable de souffrir tout ce que j'ai souffert, et que vous préféreriez tous les maux possibles à celui d'épouser un homme que vous haïriez; que, dans un autre, néanmoins, vous me représentez ce que ma réputation auroit

à souffrir aux yeux du public, si je hasardois une démarche téméraire, et la nécessité où je serois de justifier ma conduite aux dépens de mes parens; que, d'un autre côté, vous me faites envisager la figure indécente que je ferois, malgré moi, dans un mariage forcé, obligée de flatter, de prodiguer de fausses caresses, de faire un personnage d'hypocrite, avec un homme pour lequel je n'aurois que de l'aversion, et que mes déclarations passées, autant que les sentimens de sa propre indignité (s'il a du moins le sens commun) autoriseroient à ne voir en moi qu'une hypocrite, la nécessité où vous jugez que je serois de lui témoigner d'autant plus de tendresse que je sentirois de dégoût pour lui; tendresse, si j'étois capable de cet excès de dissimulation, qui ne pourroit être attribuée qu'aux plus vils motifs, puisqu'il seroit trop visible que l'amour du caractère ou de la figure n'y auroit aucune part. Ajoutez la bassesse notoire et innée de son ame, la jalousie qui le saisiroit bientôt, sa répugnance à pardonner, entretenue par le souvenir des marques de mon aversion, et d'un mépris sincère que j'ai fait éclater volontairement en toute occasion, pour décourager ses prétentions; une préférence déclarée contre lui par le même motif; et puis la gloire qu'il attache à faire plier et à réduire une femme qu'il auroit acquis le droit de tyranniser. . . . si

vous m'aviez vue, dis-je, dans toutes les émotions dont je n'ai pu me défendre à cette lecture, tantôt m'appuyant d'un côté, tantôt de l'autre, un moment incertaine, un moment remplie de crainte, irritée, tremblante, prenant une résolution, retombant dans le doute; vous auriez reconnu le pouvoir que vous avez sur moi, et vous auriez eu raison de croire que, si vos conseils avoient été plus positifs, je me serois laissée entraîner par la force de votre détermination. Concluez de cet aveu, ma chère, que je suis bien justifiée avec vous sur ces saintes loix de l'amitié qui demandent une parfaite ouverture de cœur, quoique ma justification à cet égard se fasse peut-être aux dépens de ma prudence.

Mais, tout considéré, je répète qu'aussi long-temps qu'il me sera permis de demeurer dans la maison de mon père, il n'y aura que les dernières extrêmités qui puissent me la faire quitter, et que je ne m'attacherai qu'à suspendre, s'il m'est possible, par d'honnêtes prétextes jusqu'au retour de M. Morden, l'ascendant de mon mauvais sort. En qualité d'exécuteur, c'est une protection à laquelle je puis m'abandonner sans reproche, dans le cas où mes autres parens persisteroient dans leur projet; et quoiqu'ils ne songent que trop à tâcher de m'en priver, c'est pourtant ma seule espérance. A l'égard de M. Lovelace, quand je serois sûre de sa tendresse et

même de sa réforme, accepter la protection de sa famille, n'est-ce pas, aux yeux du public, accepter la sienne ? Pourrois-je, dans la maison de ses tantes, me dispenser de recevoir ses visites ? Ne seroit-ce pas me jeter dans la nécessité d'être à lui, quand même je découvrirois de nouvelles raisons de le fuir, en le voyant de plus près ? Vous savez que c'est une de mes anciennes observations, qu'il est bien peu d'amans qui se voient tels qu'ils sont pendant le temps qu'ils se font la cour. O ma chère ! quels efforts n'ai-je pas faits pour devenir sage ! Quels soins n'ai-je pas apportés à choisir ou à rejeter scrupuleusement, je puis le dire, tout ce que j'ai cru capable de contribuer ou de nuire à mon bonheur ? Et cependant, par une étrange fatalité, il y a bien apparence que toute ma sagesse n'aboutira qu'à la folie.

Vous me dites, avec la partialité ordinaire de votre tendre amitié, qu'on attend de moi plus qu'on n'attendroit de quelques autres femmes. C'est une leçon que vous me donnez et que je reçois. Je sens que, pour ma réputation, ce seroit en vain que mon cœur seroit content de ses motifs, s'ils n'étoient pas connus du public. Me plaindre de la mauvaise volonté d'un frère ; cela, je le puis. Certainement les divisions entre frères et sœurs, lorsque les intérêts se croisent, sont un cas très-ordinaire ; mais, lorsqu'on ne peut accuser un

frère coupable, sans faire tomber une partie du reproche sur les duretés d'un père, qui pourroit se résoudre à alléger son fardeau pour en charger une tête si chère ! Et, dans toutes ces suppositions, la haine que M. Lovelace porte à chaque personne de ma famille, quoiqu'elle ne soit qu'un retour pour celle qu'on lui a déclarée, ne paroîtroit-elle pas extrêmement choquante ? N'est-ce pas une marque qu'il y a dans son naturel quelque chose d'implacable, comme d'extrêmement impoli ? Et quelle femme au monde pourroit penser à se marier pour vivre dans une inimitié perpétuelle avec sa famille ?

Mais craignant de vous fatiguer, et lasse moi-même, je quitte la plume.

M. Solmes est ici continuellement. Ma tante Hervey, mes deux oncles ne s'éloignent pas davantage. Il se machine quelque chose contre moi, je n'en saurois douter. Quel état ! d'être sans cesse en alarme, et de voir une épée nue qui nous pend sur la tête !

Je ne suis informée de rien que par l'insolente Betty, qui me lâche toujours quelques traits de l'effronterie à laquelle elle est autorisée. -- Quoi ? Miss, vous ne mettez pas ordre à vos affaires ? Comptez qu'il faudra partir lorsque vous y penserez le moins. D'autres fois, elle me fait entendre à demi-mot, et comme dans la vue de m'inquiéter, ce que l'un, ce que l'autre

dit de moi, et leur curiosité sur l'emploi que je fais de mon temps. Elle y mêle souvent l'outrageante question de mon frère, si je ne m'occupe pas à composer l'histoire de mes souffrances ?

Mais je suis faite à ses impertinences, et c'est le seul moyen que j'ai d'entrevoir, avant l'exécution, les desseins qu'on forme contre moi. Comme elle s'excuse sur ses ordres, lorsqu'elle pousse trop loin l'insolence, je l'écoute patiemment, quoique ce ne soit pas de temps à autre sans quelque soulèvement de cœur.

Je m'arrête ici pour porter ce que je viens d'écrire au dépôt. Adieu, ma chère.

CL. HARLOWE.

(Ce qui suit étoit écrit sur l'enveloppe avec un crayon, à l'occasion de la lettre suivante, que Miss Clarisse trouva au dépôt en y portant la siènne.)

Je trouve votre seconde lettre d'hier. Je l'ai lue. Je remercie beaucoup votre mère des avis obligeans que vous me donnez de sa part. Celle que je vous envoie répondra peut-être à une grande partie de son attente. Vous lui en lirez ce que vous jugerez à propos.

LETTRE LVIII.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Samedi, 25 Mars.

CETTE lettre ne sera qu'une suite de ma dernière, de la même date, et d'ordre exprès. Vous avez vu, dans la précédente, l'opinion de ma mère sur le mérite que vous pourriez vous faire, en obligeant vos parens contre votre propre inclination. Notre conférence là-dessus est venue à l'occasion de l'entretien que nous avions eu avec sir Harry Downeton : et ma mère la croit si importante, qu'elle m'ordonne de vous en écrire le détail. J'obéis d'autant plus volontiers, que j'étois embarrassée dans ma dernière, à vous donner un conseil : et que non-seulement vous aurez ici le sentiment de ma mère, mais peut-être dans le sien celui du public, s'il n'étoit informé que de ce qu'elle sait, et non pas de tout ce que je sais.

Ma mère raisonne d'une manière très-décourageante pour toutes les personnes de notre sexe qui se hâtent trop de chercher leur bonheur, en épousant *un homme de leur choix.* Je ne sais comment j'aurois pris ses raisonnemens, si je ne savois qu'ils se rapportent toujours à sa fille, qui, d'un autre côté, ne connoît présentement aucun

homme qu'elle honore de la moindre préférence sur un autre, et qui n'estime pas la valeur d'un denier celui dont sa mère a la plus haute idée.

A quoi se réduit donc, dit-elle, une affaire qui cause tant de bruit et de mouvemens ? Est-ce donc un si rare effort, dans une jeune personne, de renoncer à ses inclinations pour obliger ses parens ?

Fort bien, ma chère maman, ai-je répondu en moi-même ; vous pouvez faire à présent cette question : vous le pouvez à l'âge de quarante ans. Mais l'auriez-vous faite à dix-huit ? Voilà ce que je voudrois savoir.

Ou la jeune personne, a-t-elle continué, est prévenue d'une très-violente inclination qu'elle ne peut surmonter, (ce qu'une jeune fille un peu délicate n'avouera jamais) ou sa volonté est si opiniâtre, qu'elle ne veut absolument pas céder ; ou enfin elle a des parens qu'elle s'embarasse peu d'obliger.

Vous savez, ma chère, que ma mère raisonne puissamment quelquefois, ou du moins, toujours avec beaucoup de chaleur. Il nous arrive souvent ne n'être pas d'accord, et nous avons toutes deux si bonne opinion de notre sentiment, qu'il est fort rare que l'une ait le bonheur de convaincre l'autre ; chose assez ordinaire, je m'imagine, dans toutes les disputes un peu animées. J'ai *trop d'esprit*, me dit

elle, c'est-à-dire, en bon anglois, trop de *pétulance :* moi je lui réponds qu'elle est *trop sage*, c'est-à-dire, en bon anglois aussi, qu'elle *n'est plus aussi jeune qu'elle l'a été ;* ou dans d'autres termes, qu'elle est si fort devenue mère, qu'elle oublie qu'elle a été fille. De là nous passons d'un consentement mutuel à quelqu'autre sujet ; ce qui n'empêche pas que, sans le vouloir, nous ne retombions une douzaine de fois sur celui que nous avons quitté. Ainsi, le quittant et le reprenant, d'un air à demi-fâché, quoiqu'adouci par un sourire forcé, afin de laisser du jour au raccommodement, nous ne laissons pas, si l'heure du sommeil arrive, de nous aller coucher avec un peu d'humeur, ou, si nous parlons, le silence de ma mère est rompu par quelques exclamations : ah ! Nancy ! vous êtes si vive ! si emportée ! je voudrois bien, ma fille, que vous eussiez moins de ressemblance avec votre père !

Je la paie de son reproche, en pensant que ma mère n'a aucune raison de désavouer la part qu'elle a eue à sa Nancy ; et si la chose va plus loin de son côté, et qu'elle m'en dise plus que je ne voudrois, son cher Hickman s'en trouve plus mal le jour suivant.

Je sais que je suis une folle créature. Quand je n'en conviendrois pas, je suis sûre que vous ne le penseriez pas moins. Laissons là ces petits détails ; je ne m'y

suis un peu arrêtée que pour vous avertir que dans une occasion si importante, je vais supprimer mes impertinences et les petites vivacités de ma mère, pour ne vous rendre que la partie froide et sérieuse de notre conversation.

« Jetez les yeux, m'a-t-elle dit, sur les » mariages de notre connoissance, qui » passent pour l'ouvrage de l'inclination, » et qui ne doivent peut-être ce nom qu'à » une passion née de la folie ou d'un pur » hasard, soutenue par un esprit de per- » versité et d'obstination : » (ici, ma chère, nous avons eu un petit débat que je vous épargne) « voyez, s'ils vous paroissent » plus heureux que d'autres, où le prin- » cipal motif de l'engagement n'a été que » la convenance, et la vue d'obliger une » famille. La plupart vous paroissent-ils » même aussi heureux ? Vous trouverez » que les deux motifs de la convenance » et de la soumission produisent un con- » tentement durable, qui souvent aug- » mente avec le temps et la réflexion, et » qui est la récompense d'un devoir rem- » pli ; au lieu que l'amour, qui n'a pour » motif que l'amour, est une passion oi- » sive ; » (*oisive* dans tous les sens, c'est ce que ma mère ne peut pas dire ; car l'amour est aussi actif qu'un singe, et aussi malicieux qu'un écolier.) « C'est une fer- » veur qui dure peu, comme toutes les » autres ; un arc trop tendu, qui revient » bientôt à son état naturel.

» Comme il est fondé en général sur
» des perfections purement idéales, que
» l'objet ne se connoissoit pas lui-même
» avant qu'elles lui fussent attribuées par
» la prévention de l'amour ; un, deux,
» ou trois mois, replacent tout dans son
» véritable jour, et chacun des deux, ou-
» vrant les yeux, pense justement de l'au-
» tre ce que tout le monde en pensoit au-
» paravant.

« Les amans *imaginaires*, (c'est son
propre terme ; ne le trouvez-vous pas assez
remarquable ?) ont eu le temps de s'éva-
» nouir. Le naturel et les vieilles habitu-
» des, qu'on n'a pas eu de peine à suspen-
» dre ou à déguiser, reviennent dans toute
» leur force. Le voile se lève, et laisse voir
» de chaque côté la vérité, les défauts et
» jusqu'aux moindres taches. Enfin, l'on
» est fort heureux si l'on ne tombe pas aussi
» bas dans l'opinion l'un de l'autre, qu'on
» y avoit été comme exalté par une ima-
» gination aveuglée. Alors le couple pas-
» sionné, qui ne connoissoit pas de bon-
» heur hors de leur compagnie mutuelle,
» est si éloigné de trouver dans une con-
» versation habituelle, cette variété sans
» fin, qui faisoit croire dans un autre temps
» qu'on avoit toujours quelque chose à se
» dire, ou qui faisoit regretter, après s'être
» quittés, de n'avoir pas dit mille choses
» qu'on croyoit avoir oubliées, que leur
» étude continuelle est de chercher des

» amusemens hors d'eux-mèmes, et leur
» goût peut-être, a conclu ma sage maman;
(lui auriez-vous cru, ma chère, une sagesse
si moderne ?) sera de choisir des deux
» côtés ceux où l'autre n'a point de part. »

Je lui ai représenté, que si vous tombiez
dans la nécessité de risquer une démarche
hardie, il n'en faudroit accuser que l'indiscrète violence de vos proches. Je craignois fort, lui ai-je dit, qu'en effet ses
réflexions sur une infinité de mariages,
dont le début donnoit de meilleures espérances, ne fussent très-bien fondées : mais
je l'ai priée de convenir, que si les enfans
ne pesoient pas toujours les difficultés avec
autant de sagesse qu'ils le doivent, trop
souvent aussi les parens n'avoient pas pour
leur jeunesse, pour leurs inclinations et
pour leur inexpérience, tous les égards
qu'ils avoient eux-mêmes pensé qu'on leur
devoit au temps de leur jeune âge.

Je lui ai dit que je me souvenois à cette
occasion d'une lettre que vous aviez écrite
il y a quelques mois, (c'étoit précisément
dans le temps que M. Wierley vous persécutoit) où vous faisiez parler une dame
anonyme âgée à la mère de Miss Drayton,
qui à force de contrainte et de sévérité, a
manqué de précipiter la jeune personne
dans la faute même dont elle prenoit tant
de soin de la garantir; et j'ai osé l'assurer
qu'elle verroit cette lettre avec plaisir.

J'ai été chercher l'original, que vous

m'avez fait l'amitié de m'envoyer dans le temps à ma prière ; et j'ai lu la lettre entière à ma mère. Elle m'a fait revenir deux fois sur le passage qui suit. (Je crois que vous m'avez dit un jour que vous n'aviez pas tiré de copie de cette lettre.)

Permettez-moi, Madame, dit le grave personnage que vous faites parler, de vous faire une observation ; si des personnes de votre expérience veulent que leurs enfans voient un peu loin dans l'avenir, afin de se rendre meilleurs et plus sages en suivant leurs avis, ils devroient aussi avoir la bonté de tourner eux-mêmes les yeux vers le passé, et avoir égard à la jeunesse et à la vivacité naturelle de leurs enfans, ou en d'autres termes, à leurs vives espérances, dont le temps n'a point flétri l'illusion, que la réflexion n'a point modérées, et que nul revers n'a refroidies. Les objets nous paroissent tous indifférens au moment du départ pour une partie de plaisir, pour une promenade favorite : l'imagination remplie de riantes perspectives, et de la plus heureuse attente, nous nous levons vigoureux et frais, comme le soleil au commencement de sa course matinale : les objets ne paroissent plus les mêmes à nos yeux, lorsqu'arrivés au terme nous nous asséyons fatigués et prêts à reprendre bientôt le chemin du logis.

Alors la réflexion nous fait mettre en compte une foule de peines, que dans

l'ivresse du désir nous avions omises dans notre calcul, les fatigues, les obstacles, les contre-temps et les hasards que nous avons rencontrés en chemin. Nous apprécions de ce moment à leur juste valeur ces plaisirs, qui enflés par notre imagination, sont nécessairement loin de répondre à ce que nous nous en étions promis en partant. Il n'y a que l'expérience qui puisse nous donner une conviction forte et salutaire de cette différence. Si nous voulons en faire goûter les fruits à ceux que nous aimons, et qui n'ont pas encore assez vécu pour les recueillir eux-mêmes; si nous voulons que nos conseils fassent sur leur esprit la même impression que l'épreuve a faite sur le nôtre, et que n'avoit peut-être pas fait sur nous-mêmes le conseil de nos parens, lorsque nous étions jeunes, ne devons-nous pas employer la patience, la raison et la douceur, de crainte d'endurcir le cœur que nous voulons persuader, lorsque nous devons le convaincre ? car en général, Madame, les ames les plus tendres et les plus généreuses sont celles qui, quand on les traite avec dureté, deviennent les plus inflexibles. Si la jeune personne ne sent rien que son cœur lui reproche, quelle que soit l'erreur de sa tête, faute d'années et d'expérience, elle sera disposée à l'obstination. Et si elle est persuadée que ses parens ont des torts, quoiqu'ils n'en aient peut-être que dans la

méthode qu'ils emploient avec elle, combien chaque dureté de leur part, ou chaque imprudence de la sienne, quelques légères qu'elles soient en elles-mêmes, va élargir entr'eux la séparation ! La prévention de la mère contre l'objet aimé confirmera celle de la fille en sa faveur, et tous les meilleurs raisonnemens du monde de part et d'autre seront attribués à cette prévention. En un mot, ni l'une ni l'autre ne seront jamais convaincues. Il en résultera une opposition réciproque et sans fin. La mère devient de plus en plus impatiente ; la fille de plus en plus désespérée, et par une conséquence trop naturelle, arrive le malheur que la mère appréhendoit le plus, et qui ne seroit peut-être jamais venu l'affliger, si elle s'étoit bornée à conduire et diriger les passions de sa fille, au lieu de vouloir les entraîner par la violence.

La lettre entière a fait beaucoup de plaisir à ma mère, et elle dit qu'elle méritoit bien le succès qu'elle a obtenu. Mais ensuite elle m'a demandé quelle excuse pourroit alléguer une jeune Lady, qui étoit capable de réflexions aussi sages, et de faire au matin de sa vie avec tant de naturel et de vérité le personnage de l'expérience la plus mûrie par les années, si elle se précipitoit elle-même dans quelque fatal écart ?

De là, elle est tombée sur le caractère moral de M. Lovelace, et sur la justice

qu'elle trouve dans la haine de vos parens, pour un homme qui mène une vie si licencieuse, et qui ne cherche pas même à la désavouer. On lui a même entendu déclarer, m'a-t-elle dit, qu'il n'y a point de mal qu'il ne soit résolu de faire à notre sexe, pour se venger du mauvais traitement et de la perfidie de sa premiere maîtresse, dans un temps où *il étoit trop jeune*, (je crois que c'étoit son expression) pour ne pas aimer de bonne foi.

J'ai répondu en sa faveur, que j'avois entendu blâmer généralement le procédé de cette femme : qu'il en avoit été vivement affecté ; que pour se distraire, il avoit été forcé de voyager ; et que pour la chasser de son cœur, il s'étoit jeté dans un train de vie, qu'il avoit l'ingénuité de condamner lui-même : que cependant, il avoit traité d'imposture la menace qu'on lui attribuoit contre tout notre sexe : que j'en pouvois rendre témoignage, puisque lui ayant fait ce reproche devant vous, je l'avois entendu protester qu'il n'étoit pas capable d'un ressentiment si injuste contre toutes les femmes, pour la perfidie d'une seule.

Vous vous en souvenez, ma chère ; et je n'ai pas oublié non plus l'aimable réflexion que vous fîtes sur sa réponse : « vous » n'aviez pas de peine, me dites-vous » alors, à croire son désaveu sincère ; parce » qu'il vous paroissoit impossible qu'un
» homme,

» homme, aussi touché qu'il parut l'être
» de l'imputation d'une fausseté volon-
» taire, fût capable d'en commettre une. »

J'ai insisté sur les circonstances extraordinaires de votre situation, en les détaillant l'une après l'autre. J'ai observé à ma mère, que les mœurs de M. Lovelace n'avoient pas fait un sujet d'objection pour vos parens, lorsqu'il s'étoit présenté pour Miss Arabelle; qu'on s'étoit reposé alors sur la noblesse de son sang, sur ses qualités et sur ses lumières rares, qui ne permettoient pas de douter qu'une femme vertueuse et prudente ne le fît rentrer en lui-même. J'ai même ajouté, au risque de vous déplaire, que si votre famille étoit composée d'assez honnêtes gens, suivant les idées communes, on ne leur attribuoit pas, à l'exception de vous, une délicatesse bien scrupuleuse sur la religion ou la piété: qu'il leur convenoit peu, par conséquent, de reprocher aux autres les défauts de cette nature. Et quel homme odieux ont-ils été choisir, ai-je dit encore, pour supplanter dans le cœur d'une jeune personne un des hommes d'Angleterre qui a la plus belle figure, qui est le plus considéré pour son esprit et ses talens, et le plus distingué par ses qualités naturelles et acquises, quelque reproche qu'on veuille faire à ses mœurs?

Ma mère est revenue à conclure qu'il y en auroit plus de mérite dans votre obéissance. Elle a prétendu que parmi ces hom-

mes, si distingués par leur esprit et leur figure, on n'a presque jamais trouvé un bon mari, parce qu'ordinairement ce sont des Narcisses si amoureux de leur propre mérite, qu'ils croient une femme obligée de prendre d'eux la haute opinion qu'ils en ont eux-mêmes. -- Il n'y avoit ici rien à craindre de cette considération, lui ai-je dit, parce que du côté de l'esprit et de la personne, la femme auroit toujours l'avantage sur l'homme ; quoique de l'aveu de tout le monde, il en eût beaucoup lui-même sur son propre sexe.

Elle ne peut souffrir de m'entendre louer d'autres hommes que son cher Hickman ; sans considérer qu'elle attire sur lui un degré de mépris qu'il pourroit éviter, si, par cette affectation à lui attribuer un mérite que je ne crois pas qu'il ait, elle ne diminuoit pas celui qu'il a réellement, et qu'elle compromet souvent dans certaines comparaisons où il ne peut que perdre. Ici, par exemple, quelle aveugle partialité ! Elle m'a soutenu, qu'à la réserve des traits, et du teint, qui ne sont pas si agréables et si frais dans M. Hickman, et de l'air, qu'il a moins libre et moins hardi, qualités, dit-elle, qui doivent peu toucher une femme modeste, il vaut M. Lovelace *à toutes les heures du jour.*

Pour abréger une comparaison si choquante, je lui ai dit, que si vos parens vous avoient laissée à votre liberté, et

traitée avec douceur, j'étois persuadée que vous n'auriez jamais eu l'idée d'encourager les soins d'un homme qui leur auroit déplu. Elle a cru pouvoir me prendre sur les termes : je l'en trouve moins excusable, m'a-t-elle dit ; car il y a donc ici plus d'esprit de contradiction que d'amour.

Ce n'est pas non plus ma pensée, lui ai-je répondu. Je sais que Miss Clarisse Harlowe préféreroit M. Lovelace à tout autre homme, si ses mœurs.....

Si, Nancy ! ce *si* comprend tout. Mais croyez-vous qu'elle aime réellement M. Lovelace ?

Que falloit-il répondre, ma chère ? je ne veux pas vous dire quelle a été ma réponse, mais si j'en avois fait une autre, qui est-ce qui m'en auroit cru ? D'ailleurs, je suis sûre que vous l'aimez. Pardon, ma chère ; cependant songez que n'en pas convenir, c'est vous accuser, et reconnoître que vous ne devez pas vous approuver dans un sentiment dont vous ne pouvez vous défendre.

Au fond, ai-je repris, il mérite le cœur d'une femme (*si*..... aurois-je pu répéter) mais ses parens, Madame....

Ses parens, Nancy ?.... (vous savez, ma chère, que ma mère, qui reproche à sa fille d'être trop vive, ne cesse pas elle-même d'interrompre les autres.)

Peuvent prendre de fausses mesures, ai-je continué. --

Ne peuvent avoir tort. Ils ont raison, j'en suis sûre, a-t-elle dit de son côté.

Par lesquelles, ai-je repris, ils engageront peut-être une jeune personne dans quelque démarche téméraire, dont elle n'auroit jamais été capable.

Mais si vous avouez qu'elle seroit téméraire, cette démarche, a répliqué ma mère, doit-elle la faire ? Une fille prudente ne prendra jamais droit des fautes de ses parens, s'ils en faisoient, pour en commettre une volontaire. Le public blâmeroit les parens, sans absoudre la fille. La jeunesse et le défaut d'expérience qui réclame l'indulgence dont parle Miss Clary dans sa lettre à Lady Drayton, ne serviroient tout au plus qu'à atténuer sa faute. Mais une jeune personne aussi admirable que Miss Clarisse Harlowe, dont la prudence est dans le cas de faire la leçon à des personnes beaucoup plus âgées qu'elle, voudra-t-elle se retrancher sous l'abri d'une si foible excuse ?

Au reste, Nancy, je suis bien aise qu'elle n'ignore pas ce que je pense. Je vous charge même de lui représenter, que quelque aversion qu'elle ait pour l'un, quelque goût qu'elle puisse avoir pour l'autre, on attend d'une jeune fille, dont la générosité et la grandeur d'ame sont si connues, qu'elle se fasse violence et qu'elle renonce à ses goûts, lorsqu'elle n'a point d'autre voie pour obliger toute sa famille, c'est-à-dire,

pas moins de dix ou douze personnes, qui sont ce qu'elle a de plus proche et de plus cher au monde, à la tête desquelles, il faut qu'elle compte un père et une mère, dont elle n'a jamais éprouvé que de l'indulgence. De son côté, ce n'est peut-être qu'un léger caprice de l'âge ou de l'humeur; mais des parens voient plus loin; et le caprice d'une fille ne doit-il pas être soumis au jugement de ses père et mère?

Comptez, ma chère amie, que je ne suis pas demeurée en arrière sur l'article de ce *jugement*. J'ai dit tout ce que vous m'auriez pu dicter vous-même, et tout ce qui convient à une situation aussi extraordinaire que la vôtre. Ma mère en a si bien senti la force, qu'en m'ordonnant de vous communiquer ses idées, elle m'a défendu d'y joindre mes réponses; de peur, m'a-t-elle dit, que dans un cas si critique, elles ne vous engageassent à prendre quelques mesures dont nous pourrions nous repentir toutes deux; moi pour vous les avoir inspirées, et vous pour les avoir suivies.

Voilà, ma chère, les raisonnemens de ma mère, que je vous expose d'autant plus volontiers, que de moi-même, je ne me trouve point capable de vous donner un bon conseil. Vous connoissez mieux que personne votre propre cœur, et ce qu'il vous conseille, et ce qu'il vous inspire.

Robert me promet de porter cette lettre de très-bonne heure, afin que vous la puis-

siez trouver au dépôt à votre première promenade du matin.

Que le ciel vous éclaire, qu'il vous guide ; c'est la prière continuelle de votre tendre et fidelle amie

ANNE HOWE.

LETTRE LIX.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Dimanche après midi.

JE suis dans les plus terribles craintes ; cependant, je ne puis m'empêcher de réitérer mes vifs remercîmens à votre mère et à vous, pour votre dernière faveur. Je me flatte d'avoir répondu à ses obligeantes intentions dans ma lettre précédente : mais je ne dois pas me contenter de lui en avoir marqué ma reconnoissance, par quelques lignes écrites sur mon enveloppe avec un crayon. Permettez qu'elle trouve ici les expressions d'un cœur qui sent le prix de ses moindres bienfaits.

Souffrez que je vous fasse une remarque sur ma lettre anonyme à Lady Drayton : c'est que je crois vous avoir dit dans le temps, que ma digne Mde. Norton m'avoit aidé à faire cette lettre : si j'ai omis de vous le dire, c'est un aveu que je lui dois aujourd'hui ; et je vous prie d'en instruire votre

mère, pour deux raisons. La première, afin qu'on ne m'accuse pas de m'attribuer une prudence et des lumières qui ne m'appartiennent pas : la seconde, pour me sauver de la sévère, mais juste conséquence qu'elle en a tirée contre moi, si j'avois jamais le malheur de tomber dans quelque écart indigne du conseil que j'aurois donné moi-même.

Avant que de passer à ce qui me touche de plus près, il faut que je vous gronde encore une fois de la manière dure, oui, très-dure, dont vous faites le procès à toute ma famille sur la religion et la morale. En vérité, ma chère, vous m'étonnez, après ce que je vous ai reccommandé si souvent, sans aucun fruit : je fermerois les yeux dans une occasion moins grave ; mais, dans l'affliction même où je suis, je croirois mon devoir blessé si je laissois passer sans reproche une réflexion dont il n'est pas besoin que je répète les termes.

Il n'est point en Angleterre une plus digne femme que ma mère. Mon père ne ressemble pas non plus à l'idée que vous vous faites quelquefois de lui. Exceptez un seul point, je ne connois pas de famille où le devoir soit plus respecté que dans la mienne, sur-tout de ses chefs ; trop peu répandue pour une famille aussi riche ; c'est l'unique reproche qu'on puisse lui faire. Pourquoi donc les condamneriez-vous d'exiger des mœurs irréprochables dans un homme dont

ils ont droit, après tout, de porter leur jugement, lorsqu'il pense à s'allier avec eux ?

Deux lignes encore, avant que je vous entretienne de mes propres intérêts : ce sera, s'il vous plaît, sur la manière dont vous traitez M. Hickman. Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de générosité à faire tomber sur une personne innocente votre ressentiment des petits chagrins que vous recevez d'un autre côté, où je ne vous crois pas non plus tout-à-fait sans reproche ? Je sais bien ce que je pourrois lui dire ; et ne vous en prenez qu'à vous qui m'y avez excitée : je lui dirois, ma chère, qu'une femme ne maltraite point un homme qu'elle ne rejette pas absolument, si elle n'est pas résolue au fond du cœur de l'en dédommager quelque jour, lorsqu'elle aura fini le cours de sa tyrannie, et lui, le temps de ses services et de sa patience. Mais je n'ai pas l'esprit assez libre pour donner plus d'étendue à cet article.

Passons à l'occasion présente de mes craintes. Je vous ai marqué ce matin que je pressentois quelque nouvel orage. M. Solmes est venu cet après midi de l'Eglise au château avec mon frère. Quelques momens après son arrivée, Betty m'a remis une lettre, sans me dire de qui. Elle étoit sous enveloppe, et l'adresse d'une main que je n'ai pas reconnue. On a supposé apparemment que je me serois bien gardée de la re-

cevoir et de l'ouvrir, si j'avois su de quelle part elle venoit. Lisez-en la copie.

A Miss CLARISSE HARLOWE.

Ma très-chère Demoiselle,

« (*) Je m'estime le plus malheureux
» omme du monde en ce que je n'ai pas an-
» core eu l'onneur de vous rendre mes res-
» pect de votre consantement, l'espace seu-
» lement d'une demi-heure. Sependant,
» j'ai quelque chose à vous comuniquer
» qui vous conserne beaucoup, s'il vous
» plaît de m'admettre à l'onneur de votre
» antretien. Votre réputation y est intéres-
» sée, aussi bien que l'onneur de toute vo-
» tre famille: c'est à l'occasion d'un omme
» qu'on dit que vous estimez plus qu'il ne
» mérite, et par rapport à quelqu'unes de
» ses actions de réprouvé, dont je suis prêt
» à vous donner des preuves convainquan-
» tes de la vérité. On pourroit croire que j'y
» suis intéressé; mais je suis prêt à faire
» sermant que s'est la vérité pure, et vous
» verrez quel est l'omme qu'on dit que vous
» favorisez. Mais je n'espère pas qu'il an
» soit ainsi pour votre propre onneur.

« Je vous prie, Mademoiselle, de dè-
» gner m'accorder une odiance pour votre
» onneur et celui de votre famille. Vous
» obligerez, très-cher Miss, votre très um-
ble et très fidèle serviteur,

ROGER SOLMES.

(*) Il n'est pas besoin d'avertir que c'est l'orthographe et le style de M. Solmes.

» J'attends an bas pour l'onneur de vos » ordres. »

Vous ne douterez pas plus que moi que ce ne soit quelque misérable ruse pour me faire consentir à sa visite. Je lui aurois envoyé ma réponse verbale ; mais Betty ayant refusé de se charger d'aucun message qui tendît à exclure sa visite, je me suis vue dans la nécessité de le voir, ou de lui écrire. J'ai pris le dernier parti, et je lui ai envoyé ce billet dont vous aurez l'original tel qu'il est. J'appréhende les suites, et mon cœur est tout tremblant ; car j'entends beaucoup de mouvement au-dessous de moi.

A M. SOLMES.

MONSIEUR,

Si vous avez quelque chose à me communiquer qui concerne mon honneur, vous pouvez le faire par écrit comme de bouche. Quand je prendrois quelque intérêt à M. Lovelace, je ne vois point quelle raison vous auriez d'y croire le vôtre attaché ; car le traitement que je reçois, et je suis forcée de le penser, à votre occasion, est si étrange, que quand M. Lovelace n'existeroit point, je ne consentirois pas à voir M. Solmes, non, pas même une demi-heure, dans les vues qui le portent à désirer de me voir. Je n'aurai jamais rien à démêler avec M. Lovelace, ni aucun danger à craindre de sa part ; et par conséquent

toutes vos découvertes ne peuvent me toucher, si une fois mes propositions sont acceptées. Je vous en crois bien instruit : si vous ne l'etiez pas, ayez la bonté de faire connoître à mes parens que, s'ils veulent me délivrer de mes craintes par rapport à l'un des deux, je m'engage à les délivrer des leurs du côté de l'autre. Dans cette supposition, qu'importe à eux ou à moi que M. Lovelace soit honnête homme, ou ne le soit pas ? et dès-lors je ne vois pas comment cela vous importeroit davantage. Cependant, si vous ne laissiez pas de vous y croire intéressé, je n'aurois rien à vous dire. J'admirerai votre zèle vraiment chrétien, lorsque vous lui reprocherez les erreurs que vous avez su découvrir dans sa conduite, et que vous vous efforcerez de le rendre aussi vertueux que vous l'êtes sans doute ; car autrement vous n'auriez pas pris la peine de rechercher ses fautes et de les exposer à la censure.

Excusez, Monsieur ; mais, après une persévérance que je trouve très-peu généreuse depuis ma dernière lettre ; après la tentative que vous venez de faire aux dépens d'autrui, plutôt que par votre propre mérite, je ne sais pas pourquoi vous accuseriez de quelque rigueur une personne que vous avez mise dans le cas de vous reprocher toutes ses disgraces.

CL. HARLOWE.

Dimanche au soir.

Mon père vouloit monter à ma chambre dans le premier transport de sa colère, à ce qu'il paroît; mais on est parvenu à le retenir. Ma tante Hervey a reçu la permission de m'écrire le billet suivant. Les résolutions ne languissent pas, ma chère.

A Miss CLARISSE HARLOWE.

« Ma nièce, tout le monde est à présent convaincu qu'il n'y a rien à espérer de vous par la voie de la douceur et de la persuasion. Votre mère ne veut pas que vous demeuriez ici plus long-temps, parce que dans la colère où votre étrange lettre a jeté votre père, elle craint ce qui peut vous arriver. Ainsi l'on vous ordonne de vous tenir prête à partir sur-le-champ pour vous rendre chez votre oncle Antonin, qui ne croit pas avoir mérité de vous la répugnance que vous marquez pour sa maison.

» Vous ne connoissez pas le méchant homme en faveur duquel vous ne faites pas difficulté de rompre avec tous vos parens.

» Il vous est défendu de me répondre : cela ne finiroit jamais. Vous n'ignorez pas quelle affliction vous causez à tout le monde, et plus qu'à personne, à votre affectionnée tante

DOROTHÉE HERVEY.

Après cette défense de répondre à ma tante, j'ai pris une liberté plus hardie. J'ai

écrit quelques lignes à ma mère pour implorer sa bonté, et pour la conjurer, si je dois partir, de me procurer la permission de me jeter aux pieds de mon père et aux siens sans autres témoins qu'eux-mêmes, dans la seule vue de leur demander pardon du chagrin que je leur ai causé, et de recevoir avec leur bénédiction un ordre de leur propre bouche pour mon départ et pour le temps.

« Quelle nouvelle hardiesse ! Rendez-» lui sa lettre, et qu'elle apprenne à obéir ; » c'est la réponse de ma mère ; et la lettre est revenue sans avoir été ouverte.

Cependant, pour satisfaire mon cœur et mon devoir, j'ai écrit aussi quelques lignes à mon père, dans la même vue, c'est-à-dire, pour le supplier de ne me pas chasser de la maison paternelle, sans m'avoir accordé sa bénédiction. Mais on m'a rapporté cette lettre déchirée en deux pièces, sans avoir été lue. Betty, me la montrant d'une main, et tenant l'autre levée d'admiration, m'a dit : voyez, Miss, quelle pitié ! Il n'y a que l'obéissance qui puisse vous sauver. Votre père a dit : qu'elle me la prouve par ses actions ; je ne veux plus de mots de sa part : et il a déchiré la lettre, et m'en a jeté les morceaux à la tête.

Dans une situation si désespérée, je n'ai pas cru devoir m'arrêter même à ce rebut. J'ai repris la plume pour m'adresser à mon oncle Harlowe, et j'ai joint à ma lettre,

sous une même enveloppe, celle que ma mère m'avoit renvoyée et les deux parties de celle que mon père avoit déchirée, après en avoir tiré à la hâte une copie pour vous. Mon oncle montoit dans son carosse pour s'en retourner chez lui, lorsqu'il les a reçues. Je ne puis savoir avant demain quel aura été leur sort. Voici la copie de celle qui est pour lui.

A M. JULES HARLOWE.

Mon très-cher et très-honoré Oncle,

Il ne me reste que vous à qui je puisse m'adresser avec quelque espérance, pour obtenir du moins que mes très-humbles supplications soient reçues, et qu'on me fasse la grace de les lire. Ma tante Hervey m'a donné des ordres qui ont besoin de quelque explication; mais elle m'a défendu de lui répondre. J'ai pris la liberté d'écrire à mon père et à ma mère. L'une de mes deux lettres a été déchirée, et toutes deux m'ont été renvoyées sans avoir été ouvertes. Je m'imagine, Monsieur, que vous ne l'ignorez pas. Mais, comme vous ne pouvez savoir le contenu de ces lettres malheureuses, je vous supplie de les lire toutes deux, afin que vous puissiez rendre témoignage qu'elles ne sont pas remplies *d'invocations et de plaintes*, et qu'elles n'ont rien de contraire à mon devoir. Permettez-moi, Monsieur, de remarquer que,

si la colère est sourde aux expressions de ma douleur, jusqu'à refuser d'entendre ce que j'ai à dire et de lire ce que j'écris, on pourra regretter bientôt de m'avoir traitée si durement. Daignez m'apprendre, Monsieur, pourquoi l'on s'obstine à vouloir m'envoyer chez mon oncle Antonin, plutôt que chez vous, chez ma tante, ou chez tout autre ami. Si c'est dans l'intention que j'appréhende, la vie me deviendra insupportable. Je vous demande en grace aussi de me faire savoir quand je dois être chassée de la maison. Mon cœur m'avertit par un violent pressentiment que, si je suis contrainte une fois d'en sortir, ce sera pour ne la revoir jamais.

Le devoir m'oblige néanmoins de vous déclarer, que l'humeur ou le ressentiment n'ont aucune part à ce que j'écris. Le ciel connoît mon cœur et la verité de ce que je vous dis. Mais le traitement que je prévois, si je suis forcée d'aller chez mon autre oncle, sera vraisemblablement le dernier coup qui finira les disgraces, et j'ose dire, les disgraces peu méritées, de votre autrefois si favorisée, et maintenant si malheureuse niéce,

CL. HARLOWE.

LETTRE LX.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Lundi matin, 27 Mars.

MON oncle est revenu ce matin de très-bonne heure, et m'a fait remettre une réponse fort tendre que je vous envoie : elle m'a fait souhaiter de pouvoir le satisfaire. Vous verrez sous quelles couleurs les mauvaises qualités de M. Solmes y sont déguisées, et quel voile l'amitié jette sur les plus grandes taches. Peut-être disent-ils aussi de moi : comme l'aversion exagère les défauts ! Vous voudrez bien me renvoyer avec votre première lettre celle de mon oncle.

CLARY HARLOWE.

Dimanche au soir, ou plutôt lundi matin.

« Il faut que je vous réponde, quoique ce soit contre ma propre résolution. Tout le monde vous aime, et vous ne l'ignorez pas ; tout de vous nous est cher, jusqu'à la terre où vous marchez. Mais comment nous résoudre à vous voir ? Il est impossible de tenir contre votre langage et vos regards : c'est la force de notre affection qui nous fait éviter votre vue, lorsque vous êtes résolue de ne pas faire ce que

nous sommes résolus que vous fassiez. Jamais je n'ai senti pour personne autant d'*affection* que j'en ai eu pour vous depuis votre enfance ; et j'ai dit souvent que jamais jeune fille n'en avoit tant mérité. Mais, à présent, que faut-il penser de vous ? Hélas ! hélas ! ma chère nièce, que vous vous soutenez mal à l'épreuve!

» J'ai lu les deux lettres qui étoient sous votre enveloppe : dans un temps plus convenable, je pourrai les faire voir à mon frère et à ma sœur ; mais aujourdhui ils ne recevront rien de votre part.

» Quant à moi, je n'ai pu lire celle qui étoit pour moi sans être attendri jusqu'à la foiblesse. Comment se fait-il que vous soyez si inflexible, et capable en même temps d'émouvoir si vivement le cœur d'autrui ? Mais comment avez-vous pu écrire une si étrange lettre à M. Solmes ? Fi, ma nièce : ah ! que vous êtes changée !

» Et puis, traiter comme vous l'avez fait, un frère et une sœur ! si bien qu'ils ne se soucient guère de vous, ni de vous voir. Ne savez-vous pas qu'il est écrit qu'*une réponse douce fait évanouir la colère* ? Si vous vous fiez à la pointe piquante de votre esprit, vous pouvez blesser ; mais une massue abat une épée. Comment pouvez-vous espérer que ceux qui se trouvent offensés ne chercheront pas à vous offenser à leur tour ? Etoit-ce par ces moyens que vous vous faisiez adorer de tout le

monde ? Non : c'étoit la douceur de votre cœur et de vos manières qui vous attiroit de l'attention et du respect dans tous les lieux où vous paroissiez, qui vous valoit même, de la part des étrangers, la distinction et le titre de Lady, que vous n'avez pas reçu de votre naissance, et qu'on n'accordoit pas à votre sœur, quoique votre ainée. Si vous avez excité l'envie, est-il sage d'aiguiser sa dent meurtrière et de vous exposer à ses morsures ? Vous voyez que je vous écris en homme impartial, qui vous aime encore.

» Mais depuis qu'ayant déployé tous vos talens, vous n'avez épargné personne, et que vous avez attendri tout le monde, en restant vous-même insensible, vous nous avez mis dans la nécessité de tenir ferme et de nous lier plus étroitement. C'est ce que j'ai déja comparé *à une phalange en ordre de bataille*. Votre tante Hervey vous défend d'écrire, par la même raison qui doit m'empêcher de vous le permettre. Nous craignons tous de vous voir, parce que nous savons que vous nous feriez tourner à tous l'esprit. Oui, jusqu'à votre mère vous redoute si fort, que vous ayant crue prête une fois ou deux à forcer l'entrée de sa chambre, elle en a fermé la porte et s'y est enfermée soigneusement : persuadée comme elle est qu'elle ne doit pas se rendre à vos conditions, et que vous êtes résolue de ne pas écouter les siennes. Déterminez-vous seulement, ma très-

chère Miss Clary, à faire un pas pour nous obliger ; et vous verrez avec quelle tendresse nous vous serrerons tour-à-tour contre nos cœurs transportés de joie. Si l'un des deux prétendans n'a pas l'esprit, les qualités et la figure de l'autre, comptez que l'autre est le plus mauvais cœur qu'il y ait au monde. L'affection de vos parens, avec un mari sage, quoique moins poli, n'est-elle pas préférable à un débauché, quelque agrément que sa figure puisse offrir aux yeux ? Vos admirables talens vous feront adorer de l'un, au lieu que l'autre, qui a les mêmes avantages que vous, dans son sexe, n'attachera pas grand prix aux vôtres : car souvent les maris de cette espèce sont les plus jaloux de leur autorité avec une femme d'esprit. Vous aurez du moins un homme vertueux. Si vous ne l'aviez pas traité d'un air si outrageant, il vous auroit fait frémir de ce qu'il vous auroit appris de l'autre.

» Allons, ma chère nièce, que ce soit moi qui aie l'honneur d'avoir obtenu de vous ce que personne n'a pu obtenir. J'en partagerai le plaisir, et je puis dire encore une fois l'honneur, avec votre père et votre mère. Toutes les offenses passées seront oubliées. Nous nous engagerons tous pour M. Solmes, que jamais il ne se souviendra de ce qu'il a eu à souffrir. Il sait, dit-il, quel trésor obtiendra l'homme que vous honorerez de votre faveur : et tout ce qu'il

a souffert ou qu'il pourra souffrir lui paroîtra léger à ce prix.

» Chère et charmante enfant, obligez-nous, et obligez-nous de bonne grace. Il *le faut* de bonne grace ou non. Je vous assure qu'il *le faut*. Vous ne l'emporterez pas sur un père, une mère, des oncles, sur tout le monde; comptez là-dessus.

» J'ai passé une partie de la nuit à vous écrire. Vous ne sauriez vous imaginer combien je suis touché en relisant votre lettre et en vous écrivant celle-ci. Cependant je serai demain de bonne heure au château d'Harlowe. Si mes instances ont quelque pouvoir sur votre cœur, faites-moi dire aussi-tôt de monter à votre appartement. Je vous donnerai la main pour descendre; je vous présenterai aux embrassemens de toute la famille, et vous reconnoîtrez que vous avez un frère et une sœur à qui vous êtes plus chère, que vous ne paroissez vous l'être figuré dans votre prévention récente. Cette lettre vous vient d'un homme qui a fait long-temps son plaisir de se dire

Votre oncle paternel

JULES HARLOWE.

Une heure après que cette lettre si obligeante m'avoit été remise, mon oncle m'a fait demander si sa visite me seroit agréable aux conditions qu'il m'avoit marquées. Il avoit donné ordre à Betty de lui apporter

une réponse de bouche. Une réponse par écrit, a-t-il dit, seroit d'un mauvais augure, et il lui avoit défendu de la recevoir. Mais je venois de finir la copie de celle que je vous envoie. Betty a fait difficulté de s'en charger. Cependant elle s'est laissée gagner par un motif auquel les *Bettys* ne résistent point.

Mon très-honoré et très-cher oncle,

Que vous me causez de joie par votre complaisante bonté! une lettre si tendre! si paternelle! si propre à adoucir un cœur blessé! si différente enfin de tout ce que j'ai éprouvé depuis quelques semaines! que j'en suis touchée! Ne parlez pas, Monsieur, de ma manière d'écrire. Votre lettre m'a plus attendrie que personne n'a pu l'être des miennes. Elle m'a fait souhaiter du fond du cœur de pouvoir mériter votre visite aux conditions que vous désirez, et de me voir conduire aux pieds de mon père et de ma mère par un oncle si tendre et si bon.

Je vous dirai, mon très-cher oncle, à quoi je suis resolue pour faire ma paix. M. Solmes préféreroit sûrement ma sœur à une créature dont l'aversion est si déclarée pour lui. J'ai des raisons de croire que le principal, ou du moins un de ses principaux motifs dans les intentions qu'il a pour moi, est la situation de la terre de mon grand-père, qui est voisine des siennes. Je consens à la

céder pour toujours, et cette cession subsistera solidement, parce que je m'engagerai à ne me marier jamais. La terre sera pour ma sœur et pour les siens à perpétuité. Et moi, je n'aurai point d'autres héritiers qu'elle et mon frère. Je recevrai des bontés de mon père une pension annuelle aussi petite qu'il voudra me l'accorder, que je tiendrai de sa générosité, et non comme un équivalent de ma terre; et si jamais j'ai le malheur de lui déplaire, il sera le maître de me la retirer à sa volonté.

Cette proposition ne sera-t-elle pas acceptée? Elle doit l'être, elle le sera sans doute. Je vous demande en grace, Monsieur, de la faire promptement et de l'appuyer de votre crédit. Elle répond à toutes les vues. Ma sœur a une haute opinion de M. Solmes. Il m'est impossible d'en penser jamais de même, dans le jour sous lequel il m'est proposé. Mais le mari de ma sœur auroit droit à mon respect, et je le lui promets à ce titre. Si cette offre est acceptée, accordez-moi, Monsieur, l'honneur d'une visite, et faites-moi alors le plaisir inexprimable de me conduire aux pieds de mon père et de ma mère. Ils reconnoîtront en moi la plus respectueuse et la plus soumise de leurs enfans. Je me jetterai aussi dans les bras de ma sœur et de mon frère, qui me trouveront la plus obligeante et la plus affectionnée de toutes les sœurs.

J'attends, Monsieur, une réponse à cette

proposition, que fait dans toute l'effusion de son cœur,

Votre respectueuse et reconnoissante nièce CL. HARLOWE.

Lundi, à midi.

Je commence, ma chère, à me flatter que ma proposition sera goûtée. Betty m'apprend qu'on a fait appeler mon oncle Antonin et ma tante Hervey, sans qu'il soit question de M. Solmes; ce que je regarde comme un fort bon présage. Avec quelle gaieté de cœur je résignerai ce qui m'attire tant d'envie! quelle comparaison pour moi, entre un avantage de fortune et celui qui me reviendra d'un si léger sacrifice; la tendresse et la faveur de tous mes proches! une tendresse et une faveur, dont j'ai fait depuis dix-huit ans ma gloire et mes délices! Quel agréable prétexte pour rompre avec M. Lovelace! et lui-même, n'en aura-t-il pas, peut-être, beaucoup plus de facilité à m'oublier?

J'ai trouvé ce matin une lettre de lui, qui sera, je suppose, une réponse à ma dernière de vendredi, que je n'ai portée au dépôt que le lendemain. Mais je ne l'ai pas encore ouverte; et j'attendrai, pour l'ouvrir, l'effet de mes nouvelles offres.

Qu'on me délivre de l'homme que je hais, et je renoncerai de tout mon cœur à celui que je pourrois préférer. Quand j'aurois pour l'un tout le penchant que vous

imaginez, j'en serois quitte pour un chagrin passager, dont le temps et la discrétion seroient le remède. Ce sacrifice est un de ceux qu'un enfant doit à ses parens et à ses amis, lorsqu'ils insistent à l'exiger : au lieu que l'autre, c'est-à-dire, celui d'accepter un mari qu'on ne sauroit souffrir, blesse non-seulement l'honnêteté morale, mais de plus, n'est propre, comme je me souviens de l'avoir écrit à Solmes même, qu'à faire une mauvaise femme de celle qui étoit le plus faite pour être bonne épouse. Comment sera-t-elle alors une bonne mère, une bonne maîtresse, une bonne amie ? et de quoi sera-t-elle capable, que de répandre le mauvais exemple autour de soi, et de déshonorer sa famille !

J'ai quelque regret de porter ma lettre au dépôt, dans l'incertitude où je suis, par l'idée qu'elle va vous en causer une aussi grande. Mais il y auroit de l'affectation à résister aux soins officieux de Betty, qui m'a déja pressée deux fois d'aller prendre l'air. Je vais descendre, pour visiter ma volière, et si je trouve le moment favorable, je glisserai ma lettre au dépôt ordinaire, avec l'espérance d'y trouver quelque chose de vous (*).

(*) Ici finit le premier volume de l'édition angloise en 7 vol. in-8º.

LETTRE LXI.

LETTRE LXI.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Lundi, après-midi, 27 Mars.

VOUS avez à présent tout mon récit de ce qui s'est passé ce matin jusqu'à midi ; et j'espère que le détail que je viens de mettre au dépôt, sera bientôt suivi d'une autre lettre, qui abrègera pour vous ce temps d'attente et d'inquiétude dont mon ame est si fatiguée en ce moment. Mon sang se trouble à chaque pas qui retentit sur l'escalier, et à chaque porte que j'entends ouvrir ou fermer.

Ils sont tous assemblés depuis quelque temps, et je les crois dans de vifs et sérieux débats. Cependant, quel besoin de si longues délibérations, pour une proposition si simple et qui, si elle est acceptée, satisfait toutes leurs vues ? Peuvent-ils insister un moment sur M. Solmes, lorsqu'ils voient quels sacrifices je suis prête à faire pour m'en délivrer ? Que je supposerois volontiers que l'embarras vient de la délicatesse de Bella, qui se fait presser pour accepter une terre et un mari, ou de son orgueil, qui répugne à prendre le *refus de sa sœur* !

Ou peut-être, mon frère demande-t-il quelque équivalent pour son droit de réversion dans la terre ; et ce sont là autant

d'objets qui n'occupent que trop l'attention de quelques personnes de la famille. C'est sans doute à l'une ou l'autre de ces deux raisons, qu'il faut attribuer la longue durée de ce conseil.

Il me prend envie, en attendant, de voir ce que M. Lovelace dit dans sa lettre. Mais non, je veux me refuser cette curieuse lecture, jusqu'à ce que ma curiosité, plus grande encore sur la réponse qui me tient en suspens, soit satisfaite. Pardonnez, ma chère, si je vous fatigue ainsi de mes incertitudes : mais je n'ai point d'autre occupation en ce moment, que de suivre le mouvement de ma plume agitée entre mes espérances et mes craintes, ni de courage pour en suivre d'autre.

Lundi au soir.

L'auriez-vous cru ? Betty m'apprend d'avance que je dois être refusée. « Je
» suis qu'une vile et artificieuse créature.
» On n'a eu que trop de bonté pour moi.
» Mon oncle Harlowe s'y est *laissé prendre* ; c'est l'expression. Ils avoient prévu
» ce qui ne manqueroit pas d'arriver, s'il
» s'exposoit à me voir ou à m'écrire. On
» lui a fait honte de sa facilité à se laisser
» ainsi surprendre. Le bel honneur qu'ils
» se feroient aux yeux du public, s'ils me
» prenoient au mot. Ce seroit donner lieu
» de croire qu'ils n'auroient employé tant
» de rigueur que pour m'amener à ce point,
» suivant mon idée à *moi*. Mes amis *par-*

» *ticuliers*, sur-tout Miss Howe, ne man-
» queroient point de donner cette explica-
» tion à leur conduite ; et moi-même, je
» ne cherche qu'à leur tendre un piège
» dans ces offres, pour fortifier mes argu-
» mens contre M. Solmes. Il étoit surpre-
» nant que cela eût pu arrêter un seul mo-
» ment l'attention, et qu'on ait pu s'en
» promettre quelque avantage pour la fa-
» mille. Cette proposition blessoit égale-
» ment les loix et l'équité. Miss Bella et
» M. Solmes auroient de belles sûretés,
» pour un bien dans lequel j'aurois tou-
» jours le pouvoir de rentrer, dès que l'en-
» vie m'en prendroit. Elle et mon frère,
» mes héritiers ! O la fine créature ! Pro-
» mettre de renoncer au mariage, lorsque
» Lovelace est si sûr de moi, qu'il le dé-
» clare par-tout ouvertement ! Une fois
» mon mari, n'auroit-il pas le droit de ré-
» clamer les dispositions du testament ? et
» puis, quelle hardiesse, quelle insolence»
(Betty m'a débité tout ce détail par degrés ;
et vous reconnoîtrez chaque acteur à leurs
expressions) « dans une fille justement dis-
» graciée pour sa révolte ouverte, de vou-
» loir prescrire des loix à toute la famille !
» quel triomphe pour son obstination, de
» donner ses ordres, non d'une prison,
» comme je l'avois nommée, mais du haut
» de son trône, à ses ainés, à ses supérieurs,
» à son père même et à sa mère ! chose éton-
» nante au dernier point, qu'on ait pu

» s'arrêter à quelque discussion sur une
» pareille proposition ! c'est un chef-d'œu-
» vre de finesse que ce plan. C'est moi-
» même en perfection. Il est à croire que
» mon oncle ne s'y laisseroit pas prendre
» une seconde fois. »

Betty s'est engagée d'autant plus facilement dans ce récit, qu'étant contraire à mes espérances, elle l'a cru propre à me mortifier, à me vexer. Comme j'ai cru entrevoir dans le cours de cette belle récapitulation, que quelqu'un avoit parlé en ma faveur, j'étois curieuse de savoir à qui j'avois cette obligation. Mais elle a refusé de me l'apprendre, pour ne pas me donner la consolation de penser qu'ils ne sont pas tous déclarés contre moi.

Mais ne savez-vous donc pas voir, ma chère, quelle vicieuse créature vous honorez de votre amitié ? Vous ne pouvez douter de l'influence que vous avez sur moi ; pourquoi ne m'avez-vous pas appris plutôt à me connoître un peu mieux ! Pourquoi la même liberté que j'ai toujours prise avec vous, n'a-t-elle pas encore porté votre amitié à me révéler mes vices, et sur-tout à démasquer mon hypocrisie ? Si mon frère et ma sœur ont été capables de ces découvertes, comment de si énormes défauts ont-ils échappé à des yeux aussi pénétrans que les vôtres, qui se flatoient d'en appercevoir d'autres bien plus secrets et bien plus cachés ?

Il paroît qu'à présent leurs délibérations roulent sur la manière de me répondre, et sur le choix de l'écrivain ; car ils ignorent et ils ne doivent pas savoir que Mlle. Betty m'ait si bien informée. L'un demande apparemment qu'on le dispense de m'écrire; un autre ne veut passe charger de m'écrire des choses dures ; un autre est las de moi : et écrire à une fille qui ne fait qu'abuser de la facilité de sa plume, c'est à ne jamais finir. Ainsi, les qualités qu'on ne m'attribuoit autrefois que pour m'en faire honneur, deviennent aujourd'hui un sujet de reproche. Tant l'aversion et le ressentiment dénaturent les choses ! Cependant il faudra bien qu'on m'apprenne avant peu, par quelque voie, le résultat d'une si longue conférence. En vérité, ma chère, mon désespoir est si vif, que je crains d'ouvrir la lettre de M. Lovelace : si dans le sentiment dont mon ame est affectée, j'y trouvois quelque expédient qui n'offrît point d'objection, je serois capable de prendre un parti dont je me repentirois peut-être le reste de mes jours.

Je reçois à ce moment la lettre suivante, par les mains de Betty.

Lundi à 5 heures.

Miss *la rusée*,

« Votre belle proposition nouvelle n'est pas jugée digne d'une réponse particulière. Votre oncle Harlowe est honteux de s'y

être laissé prendre. N'avez-vous pas quelque nouveau tour d'adresse pour votre oncle Antonin ? Allons ; jouez-nous l'un après l'autre, mon enfant, tandis que vous êtes en haleine. Mais je reçois ordre de vous écrire deux lignes seulement, afin que vous n'ayiez pas occasion de me reprocher, comme à votre digne sœur, des libertés que vous vous attirez. Voici le mot : tenez-vous prête à partir. Demain vous serez conduite chez mon oncle Antonin. Voilà tout, mon enfant.

JAMES HARLOWE.

Ce trait ma pénétrée jusqu'au vif ; et dans la première chaleur de mon ressentiment, j'ai écrit la lettre suivante pour mon oncle Harlowe, qui passe ici la nuit.

A M. JULES HARLOWE.

MONSIEUR,

« Je me trouve, sans le savoir, une bien » miserable créature. Ce n'est point à mon » frère, c'est à vous que j'ai écrit ; c'est » de vous que j'espère l'honneur d'une ré- » ponse. Personne n'a plus de respect » que moi pour ses oncles. Cependant » j'ose dire que toute grande qu'est la dis- » tance d'un oncle à sa nièce, elle n'ex- » clut pas cette espérance. Je ne crois pas » non plus avoir fait une proposition qui » mérite du mépris.

« Pardon, Monsieur ; mon cœur est » plein. Peut-être reconnoîtrez-vous quel-

» que jour que vous vous êtes laissé gagner
» (hélas! en puis-je douter?) pour vous
» joindre aux autres, et me traiter . . . . .
» comme je n'ai pas mérité d'être traitée.
» Si vous êtes honteux, comme mon frère
» me le fait entendre, de m'avoir marqué
» quelque retour de tendresse, que le ciel
» ait donc pitié de moi! je vois que je n'en
» dois plus attendre de personne. Mais
» que je reçoive du moins une réponse de
» votre main; je l'implore humblement
» de vous. Jusqu'à ce que mon frère daigne
» se rappeler ce qu'il doit à une sœur, je
» ne veux point recevoir de lui aucune
» réponse à des lettres que je ne lui ai pas
» écrites, ni aucune sorte de commande-
» ment.

« J'attendris tout le monde! c'est,
» Monsieur, ce qu'il vous a plu de me
» marquer. Mais qui donc ai-je attendri?
» Je connois quelqu'un dans la famille qui,
» pour toucher, a des méthodes bien plus
» sûres que les miennes, sans quoi il ne
» seroit pas parvenu si gratuitement à faire
» honte à tout le monde d'avoir donné
» quelques marques de tendresse à un
» malheureux enfant de la meme famille.

» De grace, Monsieur, ne me renvoyez
» pas cette lettre avec mépris, ou déchi-
» rée, ou sans réponse: mon père a ce
» droit et tous ceux qu'il lui plaît d'exercer
» sur sa fille; mais personne de votre sexe
» ne doit traiter si durement une jeune

» personne du mien, lorsqu'elle se con-
» tient dans les humbles sentimens de sup-
» pliante où je suis.

“Après avoir vu donner de si étranges
» interprétations à l'humble lettre que je
» vous avois adressée, je dois craindre que
» celle-ci, que je vous écris à la hâte et sans
» précaution, dans la simplicité de mon
» cœur, ne soit encore plus mal reçue.
» Mais je vous supplie, Monsieur, d'avoir
» la bonté de faire deux mots de réponse
» à ma proposition, quelque sévères qu'ils
» puissent être. Je pense encore qu'elle
» mérite quelque attention. Je m'engagerai
» de la manière la plus solemnelle, à lui
» donner de la validité, en renonçant
» pour toujours au mariage. En un mot,
» tout ce qu'il m'est possible de faire,
» je le ferai pour rentrer en grace avec
» tout le monde. Que puis-je dire de plus,
» si non que je suis sans le mériter, *la*
» *plus malheureuse fille de la terre* ? »

Betty a fait encore difficulté de porter cette lettre, sous prétexte que c'étoit s'exposer, elle à recevoir des injures, et moi à me la voir rapporter en pièces. Je veux en courir les riques, lui ai-je dit, et je vous demande seulement de la remettre à son adresse. C'étoit une chose bien triste, des plus tristes, a-t-elle répondu, de voir de jeunes demoiselles se révolter avec tant de violence contre leur devoir. Je l'ai assurée qu'elle auroit la liberté de tout dire, si elle

vouloit être ma messagère cette fois seulement. Et elle descendoit avec ma lettre ; je lui ai recommandé encore de se dérober aux yeux de mon frère et de ma sœur, de peur que leurs *bons* offices n'attirassent à ma lettre le sort dont elle me menaçoit. C'est de quoi elle n'osoit répondre, m'a-t-elle répliqué. Je suis actuellement dans l'attente de son retour.

Avec si peu d'espérance de faveur ou de pitié, j'ai pris le parti d'ouvrir la lettre de M. Lovelace. Je vous l'enverrois à présent, ma chère, avec toutes celles que je vais réunir sous une même enveloppe, si je n'avois besoin de lumières pour me déterminer sur la réponse que je dois lui faire. J'aime mieux prendre la peine de vous en faire l'extrait, tandis que j'attends le retour de Betty.

« Ce sont ses plaintes ordinaires de la » mauvaise opinion que j'ai de lui, et de » ma facilité à croire tout ce qui est à son » désavantage. Il m'a aussi clairement entendue que je pouvois l'espérer, dans » ma réflexion sur le bonheur que ce seroit » pour moi, si quelque entreprise téméraire de sa part contre M. Solmes amenoit pour lui-même un évènement fatal » et prématuré. Il se reproche beaucoup, » me dit-il, d'avoir donné à son extrême » appréhension de me perdre, quelques » expressions trop vives dont il convient » que j'ai eu raison de m'offenser. »

» Il avoue qu'il a l'humeur prompte et
» violente ; c'est le défaut, dit-il, de tous
» les bons naturels ; et un homme sincère
» ne peut le cacher. Mais il en appelle à
» moi sur sa situation. Si quelque chose au
» monde est capable de faire excuser un
» peu de témérité dans les expressions,
» n'est-ce pas l'état où il se trouve, pressé
» entre mon indifférence, et la malignité
» de ses ennemis ?

» Il croit trouver dans ma dernière
» lettre, plus de raisons que jamais d'ap-
» préhender que je ne me laisse engager
» dans les vues de mon frère par la force,
» si l'on ne peut l'obtenir par des voies
» plus douces, et il n'entrevoit que trop
» que je le prépare de loin à ce dénoue-
» ment. Dans une idée si affligeante, il
» me conjure de ne me pas prêter aux noi-
» res intentions de ses ennemis. Suivent
» des vœux solemnels de réforme, des
» promesses d'une fidélité, d'une complai-
» ce éternelles, le tout dans le style du
» plus humble et du plus profond abandon.
» Cependant il traite de cruel, le soupçon
» qui m'a fait attribuer toutes ses protes-
» tations au besoin qu'il sent en avoir lui-
» même, d'après sa mauvaise renommée.

» Il se méprise lui-même, et en fait l'a-
» veu solemnel, pour ses folies passées.
» Il remercie le ciel de lui avoir ouvert les
* yeux sur ses erreurs. Il ne lui manque
» plus que mes intentions particulières,
pour assurer l'ouvrage de sa réforme.

» Il s'engage à faire tout ce qui peut
» s'accorder avec l'honneur, pour obte-
» nir sa réconciliation avec mon père. Il
» consent même, si je l'exige, à faire les
» premières ouvertures à mon frère, qu'il
» traitera comme son propre frère, parce
» qu'il est le mien, s'il veut ne pas faire
» revivre, par de nouveaux outrages, la
» mémoire du passé.

» Il me propose, dans les termes les
» plus soumis et les plus pressans, une
» entrevue d'un quart-d'heure, pour me
» confirmer la vérité de tout ce qu'il m'é-
» crit, et de me donner de nouvelles assu-
» rances de l'affection, et s'il est besoin,
» de la protection de toute sa famille. Il
» me confesse qu'il s'est procuré la clé
» d'une porte de jardin, qui mène à ce
» que nous nommons le *taillis*, et que, si
» je veux seulement tirer le verrouil, du
» côté intérieur, il peut y entrer la nuit,
» pour attendre l'heure qu'il me plaira de
» choisir. Ce n'est point à moi qu'il aura
» jamais la présomption de faire des mena-
» ces; mais si je lui refuse cette faveur,
» dans le trouble où l'ont jeté quelques
» endroits de ma lettre, il ne sait pas de
» quoi son désespoir peut le rendre capable.

» Après la détermination absolue de mes
» parens, les pas qu'ils ont déja faits, avec
» la déclaration de ne pas s'arrêter qu'ils ne
« l'aient emporté, il me demande par
» quelle voie je puis espérer d'éviter d'être

» à M. Solmes, si je suis une fois menée
» chez mon oncle Antonin; à moins que
» je ne sois résolue d'accepter la protection
» qui m'est offerte par sa famille, ou de
» me réfugier à Londres, dans quelqu'au-
» tre lieu, tandis que j'ai encore le pou-
» voir de m'échapper. Il me conseille de
» m'adresser à votre mère, qui consentira
» peut-être à me recevoir secrètement,
» jusqu'à ce que je puisse m'établir dans
» ma terre et me réconcilier avec mes pro-
» ches, qui sûrement, dit-il, le désire-
» ront autant que moi, aussi-tôt qu'ils me
» verront hors de leurs mains.

» Il m'apprend » (et c'est toujours mon étonnement par quelle voie il peut se procurer ces connoissances) " qu'ils ont écrit
» à M. Morden pour le prévenir en faveur
» de leur conduite, et qu'ils ne doutent
» pas de réussir à le faire entrer dans tous
» leurs projets: il conclut, que si mes amis
» particuliers me refusent un asyle, il ne
» me reste qu'une seule *voie*. Si je veux, dit-
» il, l'honorer et le rendre le plus heureux
» des hommes, en choisissant moi-même
» cette seule voie qui me reste, les articles
» seront bientôt dressés, avec des blancs
» que je remplirai à mon gré. Que je lui
» déclare seulement, de ma propre bouche,
» mes volontés, tous mes doutes, tous
» mes scrupules, et que je lui répète
» qu'aucune considération ne me rendra la
» femme de Solmes, et il sera tranquille.

» Mais après une lettre telle que la dernière, il n'y a qu'une entrevue qui puisse le calmer là-dessus ; il me presse d'ouvrir le verrouil dès la *nuit suivante*, ou *cette nuit*, si je n'avois pas reçu hier sa lettre assez à temps. Il sera deguisé d'une manière qui ne donnera aucun soupçon quand il seroit apperçu. Il se présentera à la porte du jardin avec l'espoir de l'ouvrir avec sa clé. Et pendant ces deux nuits, il n'aura point d'autre logement que le taillis, pour attendre à chaque heure l'instant propice où je tirerai le verrouil ; à moins qu'il ne reçoive de moi des ordres contraires, ou quelque arrangement pour un autre rendez-vous. »

Cette lettre est datée d'hier. Ainsi, je le supppose, il étoit la nuit passée dans le taillis, il y passera encore cette nuit : et je ne lui ai pas répondu une seule ligne ; et il est trop tard à présent, quand je serois déterminée sur ma réponse. J'espère qu'il n'ira pas chez M. Solmes ; et j'espère aussi qu'il ne viendra point ici. S'il commet l'une ou l'autre de ces extravagances, je romps avec lui pour jamais.

A quoi me résoudre avec des esprits si obstinés ? Plût au ciel que je n'eusse jamais ! . . . mais que servent les regrets et les souhaits ? Je suis dans une étrange perplexité : mais ai-je besoin de vous le dire, après cette peinture de ma situation ?

LETTRE LXII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Mardi à 7 heures du matin.

MON oncle m'a fait la grace de me répondre. Voici sa lettre qu'on m'apporte en ce moment, quoiqu'écrite d'hier au soir, apparemment fort tard.

Lundi au soir.

MISS CLARY,

» Vous êtes devenue si hardie, et vous nous remontrez si bien notre devoir, quoique vous ne vouliez pas remplir le vôtre, qu'il faut nécessairement vous répondre. Personne n'a besoin de votre bien, ni de vos concessions. Est-ce à vous, qui rejetez les conseils de tout le monde, à prescrire un mari pour votre sœur ? Votre lettre à M. Solmes est inexcusable. Je vous en ai déja blâmée. Vos parens veulent être obéis, et il est juste qu'ils le soient. Cependant votre mère vient d'obtenir que votre départ soit remis à jeudi, quoiqu'elle avoue que vous ne méritez pas cette grace, ni aucune autre faveur de sa part. Ne m'écrivez plus. Je ne recevrai plus aucune lettre de vous. Vous êtes trop rusée pour moi. Vous êtes une fille ingrate, et dont la raison est perdue. Faudra-t-il donc que votre

volonté fasse la loi à tout le monde ? Que vous êtes changée !

Votre oncle mécontent,

JULES HARLOWE.

Me voir entraînée jeudi pour le château environné de fossés ! -- pour la chapelle ! --- pour M. Solmes ! comment supporter cette idée ? Ils me pousseront au désespoir.

Mardi matin, à 8 heures.

J'ai reçu une nouvelle lettre de M. Lovelace. Mon attente, en l'ouvrant, étoit d'y trouver des plaintes libres et hardies de ma négligence à lui répondre, pour l'empêcher de passer deux nuits à l'air, dans un temps qui n'est pas extrêmement agréable. Mais, au lieu de plaintes, elle est remplie des plus tendres inquiétudes sur les causes de mon silence : « seroit-ce quelque indisposition ? » aurois-je été renfermée plus étroitement, » comme il m'a souvent prévenue que je » dois m'y attendre ? »

Il m'apprend « que dimanche dernier, » il a passé tout le jour sous divers dégui» semens, errant autour du jardin et des » murs du parc ; et que toute la nuit sui» vante il n'a pas quitté le taillis, d'où il » venoit essayer à toute heure d'ouvrir la » porte de derrière. Il pleuvoit, et il » avoit gagné un gros rhume et quelque » ressentiment de fièvre. Mouillé, comme » il le fut toute la nuit, sa voix étoit pres» que éteinte. »

Pourquoi ne s'emporte-t-il pas dans sa lettre ? Avec le traitement que j'essuie de mes parens, il est dangereux pour moi d'avoir le sentiment d'une obligation à la patience d'un homme qui expose sa santé pour moi.

» Il n'a pas trouvé, dit-il, d'autre abri » qu'une grosse touffe de lierre qui s'est » formée et étendue autour de deux ou » trois vieilles têtes de chêne, et qui a » bientôt été pénétrée de la pluie. »

Vous vous rappelez l'endroit. Je me souviens que vous et moi, ma chère, dans un jour de chaleur brûlante, nous nous crûmes fort obligées à l'ombrage de ces vieux troncs couverts de lierre.

Je ne puis m'empêcher de convenir que je suis fâchée qu'il ait souffert pour l'amour de moi. Mais c'est lui qui l'a cherché.

Sa lettte est datée d'hier à huit heures du soir. Tout indisposé qu'il est, il me dit : « qu'il veillera jusqu'à dix, dans l'espé- » rance que je lui accorderai l'entrevue » qu'il me demande si instamment. Ensuite » il a un mille à faire à pied, pour retrou- » ver son laquais et son cheval, et de là, » quatre milles jusqu'à son logement. »

Il m'avoue enfin « qu'il a dans notre » famille un homme de confiance, qui lui » a manqué depuis un jour ou deux. Son » inquiétude, dit-il, en est plus grande, » parce qu'il ignore comment je me porte » et comment je suis traitée.

Cette circonstance me fait deviner qui est l'espion. C'est *Joseph Leman*, l'homme de la maison en qui mon frère a le plus de confiance, et qu'il emploie le plus volontiers. Je ne trouve pas ce procédé honorable dans M. Lovelace. A-t-il pris cet infame usage, de corrompre les domestiques d'autrui, dans une cour voisine où il a résidé assez long-temps? Il m'est venu souvent des soupçons sur ce Leman, dans mes promenades et mes visites à ma volière. Ses respects affectés pour moi me l'ont fait prendre pour un espion de mon frère; et quoiqu'il prît soin de me plaire, en s'éloignant précipitamment du jardin et de ma basse-cour, dès qu'il me voyoit paroître, je m'étonnois que ses rapports n'eussent pas fait retrancher quelque chose de la liberté de mes promenades. (*) Peut-être cet homme est-il gagé de deux côtés, et trahit-il les deux personnes qu'il feint de servir. Des vues droites et pures n'ont pas besoin de ces obliques détours. Une ame honnête s'indigne également contre le traître et contre celui qui l'emploie.

Il revient à ses instances, pour obtenir une entrevue. « Après la défense, dit-il, » que je lui ai faite de reparoître au bûcher, » il n'ose désobéir à mes ordres; mais il » peut me donner des raisons si fortes pour

(*) M. Lovelace en a rendu raison dans la trente-cinquieme Lettre de ce volume.

» lui permettre de rendre une visite à mon
» père ou à mes oncles, qu'il espère que je
» les approuverai. Car il ne peut s'empê-
» cher d'observer, qu'il ne répugne pas
» moins à mes sentimens qu'aux siens,
» d'être réduit à des pratiques clandes-
» tines, qui séyent mal à un homme de sa
» naissance et de sa fortune, et qui ne con-
» viennent qu'à un vil *chercheur de fortune.*
» Mais, si je consens qu'il se présente à
» moi de la manière qui convient à un hom-
» me de naissance et d'honneur, il me pro-
» met que dans sa visite, rien ne sera ca-
» pable d'altérer sa modération. Son oncle
» l'accompagnera, si je le juge à propos,
» ou sa tante Lawrance fera la première
» visite à ma mère ou à ma tante Hervey,
» ou même à mes deux oncles, si je le
» préfère, et l'on fera des offres et des
» propositions qui *sûrement* auront quel-
» que poids sur ma famille.

» Il me demande en grace de ne pas lui
» refuser la permission de voir M. Solmes.
» Sur ce qu'il y a de plus sacré, son inten-
» tion n'est pas de lui nuire ni de l'effrayer;
» mais simplement de lui représenter, du
» ton calme de la raison, les fâcheux effets
» qui peuvent résulter d'une persévérance
» inutile, et combien elle est folle et peu
» généreuse vis-à-vis d'une ame aussi noble
» que la mienne. Il renouvelle d'ailleurs sa
» résolution d'attendre mon libre choix,
» et le retour de M. Morden, pour me
» demander le prix de sa patience.

» Il est impossible, dit-il, qu'au moins
» une de ses méthodes n'ait pas quelque
» succès. Il observe que la présence des
» personnes mêmes pour lesquelles on
» est mal disposé, adoucit l'âcreté des
» ressentimens, qui s'aigrissent au con-
» traire par l'absence. »

Là-dessus, il recommence ses importu-
nités, pour m'engager à l'entrevue qu'il
implore. « Il a des affaires importantes qui
» l'appellent nécessairement à Londres;
» mais il ne peut quitter l'incommode
» logement où il se tient caché dans un
» déguisement indigne de lui, qu'il ne soit
» absolument certain que je ne me laisserai
» point abattre par la force ou par d'autres
» voies, et qu'il ne me sache délivrée des
» insultes de mon frère. L'honneur aussi
» bien que l'amour lui en font une loi in-
» dispensable, lorsqu'on publie dans le
» monde que c'est à cause de lui que je
» suis si mal traitée. Mais une réflexion,
» dit-il, qu'il ne peut s'empêcher de faire,
» c'est que mes parens n'auroient aucune
» raison de resserrer ainsi ma liberté par
» rapport à lui, s'ils savoient comment je
» le traite, et à quelle distance je le tiens
» de moi. Une autre réflexion encore, c'est
» qu'ils paroissent persuadés eux-mêmes,
» qu'il a droit à d'autres traitemens de ma
» part, et qu'ils le croient assez heureux
» pour les recevoir, tandis qu'au fond,
» j'en use avec lui avec toute la rigueur

» que peut souhaiter leur haine, à l'excep-
» tion de la correspondance dont je l'ho-
» nore, à laquelle il attache le plus grand
» prix, et qui lui a fait supporter avec
» patience mille sortes d'indignités. »

» Il renouvelle ses promesses de réfor-
» me. Il est convaincu, dit-il, qu'il a déja
» fait une longue et dangereuse course,
» et qu'il est temps de revenir sur ses pas,
» et ce ne peut être, ajoute-t-il, que par
» une conviction intime et éclairée, qu'un
» homme qui a mené une vie trop libre
» peut être ramené à ses devoirs, avant
» que l'âge ou les infirmités viennent fon-
» dre sur lui.

» Tous les esprits généreux, remarque-
» t-il, haïssent la contrainte. Il s'arrête
» sur cette observation, mais il regrette
» de ne devoir vraisemblablement toutes
» ses espérances, qu'à cette contrainte,
» cette *aveugle* contrainte, (c'est l'épi-
» thète très-juste qu'il lui donne) et nul-
» lement à mon estime et au choix libre
» de mon jugement. Cependant il se flatte
» que je lui fais quelque mérite de son
» entière soumission à toutes mes volon-
» tès, -- de sa patience à souffrir les ou-
» trages journaliers de mon frère, qui s'at-
» taque non-seulement à lui, mais encore
» à sa famille, --- de ses veilles, et des
» dangers auxquels il s'expose, sans égard
» au temps ni à la saison : circonstance
» qu'il ne relève qu'à l'occassion du dé-

» rangement actuel de sa santé, sans quoi,
» il ne rabaisseroit pas la noblesse de sa
» passion pour moi, par l'égoïsme de ce
» retour personnel sur lui-même. »

Je ne puis dissimuler ma peine de son indisposition présente.

Ici, ma chère, je crains de vous demander ce que vous auriez fait dans ma situation. Mais ce que j'ai fait, est fait. En un mot, j'ai écrit.

J'ai écrit que je consentois, s'il étoit possible, à le voir demain au soir, entre neuf et dix heures, près du berceau de lierre, ou dans le berceau même, près de la grande cascade, au fond du jardin, et que j'aurois soin de tirer le verrouil, afin qu'il pût ouvrir la porte avec sa clé; mais que si l'entrevue me paroissoit impraticable, ou si je changeois de pensée, je lui en donnerois avis par un autre billet, qu'il devoit attendre jusqu'à l'entrée de la nuit.

Mardi à 11 heures.

J'arrive du bûcher, ou je viens de porter mon billet. Quelle diligence que la sienne! il l'attendoit sans doute; car à peine avois-je fait quelques pas pour revenir, que mon cœur me faisant, je ne sais quel reproche, je suis retournée pour le reprendre, dans la vue de le relire et de considérer encore si je devois ou non le laisser partir. Je ne l'ai plus trouvé.

Suivant toute apparence, il n'y avoit

qu'un foible mur de très-peu d'épaisseur entre M. Lovelace et moi, lorsque j'ai placé mon billet sous la brique.

Je suis revenue mécontente de moi-même. Cependant, il me semble, ma chère, qu'il ne peut résulter aucun mal de cette entrevue. Si je m'obstine à la refuser, il est capable de prendre quelque mesure violente. La connoissance qu'il a du traitement que je reçois à son occasion, et par lequel on se propose sur-tout de lui arracher toutes ses espérances, peut le mettre au desespoir. Sa conduite dans la dernière occasion où il m'avoit surprise, avec l'avantage de l'heure et du lieu, ne me laisse à craindre que d'être apperçue du côté du château. Ce qu'il demande n'est pas déraisonnable, et ne peut compromettre dans l'avenir la parfaite liberté de mon choix. Il n'est question que de l'assurer de ma propre bouche, que je ne serai jamais la femme d'un homme que je hais. Si je ne trouve pas un moment favorable et sûr pour descendre au jardin sans être apperçue, et sans courir aucun risque, il faut qu'il s'attende à se trouver encore une fois seul au rendez-vous. Toutes ses peines, et les miennes aussi, n'ont pas d'autre source que ses propres défauts. Cette pensée, quelqu'ennemie que je sois de la tyrannie et de l'arrogance, sous quelque forme que ce soit, diminue beaucoup à mes yeux le prix des risques qu'il

court, et des fatigues qu'il essuie, d'autant plus encore que mes souffrances, qui viennent de la même cause, surpassent assurément les siennes.

Betty me confirme que c'est jeudi qu'il faut partir. Elle m'a été envoyée pour me donner l'ordre de songer à mes préparatifs, et m'aider à les faire.

LETTRE LXIII.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Mardi, 28 Mars, à 3 heures.

CE n'est pas la première fois que je vous ai entretenue des insolences de Mlle. Betty; (¶) et comme je me trouve quelques momens de loisir dont je veux disposer, je vous ferai un récit abrégé de la scène en dialogue, qui vient, à l'instant même, de se passer entre nous. Ce sera peut-être pour vous une sorte de délassement des tristes et insipides sujets dont je vous fatigue continuellement.

Comme elle assistoit à mon dîner, il lui a plu d'observer que la nature se contentoit de peu; et sa preuve a été un compliment pour moi: car, dit-elle, vous, Miss, vous ne mangez rien, et cependant vous n'avez jamais eu de votre vie un teint de santé plus frais et plus charmant.

La première partie de votre discours,

Betty, lui ai-je dit, et votre observation, sont justes. Et en voyant quel air de santé, et d'une santé réelle, ont les enfans du pauvre qui travaille, avec des estomacs qui ne sont jamais remplis, et qui font rarement un bon repas dans toute une semaine, cela m'a souvent fait penser combien le Dieu tout-puissant est bon pour ses créatures, à cet égard comme dans tous les autres, d'avoir borné à si *peu* le nécessaire de la vie : et s'il eût fallu davantage pour la substanter, les trois quarts de ses créatures n'auroient su comment se le procurer : cela me rappelle deux espèces de proverbes ou sentences, qui renferment un sens admirable.

Quelles sont-elles, je vous prie, Miss ? J'aime à vous entendre converser, lorsque votre ame est dans cette tranquillité dont vous paroissez jouir en ce moment. – L'une a rapport au sujet dont nous parlons : la voici. *La pauvreté est la mère de la santé* : et je vous dirai, Betty, que si j'avois un meilleur appétit, et que j'eusse l'imprudence de m'y livrer, dans un temps où je goûte si peu de repos, et où il me faut essuyer tant de chagrins et de persécution, je doute fort que je pusse conserver ma raison saine et libre.

Il n'est point de mal qui ne soit mêlé d'un peu de bien, répondit Betty, en me rendant proverbe pour proverbe. --- Mais quelle est l'autre, Madame ?

Que

Que *les plaisirs des riches sont le fruit des larmes du pauvre.* Il me paroît donc juste, que l'abondance dont l'un jouit soit expiée par les maladies, et que l'indigence de l'autre soit récompensée par cette bonne santé, qui rend toutes les autres peines légères en comparaison. Et de là vient ce troisième proverbe, Betty, puisque vous aimez les proverbes, que *pieds nuds valent mieux que jambe estropiée* : c'est-à-dire, que de ne pouvoir pas marcher. Elle fut fort satisfaite de m'entendre. Voyez, répondit-elle, quelle belle chose c'est que le savoir ! moi j'ai toujours eu, depuis mon enfance, du goût pour la lecture, quoique je n'eusse à lire que les contes de ma mère l'Oie, ou des contes de fées ; (et ici elle se donna les graces de la tabatière) si mes parens m'avoient laissé aller mon train, j'aurois été et je serois aujourd'hui une heureuse créature.

Il y a tout à parier que vous auriez fait de grands progrès, Betty ; et même, telle que vous êtes, je ne puis m'empêcher de convenir, que depuis que j'ai eu l'avantage de votre compagnie dans cette intimité, j'ai entendu sortir de votre bouche plus de traits d'esprit, que je n'en ai entendu à table des camarades de collège de mon frère.

Je suis votre servante, chère Miss, en me détachant une de ses plus belles révérences : louée par un aussi bon juge que vous ! il y a de quoi rendre vaine, et (en

prenant une seconde prise ;) je dois avouer, (avec un panchement de tête) que j'ai entendu des étudians renommés dire souvent et fort souvent de grandes sottises, des choses qu'en vérité je rougirois moi-même de lâcher. Mais j'imaginois qu'ils le faisoient par esprit d'humilité, et pour se prêter à l'ignorance des personnes qui n'avoient pas leur science.

Afin de ne pas la rendre *trop vaine*, je lui ai dit, que cette heureuse vivacité, cette gaieté d'esprit qui se montre en elle, ne lui faisoit pas personnellement autant d'honneur qu'à son sexe, qui, comme j'avois eu plusieurs occasions de le remarquer, avoit sur l'autre de grands avantages, dans toutes les facultés qui tenoient à l'imagination. Et voilà pourquoi je suis bien aise de vous le faire observer, Mlle. Betty, comme j'ai eu dernièrement occasion de le faire, votre talent pour la répartie et les saillies, lorsqu'il trouve sur quoi s'exercer, se déploie avec plus d'avantage qu'on ne peut l'attendre d'une personne que ses parens, pour répéter votre phrase, n'ont pu laisser *aller son train*.

La demoiselle m'a donné sur-le-champ une preuve de la vérité de ma remarque, et beaucoup plus leste que je ne m'y serois attendue. Si notre sexe, a-t-elle répondu, a tant d'avantage du côté de la vivacité, il est moins étonnant alors, que vous, Miss, qui avez reçu une si belle éducation,

vous surpassiez dans ce talent tous les hommes, et les femmes aussi, qui ont l'avantage de vous approcher.

Bon Dieu, Betty, quelle preuve vous me donnez-là de votre esprit et de votre courage tout-à-la-fois ! Oh, c'est vous surpasser vous-même ! ce seroit un moyen de rendre les jeunes demoiselles moins vaines, et plus défiantes d'elles-mêmes, que de leur donner la compagnie de suivantes aussi vives et aussi spirituelles, qui auroient la permission d'exercer leur talent sur leurs maîtresses, comme vous avez fait le vôtre depuis quelque temps sur moi. --- Mais ôtez cela, Mlle. Betty.

Quoi, Miss, vous n'avez rien mangé du tout. -- J'espère que je n'ai rien dit qui vous ait donné de l'humeur contre votre dîner. -- Nullement, Mlle. Betty ; je suis à présent assez bien accoutumée à vos libertés, vous le savez --- je ne suis pas fâchée, après tout, de voir que si la génération des jeunes Ladys du goût moderne, et qui ont de l'esprit, venoit à s'éteindre, elle pourroit être remplacée par les demoiselles qu'elles placent près d'elles au second rang, en un mot, par leurs filles de chambre et leurs confidentes. Votre jeune maîtresse a beaucoup contribué à développer en vous ce bel esprit. Elle a toujours préféré votre compagnie à la mienne. Elle vous a laissée aller votre train, et par-là,

Betty, vous avez gagné à sa conversation ce que j'ai perdu.

Ah, Miss, si vous le prenez par-là, personne n'a dit de meilleures choses que Miss Harlowe. Je pourrai, si ça vous faisoit plaisir, vous en citer un trait, sur ce que je lui disois que depuis quelque temps vous viviez d'air, que vous n'aviez plus d'appétit pour rien, et que cependant vous n'aviez jamais eu un plus beau teint de santé.

Je suis sûre, Mlle. Betty, que c'étoit un trait fort innocent; s'il vous faisoit plaisir de m'en faire part?

Ah! voici tout ce que c'est, Miss : que c'étoit l'humeur qui avoit éteint votre appétit; et que le plaisir de l'obstination étoit boire et manger, toilette et tout pour vous.

Oui, Mlle. Betty; elle a dit cela! je me flatte qu'elle a ri en le disant, comme elle fait à *toutes les bonnes choses* qu'elle dit, suivant son expression. Le trait est vraiment piquant et bien ingénieux. Je souhaiterois bien que mon esprit fût assez tranquille pour essayer aussi de faire de l'esprit. Mais si vous admirez d'aussi belles sentences, je veux vous régaler d'une aussi; et la voici : *l'encouragement et l'approbation nous font trouver des talens, dont nous ne nous étions jamais doutés*; et elle peut servir pour la maîtresse et pour la suivante; et je vous en donnerai encore une autre, qui est le contraire de la première, et qui

sera pour moi seule : *le découragement et la persécution affaissent les ames bien nées, et émoussent la pointe de l'imagination.* Et voilà de quoi expliquer l'esprit brillant de ma sœur et ma stupidité. Les ames bien nées, entendez-vous, Mlle. Betty? et les esprits ingénieux sont deux choses bien différentes; et je ne présume pas assez de moi, pour m'arroger la dernière de ces deux qualités.

Seigneur Dieu, Miss, a dit l'étourdie, vous savez bien des choses pour votre âge! vous pouvez vous flatter d'être une jeune dame bien savante! -- quelle pitié que. . . .

Point de vos *pitiés*, Mlle. Betty. Je sais ce que vous voulez dire. Mais dites-moi, si vous le pouvez : est-il bien décidé que je dois être conduite jeudi chez mon oncle Antonin? --- Je voulois un peu me payer de ma patience, qu'elle avoit assez bien exercée, en tirant d'elle toutes les lumières que je pourrois.

Mais, Miss, (en s'asséyant à quelque distance de moi) excusez-moi, si je m'assieds, en tapant un petit coup vif et léger sur sa tabatière, les paupières ouvertes, et la prise de tabac délicatement pressée entre un doigt et le pouce, et les trois autres tendus, avec un geste plein d'élégance, -- je ne puis vous dissimuler, que c'est mon opinion, qu'il faut certainement partir jeudi; et cela *bon gré malgré*, pour me servir de l'expression françoise

que j'ai entendu employer à ma jeune maîtresse.

Que je le veuille, ou que je ne le veuille pas, c'est ce que vous voulez dire par-là, je crois, Mlle. Betty ?

Justement, Miss.

Cependant, Betty, je ne me sens point du tout d'humeur d'être chassée si brusquement de la maison. --- Croyez-vous qu'on ne me permettroit pas de différer encore d'une semaine ?

Comment voulez-vous que je puisse le savoir, Miss ?

O ! Mlle. Betty, vous pourriez me dire bien des choses si *c'étoit votre plaisir*. --- Mais on m'ôte ici la liberté d'écrire à personne de la famille : personne à présent ne veut approcher de moi ; et personne ne veut me permettre de les voir. Comment ferai-je pour leur faire passer ma prière, de demeurer encore ici une huitaine ou une quinzaine de plus ?

Hé mais ! Miss, j'imagine, que si vous étiez disposée à montrer quelque complaisance, vos parens le seroient aussi à en avoir un peu pour vous. Voudriez-vous attendre des faveurs, et n'en accorder vous-même aucune ?

Merveilleusement répondu, Betty ! mais qui sait ce qui peut résulter de mon transport chez mon oncle Antonin ?

Qui le sait, Miss ? Mais tout le monde le devinera aisément ce qui peut en résulter.

Quoi donc, Betty ? Voyons.

Quoi ? répéta l'impertinente créature : le voici, Miss : vous continuerez de vous nuire à vous-même, comme vous avez fait jusqu'à présent, et vos parens seront obéis, comme de si bons parens doivent l'être.

Si je n'étois pas aussi accoutumée à vos *doivent*, Mlle. Betty, et à me voir remontrer mon devoir par les oracles de votre sagesse, je pourrois tressaillir de surprise à la hardiesse de votre langage.

Vous paroissez fâchée, Miss ; je ne crois pas avoir pris de libertés indécentes.

Si tu le crois réellement, ton ignorance mérite plus de pitié que ton insolence de ressentiment : je voudrois que tu me laissasses seule. (b)

Lorsque les jeunes demoiselles s'écartent de leur devoir, il n'est pas fort surprenant qu'elles prennent de l'humeur contre une personne qui fait le sien.

Personne n'ignore, Miss, que vous savez dire d'un ton fort tranquille, sans citer les noms des gens, comme j'ai vu faire dans la colère à quelques personnes du bon ton, tout comme à d'autres, des choses très-piquantes : mais que vous eussiez voulu permettre au chevalier Solmes de vous voir, il vous auroit conté sur le chevalier Lovelace des histoires qui auroient pu vous le faire prendre en haine pour toujours.

Et savez-vous, Betty, quelques-unes de ces fâcheuses histoires ? Non, en verité,

Miss ; mais je suppose que vous les apprendrez chez votre oncle, et peut-être vous en dira-t-on beaucoup plus que vous n'en voudriez entendre.

On me dira tout ce qu'on voudra ; je n'en suis pas moins déterminée contre M. Solmes, dût-il m'en coûter la vie.

Si cela est, Miss, recommandez-vous donc au ciel ; car après votre lettre au chevalier Solmes, dont ils font tant de cas, et leur antipathie contre le chevalier Lovelace, qu'ils détestent, ils ne garderont plus aucun ménagement avec vous.

Que feront-ils, Betty? il n'y a pas d'apparence qu'ils veuillent me tuer. Que peuvent-ils donc faire ?

Vous tuer ! non. Mais vous ne sortirez jamais de là, que vous ne vous soyez rendue à votre devoir. Et on ne vous laissera pas le papier et les plumes, comme on a fait ici. Ils sont persuadés que vous n'en faites pas un bon usage, et on vous les auroit déja ôtés ici si vous n'étiez pas si proche de votre départ. On ne vous permettra de voir personne ; d'entretenir de correspondance avec personne. Ce qu'on pourra faire de plus, c'est ce que je ne saurois vous dire. Et quand je le saurois, il ne paroît pas à propos de vous l'apprendre. Mais vous, vous pouvez tout prévenir d'un seul mot, et je désire bien que vous le fassiez, Miss. Tout seroit alors paix et bonheur. Et s'il m'est permis de dire ce que je pense,

je ne sais pas pourquoi un homme ne vaudroit pas un autre homme ? pourquoi un homme sage sur-tout, ne vaudroit pas un libertin ?

Fort bien, Betty, lui ai-je dit avec un soupir ; ton impertinence est fort inutile. Mais je vois, qu'en effet, je suis destinée à être une créature bien malheureuse. Cependant je veux hasarder encore une requête devant eux.

Et lassée de cette impertinente créature et de moi-même, je me suis retirée dans mon cabinet, où, sans m'arrêter à la défense de mon oncle Harlowe, je lui ai écrit quelques lignes, dans la vue d'obtenir du moins un répit, si mon départ est absolument résolu. Et cela, ma chère, pour me mettre en état de suspendre l'entrevue que j'ai promise à M. Lovelace : car je trouve au fond de mon cœur des pressentimens qui m'effraient sur ce rendez-vous, et qui ne font qu'augmenter de plus en plus, sans que je sache pourquoi. Au-dessous de l'adresse de la lettre, j'ai mis ces deux mots : *de grace, cher Monsieur, ayez la bonté de lire ce billet*..... J'en joins ici la copie.

Mardi soir.

« Très-honoré Monsieur, cette fois seu-
» lement, faites que je sois entendue avec
» patience, et qu'on m'accorde ma prière.
» Je demande uniquement que ce ne soit
» pas si-tôt que jeudi prochain, qu'on
» m'entraîne d'ici.

» Pourquoi votre malheureuse nièce se-
» roit-elle chassée de la maison si brusque-
» ment, si honteusement ? Obtenez-moi,
» Monsieur, un délai de quinze jours. J'es-
» père que dans l'intervalle, vos rigueurs
» à tous pourront se relâcher. Ma chère
» maman n'aura pas besoin de fermer sa
» porte, dans la crainte de voir sa malheu-
» reuse fille, disgraciée d'elle : je me gar-
» derai bien de me présenter devant elle ou
» devant mon père, sans permission. Un
» répit de quinze jours est une faveur bien
» légère, à moins qu'on ne soit résolu de
» rejeter tout ce que je demande. Cepen-
» dant elle est de la plus grande importance
» pour le repos de mon esprit. Obtenez-la
» moi, cher Monsieur, et vous ne sauriez
» jamais obliger davantage *votre nièce*
» *aussi respectueuse, qu'affligée à l'excès.* »

CL. HARLOWE.

Betty s'est chargée de ma lettre. Heureusement mon oncle n'étoit pas parti. Il attend à présent ma réponse à une nouvelle proposition que vous allez lire dans la sienne :

« Votre départ étoit absolument fixé à
» jeudi prochain. Cependant votre mère,
» secondée par M. Solmes, a sollicité si
» fortement pour vous, qu'on accorde le
» délai que vous demandez ; mais sous
» une condition. Il dépendra de vous de
» le faire durer plus ou moins de quinze

» jours. Si vous refusez cette condition,
» votre mère déclare qu'elle renonce à in-
» tercéder jamais pour vous, et vous ne
» méritez pas même la faveur qu'on vous
» offre ici, puisque vous l'attendez de notre
» changement et non pas du vôtre.

» Cette condition se réduit à souffrir
» pendant une heure la visite de M. Sol-
» mes, qui vous sera présenté par votre
» mère, ou votre sœur, ou votre oncle
» Antonin : on vous laisse le choix.

» Si vous résistez, vous partez, prête
» ou non, jeudi prochain, pour une mai-
» son qui vous est devenue depuis peu
» étrangement odieuse. Répondez donc
» directement sur ce point : sans subter-
» fuges. Nommez votre jour et votre
» heure. M. Solmes ne vous mangera
» point. Voyons s'il y a du moins quelque
» chose en quoi vous soyez disposée à
» nous obliger ou non.

JULES HARLOWE.

Après quelques momens de délibéra-
tion, je me suis déterminée à les satisfaire.
Toute ma crainte est que M. Lovelace
n'en soit informé par son agent, et que
ses alarmes sur cette visite ne le précipi-
tent dans quelque résolution désespérée :
d'autant plus qu'ayant à présent quelques
jours devant moi, je pense à lui écrire,
pour suspendre une entrevue dont je m'i-

magine qu'il se croit sûr. Voici la réponse que j'ai faite à mon oncle.

MONSIEUR,

Quoique je ne voie pas quel peut être le but de la condition qu'on m'impose, j'y souscris. Que ne puis-je souscrire de même à tout ce qu'on exige de moi! Si je dois nommer quelqu'un pour accompagner M. Solmes, et que ce ne puisse être ma mère, dont la présence seroit ce que j'ai de plus heureux à souhaiter, que ce soit mon oncle, s'il a la bonté d'y consentir. Si je dois nommer le jour, (on ne me permettroit pas sans doute de le renvoyer trop loin) que ce soit mardi prochain : l'heure, quatre heures après midi : le lieu, ou le berceau de lierre, ou le petit parloir, qu'il m'étoit permis autrefois de nommer le mien.

Cependant, Monsieur, accordez-moi votre protection auprès de ma mère, pour l'engager dans cette occasion à m'honorer de sa présence. Je suis, Monsieur, etc.

CL. HARLOWE.

On m'apporte en ce moment la réponse. J'avois cru qu'il convenoit à mon aversion de nommer un jour éloigné; mais je ne m'étois pas attendue qu'il fût accepté. Voilà donc une semaine de gagnée! . . . Voici la réponse.

« Vous avez bien fait de vous rendre.
» Nous sommes portés à juger favorable-
» ment des plus légères marques de votre
» obéissance. Cependant il semble que
» vous ayez regardé ce jour comme un
» jour sinistre, puisque vous l'avez remis
» si loin. On ne laisse pas d'y consentir. Il
» n'y a point de temps à perdre, si nous
» vous trouvons autant de générosité après
» cette entrevue, que vous nous avez
» trouvé d'indulgence auparavant. Je vous
» conseille donc de ne pas vous endurcir
» volontairement, et sur-tout de ne pren-
» dre aucune résolution d'avance. M. Sol-
» mes est plus embarrassé, et j'ose dire
» plus tremblant, à la seule pensée de pa-
» roître devant vous, que vous ne pouvez
» l'être dans l'attente de sa visite. Son
» motif est l'amour : que la haine ne soit
» pas le vôtre. Mon frère Antonin sera
» présent. Il espère que vous mériterez
» son affection en vous comportant civi-
» lement avec un ami de la famille. Votre
» mère avoit liberté d'y être aussi, si elle
» l'eût jugé à propos : mais elle dit que
» pour tout au monde, elle ne s'y enga-
» geroit point sans avoir reçu auparavant
» de votre part les encouragemens qu'elle
» désire. Permettez qu'en finissant, je
» vous donne un petit avis : c'est de faire
» un usage discret de votre plume et de
» votre encre. Il me semble qu'une jeune
» personne, qui a de la délicatesse, doit

» moins facile à écrire à un homme, lors-
» qu'elle est destinée pour un autre.

» Je ne doute pas que cette première
» complaisance de votre part n'en pro-
» duise de plus grandes, qui rétabliront
» bientôt la tranquillité de la famille ; et
» c'est le désir ardent d'un oncle qui vous
» aime. »

JULES HARLOWE.

« Vous n'avez pas besoin de nous écrire
» davantage, à moins que ce ne soit dans
» les vues pour lesquelles nous sommes
» décidés. »

Cet homme, ma chère, est *plus tremblant* de la crainte de paroître à mes yeux que moi de celle de le voir ! Comment cela est-il possible ? s'il avoit seulement la moitié de mon effroi, il ne souhaiteroit pas notre entrevue. L'amour pour motif ! Oui, l'amour de lui-même. Il n'en connoît pas d'autre. Le véritable amour cherche moins sa propre satisfaction que celle de l'objet aimé. Pesé à cette balance, comme le nom de l'amour est profané dans la bouche de cet homme !

Que je ne prenne point mes résolutions d'avance ! cet avis vient trop tard.

Je dois *faire un usage discret de ma plume.* Dans le sens qu'ils entendent, et de la manière dont ils ont arrangé les choses, cet article, je le crains bien, m'est encore aussi impossible que l'autre.

Mais *écrire à un homme lorsque je suis destinée pour un autre !* quelle choquante expression !

N'ayant point attendu que cette faveur me fût accordée, pour me repentir de la promesse que j'ai faite à M. Lovelace, vous jugez bien qu'après avoir obtenu ce délai, je n'ai pas hésité un moment à la révoquer. Je me suis hâtée de lui écrire que je trouvois du danger à le voir comme je me l'étois proposé ; que les suites fâcheuses de cette démarche, si quelque accident la faisoit découvrir, ne pouvoient être justifiées par aucun motif raisonnable ; que le matin et le soir, en prenant l'air au jardin, je m'étois apperçue que j'étois plus observée par un domestique que par tous les autres : qu'en supposant que ce fût celui dont il se croit sûr, il pouvoit fort bien, si l'occasion lui en étoit offerte, nous trahir lui ou moi, malgré son obligation de nous servir ; et que ma conduite ne m'avoit pas accoutumée à me livrer à la discrétion des valets : que j'étois fâchée qu'il suivît des mesures de nature à rendre nécessaire à ses yeux une démarche, qui paroissoit aux miens très-répréhensible, et impossible à justifier : qu'approchant du moment critique, qui devoit décider entre mes parens et moi, je ne voyois point à quoi pourroit servir notre entrevue, sur-tout lorsque les voies qui avoient favorisé jusqu'alors notre correspondance n'étoient soupçon-

nées de personne, et qu'il pouvoit m'écrire librement ses idées : qu'en un mot, je me réservois la liberté de juger de ce qui étoit convenable dans les circonstances, particulièrement lorsqu'il pouvoit être assuré que je préférois la mort à M. Solmes.

Mardi au soir.

J'ai porté au dépôt ma lettre à M. Lovelace. Malgré l'aspect menaçant que prennent les choses, je suis beaucoup plus contente de moi, en refusant cette entrevue, que je ne l'étois auparavant. A la vérité, je ne doute pas que ce changement ne lui cause un peu de mauvaise humeur. Mais je m'étois réservé le droit de changer de pensée, et il doit s'imaginer aisément que dans l'intérieur d'une maison il peut survenir mille choses dont on ne peut juger au dehors. D'ailleurs, je lui en ai fait entrevoir quelques-unes qui sont d'un assez grand poids pour le satisfaire : et je trouverois fort étrange qu'il ne fût pas satisfait dans cette occasion, et que même il ne reçût pas mes raisons d'assez bonne grace pour me persuader que sa dernière lettre est dictée par son cœur. S'il est aussi touché de ses fautes passées qu'il le prétend depuis quelque temps, ne doit-il pas avoir un peu corrigé son impétuosité naturelle ? Il me semble que le premier pas vers la réforme est de subjuguer ces fougues d'emportement, d'où naissent souvent les plus grands maux, et d'apprendre à souffrir des

contre-temps. Quelle apparence de voir prendre à quelqu'un l'empire nécessaire sur des passions plus violentes, et fortifiées par l'habitude, s'il ne parvient pas même à se rendre maître de ses passions irascibles ?

Il faut, ma chère, que vous me fassiez l'amitié d'employer quelque personne de confiance, pour vous informer sous quels déguisemens M. Lovelace s'est établi dans l'auberge du petit village qu'il appelle Neale. Si ce lieu est celui que je m'imagine, je ne le prenois que pour un hameau, sans nom et sans hôtellerie.

Comme il doit y avoir fait un long séjour, pour avoir été si constamment près de nous, je serois bien aise d'être un peu informée de sa conduite et de l'idée que les habitans ont de lui : il est impossible que depuis si long-temps il n'ait pas donné quelque sujet de scandale, ou quelque espérance de réforme. Ayez cette complaisance pour moi, ma chère ; je vous apprendrai une autre fois les raisons que j'ai de le souhaiter, si vos informations mêmes ne vous les font pas découvrir.

LETTRE LXIV.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Mercredi, à 9 heures du matin.

JE reviens dans le moment de ma promenade du matin, et j'ai déja trouvé une réponse de M. Lovelace à la lettre que je mis pour lui au dépôt hier au soir. Il faut qu'il ait avec lui une plume, de l'encre et du papier, car elle est datée du taillis; avec cette circontance, qu'il l'a écrite sur un genou et l'autre à terre. Mais ce n'est pas par un sentiment de respect pour celle à qui elle est adressée, comme vous allez voir.

Qu'on a raison de nous instruire de bonne heure à tenir ce sexe dans l'éloignement! Un cœur simple et ouvert, qui se fait une peine de désobliger, se laisse facilement, je le vois, mener plus loin qu'il ne veut. Il n'a que trop de penchant à se laisser gouverner par les mouvemens d'un caractère hardi, qui prend droit des moindres avantages pour augmenter ses prétentions. Rien n'est si difficile, ma chère, pour une jeune personne d'un bon naturel, que de refuser lorsqu'elle est sans défiance. L'expérience peut bien resserrer le cœur et l'endurcir, quand il a eu à souffrir de sa folle facilité: et la justice le veut ainsi,

sans quoi l'inégalité seroit trop choquante dans notre commerce avec le monde.

Pardonnez ces graves réflexions. Cet homme m'a blessé le cœur au vif. Je vois que sa douceur n'étoit qu'artifice. L'emportement et un caractère hautain pareil à ceux que je n'ai que trop appris à connoître dans ma famille, sont chez lui la nature. Dans la disposition où je suis, je doute que je sois jamais capable de lui pardonner; car certainement rien ne peut excuser son impatience, après ne lui avoir donné cette attente qu'avec réserve, et en gardant la liberté de la révoquer. Moi! souffrir tout ce que je souffre par lui, me voir traitée néanmoins comme si j'étois obligée de supporter encore des insultes de lui! Mais prenez la peine de lire sa lettre, que j'enferme ici.

A MISS CLARISSE HARLOWE.

« Grand dieu!

Que faut-il que je devienne! où trouverai-je la force de soutenir ce renversement de mon espérance? Sans cause, sans raison nouvelle! .. J'écris sur un genou, l'autre plié dans la fange; les pieds engourdis d'avoir erré dans le fond de la nuit au travers des plus épaisses rosées qui soient jamais tombées; mes cheveux et mon linge trempés de la froide gelée blanche qui dégoûte sur eux, à la première pointe du jour; ---

avant que le soleil soit levé et puisse me sécher ! --- puisse-t-il ne se lever jamais, s'il ne doit pas apporter quelque soulagement à mon ame plongée dans la nuit du désespoir! La mesure des transports de joie que vous m'aviez inspirés, trompeuse toujours aimable, est celle de mes angoisses présentes.

(¶) O femme si chérie de moi ! -- Mais vos excuses mêmes ne sont-elles pas autant d'aveux que vos prétextes sont inexcusables ? Je ne sais ce que je dois écrire..... ce valet, dites-vous, sur votre chemin ! par le grand Dieu du ciel, ce valet n'étoit pas, n'oseroit pas, ne peut pas être sur votre chemin ! -- Malédiction sur la froide excuse que vous alléguez, pour m'enlever une espérance dont j'étois si transporté ! (b)

Est-il donc vrai que *vous touchiez au moment critique et décisif* entre vos parens et vous ? et n'est-ce pas une raison pour moi, d'attendre plus que jamais l'entrevue qui m'avoit été promise ?

Je *puis écrire librement mes idées*, dites-vous ! Non, non, cela est impossible. Impossible, que j'écrive la centième partie de mes pensées et de mes craintes.

O sexe plein d'irrésolution! sexe ami du changement ! Mais se peut-il que Miss Clarisse....

Pardonnez, Mademoiselle ; dans mon trouble, je ne sais ce que j'écris.

Cependant, je dois insister, j'insiste sur

votre promesse, ou du moins sur la bonté de justifier par des meilleurs excuses votre manque de parole, ou de me convaincre que des raisons étrangères, plus fortes que celles que vous me présentez, vous y ont forcée. C'est à celui à qui l'on a donné une promesse, et une promesse précédée d'une délibération, qu'appartient le droit d'en dispenser, à moins qu'il ne soit survenu d'ailleurs quelque nécessité apparente, qui a ôté absolument le pouvoir de la remplir.

La première promesse que vous m'ayez jamais faite ! une promesse à laquelle, peut-être, la mort et la vie sont attachées ! mon cœur succombe sous l'accablante idée du barbare traitement dont vous êtes menacée en haine de moi.

Vous préféreriez la mort à Solmes, (que mon ame est révoltée d'une odieuse concurrence !) O la bien aimée de mon cœur ! qu'est-que tout cela, que des mots ? et des mots de quelle bouche. . . . . de la plus charmante et la plus adorable. . . qui ? une infidèle à sa promesse : faut-il vous donner ce nom ? Après cet exemple de la légèreté avec laquelle vous vous dispensez d'acquitter votre première promesse, comment pourrai-je me reposer sur une assurance combattue par des devoirs supposés, par une persécution plus enflammée que jamais, et par une haine ouvertement déclarée contre moi !

Si vous voulez, ma plus chère vie ; prévenir mon désespoir, ou du moins des suites désespérées, rendez-moi l'espérance, en renouvelant votre promesse. C'est ma *destinée* qui touche véritablement à *son point critique.*

Pardon, chère Clarisse ; je sais que j'ai eu tort de vous écrire dans le moment des plus cruelles angoisses de mon ame. En vous écrivant au premier rayon de clarté qui m'a servi à lire votre lettre, et cette imprévue et accablante annonce ! je n'ose relire ce que j'ai écrit. Il faut que je porte au dépôt l'expression de mon désespoir. Il servira à vous faire connoître l'excès de mes craintes, que cet oubli de votre première promesse ne soit pour moi le prélude du plus grand de tous les malheurs. D'ailleurs, n'ayant point d'autre papier, je ne puis, quand je le voudrois, recommencer ma lettre : dans ce lieu sombre, mon ame est sombre, et toute la nature autour de moi est ténébreuse et sombre comme elle. Ma confiance est dans votre bonté. Si la chaleur de mes transports attire votre mécontentement plutôt que votre pitié, vous faites injure à l'excès de mon amour, et je comprendrai trop bien que je suis menacé d'être sacrifié à plus d'un perfide ennemi. Patience et pardon, très-chère Clarisse : je ne parle ici que de Solmes et de votre frère. Mais si, consultant votre générosité ordinaire, vous

excusez mes transports, et me renouvelez la promesse d'une entrevue ; que ce Dieu, que vous faites profession de servir, et qui est le Dieu de la vérité et de la foi des promesses, vous récompense de l'une et de l'autre faveur, et d'avoir rendu la vie, avec l'espérance, à celui qui vous adore toujours, mais qui est presque au désespoir. »

LOVELACE.

Dans la grotte de lierre du taillis, à la première pointe du jour.

Voici la réponse que je vais lui rendre.

Mercredi matin.

» Je suis étonnée, Monsieur, de la liberté de vos reproches. Importunée, fatiguée par vos instances, qui m'ont arraché, contre la bienséance et mon inclination, un consentement pour une entrevue secrète, dois-je être en butte à vos attaques, à vos injures et à vos réflexions sur mon sexe, parce que je me suis crue obligée par la prudence de changer de résolution? liberté que je m'étois réservée, lorsque je vous ai donné cette espérance, qu'il vous plaît d'appeler promesse. J'avois assez de preuves de l'emportement de votre caractère avec d'autres que moi ; mais il est peut-être heureux pour moi d'en avoir personnellement une qui m'apprenne que vous êtes un homme à ne pas m'épargner plus, quand je suis les avis de ma raison, que vous ne faites les autres, parce qu'ils

veulent m'amener aux vues de la leur. Deux motifs doivent vous avoir ici gouverné, ma facilité et votre propre présomption. Puisque la découverte que vous croyez avoir faite de l'une vous en a fait abuser au point de tant montrer l'autre, j'en conçois de trop sérieuses alarmes, pour ne pas souhaiter et demander que votre lettre d'aujourd'hui soit le terme de toutes les peines que vous avez essuyées de la part, ou à l'occasion de »

Votre humble servante,

CL. HARLOWE.

Je me crois sûre de votre approbation, ma chère, lorsque je mets de la fermeté dans mes lettres, ou dans mes discours, n'importe à qui ils s'adressent. Malheureusement je n'ai que trop de raisons de la montrer, puisque j'ai affaire à des personnes qui mesurent leur conduite avec moi, non pas sur la décence et la justice, mais sur le degré de douceur et de facilité que me prête leur opinion. Jusqu'à ces derniers temps on a vanté ces qualités dans mon caractère, mais l'éloge est toujours venu de ceux qui ne m'ont jamais donné sujet de leur rendre le même compliment. Quelques personnes en ont agi avec moi comme si elles pensoient que l'excés de douceur et de patience, d'un seul côté, étoit absolument nécessaire pour que nous fussions bien ensemble; aussi ont-elles toujours

jours pris soin de me devoir cette oblition plutôt que de me l'imposer. Vous m'avez fait entendre que le ressentiment n'étant point naturel à mon caractère, il me sera impossible de le conserver longtemps. Cela peut être vrai pour ma famille; mais non pas pour M. Lovelace, je vous l'assure.

Mercredi à midi, 29 Mars.

Nous ne pouvons guère répondre de l'avenir. Mais pour vous convaincre que je suis capable de tenir ma résolution du côté de M. Lovelace, quelque vive que soit ma lettre, et quoiqu'il y ait trois heures qu'elle est écrite, je vous proteste que je n'en ai pas le moindre regret, et que je ne pense point à l'adoucir, ce qui dépendroit de moi, puisque je viens de remarquer qu'elle est encore au dépôt. Cependant je ne me souviens point d'avoir jamais rien fait dans la colère, dont je ne me sois repentie une demi-heure après; et que je n'aie rappelé à l'examen beaucoup plutôt, pour m'assurer si j'avois tort ou raison.

Pendant le répit qui m'est accordé jusqu'à mardi, j'aurai du moins le loisir de me reconnoître, pour ainsi dire, et de réfléchir sur ce que j'ai à faire, sur ce que je puis faire. L'insolence de M. Lovelace me fera sonder mon cœur sérieusement : non pas que je croie pouvoir craindre mon aversion pour M. Solmes; je suis sûre que c'est une entreprise au-dessus de mes forces;

mais si je romps absolument avec M. Lovelace, et si j'en donne des preuves convaincantes à mes parens, qui sait s'ils ne me rendront pas leur amitié, et si leurs vues pour l'autre ne s'évanouiront pas insensiblement ? Peut-être obtiendrai-je du moins un peu de repos, jusqu'à l'arrivée de mon cousin Morden. Je pense à lui écrire, surtout depuis que j'ai appris de M. Lovelace que mes parens l'ont déja fait pour le prévenir.

Mais avec tout mon courage, je ne m'occupe pas sans trembler de mardi prochain, et des suites de ma fermeté ; car je serai ferme, ma chère, et je rappelle toutes mes forces pour ce grand jour. On me répète sans cesse qu'ils sont résolus d'employer toutes sortes de voies pour triompher de ma résistance. Je me prépare aussi à ne rien épargner pour triompher de leurs violences. Terrible combat entre des parens et leur fille, où, quelles qu'en puissent être les suites, chacun des deux partis espère laisser l'autre sans excuse !

Comment dois-je m'y prendre ? aidez-moi de vos conseils, ma chère : il est certain qu'il y a quelque part d'étranges torts, pour que des parens jusqu'aujourd'hui pleins d'indulgence, paroissent cruels aux yeux de leur enfant, et qu'une fille dont la soumission et le respect ont toujours été irréprochables, passe à leurs yeux pour une rebelle ! O mon frère ! cœur ambitieux et

violent ! de quels malheurs il s'expose à répondre de l'un et de l'autre côté !

Ayez la bonté, ma chère, de vous souvenir que la date de votre dernière lettre est samedi dernier. C'est aujourd'hui mercredi, et je trouve encore au dépôt toutes les miennes. Ne me privez pas de vos conseils. Ma situation est extrêmement embarrassante. Mais je suis sûre que vous m'aimez encore, et que ce n'est pas une raison de m'aimer moins. Adieu, ma tendre et généreuse amie.

CL. HARLOWE.

LETTRE LXV.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Jeudi, 30 Mars, à la pointe du jour.

C'EST accident et non pas négligence qui a occasionné un silence aussi long.

Dimanche au soir, il est venu à ma mère un exprès de la part de Mde. Larkin, dont je vous ai marqué la situation dans une de mes lettres précédentes, et qui la pressoit instamment de retourner la voir. Cette pauvre femme étoit toujours effrayée de la mort ; c'est une de ces imaginations foibles, qui se persuadent, que faire son testament est le présage infaillible de sa fin. Elle avoit toujours répondu, lorsqu'on l'avertissoit de songer à cet acte nécessaire, qu'elle n'y

survivroit pas long-temps ; et l'on seroit tenté de croire qu'elle s'est crue obligée de vérifier ses paroles : (¶) car quoiqu'elle fût depuis long-temps alitée et infirme, et en quelque sorte usée, cependant elle croyoit aller de mieux en mieux, jusqu'au moment où, cédant enfin aux instances, elle a fait ce testament. Depuis, venant à se rappeler son pronostic tant répété, et ses craintes amenant en effet le mal qui en étoit l'objet, comme cela arrive souvent, sur-tout dans la petite vérole, elle n'a fait qu'aller de mal en pis ; elle a songé plus d'une fois à le brûler, espérant par-là se rétablir (b).

Elle a fait dire à ma mère que les médecins l'avoient condamnée, mais qu'elle ne pouvoit mourir sans l'avoir vue. J'ai représenté à ma mère que si elle souhaitoit qu'elle se rétablît encore, s'il restoit quelque espérance, c'étoit une raison pour ne pas la voir. Ma mère s'est obstinée à vouloir partir ; et ce qu'il y a de pis, elle a voulu que je fusse du voyage, et cela sans m'en avertir qu'une heure avant notre départ. Si j'avois eu plus de temps pour faire valoir mes raisons, il est bien sûr que j'en aurois été dispensée. Mais dans cette précipitation, c'étoit une sorte de nécessité que mes préparatifs pour lui obéir suivissent de près ses ordres ! ordres absolus, et bien déplacés dans une occasion aussi sérieuse ! J'ai voulu le représenter, on ne m'a pas écoutée : on a répondu qu'on n'avoit jamais vu fille aussi portée à contre-

dire ; que j'étois toujours la femme sage, qu'on étoit toujours la folle : mais que pour cette fois, on exigeoit de la complaisance.

Je ne puis donner qu'une explication à ce caprice de ma mère. La voici. Elle vouloit se faire escorter de M. Hickman qui le lui avoit offert, et, je crois, (que je voudrois en être sûre !) lui procurer le plaisir de passer le jour en ma compagnie, autant que je puis entrevoir, pour m'en faire éviter une plus mauvaise. Le croiriez-vous, ma chère ? aussi sûr que votre existence, elle tremble pour son favori ; depuis la longue visite, quoique bien par hasard, que votre Lovelace m'a rendue pendant son absence, la dernière fois qu'elle alla chez Mde. Larkin. Je me flatte, ma chère, que vous n'en êtes pas jalouse aussi. Mais, réellement, il m'arrive quelquefois, lorsque je suis fatiguée d'entendre louer Hickman plus qu'il ne mérite, de me venger un peu en louant dans Lovelace des qualités personnelles que l'autre n'aura jamais. J'avoue que j'aime un peu à mortifier--c'est-à-dire, que je suis la fille de ma mère. Vous savez qu'elle est passionnée, et que je suis une créature assez vive. Ainsi vous ne serez pas surprise, si l'on vous dit que ces occasions n'arrivent jamais sans querelle. Elle me quitte à la fin avec humeur : il ne seroit pas décent à moi de me retirer la première : et j'y gagne alors du temps et de la liberté pour continuer notre correspondance. Car,

puisque je suis dans les digressions, je vous dirai en passant, qu'elle ne la favorise pas trop : pour deux raisons, à ce que je crois ; l'une que je ne lui communique pas tout ce qui se passe entre nous ; l'autre, qu'elle s'imagine que je vous endurcis contre ce qu'elle appelle *votre devoir* : et avec elle, pour certaine raison *in petto*, que je vous ai indiquée plus d'une fois, les parens ne peuvent jamais avoir tort, et la résistance des enfans ne peut jamais avoir raison. Je suis donc obligée de temps à autre d'user d'adresse pour dérober une heure de loisir, et de lui cacher l'emploi que j'en fais. Vous pouvez juger, par tout ce que je viens d'écrire, avec combien de répugnance je me suis soumise à cet acte déraisonnable d'autorité maternelle. Mais étant sommée au nom du devoir de l'obéissance, il a fallu se rendre, quoiqu'avec l'intime persuasion que la raison étoit de mon côté.

Vous m'avez toujours fait des reproches sur ces occasions, et plus que jamais dans vos dernières lettres. Une bonne raison, me direz-vous, c'est que je ne les avois jamais tant mérités. Il faut donc vous remercier amicalement. J'espère même que la correction me corrigera. Mais vous me permettrez de vous dire que vos coups d'étrivières, mérités ou non, m'ont entamée au vif. Nous y reviendrons une autre fois.

Nous ne sommes arrivés que lundi après midi chez notre vieille dame. (¶) Cette

affaire, grand amateur des minuties et de l'étalage, (vous savez de qui je veux parler) nous a fait attendre après lui deux mortelles heures, moi sur-tout, pour un voyage qui me déplaisoit ! et cela pour ajuster avec plus de soin, sans une grace de plus, ses belles bottines, qu'il avoit pressé son sellier de lui préparer, afin de faire le beau cavalier, devant escorter sa chère Mde. Howe, et sa belle Miss. Pour m'en venger un peu, je lui ai dit que je supposois que dans une occasion aussi sérieuse, et d'une double gravité, celle d'une visite faite à une mourante, et celle de sa figure et de son maintien, il avoit craint d'avoir l'air de *l'entrepreneur du convoi*; mais qu'en voulant éviter cet extrême, je craignois bien qu'il n'eût donné dans un autre, et qu'on ne le prît pour *un charlatan*. (¶). Le pauvre homme regardoit ma mère. Elle étoit si piquée, étant déja mécontente et de mon air d'humeur et de mes oppositions au voyage, qu'elle a fait la moitié du chemin sans m'adresser une parole ; et lorsqu'elle a commencé à parler, " je voudrois m'a-t-elle dit, ne vous avoir pas amenée. Vous ne savez ce que c'est que d'obliger. C'est ma faute et non celle de M. Hickman, (¶) si vous êtes ici malgré vous.--Vous craignez donc bien ce côté de la voiture, que vos yeux s'en détournent toujours ; -- et de lui dire alors : hé bien, Monsieur, comment vous trouvez-vous ? comment

cela va-t-il, M. Hickman ? lorsqu'il passoit tantôt d'un côté de la voiture, tantôt de l'autre, en jetant sur moi un regard composé : elle, la tête à demi-sortie de la portière, lui sourioit gracieusement, comme feroit une jeune mariée de quinze jours à son nouvel époux. Et moi je voyois toujours quelque objet qui m'attachoit à sa vue du côté où M. Hickman n'étoit point, ne fût-ce que quelque vieux rustre dans le lointain monté sur sa rossinante. Ensuite ses attentions ont redoublé pour lui, comme il arrive toujours lorsqu'elle s'apperçoit qu'il est maltraité de moi.

L'homme est resté confondu. Il a pris ma remarque à cœur, comme si sa conscience en eût senti la justesse. Autrement il y auroit été moins sensible : car il doit être un peu fait à ma manière de le traiter. Je l'ai vu si souffrant, que j'ai cru en vérité, qu'il alloit en pleurer (b). Je vous ai déja observé, que de ce côté *du contrat*, il paroît faire une des plus débonnaires et des plus douces créatures;---et quoique ce caractère pût peut-être me plaire assez dans un mari, cependant je ne puis m'empêcher de l'en mépriser un peu plus, au fond de mon cœur, quant à présent. Je crois, ma chère, que nous avons toutes du penchant pour vos mutins tapageurs, si nous pouvions seulement être les maîtresses de diriger leurs bruyantes explosions, de les exciter, les appaiser à notre gré, et faire tomber l'orage où il nous plairoit.

Le temps où l'on fait la cour est le meilleur temps de notre vie. Les faveurs ruinent le respect. La distance l'augmente. Son essence est l'éloignement, et lorsqu'on remarque combien ces traîtres d'hommes se rendent familiers sur un sourire, et de quelle terreur ils sont frappés lorsqu'ils nous voyent froncer le sourcil, qui ne prendroit pas plaisir à les tenir dans cet état, et à jouir d'un pouvoir qui doit durer si peu? Ne me grondez pas de ces sentimens, ma chère. C'est la nature qui m'a formée telle que je suis. Je n'y saurois que faire; et je me trouve bien, ni ne voudrois, je vous assure, être autrement. Ainsi trève de gravité là-dessus, je vous en supplie. Je ne me donne pas pour une créature parfaite. Hickman prendra patience. De quoi vous inquiétez-vous ? ma mère ne contrebalance-t-elle pas toutes ses souffrances? et puis, s'il se trouve à plaindre dans sa situation, il ne merite pas d'être jamais plus heureux.

(¶) Et croyez-vous qu'il ne méritoit pas bien de ma part un peu d'humeur, pour nous avoir fait passer de dîner, grace à sa sotte élégance? Ma mère n'a voulu faire aucune halte dans un si court voyage, et perdre la faculté de revenir dès ce soir, si l'état de la mourante l'avoit permis. Sans compter encore qu'il a été cause que la chère maman a fait grise mine à sa fille pendant tout le chemin.

En descendant de la voiture, j'ai encore donné à notre beau cavalier une petite égratignure, mais bien légère; excepté que l'air et le geste y ont suppléé, comme c'étoit mon intention. Ma mère avoit mis fort obligeamment sa main dans la sienne, avec un sourire affectueux de jeune épousée; et accompagné d'un, *comment cela va-t-il, monsieur?* Tous ses muscles épais s'étoient mis en contraction, et un redoublement d'apprêts et d'attention donnoit une tournure grotesque à toute sa personne, qui vouloit être agréable et délicate, au moment où il m'a offert son officieuse et large main. Il faut que vous sachiez qu'étant jeune fille, ma mère étoit toujours à me dire de tenir ma tête droite: je me suis souvenue en ce moment de ses ordres, et m'y suis parfaitement conformée. Jamais je n'ai porté la tête si haute, en détournant un œil fier; et d'une main repoussante, avec un mouvement en demi-cercle: « je n'ai nul besoin de votre secours, Monsieur; vous êtes dans mon chemin. » Il a reculé en arrière, aussi vîte que s'il eût été monté sur des roues, avec un air mortifié à l'excès. J'ai eu envie d'accompagner ce trait, trop doux, d'une déclaration, que j'avois des pieds et des mains comme lui; mais c'eût été lui apprendre une nouvelle (sur-tout pour les pieds) que je me flatte qu'il n'eût pas eu la présomption de deviner tout seul (b).

Nous avons trouvé cette pauvre femme au dernier soupir, comme nous nous y étions attendues. Quand nous serions arrivées plutôt, il nous auroit été impossible de revenir le même jour. Vous voyez que j'excuse M. Hickman autant que je le puis, et vous assure néanmoins que je n'ai pas même pour lui *votre goût conditionnel*. Ma mère est restée levée toute la nuit, comptant que chaque soupir de sa pauvre cousine seroit le dernier. Je lui ai tenu compagnie jusqu'à deux heures. Jamais je n'avois vu les approches de la mort dans une personne avancée en âge, et j'en ai été vivement affectée. Le spectacle de la mort est terrible pour une personne en santé. On a pitié de celle qui souffre ; on a pitié de soi-même, en songeant que le même sort nous attend dans quelque temps ; et c'est un double sujet d'attendrissement. Madame Larkin s'est soutenue jusqu'au mardi matin à onze heures. Comme elle avoit déclaré à ma mère qu'elle l'avoit nommée pour l'exécution de son testament, et qu'elle nous a laissé quelques témoignages d'affection dans les articles, nous avons passé le reste du jour à l'examen du testament, par lequel, pour l'observer en passant, ma cousine Jenny Finnet se trouve avantageusement pourvue. Ainsi nous n'avons pu repartir que mercredi matin, d'assez bonne heure à la vérité pour être revenues avant midi, parce qu'il n'y avoit

plus de bottines qui pussent nous retarder. Mais quoique j'aie envoyé sur-le-champ Robert au dépôt, et qu'il m'ait apporté toutes vos lettres mercredi à midi, j'étois si fatiguée, si frappée d'ailleurs, je dois en convenir, du spectacle de cette douloureuse agonie, (aussi bien que ma mère, qui n'a aucune raison de haïr ce bas monde) que je n'ai pu vous écrire assez tôt pour renvoyer Robert avant la nuit. Mais ma tête s'étant reposée, et ma mère ayant aussi passé une bonne nuit, je me suis levée au point du jour pour vous écrire cette lettre, et l'envoyez assez à temps, pour que vous puissiez la trouver dans votre promenade du matin : j'avois à cœur d'abréger autant qu'il m'étoit possible vos momens d'attente et d'inquiétude.

Cette lettre sera bientôt suivie d'une autre. Je vais charger directement une personne d'éclairer la conduite de Lovelace dans son hôtellerie. On peut suivre à la trace un esprit aussi remuant que le sien.

Mais peut-être, ma chère, n'avez-vous à présent que de l'indifférence pour sa personne et pour sa conduite ? Car votre demande a précédé l'offense *mortelle* dont vous vous plaignez. Le résultat, suivant toute apparence, ne servira qu'à confirmer vos dispositions implacables. Cependant, si le *pauvre homme* (aurai-je pitié de lui pour vous, ma chère ?) étoit privé

du plus grand bonheur qu'un mortel puisse recevoir, et qu'avec si peu de mérite, il a la présomption de prétendre ; il aura couru les plus grands périls, gagné de gros rhumes, risqué la fièvre, soutenu les plus grandes indignités, et bravé les rigueurs des saisons, et le tout, sans en tirer aucun *fruit* ! pour tant de maux, votre générosité du moins, au défaut d'un autre sentiment, ne vous dit-elle rien en sa faveur ? *Pauvre M. Lovelace* !

Je ne voudrois pas vous causer, ni *battemens de cœur*, ni *émotion*, pas même de ces chaleurs subites, qui pénètrent comme l'éclair, et qui sont aussi-tôt étouffées par une discrétion, dont notre sexe n'auroit pas un autre exemple à offrir.--- Non, je ne le veux pas, vous dis-je ; mais pour vous éprouver à vos propres yeux, plutôt que par un impertinent excès de raillerie, dans la bouche de votre amie, je veux imiter ceux qui font sonner une guinée suspecte pour la juger, et vous sonder encore une fois, en répétant : *pauvre M. Lovelace !*

Hé bien! ma chère, qu'en est-il ? Et, comme dit ma mère à M. Hickman, lorsqu'elle lui voit l'air mortifié par sa folle de fille, comment vous trouvez-vous à présent ?

LETTRE LXVI.

M. HIKCMAN à Mde. HOWE.

Mercredi, 29 Mars.

MADAME,

C'EST avec un regret infini, que je me crois obligé de vous répéter par écrit mes craintes sur l'impossibilité qu'il y a pour moi d'obtenir jamais une part dans l'affection de votre chère fille. Plût à Dieu, qu'il ne fût pas trop évident pour tout le monde, autant qu'il l'est pour moi, et même pour nos domestiques, que mon amour pour elle et mes assiduités m'exposent plutôt à ses mépris, (pardonnez Madame, ce mot un peu dur) qu'ils ne me font espérer le traitement qui est dû à un homme dont les présomptions ont obtenu votre approbation, et qui l'aime plus qu'aucune femme au monde !

On auroit droit de soupçonner le motif et le mérite de ma passion, si, imitant la conduite de M. Solmes avec l'admirable Clarisse Harlowe, je pouvois continuer mes soins à Miss Howe malgré son dégoût déclaré: et cependant, que ne m'en coûtera-t-il pas poury renoncer !

Permettez-moi néanmoins, très-chère et très-respectable dame, de vous répéter

ce que je vous ai dit lundi au soir chez Mde. Larkin, avec le désespoir dans le cœur, qu'il n'étoit pas besoin du traitement que j'ai reçu ce jour-là pour me convaincre que je ne suis pas, ni ne peux jamais être l'objet des sentimens et du choix de Miss Howe. Quelle espérance puis-je avoir qu'une femme estime jamais comme mari l'homme qu'elle méprise comme amant ? Tous les soucis qu'il prendra de lui plaire ne seront-ils pas attribués à une lâche foiblesse de caractère, qui ne fera que lui attirer davantage ses dédains ? --- Mon cœur est plein. Pardon, Madame, si j'ose dire que la conduite de Miss Howe avec moi ne fait honneur ni à son éducation, ni à la délicatesse de ses sentimens.

Ainsi, puisqu'il est évident qu'elle ne peut prendre aucune estime pour moi, et l'amour n'étant pas d'ailleurs une passion libre, comme je l'ai entendu observer à l'excellente Miss Clarisse Harlowe, il seroit bien peu généreux à moi, d'exposer une fille aussi chérie à la disgrace d'une mère qui a pour elle une tendresse si vive et si juste, et de vous causer du chagrin à vous, Madame, pour prix de la bonté que vous avez de vous intéresser en ma faveur. Et quand même je serois sûr de réussir à la fin, par le moyen de votre obligeant intérêt pour moi, conviendroit-il de souhaiter de faire le malheur de la personne qui est adorée de mon cœur, lors-

que notre bonheur doit être réciproque ; et que le malheur de l'un feroit pour la vie le malheur de tous deux ?

Mes plus tendres vœux ne cesseront d'accompagner cette personne si chère, et qui le sera toujours à mon cœur. Puisse-t-elle être heureuse en mariage! elle ne peut manquer de l'être, si elle épouse l'homme qu'elle honorera de sa tendresse. Cependant j'ose dire que ce mortel heureux et mille fois heureux, quel qu'il soit, ne peut jamais l'aimer d'un amour plus ardent et plus sincère que le mien.

Agréez, Madame, les plus vives expressions de ma reconnoissance pour une distinction, qui seule a soutenu ma présomption dans la recherche que je suis obligé, puisque je suis absolument sans espérance, de discontinuer. C'étoit sur cette distinction dont vous m'honoriez, et non sur mon propre mérite, que je me reposerois entièrement : mais je vois qu'elle ne me sera d'aucun fruit. Jusqu'à la dernière heure de ma vie, j'aurai du plaisir à penser, que si votre faveur et votre recommandation eussent eu assez de poids pour vaincre une aversion qui me paroît invincible, j'aurois été le plus heureux des hommes. Je suis, Madame, avec un respect inviolable, et une obligation éternelle, votre humble et dévoué serviteur

CHARLES HICKMAN.

LETTRE LXVII.

Mde. HOWE à M. HICKMAN.

Jeudi, 30 *Mars*.

JE ne puis disconvenir, M. Hickman, que vous n'ayez sujet d'être mal satisfait, d'avoir de l'humeur, d'être même fâché contre Nancy. Mais sur ma parole... mais... je ne sais trop que vous dire... Toujours vous dirai-je une chose, c'est que vous autres bonnes jeunes gens, vous ne connoissez point du tout notre sexe. --- Faut-il vous dire?... mais pourquoi vous dirois-je cela? et cependant je veux bien vous apprendre, que si Nancy n'avoit pas après tout de l'estime pour vous, elle est trop généreuse pour vous traiter aussi librement qu'elle le fait.--Vous imaginez-vous donc qu'elle n'eût pas le courage de me dire qu'elle ne veut pas vous voir, et de refuser de vous voir jamais, lorsqu'elle n'ignore pas dans quelles vues vous venez dans notre maison, si elle n'avoit pas dans la tête quelque idée favorable pour vous? -- Fi! qu'une mère soit forcée de vous écrire ces choses-là sur le papier, après que je vous l'ai fait entendre de bouche vingt et vingt fois. Mais si vous êtes si indifférent, M. Hickman..... si vous croyez qu'il vous soit si aisé de renoncer à elle pour ses fol-

les humeurs... si mon intérêt pour vous...
Hé quoi! après tout, je suis obligée de vous dire, M. Hickman, que ma Nancy mérite bien qu'on souffre quelque chose;-- et si elle est folle... quelle en est la cause? n'est-ce pas son *esprit?* Permettez-moi de vous dire, que vous ne pouvez pas avoir le bénéfice, sans avoir les charges... Quel est l'ouvrier, dites-moi, qui n'aime pas à avoir un outil bien tranchant, bien affilé? mais il y a moins de danger sans doute avec un outil émoussé; et cependant, quel est l'ouvrier, qui jettera de côté son outil tranchant, parce qu'il peut lui couper les doigts? l'esprit peut se comparer à cet outil bien aiguisé. Et je vous dirai, moi, que c'est une fort jolie chose que l'esprit; mille fois je me suis vu forcée de rire malgré moi de ses malins tours avec sa mère, lorsque je l'aurois bien battue; et je vous prie, ne faut-il pas que je lui passe bien des choses, moi-même? et pourquoi les supporté-je? c'est parce que je l'aime. Et ne seriez-vous pas content si je mesurois votre amour pour elle sur le mien? et vous ne voudriez rien souffrir d'elle! Ne l'aimez-vous pas autant que je l'aime, quoique d'une autre espèce d'amour? Je puis bien vous assurer, Monsieur, que si je croyois que vous ne l'aimassiez pas.. allons, il est clair que vous ne l'aimez pas. Et s'il est vrai que vous ne l'aimez pas... hé bien, en ce cas, c'est à vous de prendre le parti qui vous plaira le mieux.

On auroit droit de soupçonner, dites-vous, *les vues et le mérite de votre passion*, si comme M. Solmes... sottise! hé! mais je crois que vous êtes un homme captieux, qui me tendez des pièges.--Et s'il vous plaît, Nancy vous a-t-elle ouvertement rejeté comme Miss Clary Harlowe a rejeté M. Solmes? Est-il quelqu'un que Nancy aime plus que vous, quoiqu'elle ne vous montre pas autant d'amour que vous pourriez le désirer?--Si elle avoit quelque autre affection, souffrez que je vous dise qu'elle auroit dit quelque chose à sa mère. Vos comparaisons sont donc bien déplacées! mais que sais-je? peut-être êtes-vous las d'elle: il se pourroit que vous eussiez vu quelqu'autre objet;--- vous pourriez avoir le désir de changer de maîtresse avec ce misérable fou de Lovelace: peut-être bien aussi que, dans le cas, Nancy ne seroit pas fâchée de changer d'amant.-- *La vraiment admirable Miss Clarisse Harlowe! et l'excellente Miss Clarisse Harlowe!* -- Ciel! -- mais prenez bien garde, M. Hickman, de ne pas louer aucune femme au monde, *tant admirable ou excellente* que vous voudrez, au-dessus de votre maîtresse. C'est ce que ne fera jamais assurément un homme qui a du savoir-vivre. Et prenez garde encore de lui faire croire, ou à moi, que votre colère est sérieuse.... quelque fondée qu'elle puisse être d'ailleurs... je ne voudrois pas

pour un trésor, que Nancy sût qu'il vous est si aisé de renoncer à elle, si toutefois vous avez pour elle l'amour que vous prétendez avoir. Songez bien à une chose : si vous n'êtes pas décidément déterminé à la quitter, que votre cœur même, pour ainsi dire, ne soit pas instruit du contenu d'une lettre pareille à la vôtre.

La manière dont elle vous traite, dites-vous, *ne fait pas honneur ni à son éducation ni à son discernement.* La botte est vive vraiment ! néanmoins, je dirai comme vous. Mais n'est-ce pas à elle qu'elle fait tort, plus qu'à vous ? je puis vous certifier que tout le monde l'en blâme. Et pourquoi l'en blâme-t-on ? parce que tout le monde pense que vous méritez d'elle un meilleur traitement ; et cette opinion ne vous fait-elle pas honneur à vous ? Est-il quelqu'un qui ne vous plaigne et qui ne la blâme ? Voyez-vous que les domestiques, qui, comme vous l'observez, remarquent ses caprices et ses humeurs contre vous, vous en respectent moins ? ne remarquez-vous pas alors sur leur visage un air de peine et d'intérêt pour vos souffrances ? ne redoublent-ils pas de respect et d'attentions en vous servant ? moi, je l'ai remarqué plus d'une fois, et cela m'a fait plaisir.

Mais vous avez peur qu'on ne vous croie trop bon peut-être, quand vous serez marié ; oui, que vous ne paroissiez

pas un mari assez *homme*, assez ferme, c'est là, je gagerois, votre crainte; --et c'étoit aussi la crainte du pauvre M. Howe. Dieu sait combien de querelles, et des plus violentes, nous a coûté à tous deux cette crainte d'un maître ombrageux sur son autorité! beaucoup plus qu'il ne falloit, je puis vous en assurer, et plus qu'il n'en auroit dû arriver, s'il avoit su se taire et avoir patience, comme c'est le devoir de ceux qui se prétendent les plus raisonnables. Et dites-moi, je vous prie, lequel voudriez-vous donc qui eût plus de raison, du mari ou de la femme?

Alors, Monsieur, qu'avez-vous à répondre, et que reste-t-il encore à dire, s'il est vrai que vous aimiez Nancy autant que vous le dites? c'est ce que je laisse à vos réflexions.--Vous pouvez, si cela vous fait plaisir, venir déjeûner avec moi demain matin. Mais n'y apportez pas votre *cœur plein*, ni un regard fâché, je vous en avertis, à moins que vous ne vous sentiez le courage de braver qui vous brave. C'est ce que j'ai fait plus d'une fois, quand j'étois provoquée, avec mon mari: mais je n'y ai jamais rien gagné avec ma fille: et cela vous réussira encore moins à vous. C'est de quoi, pour votre instruction, j'ai cru à propos de vous prévenir; comme étant

Votre amie

ANNABELLA HOWE. (b)

LETTRE LXVIII.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Jeudi matin.

JE dois d'abord quelque réponse à votre dernière lettre. Mais étant si fort en arrière avec vous, il me faut abréger.

Premièrement, voici ma justification contre vos reproches : croyez-vous que dans l'occasion, et par intervalles, je doive éviter de les mériter, lorsque j'admire le ton que prend votre amitié pour me les faire, et je n'en ai réellement que plus d'affection pour vous? D'ailleurs, n'y êtes-vous pas justement autorisée par votre propre caractère ? car le moyen de découvrir en vous des fautes, à moins que vos chers parens n'aient la bonté de vous trouver quelques taches légères, pour être moins humiliés de leurs défauts, qui sont en si grand nombre ? et je leur en ai moi-même autant d'obligation que vous ; car j'ose avancer qu'alors le même juge qui trouveroit la raison de votre côté en lisant vos lettres, ne trouveroit pas, en lisant les miennes, que j'aie tout-à-fait tort.

La résolution où vous êtes de ne pas quitter la maison de votre père, est digne de vous --- si vous pouvez y demeurer sans devenir la femme de M. Solmes.

Je trouve votre réponse à la lettre de ce Solmes, telle que je l'aurois faite moi-même. Ne nous ferez-vous pas un compliment à toutes deux, en disant qu'elle ne pouvoit donc être mieux ?

Dans vos lettres à votre oncle et aux autres, vous avez fait tout ce que le devoir exigeoit de vous. Quoi qu'il puisse arriver, vous êtes entièrement innocente des conséquences. Offrir de leur abandonner votre terre ! c'est ce que je n'aurois pas fait, moi. Vous voyez que cette offre les a tenus en suspens. Ils ont pris du temps pour y penser. J'avois le cœur serré pendant la durée de leurs délibérations. Je tremblois qu'ils ne vous prissent au mot : et comptez qu'ils n'ont été retenus que par la honte, et par la crainte de Lovelace. Vous êtes trop noble pour eux. C'est une offre, je le répète, que je me serois bien gardée de leur faire ; et je vous conjure, ma chère, de ne les plus exposer jamais à la même tentation.

Je vous avouerai franchement que la conduite qu'ils tiennent avec vous après cette offre, et le procédé, si différent, de Lovelace (*) dans la lettre que vous receviez en même temps de lui, m'auroient livrée à lui sans retour. Quel dommage, allois-je dire, qu'il n'ait point assez respecté sa réputation et ses mœurs, pour justifier

(*) Voyez la Lettre LXIII.

parfaitement une démarche de cette nature dans Clarisse Harlowe, persécutée comme elle l'est !

Je ne suis point surprise de l'entrevue que vous lui avez fait espérer. Peut-être reviendrai-je bientôt à cet article.

De grace, ma chère, de grace, ma très-chère amie, imaginez quelque moyen de m'envoyer votre Betty Barnes. Croyez-vous que l'acte de *Coventry* (*) s'étende aux femmes ? Le moindre châtiment auquel elle pourroit s'attendre, seroit d'être bien baignée et traînée dans le plus profond de nos étangs. Je vous réponds que si je la tiens jamais ici, elle pourra célébrer toute sa vie l'anniversaire de sa délivrance.

La réponse de Lovelace, toute impudente qu'elle est, ne m'étonne point (**) ; s'il vous aime autant qu'il le doit, votre changement de pensée a dû lui causer beaucoup de chagrin. Il seroit, selon moi, le plus détestable des hypocrites, s'il eût eu la force de le déguiser. La modération chrétienne que vous attendiez de lui, surtout dans une occasion de cette nature, seroit trop précoce, d'un demi-siècle au moins, dans un homme de son tempérament. Cependant je suis fort éloignée de blâmer votre ressentiment. Je suis dans

(*) Loi contre les mauvais traitemens.
(**) Voyez la Lettre LXIV.

l'impatience

l'impatience de savoir comment cette affaire se sera terminée entre vous et lui. Quelle différence, d'un mur de quelques pouces d'épaisseur, aux montagnes qui vous séparent aujourd'hui de lui ? Et vous croyez tenir bon ? Je le souhaite.

Vous voyez bien, dites-vous, que la douceur qu'il affectoit dans sa lettre précédente, ne lui étoit pas naturelle. Avez-vous donc jamais cru qu'elle le fût ? Dangereux serpens, qui rampent pour s'insinuer, et qui, dans l'occasion, se redressent avec tant d'insolence ! Cet Hickman même, vous le verriez aussi impertinent que votre Lovelace, s'il osoit. Il n'a pas la moitié de l'arrogance de l'autre, et il a mieux appris *à cacher ses cornes* ; voilà toute la différence. Mais comptez que si quelque jour il avoit le pouvoir de les montrer, il en frapperoit aussi rudement que l'autre.

Si jamais je me laisse persuader de le prendre, je veux observer alors attentivement par quels degrés se fera la métamorphose de l'amant soumis en mari impérieux; en un mot, comment il montera, tandis que moi je descendrai, dans la roue conjugale, pour ne prendre jamais mon tour que par accès et par sauts ; tels que les foibles efforts que fait un état qui s'abîme dans l'agonie de sa liberté mourante.

Tous les bons naturels sont passionnés, dit M. Lovelace. Jolie excuse auprès d'un

objet aimé, dans un temps où cet objet jouit encore de la plénitude de son pouvoir ! c'est-à-dire, en d'autres termes ; « quelque considération que j'aie pour » vous, Madame, je ne prendrai pas la » peine de réprimer mes passions pour » vous plaire. » Je crois que j'aurois beaucoup de plaisir à entendre une pareille apologie dans la bouche d'Hickman, pour une bonté de cette espèce.

Nous avons trop de facilité, ma chère, beaucoup trop à passer certains défauts à ces caractères, qu'une ancienne indulgence, prodiguée à leur première jeunesse, a rendus ingouvernables, et qui par-là sont devenus habituellement mauvais. Si l'on a tant d'égards pour un caractère violent, tandis qu'il est dans la dépendance ; que n'exigera-t-il point, quand son tour viendra d'être le maître ? Vous connoissez un mari, pour lequel je m'imagine qu'on a eu trop de ces funestes complaisances ; et vous voyez que ni lui, ni personne autour de lui, n'en est plus heureux.

La convenance des caractères, entre deux personnes qui doivent vivre ensemble, est un grand avantage. Cependant, je voudrois encore, que d'un consentement mutuel, elles fixassent entr'elles certaines bornes qu'elles ne passeroient jamais, et que chacun aidât l'autre à s'y contenir : sans quoi, tôt ou tard, il arrivera des deux côtés quelque invasion. Je vais vous éclair-

cir mon idée par une comparaison des plus relevées, et que quelques hommes pourroient trouver trop forte dans la bouche d'une femme; la voici : si les bornes des trois états qui constituent notre union politique étoient moins connues, et n'étoient pas maintenues dans l'occasion, que deviendroient à tous trois leurs prérogatives et leurs privilèges ? Les deux branches législatives empiéteroient l'une sur l'autre, et le pouvoir exécutif finiroit par les engloutir toutes deux.

Vous me direz que deux personnes raisonnables qui se lieroient ensemble... Oui, ma chère, s'il n'y avoit que les personnes raisonnables qui prissent le parti du mariage. Mais ne vous étonnerois-je point, si j'avançois que la plupart des personnes raisonnables passent leur vie dans le célibat ? Ces personnes-là examinent et réfléchissent si long-temps, qu'elles ne se déterminent jamais. Ne vous fait-on pas l'honneur à vous et à moi, de nous attribuer un peu de raison ? et laquelle de nous deux penseroit jamais à se marier, si nos parens et ces autres importuns vouloient nous laisser libres ?

Mais, pour revenir, si c'étoit à moi que Lovelace eût adressé ses soins, (à moins cependant que je ne me fusse laissé prendre par quelque chose de plus *qu'un goût conditionnel* pour lui, dès le premier trait de ce qu'il lui plaît de nommer son

bon naturel,) je lui aurois défendu de me voir jamais. « Mon honnête ami, aurois-
» je pu lui dire, (si j'avois daigné lui dire
» quelque chose) ce que tu souffres, n'est
» pas la centième partie de ce que tu dois
» t'attendre à souffrir avec moi. Ainsi
» prends ton congé. Je ne veux point de
» passion qui l'emporte sur celle que tu
» prétends avoir pour moi. »

Mais pour une femme de votre caractère doux et flexible, il reviendroit au même d'être mariée à un Lovelace ou à un Hickman. Dans vos principes d'obéissance, vous avertiriez peut-être un homme trop doux, qu'au lieu de prier, il a droit de commander, et qu'il se dégrade lorsqu'il n'exige pas la soumission qu'on lui a solemnellement vouée à l'autel. Je connois depuis long-temps, ma chère, le cas que vous avez la bonté de faire de cette partie frivole du nœud conjugal, que quelque marchand de loix et de privilèges a glissée dans le formulaire, pour nous faire un devoir de ce que les hommes savent bien n'être pas un droit.

Notre éducation et nos usages, dites-vous, *nous rendent nécessaire la protection du brave*. Cela est vrai. Mais n'est-il pas bien glorieux et bien galant dans *un brave*, de nous garantir de toutes sortes d'insultes, excepté de celles qui nous touchent plus de près le cœur, c'est-à-dire, des siennes ?

Avec quel art Lovelace, dans l'extrait que vous me faites d'une de ses lettres, a calculé pour votre méridien cette maxime, *les ames généreuses haïssent la contrainte !* Il est bien plus profond, ma chère, que nous ne nous le sommes figuré. Il sait, comme vous le remarquez, que tous ses méchans tours ne peuvent être ignorés, et dans cette persuasion il en avoue autant qu'il faut pour adoucir à vos yeux les nouveaux écarts qui peuvent venir à votre connoissance, en vous accoutumant à les entendre sans surprise. Et alors, avec tous ses vices, ce sera toujours un homme plein d'ingénuité, et nullement un hypocrite : caractère qui, lorsqu'il vient à être démasqué, est de tous le plus odieux à notre sexe ; ne fût-ce que parce qu'il nous donne sujet de douter de la justice des louanges qui nous viennent d'une bouche si perfide, lorsque nous aimerions à nous persuader qu'elles nous sont dues.

Cette ingénuité prétendue fait obtenir à Lovelace les louanges qu'il désire, au lieu du blâme qu'il mérite. C'est un pénitent absous, qui se blanchit la conscience d'un côté, pour aller recommencer à la noircir de l'autre. Un œil favorable ne grossira pas ses fautes ; et une femme, disposée à *espérer mieux de l'avenir*, ne manquera point d'attribuer à la haine ou à la prévention, tout ce que la charité pourra teindre de de cette couleur. Si des preuves trop fortes

et trop parlantes forcent sa conviction, elle se paiera des espérances qu'on ne cesse de lui inspirer pour l'avenir ; d'autant plus, que les croire suspectes, ce seroit douter de son propre pouvoir, et peut-être de son mérite. Ainsi, par degrés, une femme sera portée à croire les vices les plus éclatans bien rachetés par un mérite fort mince, et même purement idéal.

J'ai des raisons, ma chère, et de nouvelles raisons, pour moraliser comme je fais sur le texte que vous m'avez fourni. Mais je ne m'expliquerai qu'après être mieux informée. Si cela se découvre, comme j'en ai de violens soupçons, votre homme, ma chère, est un démon. Et vous devriez plutôt songer. . . . . j'ai pensé dire, à M. Solmes qu'à lui.

Mais, en attendant mes informations, vous dirai-je comment il pourra s'y prendre, après toutes ses offenses, pour se rapprocher en rampant, de vos bonnes graces ? Oui, je vais vous le dire. Il fera d'abord valoir en sa faveur, la bonté de son naturel ; et ce point une fois accordé, l'insolence de ses emportemens s'efface et disparoît. Il ne lui restera plus que de vous accoutumer à ses insultes, et de vous faire prendre l'habitude de les pardonner à ses alternatives de soumission. L'effet de cette méthode sera de briser par degrés et d'anéantir votre ressentiment. Ensuite un peu plus d'insulte, un peu moins de sou-

mission, vous conduiront insensiblement à ne plus rien voir que de la première espèce, et jamais rien qui ressemble à la seconde. Alors vous craindrez d'irriter un esprit si prompt à s'offenser, et vous parviendrez enfin à prononcer si joliment et si intelligiblement le mot servile d'*obéissance*, que ce sera vraiment un plaisir de vous entendre ainsi. La femme esclave prendra pour toujours la place de l'amante souveraine et respectée. Si vous doutez de cette progression, ayez la bonté, ma chère amie, de prendre là-dessus le jugement de votre mère.

Mais laissons à présent ce sujet pour passer à d'autres. Votre histoire est devenue trop grave et votre situation trop critique pour me permettre de m'arrêter à ces lieux communs. Aussi ces badines excursions ne sont-elles qu'une légèreté affectée. Mon cœur, comme je vous en ai toujours assuré, partage sincèrement toutes vos disgraces. Le rayon de ma gaieté est obligé de percer un nuage humide et triste. Mes yeux, si vous les pouviez voir dans les momens où vous les croyez aussi brillans de joie, que vous me l'avez reproché dans une de vos lettres, sont plutôt prêts à inonder de larmes les passages mêmes où vous m'accusez de ces mouvemens secrets d'une vanité satisfaite et triomphante.

Mais à présent la cruauté inouie, et la malice obstinée de quelques-uns de vos

parens (de vos proches, devois-je dire, faute d'un terme encore plus indifférent ; c'est une erreur où je retombe toujours ;) l'étrange détermination des autres ; votre démêlé actuel avec Lovelace, et l'approche de votre entrevue avec Solmes, dont vous avez raison d'appréhender beaucoup les suites, sont des circontances si graves qu'elles demandent toute mon attention.

Vous voulez que je vous donne mes conseils sur la conduite que vous devez tenir avec Solmes. Sur mon honneur, cela m'est impossible. Je sais qu'on attend beaucoup de cette entrevue, sans quoi vous n'auriez pas obtenu un si long délai. Tout ce que je puis dire, c'est que si vous ne vous rendez pas en faveur de Solmes, à présent que vous vous croyez si offensée par Lovelace, rien ne sera jamais capable de vous persuader en sa faveur. Après l'entrevue, je ne doute pas que je ne sois obligée de reconnoître, que tout ce que vous aurez fait et tout ce que vous aurez dit sera bien, et ne pouvoit être mieux. Cependant si je pense autrement, je ne vous le dissimulerai pas. Voilà ce que je vous promets.

Permettez-moi un conseil, c'est de vous animer un peu, contre votre oncle même, si vous en trouvez l'occasion. Ressentez-vous du traitement honteux et insensé auquel il a eu tant de part, et faites l'en rougir, si vous le pouvez.

En y pensant bien, je ne sais si cette

entrevue, dans quelque dessein qu'on l'ait demandée, ne peut pas tourner à votre avantage. Lorsque Solmes verra (du moins si vos résolutions se soutiennent) qu'il lui est imposible de se promettre aucun succès avec vous, et lorsque vos parens le reconnoîtront aussi, il faudra bien, je pense, que l'un se retire, et que les autres composent sur des offres qui vous coûteront un peu à remplir, ou je suis trompée, quand vous serez délivrée de la plus rude de vos peines. Je me rappelle plusieurs endroits de vos dernières lettres, et même des premières, qui m'autorisent à vous tenir ce langage; mais dans les circonstances où vous êtes, ce que je pourrois dire là-dessus seroit hors de saison.

Ma conclusion, c'est que je suis indignée de vous voir le jouet de la cruauté d'un frère et d'une sœur. Car après tant d'épreuves et de témoignages de fermeté de votre part, quelle peut être leur espérance?

Je vous presse d'exécuter l'idée qui vous est venue, de mettre hors de leurs atteintes les lettres et les papiers qui ne doivent pas tomber sous leurs yeux. J'aurois assez d'envie aussi que vous portassiez au dépôt une partie de vos habits et de votre linge, avant le jour de votre entrevue avec M. Solmes, de peur qu'ensuite il ne vous devienne plus difficile d'en trouver l'occasion. Robert me l'apportera au premier ordre, soit de jour ou de nuit.

Si l'on vous pousse à l'extrêmité, je ne suis pas sans espérance d'engager ma mère à vous recevoir ici secrètement. Je lui promettrai d'être indulgente, et même quelque chose de plus pour son favori, si elle veut avoir pour moi une iudulgence utile à mon amie favorite. Je roule depuis quelque temps ce projet dans ma tête; mais, comme votre imbécille d'oncle à su attacher si fort ma mère à ses vues, je n'ose encore vous assurer du succès. Cependant, n'en désespérez pas. Quand le combat ne sera plus qu'entre femme et femme, j'espère avec un peu de persévérance féminine, m'en tirer avec avantage. Votre querelle avec Lovelace, si elle dure, pourra m'être d'un grand secours. Et vos dernières offres, dans la lettre de dimanche à votre oncle, en les faisant bien valoir, doivent donner encore une nouvelle force à mes raisons.

Je compte sur votre pardon, pour tous les petits écarts d'une amie naturellement trop vive, mais dont le cœur est lié au vôtre par une parfaite sympathie.

ANNE HOWE.

LETTRE LXIX.

Miss CLARISSE HARLOWE à Miss HOWE.

Vendredi, 31 Mars.

VOUS m'avez rendu un compte fort obligeant de votre silence. Les malheureux sont toujours dans le doute et la défiance, toujours portés à interpréter des accidens inévitables en froideur et en négligence, sur-tout de la part de ceux dont ils souhaitent conserver l'estime. Je suis sûre que ma chère Anne Howe ne sera jamais du nombre de celles qui ne suivent une amie qu'aux rayons de sa prospérité. Cependant son amitié m'est trop précieuse, pour ne pas douter quelquefois si je mérite qu'elle me soit conservée, et ne pas avoir toujours quelque inquiétude, dans la crainte de la perdre.

Vous m'accordez si généreusement la liberté de vous gronder, que je crains de la prendre. Je me défierois plus volontiers de mon propre jugement, que de celui d'une chère amie, dont l'ingénuité à reconnoître une faute qu'on lui impute, la met au-dessus du soupçon d'en commettre de volontaire. Cela me fait presque trembler de vous demander si vous ne vous trouvez pas trop cruelle, trop peu généreuse, dans votre conduite avec un homme qui

vous aime si tendrement, et qui est d'ailleurs si honnête et si sincère ?

Si ce n'étoit vous, je regretterois qu'il y eût quelqu'un au monde qui fût capable de me surpasser dans cette vraie gtandeur d'ame, qui inspire de la reconnoissance pour les blessures que nous fait la main d'un véritable ami. Je me suis peut-être rendue coupable d'un excès d'indiscrétion, qui ne peut être excusé que par le trouble où je suis, si même c'est une excuse. Je n'ose presque plus à présent vous prier, ce que je ferai cependant toujours avec instance, de vous abandonner hardiment à cet ingénieux et charmant esprit, qui, tout en riant, pénètre mes défauts jusqu'au vif. Quel malade pourroit redouter la sonde dans une main si délicate ? Je vous dis que je suis embarrassée à vous faire cette prière, dans la crainte qu'elle ne devienne pour vous une raison d'être plus réservée. C'est risquer d'émousser tout-à-fait le trait de la raillerie, si on ne lui permet pas d'entamer légèrement. La satyre, désirée ou permise, se change trop facilement en éloges, dans un censeur généreux qui s'apperçoit qu'on profite de ses railleries. Les vôtres ont l'instruction pour objet; quoiqu'un peu mordantes, elles ne laissent pas de plaire. Il n'y point de corruption à craindre dans la blessure d'une pointe aussi légère que la vôtre, qui n'est envenimée par aucune personnalité, et qui n'a nulle

intention de malignité, de ridicule, ni d'aigreur. C'est un art ignoré de nos modernes les plus admirés. Pourquoi ? parce qu'il doit tirer ses principes de la bonté du naturel, et qu'il doit être dirigé par la droiture du cœur. (¶) C'est la personne, plus que le vice, qui est le but de leur satyre : et fût-elle juste, comment seroit-elle utile, comment rempliroit-elle aucunes vues louables, lorsqu'elle laisse une large plaie, qui semble plutôt le coup d'un large cimeterre, que l'impression d'une pointe légère, et qui, exposée à l'air et au ridicule du public, s'envenime nécessairement, au lieu de guérir ? (♭) Ne m'épargnez donc pas parce que je suis votre amie ; que cette raison même vous excite à m'épargner moins. Je puis sentir la pointe du trait, toute fine qu'elle est entre vos mains ; j'en puis être peinée : vous manqueriez votre but, si je ne l'étois pas. Mais après le premier moment de sensibilité, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je vous en aimerai davantage : mon cœur corrigé sera tout à vous, et sera plus digne de vous.

Grace à votre leçon, je sais ce que je dois dire à M. Lovelace, et ce que je dois penser de lui. Vous m'avez fort agréablement prévenue, sur la méthode qu'il emploiera vraisemblablement avec moi pour s'excuser. S'il vient à moi, je vous instruirai à mon tour de tout ce qui se pas-

sera dans cette occasion, afin de recevoir vos avis, s'ils arrivent assez tôt; et lorsque vos lettres me viendront trop tard, votre censure ou votre approbation que je pourrai bien mériter tour-à-tour. Il me semble que quelque parti qu'on me permette, ou qu'on me force de prendre, les juges favorables doivent me considérer comme une personne qui n'est plus dans sa direction naturelle. Poussée comme au hasard par les vents impétueux d'une contradiction passionnée et d'une rigueur que j'ose accuser d'injustice, je vois le port désiré du célibat, où je suis portée par tous mes désirs : mais j'en suis repoussée par les vagues écumantes de l'envie d'un frère et d'une sœur, et par les tourbillons furieux d'une autorité qui se croit envahie, tandis que, d'un côté mes regards apperçoivent dans Lovelace des rocs contre lesquels je puis briser malheureusement, et de l'autre, dans Solmes, des sables et des bas-fonds sur lesquels je suis menacée d'échouer. Horrible situation, dont la vue me fait frémir!

Mais vous, mon pilote éclairé, quelle charmante ressource ne me faites-vous pas entrevoir, si j'ai le malheur d'être réduite à l'extrêmité! je ne veux pas trop compter, comme vous avez la précaution de m'en avertir, sur le succès de vos sollicitations auprès de votre mère : je connois ses grands principes de soumission aveugle

dans un enfant. Cependant, je me flatte aussi de quelque espérance, parce qu'elle concevra qu'un peu de protection, accordée si à propos, peut me sauver d'une plus grande témérité. Si elle me l'accorde, elle peut être sûre de gouverner toutes mes démarches. Je ne ferai rien que par ses ordres, par ses avis et par les vôtres. Je ne verrai personne, je n'écrirai à personne; personne ne saura où je suis, sans votre consentement à toutes deux. Qu'elle me place dans une chaumière, je n'en sortirai pas à moins que, sous quelque déguisement, ou comme votre femme de chambre, il ne me soit permis quelquefois le soir de faire un tour de promenade avec vous : et je ne demande cette protection secrète que jusqu'à l'arrivée de M. Morden qui ne peut tarder long-temps.

Je crains de trop hasarder en suivant l'idée que vous me donnez, de porter une partie de mes habits au dépôt, mais je mettrai à part un peu de linge avec mes papiers. Voici ma crainte. Depuis quelque temps, Betty a jeté curieusement les yeux sur mes armoires, lorsque j'en ai tiré quelque chose en sa présence. Après avoir fait cette observation, je laissai un jour exprès mes clés aux serrures en descendant au jardin. A mon retour, je surpris ma créature, qui avoit la main dessus, comme venant d'en fermer les portes; elle parut confondue de me voir rentrer si-tôt. Je fei-

gnis de ne m'en être pas apperçue ; mais lorsqu'elle se fut retirée, je trouvai que mes habits n'étoient pas dans l'ordre que je connoissois.

Je ne doutai point que sa curiosité ne fût commandée, et craignant qu'on n'abrégeât mes promenades, si je n'allois pas au-devant des soupçons, je me suis accoutumée depuis, entr'autres petites ruses ; non-seulement à laisser mes clés aux armoires, mais à employer quelquefois cette fille à en tirer mes habits l'un après l'autre, sous prétexte d'en redresser les mauvais plis, et d'empêcher que les fleurs d'argent ne se ternissent, ou seulement de me désennuyer, faute d'occupation plus sérieuse. Outre le plaisir, que notre sexe en général, les petits comme les grands, prennent à voir des habits riches, je remarque que cet *office* l'attache beaucoup, comme s'il faisoit une partie du ministère dont elle est chargée.

C'est à la confiance qu'ils ont dans un espion si vigilant, et à la certitude que je n'ai pas un seul confident dans la famille, parce que je n'ai recherché le secours d'aucun domestique, quoique je me croie aimée de tous, que je crois devoir la liberté qu'on me laisse pour mes promenades. Peut-être que ne m'ayant remarqué aucun mouvement vers le dehors, ils s'en croient plus certains que je me laisserai vaincre enfin par leurs persécutions.

Autrement ils devroient penser qu'ils irritent assez ma patience pour me faire chercher, dans quelque démarche téméraire, l'affranchissement d'un traitement si dur : et je demande pardon au ciel si je me trompe ; mais j'ai bien peur que mon frère et ma sœur ne fussent pas fort affligés de me forcer à cette extrêmité.

S'il arrivoit donc, contre toutes mes espérances, que cette fatale démarche devînt nécessaire, il faudroit me contenter de partir avec les habits que j'aurois sur moi. L'usage où j'ai toujours été de m'habiller pour tout le jour, aussi-tôt après mon déjeûner, lorsque je n'avois aucun soin domestique qui m'en empêchât, préviendra toute défiance, et le linge que je mettrai au dépôt, suivant votre conseil, ne sauroit donner lieu à aucun soupçon.

(¶) J'en use toujours de même dans ma prison, car c'en est une, et quoique je n'aie point de visite à rendre ni à recevoir, la propreté habituelle, vous le savez, est un soin que nous nous devons à nous-mêmes et à notre sexe ; il faut éviter de nous laisser surprendre dans un état où nous serions fâchées qu'on nous vît. D'ailleurs, quand on est dans l'adversité, état d'épreuve de nos bonnes qualités, on doit s'attacher à conserver toutes ses louables habitudes, afin de n'avoir rien perdu d'estimable, lorsqu'il revient des jours plus heureux.

N'est-ce pas d'ailleurs la marque d'une ame ferme, que de conserver toujours l'espérance dans le malheur? Espérer des jours plus fortunés, c'est les mériter à moitié; car pourrions-nous être fondés dans cette espérance, si nous n'étions pas dans la résolution de nous rendre dignes du bonheur où cet espoir nous dit de prétendre? et qui sera le protecteur et l'ami d'un infortuné qui s'abandonne lui-même?

C'est par ces réflexions et autres semblables que je tâche quelquefois de soutenir mon courage. Je sais que si vous me raillez quelquefois sur mes *airs graves*, c'est sûrement dans la vue de faire entrer quelque rayon de gaieté dans mon ame, au milieu de mes infortunes, et que votre badinage ne va point jusqu'au mépris. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir le talent d'offrir des leçons sérieuses et importantes avec un art heureux qui sait plaire et instruire à la fois.

A combien de ruses et de pièges les jeunes demoiselles ne sont-elles pas exposées de la part des domestiques, si l'on n'a pas soin de se les attacher par des actes de bonté et de condescendance! Je ne suis pas traitée par mes parens de la manière dont j'ai toujours traité leurs gens.

Lorsque j'avois la direction du ménage, je me fis toujours un principe d'équité, autant que de politique et de générosité,

de placer en eux quelque portion de ma confiance. Ne pas avoir l'air d'attendre d'eux ce qui est de la justice et de leur devoir, c'est leur dire en quelque sorte de saisir les occasions d'être injustes impunément.

M. Solmes, (pour m'arrêter encore un moment sur ce sujet peu relevé, mais qui ne laisse pas d'avoir son utilité) M. Solmes dans ses basses et frivoles sollicitudes, voudroit avoir en moi une sévère gardienne de ses clés : il seroit trompé. Si j'étois à la tête d'une famille, je ne voudrois pas me donner la peine, ni la mortification à mes domestiques, de garder ceux d'entr'eux que j'aurois sujet de soupçonner. Souvent vous rencontrez dans le bas étage des ames qui ne sont pas sordides. Et même, j'ai quelquefois jugé, qu'à nombre égal, il y voit plus d'honnêtes gens dans le peuple, que dans la classe des grands. Le peuple met son orgueil et sa principale gloire dans la probité. Les grands sont livrés à l'amour du pouvoir, des grandeurs, des plaisirs, et leur ambition leur forge une sorte d'orgueil suprême et faux, qui n'engloutit que trop souvent l'orgueil de la vertu.

La plupart des subalternes dédaigneroient de s'avilir à tromper la confiance de leurs maîtres, et de trahir une confidence. Mais j'ai remarqué, même parmi les plus ignorans et les plus grossiers de

leur espèce, une vive susceptibilité de ressentiment, si l'on vient à soupçonner leur honnêteté ; et je me suis vue forcée plus d'une fois de redresser le propos d'une servante, à qui j'entendois dire, que quoiquelle se fît honneur de sa probité et de sa délicatesse, jamais maître ni maîtresse ne la soupçonneroient impunément.

Mais dans quel écart m'a entraînée la comparaison que j'avois dans ma tête du traitement que j'éprouve de la part de mes parens avec la manière dont j'en usois avec leurs domestiques ! vous me le pardonnerez : nous nous sommes toujours permis ces excursions, sur tous les sujets, plus ou moins nobles, qui pouvoient contribuer à étendre nos idées, à perfectionner notre administration domestique ; soit que ce fussent de pures notions spéculatives, ou des objets de pratique usuelle ; soit que ces réflexions se rapportassent à notre situation présente, ou qu'elles n'eussent qu'un rapport éloigné, mais possible, avec nos situations dans l'avenir. (b)

Le principal but où j'en voulois venir étoit de vous faire observer combien je suis ingénieuse à trouver les moyens d'aveugler ma geolière, et d'écarter les soupçons de ses maîtres sur mes promenades si fréquentes au jardin et à ma volière. J'éprouve que la défiance et l'adversité donnent de l'invention. Tantôt j'ai besoin d'air, et je me trouve mieux aussi-tôt que

je suis hors de ma chambre. Tantôt je me sens mélancolique, et mes pintades, mes faisans, ou la cascade, me récréent : les premiers, par leurs mouvemens animés, qui réveillent mes esprits ; la cascade plus gravement, par les échos du bruit de ses eaux, et par ses sourds murmures. Quelquefois la solitude fait mes uniques délices. Que le majestueux silence de la nuit, le spectacle du ciel étoilé, celui du lever ou du coucher du soleil, disposent à la méditation ! D'autres fois, lorsque je suis sans dessein et que je n'attends point de lettres, je suis assez officieuse pour prendre avec moi Betty. Il m'est arrivé aussi de l'inviter à me suivre, lorsque je n'ignorois pas qu'elle étoit employée d'un autre côté, et qu'elle ne pouvoit venir.

Voilà mes principales ruses ; mais que je subdivise en d'autres menues branches, à l'infini. Sans être mon principal motif, elles ont toujours, non-seulement de la vraisemblance, mais même de la vérité : que la volonté est agile et prompte pour ce qui plaît ! que la répugnance fait naître de difficultés ! que l'une est rapide et souple dans ses mouvemens ! que l'autre est lente et pesante ! Le moindre obstacle que rencontre le dégoût, est une masse de plomb qui s'attache aux pieds et qui les rend immobiles.

Vendredi, à 11 heures du matin.

J'ai déja fait un paquet d'une partie de mon linge. Mon cœur a souffert pendant tout le temps que je viens d'y employer. Et il souffre encore de la seule pensée que cette précaution soit devenue nécessaire.

Lorsque vous le recevrez, aussi heureusement que je l'espère, ayez la bonté de l'ouvrir. Vous y trouverez deux autres paquets cachetés ; l'un qui contient les lettres que vous n'avez pas vues, c'est-à-dire, celles que j'ai reçues depuis la dernière fois que je vous ai quittée ; l'autre est le recueil de toute notre correspondance entre vous et moi, depuis le même temps, avec quelques autres papiers sur divers sujets, si supérieurs à mes forces, que je ne puis souhaiter qu'ils tombent jamais sous des yeux, dont l'indulgence ne me seroit pas aussi acquise, que l'est celle des vôtres. Si mon jugement mûrit avec l'âge, je me déterminerai peut-être à les revoir.

(¶) C'étoit une pensée du respectable père de Mde. Norton, que la digne femme répétoit souvent, qu'il y avoit dans la vie une saison pour l'imagination et les idées, et qu'il falloit les verser alors sur le papier ; qu'ensuite l'écrivain devroit mettre de côté ses ouvrages jusqu'à ce qu'un âge plus mûr et l'expérience lui apprissent à les pénétrer d'un feu solide et durable, au lieu d'une flamme brillante et passagère,

et qu'alors ils pourroient obtenir le suffrage du goût et des connoisseurs. (b)

Avec tout cela, pour le remarquer en passant, je ne reçois par un mot de cet homme, pas une seule ligne ! ma réponse fut mise au dépôt mercredi ; elle y demeura jusqu'au lendemain. Je ne saurois vous dire à quelle heure elle fut levée hier, parce que je ne m'en occupai pas jusqu'au soir. Elle n'y étoit plus alors. Point de réponse aujourd'hui à dix heures ! Je le suppose d'aussi mauvaise humeur que moi. -- De tout mon cœur.

Il auroit peut-être l'ame assez basse, s'il avoit jamais quelque pouvoir sur moi, pour se venger des peines que je lui ai causées. Mais à présent, j'ose assurer qu'il n'en aura jamais l'occasion.

Je commence à connoître ce caractère entreprenant, je me flatte que nous sommes également dégoûtés l'un de l'autre. Mon cœur est dans une tranquillité *inquiète*, si je puis hasarder cette expression, *inquiète*, à cause de l'entrevue redoutée avec Solmes, des conséquences dont elle peut être suivie ; sans quoi ma tranquillité seroit parfaite : car enfin, je n'ai pas mérité le traitement que je reçois ; et si je pouvois me défaire de Solmes, comme je crois être délivrée de Lovelace, l'influence de mon frère et de ma sœur sur mon père, ma mère et mes oncles, ne pourroit durer long-temps.

Vous aurez la bonté de laisser passer les cinq guinées que vous trouverez liées dans le coin d'un mouchoir, comme une petite récompense que je crois devoir aux services de votre fidèle Robert. Ne vous y opposez pas, ma chère, vous savez que je ne suis point tranquille, qu'on ne me laisse me satisfaire sur ces bagatelles. Mon premier dessein étoit de vous envoyer aussi le peu que j'ai d'argent, et même une partie de mes diamans : mais ce sont des choses portatives, et que je ne puis oublier. D'ailleurs, si quelque soupçon faisoit désirer de voir mes diamans, sans que je fusse en état de les montrer, ce seroit une démonstration de quelque dessein qui porteroit l'apparence d'un crime.

Vendredi, à une heure, dans le bûcher.

Rien encore de la part de cet homme ! j'ai apporté fort heureusement mon paquet jusqu'ici, et j'ai trouvé votre lettre d'hier au soir. Si Robert prend la mienne sans emporter le paquet, hâtez-vous de le renvoyer, et de l'avertir qu'il doit le prendre aussi. De la manière dont je l'ai placé, il me semble qu'il ne sauroit le manquer, et qu'il verra, à n'en pas douter, qu'il est là pour qu'il l'emporte. Vous pouvez juger par le sujet de votre lettre que je ne tarderai point à vous répondre.

CL. HARLOWE.

LETTRE LXX.

LETTRE LXX.

Miss HOWE à Miss CLARISSE HARLOWE.

Jeudi au soir, 30 *Mars*.

PRÉPAREZ-vous au récit de mes découvertes sur la conduite et la bassesse de votre abominable monstre, dans le misérable cabaret qu'il appelle une hôtellerie.

Les roitelets et les moineaux ne sont pas une proie dédaignée de cet affamé vautour. Ses assiduités, ses veilles, ses périls nocturnes, les rigueurs de la saison, qu'il brave si courageusement, ne doivent pas être mis entièrement sur votre compte. Il a trouvé des consolations pour adoucir ses peines : une petite créature, douce et jolie, suivant la peinture qu'on me fait : innocente, jusqu'à son arrivée dans ce lieu ; mais, la pauvre petite ! qui peut dire à présent ce qu'elle est ?

Elle ne vient que de passer ses dix-sept ans.

Il a d'ailleurs pour compagnie son ami, son camarade de débauche, un homme de belle humeur et d'intrigue, comme lui, avec lequel on partage la joyeuse bouteille; et quelquefois un ou deux autres libertins, tous déguisés. La tristesse n'approche pas de cette bande joyeuse. N'ayez pas d'inquiétude, ma chère, sur son rhume. Il

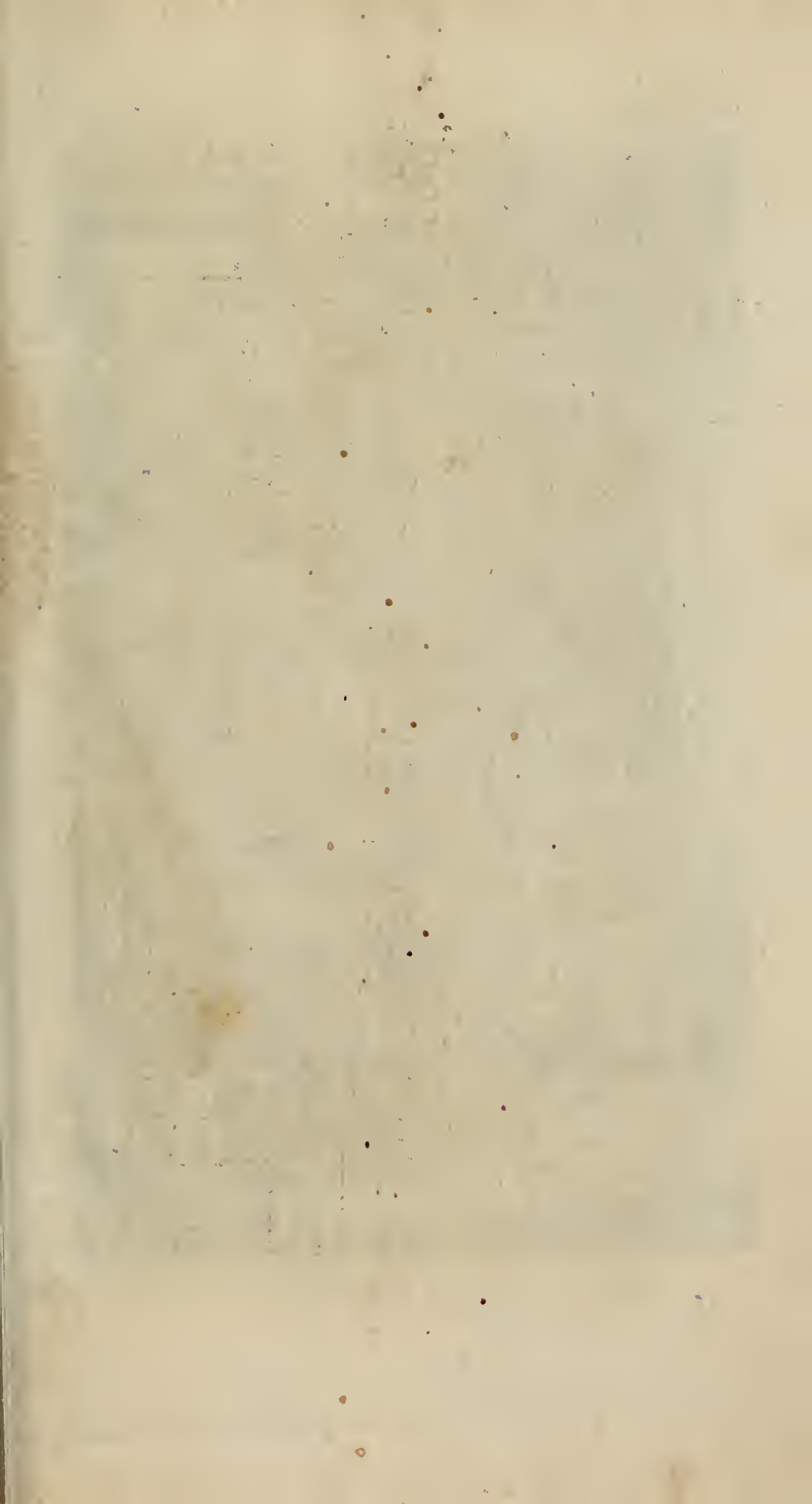
n'a pas la voix si enrouée que sa *Betsey* son *bouton de rose*, comme le misérable l'appelle, ne puisse fort bien entendre ce qu'il lui conte.

Il en est fou. On prétend qu'elle est encore fort innocente : son père et sa grand-mère le croient. Il veut la marier, dit-on, à un jeune homme du même village. Le pauvre garçon ! la pauvre et simple créature !

M. Hickman raconte qu'à la ville, on le voit souvent aux spectacles et à l'opéra avec des femmes, et chaque fois avec des femmes différentes. Ah ! ma chère amie !— Mais je me flatte que toutes ces accusations, fussent-elles autant de vérités, ne vous importent guère. Mais eussiez-vous été les meilleurs amis du monde, cet éclaircissement soldera son compte.

Monstre infame ! se peut-il que ses soins, ses vues pour vous, n'aient pas été capables de le réprimer ? mais je vous l'abandonne. Il n'y a rien à espérer de lui. Plutôt un sot pour mari, qu'un pareil misérable ! Je souhaiterois seulement, s'il étoit possible, d'arracher cette pauvre jeune fille de ses vilaines griffes. J'ai formé un plan dans cette vue ; du moins, si je suis sûre qu'elle ait encore son innocence et son cœur libre.

Il se fait passer pour un militaire déguisé, obligé de se tenir à couvert après un duel arrivé à Londres, tandis que la





vie de son adversaire est en suspens. On le croit homme de qualité. Son ami passe pour un officier inférieur, avec lequel il vit familièrement. Il est accompagné d'un troisième, qui est une sorte de compagnon subordonné à l'autre. Le monstre n'a lui-même qu'un seul domestique. O ma chère! que toute cette race de diables, c'est le nom qu'il faut leur donner, sait passer agréablement le temps, pendant que notre crédule simplicité nous émeut et nous fait donner des soupirs de compassion aux prétendus tourmens qu'ils souffrent pour nous !

Je viens d'apprendre que sur le désir que j'en ai marqué, on me procurera l'occasion de voir le père et la fille. Je les aurai bientôt pénétrés. Il me sera facile de voir clair dans un cœur aussi simple, s'il ne l'a pas déja corrompue; et si c'en est déja fait, je ne tarderai pas à le découvrir aussi. Si je trouve dans la fille ou dans le père plus d'art que de naturel, je les abandonne et les renvoie sur-le-champ. Mais comptez que la fille est perdue.

On dit qu'il l'aime éperdument. Il lui donne la première place à table. Il prend plaisir à la faire jaser. Il ne veut pas que ses amis approchent d'elle. Elle babille de son mieux; il admire la nature dans tout ce qu'elle dit. On l'a entendu la nommer une fois, sa charmante petite créature. Ne doutez pas qu'il ne lui ait donné

cent fois le même nom. Il la fait chanter ; il loue ses petits frédons rustiques. O ma chère ! c'est une fille perdue. Cela ne peut être autrement. L'homme, vous le savez, est Lovelace. Qu'on vous amène Wierley, si l'on est résolu de vous marier ; tout autre, en un mot, que Lovelace ou Solmes ; c'est l'avis

de votre ANNE HOWE.

Ma chère amie, considérez ce cabaret comme sa garnison, lui comme un ennemi, ses camarades libertins comme ses alliés et ses suppôts : votre frère et vos oncles ne trembleroient-ils pas, s'ils savoient combien il est proche d'eux, lorsqu'ils vont et viennent dans ce quartier ? Il a résolu, m'assure-t-on, que vous ne serez pas menée chez votre oncle Antonin. Comment ferez-vous, avec ou sans cet entreprenant ? remplissez le blanc que je laisse, car je ne trouve pas de terme assez odieux.

Fin du Tome second.

TABLE

DES SOMMAIRES

Du Tome second.

Fin de la Table du Tome II.

